LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

un escompte de 25% de 3h. à 5h. du lun. au sam.

Le Caveau

au 2063 rue Victoria (métro McGill) 844-1624

Vol. LXX — No 271 | Généralement nuageux. Maximum 10. | Montréal, mardi 20 novembre 1979 | Férie | 25 CENTS

l'actualité économique

Les Expos un succès commercial

Les Expos de Montréal ne sont pas qu'une équipe de baseball. Ils sont aussi une entreprise commerciale dont la réussite dépend de plusieurs facteurs. Une équipe gagnante, bien sûr, mais également un service de relations publiques et de marketing qui, sous la direction de M. Roger Landry, créateur du slogan, «le fun est dans l'stade», a largement contribué au succès commercial de l'équipe, encouragée la saison durant par la merveilleuse mascotte Youppi.

— page 13

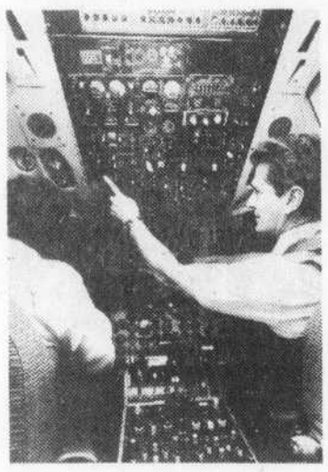

Professeur indispensable aux pilotes

Les simulateurs de vol, sont de véritables professeurs indispensables à la bonne formation des pilotes. Quelques heures de simulateurs peuvent bien souvent éviter des catastrophes lorsqu'une défaillance technique surgit en vol. L'entraînement sur simulateur peut non seulement sauver des vies, mais il est aussi très économique.

— page 15

AU SOMMAIRE

- La Cour d'appel rejette l'injonction contre «Les Fées ont soif» — page 3
- La reprise de l'enquête Keable: un éditorial de Jean-Claude Leclerc — page 4
- Les libéraux proposent un projet d'aide au logement — page 7
- Le CSF lance une campagne de contre-publicité contre le sexisme — page 11
- Une base de plein air à Longueuil — page 12
- Les cadres supérieurs mettent la main sur 24% de Noranda — page 17

Ubaldo

cucina italiana

6562 boul. st-laurent mtl.
tél. 274-7461

Prudence à la CSN, enthousiasme à la FTQ, colère à la CEQ

Le Front commun se lézarde

par Paule des Rivières

QUEBEC — Le Front commun résiste tant bien que mal depuis quelques jours aux divergences inter-syndicales qui surgissent immanquablement à l'étape finale d'une négociation avec le gouvernement.

Ce n'est pas sans raison que chacune des trois centrales de ce Front commun avait, hier, sa vision propre de l'état de la négociation: la FTQ déborde d'enthousiasme, la CEQ est en colère et ne voit poindre aucun règlement à l'horizon et la CSN est d'une prudence discrète.

La Fédération des affaires sociales (affiliée à la CSN) poursuit la grève déclenchée dimanche à minuit et les parties, autant syndicale que patronale, ne signalaient aucun rapprochement officiel en fin de journée hier. Les points en litige demeurent les salaires, les remplacements de postes vacants et, s'y rattachent aussi, les questions de la mobilité du personnel et des listes de rappel auxquelles l'employeur local fait appel en cas de besoin.

La situation est tout autre à la FTQ, autant pour les groupes des affaires sociales — la FTQ en représente 20,000 — que pour les employés de soutien. De nombreuses discussions ont eu lieu hier entre la FTQ et l'employeur.

C'est ce progrès substantiel que le coordonnateur de la FTQ, M. Fernand Daoust, a évoqué hier en expliquant les motifs à la source de la décision de la centrale de ne pas se joindre au débrayage de la FAS.

« Il est impérieux d'entreprendre une grève dans le secteur hospitalier avec d'infinies précautions et de vérifier si les mandats obtenue ont la même qualité lorsque le dossier a connu des progrès qui laissent poindre un règlement possible », a déclaré M. Daoust hier après-midi.

La veille, il avait indiqué que la décision de contremander la grève serait révisée après 48 heures mais hier il a pratiquement balayé du revers de la main un possible recours à des moyens de pression. La FTQ et l'employeur ont convenu des ententes de principes pour les employés de soutien des écoles aussi bien que pour ceux des collèges.

Hier, tout comme la veille, c'est séparément que les chefs syndicaux ont rencontré la presse.

Le président de la CEQ, M. Robert Gaulin, a pour sa part confirmé que les

Voir page 6: Front commun

Le mouvement de grève frappe 160 institutions

par Marie Laurier

La première journée de grève générale illimitée des 43,000 syndiqués de la Fédération des affaires sociales affiliée à la CSN, dont 16,500 dans la seule région de Montréal, a été ponctuée hier de quelques incidents mineurs mais significatifs de la situation « critique » qui pourrait s'installer dans les prochains jours.

Le bilan s'établit comme suit: 160 établissements de santé du réseau public ont été touchés par le mouvement de désobéissance civile parmi lesquels on dénombre 81 hôpitaux sur un total de 220, 51 centres d'accueil sur 400, 25 des 81 CLSC et deux des 14 Centres de services sociaux (CSS).

Les lignes de piquetage installées aux abords des institutions à minuit lundi matin ont été respectées par un grand nombre de cotisants d'autres syndicats et dans certains endroits par les infirmières. A l'hôpital Notre-Dame de Montréal toutefois, les 850 infirmières ont participé au débrayage puisqu'elles font partie de la FAS-CSN.

A peu près partout on laissait pénétrer les employés dont les noms figurent sur les listes syndicales des « services essentiels ». Mais dans l'esprit de certaines administrations hospitalières, ce concept ne correspond plus à rien. C'est du moins l'avis de M. Michel Vézina, adjoint au directeur général de l'hôpital Sainte-Justine qui faisait remarquer hier que ce concept contrevient par le fait même à la notion de légalité, la grève des employés généraux étant à toutes fins utiles « illégale ».

Quelques hôpitaux avaient demandé la protection de la police pour permettre aux employés en devoir de franchir les lieux si on les y en empêchait. Cette mesure a été considérée par les grévistes

Voir page 6: Institutions

L'escouade anti-émeute de la CUM était sur les dents hier aux abords de l'hôpital Notre-Dame où la quasi totalité des 3,100 employés sont en grève. (Photo Jacques Grenier)

La loi 62: Québec portera des accusations

par Jean-Claude Picard

QUÉBEC — Le gouvernement intentera des poursuites judiciaires contre tous ceux qui, défiant les dispositions de la loi 62, ont entrepris hier une grève générale dans le secteur public.

Un porte-parole du ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, a en effet indiqué hier que le gouvernement a délégué, dans chaque district judiciaire, un substitut du procureur général dont la tâche sera de faire le relevé des infractions à la loi et de porter plainte devant les tribunaux.

On ne saura que dans quelques jours le nombre de plaintes qui auront effectivement été inscrites devant les tribunaux mais ce qu'il importe de noter pour l'instant, a précisé hier le porte-parole du gouvernement, c'est que tous les syndicats et tous les officiers syndicaux qui auront défié la loi ou incité leurs membres à débrayer illégalement, seront accusés.

Quant aux syndiqués, le gouvernement n'écarte pas la possibilité de les traduire également devant les tribunaux mais souligne que, dans leur cas, beaucoup plus long et beaucoup plus difficile d'établir la preuve qu'ils ont volontairement transgressé la loi.

La loi 62, qui a été adoptée lundi dernier par l'Assemblée nationale, interdit aux syndicats membres du Front commun de même qu'aux fonctionnaires et aux infirmières de déclencher la grève avant le 29 novembre. En vertu de l'article 7 de cette loi, ceux qui transgressent

Voir page 6: Accusations

Après avoir raté le prix Goncourt d'une voix, en 1977, pour *Les Cordes de bois*, Antonine Maillet l'a obtenu hier pour son dernier roman, *Pélagie-la-Charrette*, publié chez Grasset. (Photolaser CP)

Le Goncourt 1979 à Antonine Maillet

PARIS (d'après AFP et Reuter) — Le prix Goncourt 1979 est allé hier à Antonine Maillet pour *Pélagie-la-Charrette*, dont l'éditeur parisien est Grasset et l'éditeur montréalais, Leméac.

C'est la sixième fois depuis qu'existe le prix Goncourt (1903) que le jury retient l'oeuvre d'une femme-écrivain; il y eut, avant Mme Maillet, Elsa Triolet, Béatrice Beck, Simonne de Beauvoir, Anna Langfus et Edmonde Charles-Roux.

Quant au prix Renaudot, il est allé pour 1979 à Jean-Marc Roberts, considéré comme un espoir des lettres françaises puisqu'il en est déjà à son septième roman. *Affaires étrangères*, édité au Seuil, est un livre qui raconte l'histoire de Louis Coline, qui quitte tout pour se consacrer entièrement à son patron, directeur de magasin.

« Le prix Goncourt est très important, moins pour moi que pour l'Acadie, a déclaré Antonine Maillet sitôt divulguée l'identité du gagnant du Goncourt. Tout ce qui fait mes livres, je le tiens de la littérature orale. Avec *Pélagie-la-Charrette*, se rétablit un des maillons brisés par l'histoire ». Par le prix Goncourt, a poursuivi l'auteur, « on lie à nouveau la France à cette autre terre qui lui est liée par les liens fraternels et cosan-

Voir page 6: Goncourt

Dix autres otages seront libérés ce matin en Iran

TÉHÉRAN (d'après Reuter et AFP) — Après l'expulsion hier de deux sergents de race noire et d'une secrétaire, dix autres otages américains doivent être libérés ce matin par les étudiants islamiques qui occupent depuis plus de deux semaines l'ambassade des États-Unis à Téhéran.

Les trois premiers otages libérés, Mlle Katherine Gross et les sergents Ladell Maples et William Quarles avaient été placés à bord d'un appareil des Scandinavian Airlines System à destination de Copenhague où les attendaient des diplomates américains.

Un appareil de l'armée de l'air américaine les a ensuite transporté près de Francfort, sur une base américaine.

Un porte-parole du département d'État, M. Walter Ramsey, a déclaré que les trois otages seraient rapatriés dès que possible mais aucune date n'a été fixée. Ils seront soumis à l'examen de médecins et interrogés par les services américains de renseignements qui veulent avoir le maximum de détails sur la situation à l'intérieur de l'ambassade à Téhéran. M. Ramsey a précisé que ces otages n'avaient été soumis à aucune violence physique et qu'ils sont « en bonne condition physique si l'on considère les épreuves qu'ils viennent de traverser ». Comme leurs compatriotes dimanche, les dix Américains, six Noirs et quatre femmes, qui s'attendent à être remis en liberté aujourd'hui, ont été présentés à la presse à l'intérieur du périmètre de l'ambassade. En revanche, l'inquiétude demeure pour tous les autres otages, environ 70 personnes. Selon l'ayatollah Khomeny, « ce sont tous des espions, et ils doivent être jugés », à moins que les États-Unis n'extradent l'ex-chah, actuellement soigné dans un hôpital de New York pour un cancer, et autour duquel la sécurité a été renforcée. La guerre économique se poursuit par ailleurs entre Téhéran et Washington. Le ministre des Affaires étrangères, M. Banisadr, a invité les pays exportateurs de pétrole à prendre exemple sur l'Iran et à ne plus accepter le paiement des factures pétrolières en dollars.

Pour l'heure, les États-Unis maintiennent leur intransigeance malgré la libération de trois ôtages et celle, imminente, de 8 ou 10 autres.

« Nous n'accepterons aucune précondition à la libération des captifs », a réaffirmé, hier le porte-parole du département d'État, en indiquant que, même en privé, les États-Unis n'exploraient pas de compromis avec les autorités iraniennes.

« Les otages doivent d'abord être libérés » a-t-il dit. « Ensuite, nous serons prêts à laisser l'Iran porter ses griefs à la tribune des Nations unies ».

Quant à l'éventualité d'un procès des diplomates otages, elle a été condamnée avec vigueur par la Maison-Blanche dans un communiqué: « Un tel acte serait en

Voir page 6: Otages

Ottawa va se départir de ses intérêts dans la CDC

par Michel Vastel

OTTAWA — Le gouvernement conservateur a annoncé hier son intention de liquider ses intérêts dans la Corporation de Développement du Canada (CDC).

Le Trésor fédéral possède 66% des actions votantes de la compagnie et va tenter de réduire sa part au minimum requis par la loi: 10%.

Mais les explications données hier à Ottawa par le président du Conseil du trésor, M. Sinclair Stevens, suggèrent plutôt que la CDC va devenir l'instrument de la privatisation de corporations de la Couronne autrement trop difficiles à vendre au public.

■ Dans un premier temps, la CDC va se porter acquéreur de compagnies comme Pétro-Canada, Teleglobe, Eldorado Nucléaire, DeHavilland Aircraft, et même Air Canada. Les prises de participation de la CDC se feront par le biais d'une émission d'actions au bénéfice du gouvernement fédéral, l'actuel propriétaire de ces compagnies.

■ Dans un deuxième temps, le gouvernement va procéder à la vente, sur les marchés financiers, de la quasi totalité de ses actions de la CDC. L'entreprise étant profitable et particulièrement bien cotée sur les marchés financiers, le gouvernement pourra ainsi réaliser une bonne opération financière. Ottawa récupérera alors l'argent comptant de la vente des entreprises de la Couronne déjà cédées à la CDC et ce, beaucoup plus facilement que s'il avait voulu vendre directement DeHavilland ou Eldorado Nucléaire, pour lesquelles les acheteurs ne se bousculent pas.

Le paradoxe de cette procédure est que le gouvernement conservateur, pour réussir son opération de privatisation des sociétés fédérales de la Couronne, devra accepter pour un temps que sa participation dans le capital de la corporation de développement du Canada augmente substantiellement.

Parmi les 407 sociétés canadiennes dans lesquelles le gouvernement fédéral détient des intérêts, 137 appartiennent, directement ou indirectement, à la CDC. Comme s'il préparait déjà le terrain, le président lui-même de la CDC, M. Anthony Hampson, avait laissé entendre en septembre qu'il pourrait acheter la totalité ou une partie des actifs de Pétro-Canada. Et récemment à Montréal, il avait encore précisé sa pensée en ces termes: « parmi les sociétés de la Couronne, Teleglobe est rentable et se situe dans les

Voir page 6: CDC

PRIX GONCOURT

antonine maillet

PÉLAGIE - LA - CHARRETTE

EN VENTE DANS LES LIBRAIRIES

DUSSAULT GARNEAU

La dernière offre du gouvernement au Front commun

Le salaire minimum de $265 serait atteint dans trois ans

par Paule des Rivières

QUÉBEC — Le gouvernement est disposé à relever le salaire minimum de ses employés à $265 par semaine, non pas pour l'année en cours comme le demandaient les syndicats du Front commun mais pour la troisième année de la convention collective actuellement négociée, c'est-à-dire en 1981.

Cette autre tranche des offres salariales du gouvernement a été dévoilée hier dans un communiqué laconique et les nouvelles précisions, sans avoir été officiellement déposées au Front commun, avaient fait, au cours du week-end, l'objet de discussions exploratoires, expression qu'affectionnent les négociateurs des deux parties pour décrire une forme prudente de recherche de consensus.

D'autre part, le gouvernement serait également prêt à éliminer la semaine de travail de 40 heures et à la remplacer par celle de 38.45 heures; ces employés verraient leur semaine de travail diminuer sans perte correspondante de salaire si ce n'est que dans certains cas il leur manquerait, en 1981, 75 cents pour atteindre le $265.

Une question reste inconnue et elle est capitale: l'offre d'un salaire minimum de $265 s'applique-t-elle également aux employés dont la semaine de travail est de 35 heures?

Ce même type de problème s'était posé en 1972 puis en 1976. L'analogie ne s'arrête d'ailleurs pas là puisque, lors des deux dernières négociations, le gouvernement avait, en fin de course offert pour la troisième année le salaire minimum que revendiquait le Front commun pour la premire année du contrat de travail.

En 1972, ce seuil avait été fixé à $100 par semaine, puis, en 1976, à $165, hausse que les syndicats avaient justifiée en disant qu'elle correspondait au $100 de 1972 quatre ans plus tard. L'argumentation est reprise aujourd'hui.

L'offre consolidée d'hier implique sans contredit une injonction nouvelle d'argent pour les salaires des employés des secteurs public et parapublic mais le montant n'a pas été précisé, le ministre des Finances M. Jacques Parizeau ayant préféré insister sur le réaménagement de la masse déjà disponible.

Il a mis l'accent sur trois principes: une formule de pleine protection du revenu — apparemment pas de nouveau par rapport à ce qu'il a offert il y a deux semaines — une redistribution de la masse salariale permettant aux bas salariés d'accroitre leur pouvoir d'achat et la réduction des écarts entre les hauts et bas salariés.

Dans cette optique, le relèvement du salaire minimum dans les secteurs public et parapublic — qui est actuellement d'environ $190 par semaine — implique une augmentation salariale dépassant la simple protection du pouvoir d'achat pour un plus grand nombre. Quelque 30,000 syndiqués parmi les 190,000 des trois centrales CSN-FTQ-CEQ seraient au salaire de $190.

Les premiers commentaires recueillis hier dans le milieu syndical ont varié selon que les porte-parole interrogés appartenaient à la CEQ, à la CSN ou à la FTQ.

Dans cette dernière centrale, qui regroupe 30,000 des 190,000 membres de la plus fragile coalition syndicale, M. Fernand Daoust, a parlé de « contour d'un règlement à la table centrale ».

M. Daoust a déclaré que le contenu de cette offre plus ou moins officielle avait été discutée la veille entre responsables gouvernementaux et syndicaux.

Pour sa part, le président de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), a dit n'être pas au courant de ces derniers ajouts et a laissé entendre que la moindre des choses consistait à attendre un texte formellement présenté aux négociateurs avant de commenter de nébuleuses hypothèses.

Enfin, le président de la Fédération des affaires sociales, M. Donatien Corriveau, a déclaré hier que le $265, s'il devait s'appliquer aux salariés qui travaillent actuellement 35 heures, correspondrait à « une très grandes ouverture ». La FAS est affiliée à la CSN et elle est en grève depuis dimanche soir à minuit. Les salaires sont, avec l'organisation du travail, les remplacements de postes vacants et le recours aux employés non réguliers, les enjeux majeurs du conflit.

S'adressant directement aux Québécois

Lévesque qualifie la grève d'odieuse et d'irresponsable

par Jean-Claude Picard

QUÉBEC — « Cette grève est un geste inutile, odieux et irresponsable. Le gouvernement ne peut pas aller plus loin sans faire de l'État un objet de scandale ».

Voilà ce qu'a affirmé hier le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, alors qu'au cours d'une émission spéciale diffusée en fin de soirée sur le réseaux TVA et Télémédia. Il faisait le point des négociations dans le secteur public et invitait en particulier les syndiqués de la CSN à mettre un terme à la grève illégale qu'ils ont déclenché hier dans le secteur hospitalier.

Sur un ton à la fois ferme et suppliant, le retrouvant pour la circonstance le style journalistique qui avait fait sa renommée au temps de l'émission *Point de mire*, M. Lévesque s'est employé à démontrer que le gouvernement n'avait retiré, au cours de ces négociations, aucun des droits acquis des syndiqués et s'était employé au contraire à améliorer substantiellement leurs conditions de travail.

En trois ans de pouvoir, c'est la première fois que le premier ministre utilise la radio et la télévision pour s'adresser directement à ses concitoyens. Soulignant la gravité de la situation actuelle, tant du point de vue du respect de la loi que de celui de la santé et de la sécurité des malades et des vieillards touchés par cet arrêt de travail illégal, M. Lévesque a demandé à tous les Québécois d'appuyer le gouvernement et a supplié les grévistes de la CSN de se ressaisir avant qu'il ne soit trop tard.

« Je ne veux pas faire de chantage mais il faudrait que chacun soit conscient des ressacs très graves qui pourraient survenir à la suite de ces événements », a-t-il dit.

Selon lui, les négociations dans le secteur public se sont enfoncées dans des « ornières catastrophiques » depuis une quinzaine d'années et constituent de ce fait un échec lamentable pour toute la société.

Pour l'instant cependant, M. Lévesque n'a rien de nouveau à proposer sinon que de demander aux syndiqués de mettre un terme à une grève qu'il qualifie de dramatique et qui, dit-il, ne saurait durer.

Brossant le tableau des principaux événements survenus au cours des derniers jours, le premier ministre a admis que son gouvernement avait commis une erreur de confiance en croyant avoir mis tous les instruments en place pour traverser ces négociations sans crise sociale.

Quant à la loi spéciale adoptée il y a une semaine par l'Assemblée nationale, M. Lévesque a répété qu'elle était justifiée compte tenu du progrès alors accompli dans les négociations et pour permettre aux syndiqués de se prononcer sur les dernières offres patronales, offres qui, en vertu de cette loi, devront être déposées au plus tard demain.

Pour ce qui est de la grève illégale déclenchée hier, par quelque 38,000 des 125,000 syndiqués du secteur hospitalier, le premier ministre a reconnu qu'elle avait perturbé au delà de 150 établissements hospitaliers et centres d'accueil répartis à travers toute la province mais a ajouté que, sauf quelques cas d'exception, les services essentiels avaient été assurés partout.

« Ce qui est plus grave, a-t-il dit, c'est qu'on se permet de défier l'autorité de l'Assemblée nationale et qu'on provoque des arrêts de travail alors qu'on en est presque arrivé à une entente aux tables de négociations ».

Quoi qu'il en soit, le premier ministre a indiqué que le gouvernement se montrerait ferme à l'endroit de ceux qui ont transgressé la loi et que les amendes prévues au code du travail seront imposées aux grévistes.

Quant aux négociations, M. Lévesque a repris l'essentiel des offres faites par le gouvernement à la table centrale. Il a particulièrement insisté sur l'aspect monétaire en comparant les salaires offerts aux plus bas salariés du secteur hospitalier ($218 par semaine) à ceux offerts dans le secteur privé équivalent ($167 par semaine) et à ceux payés au taux du salaire minimum ($138 par semaine).

Pour ce qui est des clauses relatives à l'enrichissement, le premier ministre a conclu que son gouvernement ne pouvait redistribuer un enrichissement qui n'existe pas.

Le premier ministre Joe Clark a reçu hier à ses bureaux du Parlement, deux étudiants choisis par le club Optimiste de la capitale pour agir respectivement comme chef honoraire de l'opposition et premier ministre honoraire. Il s'agit de Nicole Gorley et Allan Bronstein. (Photolaser CP)

Ryan expose les 11 principes du fédéralisme renouvelé

L'un des 11 principes du fédéralisme de l'avenir pour le Canada du chef libéral, M. Claude Ryan, stipule que chacun des deux niveaux de gouvernement, le fédéral et le provincial, « doit pouvoir agir comme un État souverain dans son ordre de compétence et être responsable directement et uniquement au peuple souverain qui l'élit. »

Dans une entrevue accordée au nouveau magazine *Informag*, le chef du Parti libéral du Québec (PLQ) n'a pas révélé le contenu de ses propositions constitutionnelles, qui doivent être divulguées en décembre, mais il a cerné les 11 principes qui sont à la base de ces propositions.

M. Ryan place comme premier principe qu'il juge fondamental, l'insertion dans la constitution du Canada d'une charte des droits de la personne qui aura priorité sur toute autre forme de législation statutaire. De plus, la constitution devra reconnaître les droits linguistiques dans les secteurs-clés de l'administration publique.

Ainsi, M. Ryan considère que les citoyens appartenant à l'une ou l'autre des deux communautés qui sont la pierre d'angle du pays doivent avoir absolument la garantie que leurs droits soient reconnus, qu'il s'agisse de fréquentation scolaire, d'accès aux services sanitaires, hospitaliers et sociaux, tout comme l'accès aux services administratifs de l'État fédéral.

D'autre part, « le fédéralisme de l'avenir devra comporter l'engagement à l'égalité des chances pour tous les Canadiens, de quelque région qu'ils soient. » Cela veut dire une chance égale d'accès à l'instruction de type secondaire, collégial ou universitaire et d'accès aux professions. M. Ryan estime que cela « demande une mise en commun des ressources du pays, d'une partie au moins des surplus qui sont faits dans les provinces les plus riches ».

Même si M. Ryan n'a pas utilisé le terme, on voit là une référence au système de péréquation que certaines provinces voudraient voir garanti dans la constitution. Il dit plutôt: « Il faut que les bienfaits de la croissance et de la prospérité soient partagés d'une manière équitable entre les principales régions du Canada et aussi entre les provinces ».

Au sujet de la répartition des pouvoirs qui reposera sur la souveraineté de chacun des deux niveaux de gouvernement dans son champ de compétence, M. Ryan dit qu'elle doit se faire en tenant compte de l'efficacité, des coûts, de la composition et des caractéristiques des populations et des régions.

Cette répartition doit « également assurer le minimum d'unité sans lequel le pays ne pourra pas continuer ». Enfin, il faudra veiller à éliminer la multiplication des dédoublements de fonctions entre les deux ordres de gouvernement.

M. Ryan dit qu'il est essentiel « de conserver le parlement fédéral, investi de pouvoirs suffisants dans les domaines d'intérêt commun ». Ainsi, « dans les secteurs confiés à sa responsabilité, le parlement fédéral doit être capable de prendre des décisions et de diriger véritablement. Il ne saurait être un simple agent passif réduit à attendre pour agir que ce soit manifesté le bon plaisir des provinces ».

Par contre, M. Ryan considère que les provinces doivent être les premières responsables du développement de leurs ressources physiques et humaines. Il faudra assurer que le parlement fédéral ne puisse intervenir dans les affaires de la compétence provinciale sans l'accord des provinces dûment exprimé à travers des mécanismes constitutionnels de consultation, pour ces fins précises.

Place Bonaventure 875-2013 | 6818, rue St-Hubert 273-2851 | St-Bruno 653-9422 | Place Québec 524-5263

ARMAND BOUDRIAS

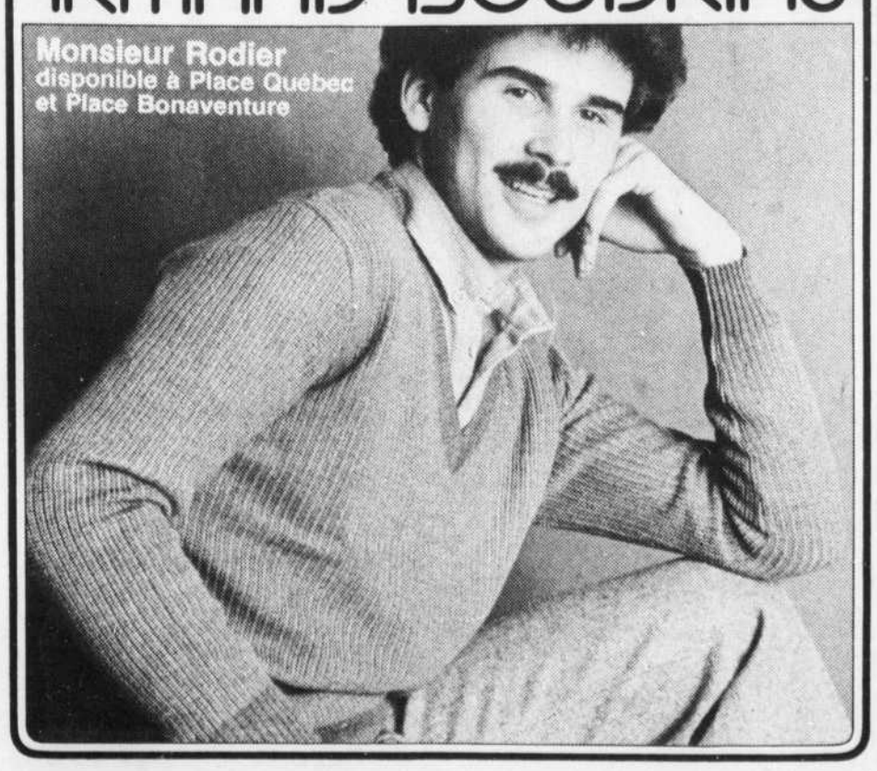

Un exemplaire unique

Vous ne ressemblez à personne. Voilà pourquoi, lorsqu'il s'agit d'acheter ou de vendre une maison, notre service *personnalisé* vous plaira.

Vous désirez acheter? Nous sommes à votre service pour étudier vos goûts, vos préférences, vos besoins et jusqu'à vos caprices. Nous voulons tout connaître de la maison que vous désirez — le style, le quartier, le prix.

S'il s'agit de vendre votre maison, alors nous sommes à votre disposition pour étudier vos objectifs et vous aider à les atteindre. Nous connaissons l'état du marché et pouvons vous être utiles pour établir un prix juste et réaliste.

Enfin, nous proposons votre propriété à des acheteurs en perspective qui sont intéressés à votre genre de maison.

Sans cette personnalité qui est tout à fait vôtre, vous n'auriez que faire de notre approche individuelle. Mais puisque vous êtes unique en votre genre, vous serez enchanté d'avoir choisi le groupe immobilier qui se veut bel et bien à *votre* service.

IMMEUBLE Trust Royal L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

Trust Royal SERVICES IMMOBILIERS ... à votre service

LE DEVOIR

PAGE 3

Montréal, mardi 20 novembre 1979

A l'hôpital Notre-Dame de Montréal, les policiers sont intervenus hier pour briser le cordon des grévistes et laisser pénétrer les employés en devoir. (Photo Jacques Grenier)

L'injonction contre «Les Fées ont soif» est rejetée

par Bernard Morrier

Dans un jugement unanime, la Cour d'appel du Québec vient de rejeter la demande d'injonction interlocutoire, formulée par une quinzaine de groupes et individus, pour que soient prohibées la présentation de la pièce de théâtre *Les Fées ont soif*, ainsi que la publication et la distribution de son texte, écrit par Denise Boucher.

Les jeunes Canadiens pour une civilisation chrétienne, le Conseil d'état des Chevaliers de Colomb du Québec, l'Association des parents catholiques du Québec, les Cercles des fermières du Québec, le Mouvement des Crusillos, la Famille du Sacré-Coeur de Jésus, la Fédération nationale des communautés de vie chrétienne, M. l'abbé Pierre Gendron, Mme Isabelle Bayard-Pallascio, Mme Marielle McDiarmid-Primeau, Mme Yolande Martin-Robichaud, Me Pierre Senez, ainsi que MM. Michel Renaud, Georges Pallascio et Georges Robillard avaient soumis, après avoir été renversés en première instance, quelorsqu'un délit ou quasi délit porte sur des libertés fondamentales, un intérêt d'ordre général suffit, qu'un préjudice personnel distinct n'est pas requis.

Mais la Cour d'appel opine qu'une personne uniquement à titre de membres d'une collectivité visée par des propos injurieux, n'a pas l'intérêt suffisant pour former une instance civile basée sur telle diffamation; il faudra qu'elle allègue qu'elle a été visée et atteinte personnellement. La diffamation doit être personnelle.

Dans leur requête conjointe, dirigée tant contre le Théâtre du Nouveau Monde, son directeur Jean-Louis Roux, l'auteur Denise Boucher, les comédiens et les Éditions Intermède et Diffusion Dimedia, les demandeurs n'allèguent qu'un seul et même intérêt, note encore la Cour d'appel. Et cet intérêt s'énonce comme suit: par suite de la présentation de la pièce *Les Fées ont soif*, de la publication et de la distribution de son texte, ils souffrent personnellement, au même titre que la société en général, « de graves préjudices moraux, spirituels, humains et culturels, des torts irréparables ». Il s'agit là d'une allégation d'un préjudice général, celui de la collectivité, note le tribunal, qui ajoute qu'il ne suffisait pas aux appelants d'ajouter que ce préjudice collectif les atteignait « en particulier »; il leur fallait alléguer un préjudice personnel, distinct du préjudice général, ce qui n'a pas été fait.

Les trois juges de la Cour d'appel notent encore que l'allégation de l'élément préjudice couchée en des termes aussi vagues et généraux, qui n'est pas une allégation de fait mais une simple affirmation sans aucune précision, constituait une carence fatale dans le cadre d'une demande d'injonction interlocutoire, qui est une procédure extraordinaire et d'exception.

Mme Denise Boucher, auteur de la pièce «Les Fées ont soif».

Les demandeurs avaient prétendu trouver une disposition d'exception dans un article de la Charte des droits et libertés de la personne les investissant de l'intérêt requis pour faire cesser la diffusion de *Les Fées ont soif*. Mais le tribunal est d'avis que cette Charte n'a rien modifié de la notion de l'intérêt direct et personnel requis pour pouvoir former l'un ou l'autre des recours prévus dans un article cité, soit l'action en réparation et l'injonction.

Pour qu'il en fut autrement, c'est-à-dire pour qu'il y ait eu dérogation à la règle du droit commun, il eut fallu une disposition législative spécifique et claire. Tel n'est pas l'article cité et le tribunal n'en trouve aucune dans la Charte. Le tribunal conclut que ce n'est qu'en tant que personne lésée dans ses droits dont la Charte se déclare titulaire, qu'en tant que victime, qu'une partie peut se prévaloir de ces recours.

La requête en injonction des bénéficiaires de St-Charles-Borromée étudiée aujourd'hui

À la demande du procureur de la CSN, le juge Melvin Rothman, de la Cour supérieure, a décidé de reporter à aujourd'hui l'étude d'une requête en injonction du Comité des bénéficiaires de l'hôpital Saint-Charles-Borromée, visant à empêcher la grève illégale, qui a débuté hier matin, des membres du Syndicat national des employés de cette institution.

Une requête semblable avait été présentée la semaine dernière, mais le juge Raymond Landry n'avait pas crû à propos de l'entendre, vu que la grève n'était pas commencée et qu'on se trouvait, à ce moment, devant un risque appréhendé et non une réalité.

C'est la même requête que Me Robert La Haye est venu présenter hier matin, mais l'avocat de la CSN y a fait objection en relevant un défaut technique dans sa présentation.

En début d'après-midi, Me La Haye faisait savoir qu'il retirait cette requête pour en présenter une nouvelle, tenant compte des événements qui font que le préjudice appréhendé est devenu une grève illégale et que les syndiqués violaient maintenant la loi spéciale numéro 62, adoptée la semaine dernière par le gouvernement du Québec.

Devant ce fait nouveau, le procureur de la CSN a demandé un délai au juge Rothman, afin de pouvoir préparer sa réplique. Ce qui lui fut accordé jusqu'à ce matin.

Plus tôt hier, Me La Haye a fait entendre comme témoin le directeur de l'hôpital, M. Gilles Senécal, qui a déclaré que le manque de personnel privait de soins certains malades.

Il a expliqué que dimanche soir, sur les 42 employés réguliers, six seulement, en plus du personnel cadre, étaient en poste pour donner des services à 284 malades chroniques.

Par ailleurs, M. Senécal a dit que 11 infirmières sur 16 étaient en service, les cinq autres ayant été empêchées de rentrer par les piquets des grévistes, hier matin.

Le témoin a ajouté que lui-même et le président du Comité des bénéficiaires de Saint-Charles-Borromée, M. Claude Brunet, avaient dû avoir recours à une escorte policière pour quitter l'hôpital, afin de venir témoigner à la Cour supérieure.

Il a été convenu que ce témoignage, présenté dans le cadre de la requête initiale, allait être versé dans l'audition de la nouvelle requête.

12e lune saturnienne

IOWA CITY (AP) — Grâce aux renseignements transmis par la sonde Pioneer II, le Dr James Van Allen, astrophysicien de l'Université de l'Iowa, a découvert une 12e lune à Saturne.

« Nous avons apparemment obtenu une nouvelle confirmation à une précédente découverte, a déclaré le scientifique, qui a donné son nom aux ceintures de radiation qui entourent la Terre.

« Nous avons au moins un satellite supplémentaire, dont l'existence a été fermement établie et qui n'avait été observé par personne jusqu'à présent. »

La nouvelle lune ne recevra toutefois un nom qu'après confirmation par une nouvelle technique.

Cependant, aux dires du Dr Van Allen, les informations recueillies par Pioneer II, fin août et début septembre, donnent à penser qu il existerait encore un autre satellite autour de Saturne.

Les enseignants étaient fortement opposés à la grève

C'est à 67% des suffrages exprimés que les membres de la CEQ ont décidé d'obéir à la loi 62 qui suspend l'exercice du droit de grève dans le secteur public jusqu'à la fin du mois.

Les résultats des scrutins intervenus la semaine dernière parmi les enseignants ont été communiqués à la presse hier soir par le bureau du ministre de l'Éducation où l'on déplore que la CEQ n'ait pas publié tous les chiffres.

De tous les cotisants de la Centrale, 56% ont participé au scrutin. Dans l'ensemble du Québec, 22,604 ont voté en faveur du respect de la loi 62 et 11,262 ont voté pour le défi à la loi.

Dans chacune des régions, les résultats sont les suivants: Bas Saint-Laurent-Gaspésie: 47% pour le respect de la loi, 53% contre; Bois Francs: 50% pour 50% contre; Québec: 71% pour le respect de la loi; Mauricie: 58% pour le respect de la loi; Estrie: 86% pour le respect de la loi; Montréal (région nord, y compris Laval): 62% pour le respect de la loi; Montréal (région sud): 60% pour le respect de la loi; Île de Montréal: 89% pour le respect de la loi; Hull: 62% pour le respect de la loi; Abitibi-Témiscamingue: 61% pour le respect de la loi; Côte Nord: 30% pour le respect.

Chez les enseignants des cégeps, sur 101 unités syndicales, 89 ont opté pour le respect de la loi; 12 contre.

Les grévistes de l'Hydro ont répondu aux appels

Malgré leur débrayage de 24 heures à l'échelle provinciale hier, les membres du Syndicat des employés de l'Hydro-Québec auront répondu à deux appels d'urgence pour réparer des pannes dans la région métropolitaine.

Deux transformateurs de distribution ayant fait défaut hier avant-midi, l'un à Saint-Léonard privant une cinquantaine de foyers d'électricité, l'autre à Anjou affectant un seul usager, des réparateurs se sont aussitôt mis à l'oeuvre et on espérait trouver une solution aux problèmes hier soir.

« Nous avons eu la chance de notre côté, car il s'est agi d'une journée très douce, et de plus, tout a été très tranquille », a dit un porte-parole de l'Hydro.

Quelque 11,500 employés de la société d'État, membres du Syndicat canadien de la fonction publique, entendent débrayer à nouveau vendredi et déclencher une grève générale le 28 novembre prochain, à moins qu'un règlement n'intervienne d'ici là dans leurs négociations pour un nouveau contrat de travail. Ces syndiqués ne sont pas touchés par la loi spéciale, adoptée la semaine dernière par l'Assemblée nationale, suspendant le droit de grève dans le secteur public jusqu'au 29 novembre.

Affaire Marion: Jeanne Valence plaide coupable à une accusation

par Bernard Morrier

(par Bernard Morrier) — Le juge Jean-Guy Boilard, de la Cour supérieure, a fixé à demain le prononcé de sa sentence à l'endroit de Jeanne Valence qui, hier, a reconnu sa culpabilité à une accusation de tentative d'extorsion contre la Caisse populaire de Sherbrooke-Est, en échange de la libération de M. Charles Marion, un gérant de crédit de cette institution, qui avait été enlevé, puis séquestré durant 82 jours, dans une cache souterraine, à Gould, dans l'Estrie.

Devant ce plaidoyer de culpabilité, le procureur de la Couronne, Me Pierre Sauvé, a fait savoir que quatre autres accusations portées contre Mme Valence, toujours en rapport avec l'affaire Marion, étaient retirées. On l'accusait de complot pour enlèvement, d'enlèvement, de séquestration et extorsion de $50,000 à l'endroit de la victime.

Toutes ces accusations avaient été portées l'an dernier contre Claude Valence, son époux, mais après une longue délibération, qui s'était poursuivie jusqu'au lendemain du Jour de l'An, celui-ci était acquitté des mêmes chefs qu'on a décidé de retirer contre Jeanne Valence. Il était cependant reconnu coupable de tentative d'extorsion à l'endroit de la Caisse populaire de Sherbrooke-Est.

Le juge Marc Beauregard, de la Cour supérieure, l'avait alors condamné à six ans de prison, mais Claude Valence avait décidé de soumettre le tout à la Cour d'appel, dont on attend toujours la décision.

Quant à un autre accusé dans cette affaire d'enlèvement, Michel de Varennes, il a reconnu sa culpabilité, en avril dernier, à des accusations d'enlèvement et d'extorsion, et le juge en chef Yves Mayrand, de la Cour des Sessions, l'avait condamné à 12 ans d'emprisonnement.

Dans le cas de Jeanne Valence, le juge Boilard a ordonné son incarcération, geste laissant présager qu'une peine de prison lui sera inévitablement imposée.

Deux fois moins d'incendies de forêt

Le Québec a connu deux fois moins d'incendies de forêt en 1979 qu'en 1978. C'est ce que note un communiqué du ministère de l'Energie et des Ressources qui signale que cette année, 615 incendies ont détruit 3,206 hectares de forêt.

En 1978, on avait enregistré 1,160 incendies qui avaient détruit 3,765 hectares.

Des incendies qui ont été décelés cette année, près du tiers ont été allumés par des amateurs de plein air. Quatre-vingt-quatre de ces 615 incendies ont été allumés lors d'opérations forestières. Les opérations industrielles sont responsables de 69 incendies, les personnes résidant en forêt de 107 et les chemins de fer de 32.

Le plus important incendie de forêt de l'été a été causé par une compagnie ferroviaire et a détruit 1,900 hectares de bois sur la Côte-Nord.

En moyenne, on relève 1,200 incendies de forêt chaque année au Québec.

Le député veut des drapeaux

OTTAWA (PC) — Le député libéral de Trois-Rivières, M. Claude Lajoie, a l'intention de « combattre le référendum du Québec » en distribuant des petits drapeaux du Canada.

Le député vient d'ailleurs de lancer un appel à ses collègues de la Chambre des communes et même du Sénat pour qu'ils partagent les petites épingles ornées de drapeaux et les drapeaux grands et petits, qui sont mis à leur disposition chaque année.

S'il n'en tient qu'au député de Trois-Rivières aux Communes, les drapeaux du Canada seront nombreux au Québec l'an prochain.

Hier, lors d'une entrevue téléphonique, M. Lajoie n'a pas caché sa surprise en apprenant que les journalistes étaient au courant de la demande qu'il vient de faire auprès de ses collègues.

Il a expliqué que chaque député n'a droit qu'à 500 petites épingles du drapeau canadien, ce qui est tout à fait insuffisant en cette période référendaire.

Le député de Trois-Rivières a confié qu'il aime bien distribuer des petits drapeaux à ses commettants et estime qu'il en a donné près de 12,000 pendant la campagne électorale, qu'il a dû acheter à ses frais.

M. Lajoie estime que les députés du Québec ont plus de besoin de ces drapeaux que leurs collègues des provinces anglophones.

« Je suis sûr que le député du Yukon ne circule pas au Pôle Nord pour distribuer ces petits drapeaux », a précisé le député qui espère bien que ses collègues accéderont à sa demande.

AUJOURD'HUI

À midi, déjeuner-causerie de l'Association des économistes de Montréal sur les perspectives économiques internationales pour 1980, en l'édifice du Commerce, 1080 Côte du Beaver Hall.

■

À 12 h 30, déjeuner-causerie de la Chambre de commerce de Montréal, à l'hôtel Windsor. Invité: M. Jacques Gagnon, président de la Fédération des caisses d'entraide économique du Québec.

■

À 14 h, rencontre du centre Troisième-âge-culture, au Collège Brébeuf, 5625 rue Decelles.

■

À 18 h, diner-causerie du Conseil des gens d'affaires de Québec, à l'Auberge des Gouverneurs de la Haute-ville, à Québec. Invité: M. Guy Joron, ministre québécois de l'Énergie et des Ressources.

■

À 19 h, colloque de l'Association des directeurs de crédit de Montréal, au salon international de l'édifice du Commerce.

■

À 19 h 30, banquet du Conseil canadien des chrétiens et des juifs en l'honneur de MM. Robert Bandeen, Charles Bronfman et Pierre Côté, à l'hôtel Reine-Elizabeth.

■

À 20 h, conférence mensuelle de la Société d'astronomie de Montréal, à la salle Léon-Provencher du Jardin botanique. Invité: le Dr Gilles Beaudet, astrophysicien et professeur à l'U de M.

■

À 20 h, assemblée annuelle de l'Aide aux insuffisants visuels du Québec, en la salle Charbonneau, 6513 rue Saint-Denis.

LUXUEUX CONDOMINIUM
AU CENTRE-VILLE
à prix raisonnable.
Hypothèque 12%

Rue Drummond au nord de Sherbrooke

Piscine, bain tourbillon, sauna, 2 chambres à coucher et 2 salles de bains, tapis, électro-ménagers, air climatisé et chauffage électrique individuels.

Financement de Fiducie Nord-Amérique

le DRUMMOND en HAUT

Profitez des meilleurs prix durant la construction.
Occupation printemps 80

Renseignements: Lise C. Raymond 281-1818

DES ROSIERS
de Fiducie Nord-Amérique

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 — Rédacteur en chef: Michel Roy — Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette — Directeur de l'information: Pierre Loignon — Trésorier: Bernard Larocque

La reprise de l'enquête Keable

APRÈS plusieurs mois de séances à huis clos, le commissaire Jean Keable doit reprendre en public ce matin, au palais de Justice de Montréal, l'enquête qu'il poursuit sur de présumés méfaits policiers survenus au Québec. À ce jour, rien n'a filtré des travaux de la commission, de ses analyses et des témoignages qu'elle a requis, si ce n'est qu'un bon nombre de personnes, la plupart des ex-felquistes connus ou présumés, ont comparu à huis clos. Il est permis de croire, puisque le mandat de Me Keable porte toujours sur certaines activités policières particulières, que des policiers ont aussi été invités à éclairer la commission.

Malgré toute la discrétion qui a entouré cette enquête ces derniers mois, il n'est pas interdit de croire que si Me Keable a repris ses audiences publiques, c'est qu'il y a des faits nouveaux qui ont été portés à sa connaissance et dont l'importance est telle qu'il a jugé essentiel d'en établir la preuve publiquement, conformément à son mandat. En raison des rumeurs qui ont commencé de circuler largement dans certains milieux, bruits alimentés de sources directement intéressées par l'enquête, il n'est peut-être pas superflu de rappeler au public autant qu'aux gens directement impliqués les paramètres fondamentaux de cette commission.

■

D'abord, il importe de rappeler et de souligner que la commission n'a d'autre mandat que celui d'enquêter sur de présumés méfaits policiers, à quelque service de police qu'appartiennent leurs auteurs. La commission Keable a pu donné l'impression, dans un premier temps, d'être un instrument plus ou moins partisan dans le conflit politique qui oppose toujours gouvernement du Québec aux institutions fédérales. Il pouvait difficilement en être autrement, dès lors que les premières révélations impliquaient lourdement la Gendarmerie royale du Canada et que le pouvoir fédéral, du moins sous les libéraux, ne reculait devant aucun moyen pour empêcher que la lumière se fasse. Cette impression devrait pouvoir facilement se corriger, pour peu que le gouvernement Clark et le nouveau Solliciteur général, M. Allan Lawrence, aient été sincères dans leur offre de collaborer avec les autorités québécoises.

Depuis les convocations d'un nouveau groupe de témoins, qui ont été interrogés à huis clos mais dont l'identité a pu faire croire que Me Keable enquêtait sur la crise d'octobre, une autre impression, aussi peu fondée sans doute que la précédente, laissait croire à certains milieux que le commissaire débordait son mandat. Il est vrai que certains témoins, vedettes connues ou moins bien connues des événements d'octobre 1970, n'ont pas caché leur comparution faite à huis clos devant la commission. On ne peut en conclure pour autant que l'enquête qui reprend ne porte point sur les faits qui ont été portés à la connaissance publique et sur lesquels le gouvernement de Québec veut faire la lumière. Si pour éclairer certains faits survenus dans les années d'après la crise d'octobre, il faut remonter à la crise ou même avant, Me Keable devrait avoir toute la latitude pour le faire.

Mais il y a plus sérieux que cette « expédition de pêche » appréhendée en direction de 1970. C'est la rumeur largement répandue dans les milieux felquistes, dont quelques éléments ont émigré dans des groupuscules qui se prétendent de gauche, que « le PQ » est moins intéressé à savoir ce qui s'est passé (et se passe peut-être encore) dans la police, qu'à lancer une vaste chasse aux sorcières marxistes-léninistes. Que ces bruits soient le fruit d'inquiétudes sincères ou qu'ils visent des fins intéressées, rien n'autorise, du moins à ce jour, à les prendre au sérieux. Si jamais l'enquête versait de ce côté, il y aurait évidemment lieu de le réprouver. Pour l'heure, s'il faut continuer de suspecter des manoeuvres douteuses dans cette enquête, on doit d'abord les attendre non pas du commissaire, qui s'est montré jusqu'à maintenant fort rigoureux dans ses travaux, mais des milieux intéressés à protéger la police secrète, ses agents et leurs méfaits.

Il n'est pas dit pour autant qu'une enquête du genre n'est pas pénible pour certains témoins. Heureusement, les règles auxquelles le commissaire Keable et ses procureurs se sont astreints ont fait de cette enquête un modèle du genre. Autant la preuve est rendue facilement accessible au public, autant les témoins ne sont pas livrés à une malsaine curiosité, encore moins à une présomption d'infamie comme celle qui continue de s'attacher hélas aux comparutions de la CECO. Au contraire, tous les témoins qui parlent franchement aident en principe à faire la lumière sur l'un des aspects les plus inquiétants de l'administration de la Justice au Québec et au Canada. Ceux-là n'ont rien à craindre du public; ce sont ceux qui se taisent ou qui se parjurent en refusant de dire toute la vérité qui sortirait diminués de l'épreuve.

Certes, délicate sera la position de certains témoins. Ils ne veulent ni s'incriminer en aidant la justice ni en incriminer d'autres. Mais si la preuve devait, en cours de route, jeter ainsi dans l'embarras quelques personnes, cela serait un prix minime à payer en regard des valeurs en jeu. À cet égard, le commissaire ne devrait pas hésiter à interdire à la presse la divulgation de certains noms. De même, en plus de la « protection de la loi » accordée aux témoins, Me Keable devrait, au besoin, leur donner l'assurance que son rapport traitera favorablement de ces questions « incidentes ». Jusqu'à maintenant, le ministre de la Justice et les tribunaux québécois ont su agir avec modération, humanité et impartialité dans les dossiers felquistes. Même si le gouvernement devait changer à Québec, on voit mal comment, désormais, il pourrait en être autrement à l'avenir.

■

Mais les simples citoyens ne devront pas, cependant, être les seuls à collaborer avec la justice. Les services policiers devront le faire, eux aussi, et dans une mesure plus large qu'ils n'ont voulu y consentir à ce jour devant les enquêtes — quatre au total — qui ont été ouvertes au Canada sur leurs activités. Rien n'est plus troublant pour l'avenir que cette effronterie institutionnelle avec laquelle les services policiers ont daigné fournir au compte-goutte les éléments d'enquêtes requis d'eux par les autorités.

Si ce refus de coopérer devait persister, il faudrait en conclure non seulement que la police s'est adonnée à des activités illégales, mais qu'encore aujourd'hui elle défie l'autorité des lois et des gouvernements élus. Ce n'est pas de cette manière que les policiers rétabliront leur crédibilité.

Jean-Claude LECLERC

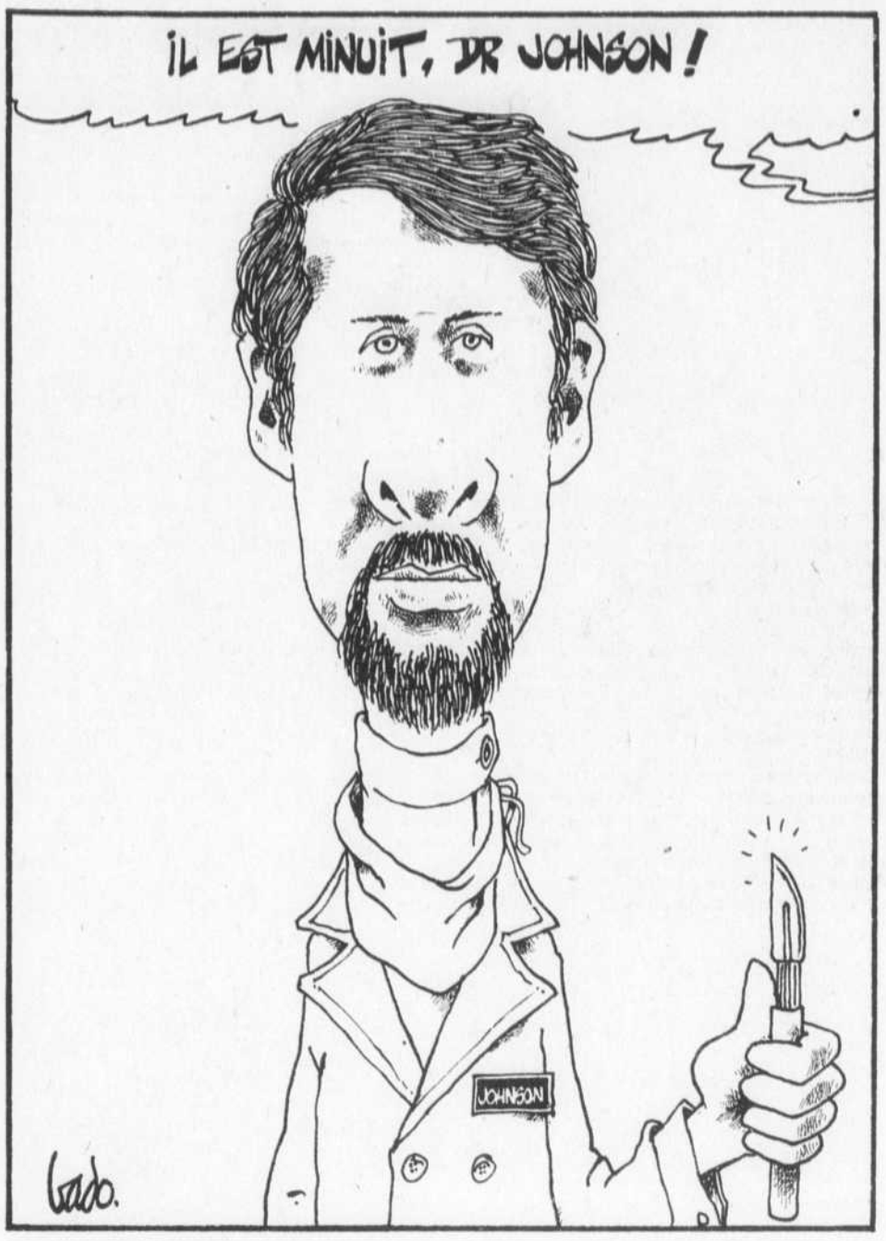

ACTUALITÉ

La fuite en avant de M. Begin

par Bertrand de la Grange

Plusieurs bombes ont explosé hier à Jérusalem. Des bombes qui, dans un cas, auraient pu provoqué un véritable massacre, n'eût été de la présence d'esprit d'un passager et du chauffeur d'un autobus, habitués à vivre dans la psychose de l'attentat et capables, parfois, de réagir à temps. Certains Palestiniens avaient décidé de célébrer de cette façon le deuxième anniversaire du voyage à Jérusalem du président égyptien, M. Anouar El-Sadate.

C'était une manière de confirmer les propos tenus par le maire de Naplouse, M. Bassam Chakaa, qui avait déclaré à un général israélien que les opérations menées par les Palestiniens étaient le résultat inévitable de l'occupation de la Cisjordanie par Israël. Depuis, M. Chekaa est en prison, les Palestiniens continuent de poser des bombes et le gouvernement de M. Menahem Begin a rendu public un vaste programme d'implantation israélienne dans une zone pour laquelle il négocie simultanément un statut d'autonomie... en faveur des Palestiniens.

Où veut donc en venir M. Begin? Car il s'agit davantage de M. Begin que d'Israël où on remarque une opposition grandissante à une politique considérée par certains observateurs sur place comme une véritable provocation. Malheureusement, une toute petite partie de l'opposition parlementaire est véritablement en désaccord avec la politique gouvernementale. Le chef de l'opposition travailliste, M. Shimon Peres, a approuvé très clairement l'emprisonnement du maire de Naplouse. Les travaillistes ne sont peut-être pas pressés de faire tomber le gouvernement même si les sondages les donnent gagnants en cas d'élections. Ils redoutent probablement de ne pas pouvoir faire mieux que M. Begin, comte tenu de la situation économique difficile et de l'isolement grandissant d'Israël sur la scène internationale.

L'opposition à la politique de M. Begin vient plutôt du « Mouvement pour la paix maintenant », organisation créée par des jeunes officiers revenus à la vie civile. Ils estiment que le traité de paix avec l'Égypte renforce la sécurité d'Israël et rend par conséquent inutile l'occupation de la Cisjordanie où vivent plus d'un million de Palestiniens. Sur ce point précis, leur position est proche de celle du général Moshe Dayan qui, tout en s'opposant à la création d'un État palestinien, souhaite trouver un compromis acceptable pour les deux parties. Il s'agit donc de discuter pour trouver une solution satisfaisante. C'est ce que demande le Mouvement pour la paix maintenant, qui a réussi à organiser d'importantes manifestations sur ce thème.

Ce ne semble pas être la voie choisie par M. Begin, qui a souvent fait connaître ses préférences pour un « Grand Israël ». En jetant en prison le maire de la plus grande ville de Cisjordanie, ce qui a provoqué la démission de tous les autres maires des territoires occupés, le chef du gouvernement israélien vient de se débarrasser de ceux que certains Israéliens — dont, semble-t-il, le général Dayan — considèrent comme des interlocuteurs valables, démocratiquement élus au surplus. Même si certains maires affichent des sympathies à l'égard de l'Organisation de libération de la Palestine et si les autres s'exposent à des représailles de la part de l'organisation de M. Yasser Arafat, ils n'en demeurent pas moins qu'ils reflètent sans doute fidèlement la volonté de leurs électeurs. Si la stratégie de M. Begin consiste à faire élire des maires plus malléables, il a eu recours à un procédé dont les effets devraient être exactement inverses et qui révèle le développement inquiétant d'une mentalité d'occupant.

En Israël, le respect de la démocratie semble s'arrêter aux frontières internationalement reconnues. Au-delà, un élu peut être emprisonné pour ce qu'il faut bien appeler un délit d'opinion. Ce n'est certainement pas de cette façon que les Israéliens obtiendront de vivre dans des frontières sûres et reconnues. Deux ans après le voyage historique de M. Sadate, qui a littéralement bouleversé — dans le bon sens — les relations entre l'Égypte et Israël, il serait temps que le gouvernement israélien accepte de reconnaître l'existence d'une nation palestinienne en quête d'un État.

LIBRE OPINION

Radio-Canada et le référendum

par Robert Décary

Mandat difficile, en période référendaire, que celui « de fournir la possibilité raisonnable et équilibrée d'exprimer des vues différentes sur des sujets qui préoccupent le public » et, tout à la fois, de « contribuer au développement de l'unité nationale ». C'est pourtant, de par la loi même qui la constitue, celui qui est confié à la Société Radio-Canada.

Le président de la Société, M. A.W. Johnson, a expliqué, ces jours derniers, comment il réconciliait deux tâches à prime abord incompatibles. « L'essence du rôle de Radio-Canada dans le débat référendaire, disait-il aux membres du Canadian Club, se définit de façon manifeste par le principe qui est à la base de l'existence même de la société canadienne: c'est-à-dire une société fondée sur la liberté de parole, la liberté d'opinion et la liberté d'expression... Ce n'est que si le Parlement du Canada devait, pour une raison ou pour une autre, décider que cette liberté soit restreinte, qu'il pourrait en être autrement... »

Il est ironique de voir une société d'État, poussée à expliquer sa « crédibilité totale », quand elle est accusée tantôt d'être à la solde du gouvernement fédéral, tantôt d'être un nid de « séparatistes ». Ceux-là mêmes qui la critiquent, dans un sens et dans l'autre, confirment, par leur propos, que Radio-Canada est ce que chacun veut bien voir en elle, et qu'à ce titre elle ne devrait pas trop s'inquiéter de l'image qu'elle projette: tant qu'elle a des ennemis partout, elle peut dormir tranquille.

Radio-Canada ne pourra jamais, il est vrai, avoir, sur papier, une neutralité totale. Elle est une créature du gouvernement fédéral, et personne ne s'attend à ce qu'elle renie ses origines. Son président est le premier à avouer un « attachement passionné pour le Canada, pour tous ceux qui le composent, pour sa diversité », et il faut lui savoir gré d'avoir mis si ouvertement les points sur les « i »: la crédibilité va de pair avec la franchise. Tant que cet « attachement passionné » demeure dans la salle du conseil d'administration et n'envahit pas la salle des nouvelles, le problème de la neutralité ne se pose que sur papier. C'est sur les actes de ses journalistes, donc, implicitement, sur la liberté qui leur est donnée d'exercer leur métier de façon honnête et responsable, que sera jugée Radio-Canada, et non sur les textes de loi qui la créent ni sur la pensée politique de ceux qui la dirigent. Ce qui importe, c'est ce que le téléspectateur voit et entend, ce n'est pas ce qui se trame dans les coulisses.

Une chose est certaine: quoi qu'elle fasse pendant le référendum, Radio-Canada sera traitée de tous les noms par chacune des forces en présence. Elle sera perçue, par les partisans du « oui », comme leur pire ennemi. Elle sera perçue par les partisans du « non », comme leur pire ennemie. Personne ne voudra regarder ses émissions, mais tout le monde les regardera. Et, au lendemain du référendum, ceux qui auront perdu, qui qu'ils soient, seront fiers de déclarer: « Je vous l'avais bien dit, c'est à cause de Radio-Canada ». Dans le monde des médias, c'est en faisant l'unanimité contre soi qu'on gagne sa crédibilité...

BILLET

Machine à voter

Réflexion faite, je me demande si le journaliste qui a écrit récemment que Monsieur Broadbent « brandit le spectre d'une élection générale » a vraiment exagéré.

Un spectre est une menace qui épouvante. Le mot est fort. Une campagne électorale n'a jamais semé la terreur, du moins jusqu'à maintenant; mais si les jours de scrutin continuent de leur tomber dessus à tout bout de champ, les Canadiens et, plus particulièrement, les Québécois vont appréhender les appels au peuple comme la peste.

Nous sortons à peine d'élections municipales à la grandeur de la province. Depuis des semaines, nous n'avons cessé d'entendre parler des partielles qui se prennent pour des « générales ». Au printemps, nous devrons nous taper le référendum. Et ne voild-t-il pas que Monsieur Ryan, un peu trop piaffant, suggère que M. Lévesque vienne devant le peuple, avant cette datte.

Mais pour qui prend-on l'électeur? Pour une machine à voter. Il n'est pas normal que ces messieurs, qui ont été élus pour faire la volonté du peuple, y substituent leur appétit du pouvoir ou le seul caprice de vérifier la cote de leur popularité personnelle. Comme il semble que ce soit souvent le cas, peut-on se permettre de leur rappeller qu'il y a des concours pour les élections de Monsieur Canada ou de la Reine du Carnaval de Québec et d'ailleurs, qui satisfairaient leurs convoitises ou leur nombrillisme.

On nous dira que tout est politique. Oui! mais il ne faudrait pas traduire par « tout est électoral ». À ce compte, tous les politiciens deviennent des hommes-objets, des commis voyageurs qui se mettent en vente.

Je veux bien croire que nous sommes d'insatiables consommateurs, mais de là à nous faire bouffer du politicien, à tous les trois ou six mois, la seule révolution qu'on peut en entendre, en est une de bile!

Albert BRIE

Rectificatif

L'« Avis aux médecins immigrants », paru le 17 novembre sous la rubrique « Lettres au Devoir », aurait dû porter la signature de M. André Laquinte, président du Centre d'aide aux professionnels immigrants, et non pas André Lapointe.

■

La note explicative coiffant dans LE DEVOIR du 19 novembre le commentaire de Pierre Vadeboncoeur aurait dû se trouver sous le titre « Les événements de Port-au-Prince ».

■ Propos d'actualité

Le droit de grève est l'expression d'une liberté démocratique. C'est un droit qui suppose qu'un ensemble d'êtres humains expriment collectivement leurs volontés. Cependant, le droit de grève et son exercice ne doivent pas être considérés comme un objectif en soi et ne devraient jamais l'être. La grève, c'est un moyen, et c'est un moyen qui exprime un rapport de forces entre les intérêts d'un groupe de salariés et leur employeur. C'est donc l'expression d'un rapport de forces qui implique qu'il y a des conséquences à l'exercice du droit de grève. Ces conséquences, c'est souvent de peser lourd sur les travailleurs, de peser lourd sur l'employeur ou de peser lourd sur l'ensemble de la population quand cela implique les secteurs public et parapublic. Mais jamais, encore une fois, il ne faut prendre la grève en soi sans la relier à la négociation. La grève, parce qu'elle est un moyen, s'inscrit dans le processus de négociation. Ce devrait toujours être un dernier recours, un ultime recours.

Pierre-Marc JOHNSON
ministre du travail.

(Discours en 2e lecture du projet de loi 62, 12 novembre).

LETTRES AU DEVOIR

■ *Le temps des responsabilités*

La démocratie repose fondamentalement sur l'adhésion par l'ensemble de la société au principe que les lois sanctionnées par un Parlement légitimement élu doivent être obéies si elles ne violent pas les droits fondamentaux de la personne, et que l'opposition à ces lois ou au gouvernement qui en est l'auteur doit se faire par la voie électorale et non par le recours à la désobéissance civile.

Tout mouvement qui aujourd'hui s'arroge le droit de défier les lois qui ne lui conviennent pas constitue une incitation à d'autres groupements et à d'autres citoyens de violer à leur tour les lois et de se faire justice à eux-mêmes: la démocratie est sapée à sa base — c'est le DEBUT de la FIN de la démocratie à plus ou moins longue échéance.

En exhortant à la désobéissance civile, les leaders syndicaux exploitent la faiblesse du gouvernement et sont en train de creuser la tombe de la démocratie. Dans le moment, l'esprit de la loi est ouvertement violé puisque les séquelles de la menace du défi de la loi, c'est la perturbation du bon fonctionnement des hôpitaux dont la vocation est essentiellement de soulager les souffrances. La plupart des hôpitaux se trouvent actuellement dans une situation de grève appréhendée et réduisent leur taux d'admission à un niveau relativement bas, afin de rendre le pourcentage d'occupation des lits compatible avec les fortes réductions de personnel syndiqué prévu dans bon nombre de listes syndicales. Les malades qui ont besoin d'être hospitalisés ne le sont donc pas, et, dans un grand nombre de cas (par exemple, les malades sur qui pèse le soupçon de cancer), pourraient voir leurs chances de survie compromises ou subir des complications et un rétablissement plus difficile suite à une opération qui aurait été trop longuement retardée.

Mais le Parlement peut encore agir pour préserver la démocratie et pour protéger les plus faibles, car il trouvera un large appui dans la population et aussi chez un grand nombre de syndiqués du secteur public (les votes de grève se prennent souvent avec un quorum de 40% et moins) — par une loi spéciale pour faire respecter la loi 62 et qui prévoirait:

■ Pour tout leader syndical qui incite à la désobéissance civile:

— prison pour un an et suspension du droit d'exercer toute fonction syndicale pendant quatre ans;

■ Pour tout syndicat qui viole la loi:

— suspension de la déduction de la cotisation à la source,

— complète liberté d'association des employés de cette unité d'accréditation, c'est-à-dire tout employé qui ne veut pas appartenir à ce syndicat sera libre de s'en retirer ou de ne pas s'y joindre;

■ Pour tous les syndiqués qui n'obéissent pas à la loi, amende et pour ceux qui veulent empêcher les autres d'obéir à la loi. Prison.

Le plus grand danger encore pour une démocratie, c'est que les parlementaires n'aient pas la volonté de faire respecter la loi. Au nom de la démocratie, au nom de tous les malades et de tous les démunis de la société qui sont écrasés et opprimés par les grèves, espérons que le gouvernement saura assumer ses responsabilités.

Lucie FORGET
Outremont, 17 novembre

■ *Un plagiat sympathique*

J'ai lu le livre blanc *La nouvelle entente* Québec-Canada. Le premier chapitre est le résumé le plus succint, le plus cohérent, le plus clair qu'il m'ait été donné de lire.

Voici, cependant, ce qu'écrit M. Ryan de ce premier chapitre au lendemain de la parution du livre blanc. « Ici on est en présence d'un tissu inadmissible de demi-vérités, d'interprétations tendancieuses, de raccourcis historiques qui omettent des pans entiers de la réalité, de jugements partiaux que ne soutient aucune documentation solide et objective ». Si M. Ryan avait plus de temps, il pourrait relire Lionel Groulx. La similitude de l'analyse historique que contient le premier chapitre de livre blanc et les écrits de Groulx est frappante. Seule l'ampleur de l'exposé diffère: le grand historien y a consacré pas moins de trois mille pages.

Quand je lis sous la plume de M. Ryan « aucune documentation solide et objective » en parlant du premier chapitre du livre blanc, je m'étonne grandement. En histoire, on est objectif par rapport à quelque chose. Serait-ce la version des historiens anglo-saxons qui constituerait la norme de l'objectivité? Pour certains de ces historiens, sauter quelques décennies de notre histoire est un détail sans importance.

Groulx a-t-il été objectif? La plupart de ses critiques réservent leur jugement (et là seulement) lorsque notre historien parle de la vocation quasi religieuse du peuple canadien français sur ce continent. Sur toute autre question, Groulx attire le respect. Sa vie, son érudition, son labeur incessant, sa droiture font de lui un témoin digne de foi. Dans ses « Mémoires », il dit: « On m'a souvent servi le reproche que j'étais nationaliste en histoire: que voulez-vous, j'aime mon pays ».

Groulx analyse notre passé; il n'indique pas de solution politique, il est vrai, pour l'avenir. Il s'arrête en deça. Par pudeur peut-être. Mais Groulx a souvent pris soin de rappeler à son peuple qu'il ne devrait pas y avoir de partisanerie, d'aboiements de « hustings », lorsque la question nationale est en jeu. Ce n'est pas d'un pont à construire, d'un barrage à ériger qu'il s'agit, c'est de la survie d'un peuple et de sa fierté. Groulx n'a jamais parlé d'indépendance politique pour le Québec. Il a demandé à ses compatriotes d'être les maîtres de leur destinée, de ne pas attendre des autres les leçons de courage et de débrouillardise, de développer leur auto-suffisance. Pour moi, c'est la lecture de l'oeuvre entière de Groulx qui a créé mes convictions actuelles. Je ne suis pas « indépendantiste », mais ça y ressemble en grand.

Un seul témoignage a ébranlé quelque peu ma foi. Celui de Félix-Antoine Savard, l'an dernier, dans son testament politique. L'auteur de « Menaud » cherche comme nous tous, à l'instar du maître-draveur, son coin de pays bien à lui. Mais il fixe trop loin les limites de la terre natale. Ces limites ont été déplacées: « Des étrangers sont venus », dit la voix à Maria Chapedelaine. Des étrangers sont venus et ils nous ont contraints, nous fils des grands découvreurs, à ramener du Pacifique à l'Outaouais le trécarré patriarcal. J'admets que la vision de Félix-Antoine Savard est grandiose.

Aujourd'hui, une certaine élite installée aux commandes des grosses organisations et des médias d'information ne manque aucune occasion (parfois via Toronto) de taper sans merci sur la tête de ceux qui, « embouchant le burgau de l'indignation », convoquent leurs frères à la dignité, au défi de l'émancipation. C'est une tradition chez nous. On invoque la peur, on suscite la peur, on l'invoque comme une divinité, on l'appelle à l'aide.

Mme Lise Bissonnette, dans son éditorial du 5 novembre dans le Devoir, dit en somme ceci: puisque l'association du Québec avec le reste du Canada ne peut pas être parfaite, elle ne peut pas être. Là, je commets un raccourci, j'en conviens, mais...

M. Ryan, la semaine dernière, disait à la radio que plusieurs Québécois devaient s'attendre après la séparation éventuelle, à une diminution de 10% de leurs revenus. Et ces mots s'adressent à un peuple depuis 150 ans humilié, bafoué; à un peuple patient jusqu'à la limite de la faiblesse, à un peuple qui a pour devise « Je me souviens », mais qui aurait pu avoir cette autre: « Je m'en souviendrai ».

Cette baisse de 10% peut en effet effrayer quelques-uns des nôtres. Ayez crainte, (typo, pas de négation) il y en aura plusieurs pour lancer un **oui** retentissant à ceux qui les convoquent sereinement à réintégrer leur patrimoine, à assumer leur héritage.

Un politicien disait récemment qu'il s'était rendu aux arguments de l'actuel fédéralisme. Il y a, en français, deux sens du mot se rendre. Il y a, de ces deux sens, celui d'abdiquer, de trahir, de livrer la place. Je n'ai pu savoir lequel était le bon dans son cas.

Gabriel VILLENEUVE
Anjou, 11 novembre

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $65. par année; six mois: $36; trois mois: $24. À l'étranger: $70. par année; six mois: $38; trois mois: $27. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361
(lignes groupées).

Le sort du PQ au Québec sera-t-il celui du NPD en Colombie-Britannique?

par Philip Resnick

Professeur au département de science politique de l'Université de la Colombie-Britannique, l'auteur propose dans cet article écrit pour LE DEVOIR un saisissant parallèle entre le sort du NPD en Colombie-Britannique et le PQ au Québec.

LA victoire du Parti libéral aux élections partielles du 14 novembre signale-t-elle la défaite du gouvernement péquiste lors des prochaines consultations référendaires et électorales? Quelles leçons peut-on tirer de la bipolarisation de la politique québécoise depuis l'arrivée de Claude Ryan a la direction du Parti libéral? Plus particulièrement, quelles analogies pourrait-on faire avec l'expérience en Colombie-Britannique lors du passage au pouvoir du NPD entre 1972-75?

Pour certains observateurs de la politique québécoise, tout se déroule en vase clos et on refuserait de jeter le moindre coup d'oeil sur la pratique d'autres provinces canadiennes par crainte de les mettre sur le même pied que le Québec. Qu'il y ait une réalité nationale au Québec qu'on ne trouve pas en Saskatchewan ou en C.-B., soit! Qu'il n'y ait pas d'analogies importantes entre les pratiques politiques n'est pas si évident.

Ainsi, pendant les longues années de la révolution tranquille, on avait tendance à croire que tout ce qui se déroulait du côté du secteur étatique fût unique au Québec. On oubliait un peu vite l'accroissement des dépenses étatiques dans les provinces canadiennes-anglaises, dans les domaines de l'éducation et de la santé, non en raison du nationalisme mais à cause de nouveaux besoins d'un capitalisme avancé.

Est-ce que l'expérience au pouvoir du PQ est si unique que certains le croient? De toute évidence, le nationalisme ne s'exprime pas de la même façon au Canada anglais, malgré de forts courants régionalistes qui ont pris de l'ampleur à la faveur de la conquête de la puissance pétrolière des provinces de l'ouest. Mais, pour le reste, l'arrivée au pouvoir du PQ, son exercice du pouvoir depuis, son avenir possible, pourraient se comprendre mieux en étudiants l'expérience du gouvernement Barrett entre 1972-75.

Les conditions marquant l'avènement au pouvoir des deux partis se ressemblent. Le NPD prend le pouvoir en C.-B. en septembre 1972 avec à peu près 40% des suffrages exprimés. Le PQ au Québec en 1976 avec 41%. Le crédit social — le parti dominant au niveau provincial en C.-B. depuis 1952 — subit un échec important, son appui traditionnel de 45% des voix tombant à 32%. Le Parti libéral du Québec subit aussi son échec le plus important de toute son histoire, avec 34% des voix exprimées, un chiffre qu'il dépassait même dans les années sombres du régime duplessiste. Dans les deux situations ce sont les tiers partis qui jouent les troubles-fête, les libéraux et les conservateurs provinciaux (ces derniers renaissant de leurs cendres) ramassant ensemble quelques 28% des voix exprimées en C.-B.. L'Union nationale s'échappe du tombeau où Gabriel Loubier l'avait enterrée avec 18% des voix exprimées en 1976, auxquelles il faut ajouter les 6% ou 7% des voix du PNP et les créditistes. Ce sont donc deux équipes minoritaires en termes de voix populaires qui prennent le pouvoir en 1972 et 1976, avec cependant des majorités parlementaires importantes.

Parlons maintenant de la pratique gouvernementale. L'idéologie du NPD étant sociale-démocrate, on a vu pendant ses trois années de pouvoir un programme législatif très chargé. Certaines réformes, telles l'aménagement des services humains ou l'augmentation du prix de revient du gaz naturel exporté vers les États-Unis, furent relativement populaires. Certains autres programmes ont été très controversés, tels le gel de la vente des terrains agricoles, l'étatisation de l'assurance-automobile avec la Insurance Corporation of B.-C., l'augmentation importante de l'impôt minier. À partir de 1973, l'opposition commença à se regrouper autour du Crédit social, qui s'est choisi comme chef le fils de l'ancien premier ministre, W.A.C. Bennett, Bill Bennett. Fort de l'appui des milieux d'affaires, des petites et moyennes entreprises et des médias, le Crédit social s'est lancé dans une croisade, taxant la politique du NPD de socialiste, sinon de bolchévique. L'opinion publique s'est polarisée, trois des cinq députés libéraux et un des deux conservateurs rallient le Crédit social. En même temps, le NPD se trouva dans une situation économique bien plus difficile en 1975 qu'en 1972, tandis que ses rapports avec le mouvement syndical se détériorèrent. À l'été 1975, éclatent plusieurs grèves importantes en C.-B., surtout dans l'industrie forestière, et le gouvernement Barrett, pensant renforcer son image auprès de l'électorat centriste, imposa le retour au travail par législation en octobre. Lors du déclenchement des élections, quelques semaines plus tard, l'enthousiasme syndical manqua et, en décembre 1975, le NPD se trouva rejeté du pouvoir avec à peu près les mêmes 40% des voix qu'il avait récoltées en 1972.

La différence fut l'effondrement du vote libéral et conservateur (à peine 12% en tout en 1975 contre 28% en 1972) et le renforcement du camp créditiste qui, avec 48% des voix exprimées, remporta une majorité importante dans une situation essentiellement bi-polarisée.

N'est-on pas en train de vivre le même phénomène au Québec? Le PQ est moins social-démocrate que le PQ malgré certaines déclarations ambigues de la part de son chef. C'est surtout une coalition autour de la question nationale qui, avec son programme de souveraineté-association, soulève des passions encore plus intenses chez les Québécois que le NPD avec son programme n'en suscite chez les citoyens de la C.-B. Son projet constitutionnel a comme conséquence une forte polarisation de l'opinion publique. Le Parti libéral, depuis l'accession de Claude Ryan à sa tête, est devenu le pôle de mobilisation de tous les fédéralistes (renouvelés ou non). L'Union nationale et les autres petites formations en font les frais. Les résultats des élections partielles démontrent que le PQ va se faire éplucher. Car, tout en gardant la grande partie de ses 40% des voix exprimées, le PQ perdra très probablement le référendum et, plus certainement, les élections qui suivront. D'ailleurs le PQ semble singer les pratiques du gouvernement Barrett en s'aliénant une bonne partie du mouvement syndical dont il aura absolument besoin lors des échéances à venir. En même temps, la situation économique au Québec (comme dans la plupart des pays capitalistes) est bien sombre, et même si le PQ n'en est pas responsable, il en paiera les frais.

Quelles leçons en tirer? Primo, que la polarisation autour d'un thème comme le socialisme où la souveraineté-association peut jouer plus facilement à l'avantage du camp de la peur que du camp du changement. Surtout dans un pays comme le Canada, où le conservatisme fait partie des moeurs électorales depuis un bon siècle, et où une frange importante de l'électorat se laisse influencer par les médias et les pressions des milieux d'affaires. Secundo, un parti de centre-gauche éprouve des problèmes à rassurer ses propres militants sur l'objectif à long terme, en se compromettant dans sa gestion quotidienne du système. On l'a vu avec le désenchantement des militants néo-démocrates après les deux premières années du gouvernement NPD. On l'a vu lors du congrès du PQ ce printemps, et encore plus au sein des comtés comme Maisonneuve ces derniers temps. Tertio, il faudra peut-être une cure d'opposition pour qu'un parti de ce style remonte la pente, aidé probablement par les gaffes du gouvernement qui lui succède.

Le NPD a réalisé des gains ces dernières années en C.-B. et a fait reprendre le pouvoir lors des élections de mai 1979 avec 46% des voix exprimées, le meilleur score de toute son histoire. Est-ce que le PQ aura le minimum de cohérence idéologique pour faire autant dans l'avenir?

Femmes et front commun: du charme à la réalité

par Dominique Gaucher

L'auteur a tiré cet article d'une recherche effectuée pour son mémoire de maîtrise au département de sociologie de l'Université de Montréal.

PORTÉ au pouvoir par les forces mêmes qui animaient les différents mouvements sociaux de revendication, le gouvernement péquiste se devait d'apparaître « progressiste », affichant un certain nombre de préjugés favorables. La résistance des femmes à dire « oui » au référendum, révélée par les sondages, allait récemment forcer le gouvernement péquiste à concrétiser son préjugé favorable aux femmes: on eut d'abord droit aux cliniques Lazure et à l'ordonnance du congé de maternité, très contestés, et ensuite à la création d'un super-ministère de la condition féminine. Finalement, le congé de maternité payé était « offert » au Front commun. Cette clause, qui n'apparaissait pas pour la première fois dans les demandes du Front commun, ne faisait cependant pas l'objet, au moment du dépôt patronal, d'une mobilisation explicite et massive. Le dépôt pouvait donc apparaître comme un cadeau gouvernemental fait aux femmes.

Au même titre que l'on a pu constater l'érosion du préjugé favorable au travailleurs depuis l'accession du PQ au pouvoir, on est en droit de se demander si celui qu'il affiche face aux femmes possède de solides racines ou s'il n'est que le paravent d'une vaste campagne de charme destinée à séduire les femmes. Les craintes exprimées par Mme Payette (LE DEVOIR, 1/10/79) concernant la caution que son ministère pouvait représenter et la contribution forcée de Madeleine de Verchères au débat référendaire nous incitent à pencher du côté de la seconde hypothèse.

Le gouvernement péquiste a bien choisi ses cibles, marquant des points sur des sujets explicitement associés aux femmes. Que fait-il, par contre, quand il s'agit de faire justice aux femmes sur des terrains un peu moins voyants? Les négociations du Front commun peuvent à cet égard être vues comme un véritable test: les revendications de femmes, puisqu'elles touchent une proportion de femmes qui atteint les 72% dans les affaires sociales, d'une part, et, d'autre part, certaines des demandes ont pour but de relever et d'« égaliser » les salaires des femmes. Les demandes de reclassement de trois postes des affaires sociales ainsi que le salaire minimum décent de $265 sont parmi celles qui sont les plus significatives pour les femmes.

TROIS CAS DE DISTRIMINATION SALARIALE

Le Front commun demande un salaire égal à celui des hommes dans le cas de trois postes « pairés », c'est-à-dire autrefois « masculin » et « féminin », et qui le sont demeurés en termes d'effectifs réels. Les préposés I aux bénéficiaires, les préposés aux travaux « légers » de l'entretien ménager et des magasins gagnent moins que leurs homologues masculins, les préposés II et les préposés aux travaux « lourds », parce que celles de leurs tâches qui sont différentes sont plus « féminines » et donc moins valorisées. Dans ces cas comme dans d'autres, les qualifications « naturelles » des femmes — c'est-à-dire ce qu'elles ont appris au sein de la famille se rapportant au travail ménager et à leur rôle de mère et d'épouse — font l'objet d'une rémunération moindre que celle accordée à des tâches non féminines. Ici, prodiguer des soins et nettoyer sans machine vaut moins cher que manipuler l'appareillage médical ou de nettoyage (qui supposent de la connaissance et de la force physique).

Ces trois cas, loin d'être exceptionnels, ont cependant le mérite d'être plus identifiables que bien d'autres. Il n'en reste pas moins que c'est toute la structure du marché du travail — et les affaires sociales n'y échappent pas — qui est sexiste et discriminatoire. A diplôme de même niveau, les hommes et les femmes n'occupent pas le même type de postes et les postes se conforment plus facilement aux stéréotypes féminins sont occupés par des femmes et moins bien rémunérés. Parce que la formation est encore sexiste et que l'univers du foyer est encore celui des femmes, la division sexuelle du travail persiste avec ses iniquités.

C'est chez ceux et celles qui n'ont pas de diplôme reconnu, c'est-à-dire chez les bas salariés, que la division sexuelle du travail et les écarts de salaire sont les plus prononcés: plus les femmes n'ont à présenter sur lemarché du travail que leurs aptitudes « naturelles » reliées au travail ménager, plus elles risquent d'être cantonnées dans des emplois féminins mal rémunérés, alors que les aptitudes « naturelles » des hommes sont reconnues sur le marché du travail. Le fait que le travail (tout court) soit reconnu et rémunéré alors que le travail ménager ne l'est pas, vient apposer le sceau de la légitimité sur l'existence de la division sexuelle du travail et de la discrimination salariale.

Dans les affaires sociales, tout ce qui se rapportera aux soins et à l'entretien et qui consistera en une action directe auprès des bénéficiaires sera du domaine féminin, rappelant l'image de la mère de famille, de l'épouse et de la ménagère. À l'inverse, les responsabilités, la manipulation d'appareillage et de machines en général l'utilisation de la force physique et la possibilité de se déplacer caractériseront les postes masculins. Par exemple, à ancienneté et à scolarité égales, les hommes auront plus facilement accès aux postes d'encadrement en Nursing, même s'ils ne constituent que 5% des effectifs de cette profession typiquement féminine. Le rapport à la machine rapportera plus que le contact direct avec les patients, et encore plus s'il s'agit d'une machine « médicale »: ainsi, un préposé en électro-encéphalographie ou en électro-cardiographie gagnera plus ($4,84) qu'un préposé à l'entretien ménager (travaux lourds $4.46) ou qu'un conducteur de véhicules ($4.73) qui eux, dépassent à leur tour la préposée aux bénéficiaires I ($4.31) et l'auxiliaire familiale ($4.38).

La possibilité de se déplacer, qui s'oppose au confinement à un lieu clos caractérisant la condition de ménagère, donne lieu à une rémunération plus intéressante: le conducteur de véhicule, dont la tâche est essentiellement de conduire — et donc de se déplacer — gagne plus qu'une auxiliaire familiale qui, la plupart du tepmps, doit conduire son véhicule pour aller travailler dans les maisons. Mais parce que le travail de l'auxiliaire familiale se rapproche on ne peut plus près des tâches ménagères, ses compétences seront moins bien rémunérées.

Revendiquer un salaire égal dans les trois cas que nous mentionnons plus haut n'est donc qu'un minimum en égard de l'ampleur du sexisme qui existe dans le secteur des affaires sociales.

LE SALAIRE MINIMUM DÉCENT

Le salaire minimum décent touchait, dans les derniers fronts communs, et touche encore, les femmes. Le $100 de 1972 et le $165 de 1975 ont eu pour effet de rehausser les salaires les plus bas — ceux des femmes, en majorité — les rapprochant, dans bien des cas, de ceux des hommes qui effectuaient un travail semblable. Le rapprochement des salaires, effectué progressivement entre 1972 et 1974, a permis dans plusieurs cas de fusionner en 1975 les titres de postes « pairés », assurant ainsi l'élimination d'une situation discriminatoire. Le salaire minimum décent des derniers fronts communs, même s'il ne visait pas explicitement l'abolition de la discrimination sexuelle, a servi les femmes.

Cette année, en tenant compte des reclassements dans la hiérarchie salariale demandés par le Front commun (et concernant notamment les trois cas mentionnés plus haut), et sur la base des effectifs de 1976, c'est 9000 femmes qui seront touchées par cette revendication, seulement dans les affaires sociales. Si le Front commun n'obtenait pas gain de cause en ce qui concerne les reclassements demandés, leur nombre atteindrait 20,000. Encore une fois, la revendication du salaire minimum décent concerne largement les femmes et elle apparait, elle aussi, comme un minimum: ce relèvement de salaire ne permettra même pas aux postes auxquels il s'applique de rejoindre, dans la hiérarchie salariale, des postes plus typiquement masculins mieux rémunérés, à niveau de qualification égal. Si on l'évalue en regard de la discrimination sexuelle, le salaire minimum décent ne constitue qu'une mesure de rattrapage partiel.

LE GOUVERNEMENT ET LA POLITIQUE SALARIALE

Si le gouvernement accorde le congé de maternité et se montre ainsi ostensiblement bien disposé à l'égard des femmes, il pourrait se sentir le droit de serrer la vis dans le cas des salaires. L'étude produite par le Conseil du Trésor portant sur les comparaisons public-privé annonçait, l'hiver dernier, une volonté d'aligner les salaires du public sur ceux du privé, en tentant de démontrer que les premiers étaient trop élevés. Rien n'est actuellement gagné, ni au niveau des cas de discrimination évidente, ni au niveau du salaire minimum décent, qui n'atteint pas $200 pour la première année dans les dernières offres patronales. De plus, l'alignement sur le privé n'est pas de nature à favoriser les femmes: la discrimination y est encore plus poussée que dans le secteur public. Si le congé de maternité peut avoir un effet bénéfique sur le privé, l'alignement sur le privé dans le cas des salaires constitue, relativement à l'égalité entre les sexes, une menace réelle de retour en arrière, en-deça des quelques gains des Fronts communs de 1972 et 1975.

Tout n'est pas encore joué au niveau des négociations; c'est peut-être à travers les dernières offres salariales qu'il fera au Front commun que l'on pourra mesurer un peu mieux le « préjugé favorable » aux femmes du gouvernement péquiste. Au-delà des gestes d'éclat tels la création d'un super-ministère de la condition féminine et une réponse positive à la clause congé-maternité, qui lui servent à aller chercher un « oui » au référendum et à se placer tactiquement en bonne posture face au front commun, le gouvernement péquiste a-t-il un préjugé favorable aux femmes qui ne soit pas intéressé? Pour le gouvernement péquiste, les femmes ne seront-elles qu'un pion sur l'échiquier référendaire?

■ Pour une poignée de dollars!

Un fait semble acquis par la majorité des Québécois(e)s; c'est que le référendum sur l'avenir constitutionnel du Québec ne doit pas être l'expression d'une partisanerie politique mais la volonté éclairée de l'ensemble de la population. Toutefois le sérieux et la lucidité qui doivent entourer un tel évènement peuvent être menacé par des intérêts encore moins nobles.

Un de mes amis m'a raconté ce fait qui m'a laissé estomaqué. Alors qu'il rendait visite à un syndiqué de la fonction publique québécoise et qu'il s'enquérait de ses intentions de vote lors de la consultation populaire du printemps prochain, celui-ci lui aurait répondu: « Ben, ça dépend du résultat de nos négociations avec le gouvernement ».

C'est attristant et révoltant de voir jusqu'où peut aller la bassesse et l'avidité de cette personne, pourtant déjà favorisée par rapport à d'autres travailleurs. En est-on rendu à vendre l'avenir de son pays pour quelques dollars?

L'opinion publique se durcit de plus en plus face à ce genre d'attitude. Le comportement égoïste, les demandes parfois injustifiées dans le contexte actuel et la conduite irresponsable voire antidémocratique de certains syndiqués, dont les chefs eux-mêmes, favorise l'éclosion de la droite et cause actuellement un tort sérieux au syndicalisme lui-même et à la nation toute entière. A vouloir tout gagner, on risque de tout perdre.

André G. ASSELIN

Fleurimont, 8 novembre

La Chambre de commerce de Montréal

Déjeuner-causerie hebdomadaire

LE MARDI, 20 NOVEMBRE 1979

M. JACQUES GAGNON

Président
Fédération des caisses d'entraide économique du Québec

Sujet:

L'entraide économique du Québec

Hôtel Windsor
12 h 30

Le public est admis.
Billets à l'entrée **$11.**

COMPLET

Des carnets d'abonnement sont également disponibles **$90.**

Renseignements: **866-2861**

LARSEN V.S.O.P.

Cognac

Fine Champagne

Pour tous ceux qui apprécient le bien vivre, le COGNAC LARSEN est le symbole de la qualité que seule la France peut offrir.

Le Cognac LARSEN V.S.O.P.

Tradition plusieurs fois centenaire

En vente dans les magasins de la S.A.Q. sous le code 121-C

Pour tous renseignements: Tél 337-0686

LA MÉTÉO

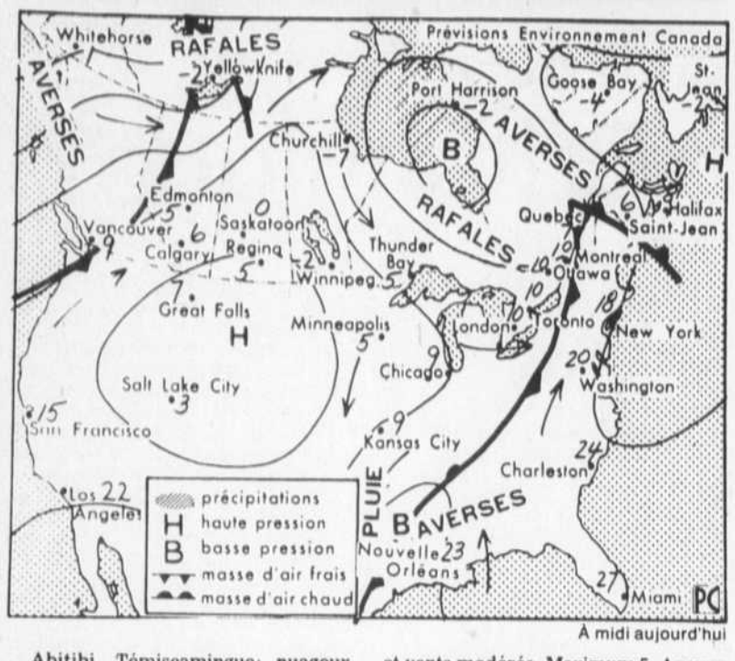

À midi aujourd'hui

Abitibi, Témiscamingue: nuageux, quelques averses et vents modérés, risque d'orage en matinée. Maximum 8. Aperçu pour mercredi: ciel variable.

■

Réservoirs Cabonga, Gouin, Pontiac, Gatineau, Rivière du Lièvre, Laurentides: nuageux, quelques averses et vents modérés. Maximum 8. Aperçu pour mercredi: ciel variable.

■

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: nuageux avec périodes dégagées, quelques averses et vents modérés. Maximum 10. Aperçu pour mercredi: nuageux.

■

Québec, Estrie-Beauce: nuageux avec périodes dégagées, quelques averses et vents modérés. Maximum 8. Aperçu pour mercredi: ensoleillé avec périodes nuageuses.

■

Lac-Saint-Jean, Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides: nébulosité croissante, nuageux, quelques averses et vents modérés. Maximum 5. Aperçu pour mercredi: ensoleillé avec périodes nuageuses.

■

Rivière-du-Loup, La Malbaie, Rimouski, Matapédia: nuageux, quelques averses et vents modérés. Maximum 4. Aperçu pour mercredi: ensoleillé avec périodes nuageuses.

■

Sainte-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie, Gaspé: nébulosité croissante puis quelques averses et vents modérés en fin de journée. Maximum 4. Aperçu pour mercredi: dégagement.

■

Baie-Comeau, Sept-Îles: nébulosité croissante, vents modérés en après-midi. Maximum 3. Aperçu pour mercredi: pluie passagère.

■

Basse-Côte-Nord, Anticosti: nébulosité croissante, maximum 2. Aperçu pour mercredi: pluie passagère.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Front commun

propositions finales que le gouvernement fera aux enseignants — la loi 62 oblige l'État à déposer ses offres devant l'Assemblée nationale au plus tard mercredi — seront, toujours conformément à la même loi, soumise à ses membres par voix de scrutin secret.

M. Gaulin a ajouté, en réponses aux critiques répétées du gouvernement sur la représentativité syndicale, que chaque enseignant aurait en main une copie intégrale des offres mais il a, dans un deuxième temps, averti que « tout vote qui ne sera pas tenu dans des conditions qui permettraient à nos membres de s'exprimer librement sera considéré nul et non avenu ».

La CEQ redoute des allusions à un décret — une convention collective imposée — ou à des lock-outs ou d'autres lois séciales sans parler du « déluge de propagande patronale » à laquelle elle s'attend lors des votes qui seront pris entre les 21 et 29 novembre.

À la CEQ, les négociations, qui avaient connu un progrès certain la semaine dernière, étaient à nouveau dans l'impasse hier mais elles n'étaient pas rompues.

La CEQ n'a pas obtenu de ses membres la majorité des voix lorsqu'elle a recommandé le défi à la loi spéciale et un débrayage général. C'est par ce rejet des moyens de pression que M. Gaulin explique le comportement « fermé » des négociateurs patronaux.

Ces derniers de leur côté accusent la CEQ d'être revenue au point de départ sur ses exigences se rapportant à la tâche et plus qu'une guerre de chiffres c'est un véritable quiproquo qui a marqué les discussions du weekend sur la tâche et qui a conduit la CEQ à ne plus vouloir discuter avec M. Jean-Pierre Tessier, président du comité patronal du côté des enseignants catholiques, ni M. Bill Smith, son homologue du côté protestant, ni M. Jacques Girard, sous-ministre à l'Éducation.

Dimanche soir, un membre du comité patronal avait évalué à $992 millions les demandes syndicales sur la tâche et les ratios maître/élèves; hier la CEQ les a évaluées à environ $50 ou $60 millions.

Une partie du litige trouve son explication dans le fait que la CEQ a remis à la partie patronale un document de travail avec des chiffres hypothétiques dont la valeur résidait plutôt dans le principe énoncé.

« Quand ça fait trois jours qu'on négocie 24 heures par jours, dans la hâte il se trouve parfois qu'on n'a pas le personnel pour faire tout le travail », avait expliqué le coordonnateur de la CEQ, M. André Therrien.

Des progrès substantiels seraient par ailleurs survenus entre la Fédération nationale des enseignants québécois et les directions de cégeps et le ministère de l'Éducation.

De plus, la Fédération québécoise des infirmiers et infirmières (FQII), une centrale indépendante regroupant 7,000 membres, a annulé les débrayages qu'elle devait déclencher parce qu'elle est sur le point de conclure un règlement avec l'employeur.

◆ Institutions

comme une « provocation », à l'hôpital Notre-Dame, entre autres, où l'escouade anti-émeute de la police de la CUM est intervenue au moins trois fois au cours de la journée.

■ La présence des policiers a donné lieu à une vive altercation entre les policiers et le syndicaliste Michel Chartrand qui s'était mêlé hier aux piqueteurs devant l'urgence de Notre-Dame, rue Plessis.

M. Chartrand a été arrêté et accusé de voies de fait sur un policier, de méfait et d'avoir troublé la paix publique. Il a comparu hier après-midi en Cour municipale et son procès a été fixé au 23 novembre. Un augre gréviste, M. Roméo Moreau, a aussi été arrêté et accusé de voies de fait sur un citoyen.

■ A l'hôpital Sainte-Justine où la direction nous a assuré que tout était « sous contrôle dans les circonstances », les enfants admis à l'urgence étaient transférés aux Montreal Children's et à Maisonneuve-Rosemont quand ils nécessitaient une hospitalisation. Cette disposition a été prise par la direction selon un plan de logistique mûrement pensé pour faire face à la grève. Le taux d'occupation de cet hôpital était réduit à 45%, soit 200 lits, comme c'était le cas d'ailleurs dans la majorité des hôpitaux qui ont évidemment interrompu les admissions.

■ À l'hôpital Queen Elizabeth dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, les cadres ont remplacé les syndiqués à pied levé, selon un scénario adopté partout. Là aussi les policiers ont dû intervenir dans la matinée pour permettre au personnel désireux de le faire d'entrer au travail. Les 173 patients n'auront eu cependant que deux repas à se mettre sous la dent au lieu de trois.

■ L'urgence de l'hôpital Children's était débordée ayant eu à s'occuper de tous les cas qui ne pouvaient être acheminés à Sainte-Justine.

■ À l'hôpital Jewis General, la direction a indiqué que les services essentiels n'avaient pas été assurés et que ce sont les bénévoles qui ont assumé les tâches les plus urgentes.

La directrice générale, Mme Betty Hozovsky n'a pas écarté la possibilité de recourir à du personnel de l'extérieur, rappelant que même si le Code du travail défend de remplacer le personnel syndiqué par d'autres travailleurs, la grève actuelle est « illégale ». Un porte-parole syndical de cet établissement, M. Paul Thibault a réagi en disant qu'il doutait que la directrice ose embaucher du personnel « casseur de grève ». Cela lui apparaît improbable puisque « 99% du personnel est d'accord pour défier la loi 62 jusqu'à ce qu'il ait obtenu gain de cause ».

■ Différents problèmes ont surgi dès hier matin aux hôpitaux suivants: Rivire-des-Prairies à Montréal, les hôpitaux Saint-Joseph et Cock à Trois-Rivières, les hôpitaux Hôtel-Dieu de Hauterive, Gaspé et Québec. On signale certaines difficultés éprouvées dans la disposition des effectifs prévus pour les services essentiels.

■ À Saint-Charles-Borromée, le comité des bénéficiaires a réclamé dès hier une injonction en Cour supérieure (voir article page 3).

Après avoir tergiversé sur son rôle dans cette situation d'illégalité, le Conseil sur le maintien des services de santé et des services sociaux a émis un bref communiqué faisant état de façon fort générale d'une évaluation recueillie auprès des porte-parole patronaux et syndicaux.

Le Conseil signale que les services essentiels n'étaient pas maintenus dans au moins six des 81 hôpitaux tandis que dans quatre autres de ces établissements, le service d'urgence était fermé aux ambulances. Dans les CLSC, les CSS et les Centres d'accueil, trois d'entre eux auraient été privés des services essentiels, précise-t-on.

Un contingent de 30,000 syndiqués de la FTQ de même que les 20,000 autres membres de la FAS-CSN pourraient bien se joindre au mouvement de grève illimitée si aucune entente n'est intervenue d'ici mercredi. En défiant la loi spéciale, les 43,000 membres de la FAS-CSN ont voulu essentiellement protester sur la question de l'abolition des postes et celle des clauses salariales.

M. Denis Lazure, ministre des Affaires sociales, affirmait hier à Québec que la « santé et la sécurité du public » ne sont présentement pas en danger à la condition qu'un retour au travail se fasse dans un avenir très prochain.

Il a qualifié le geste des dirigeants de la CSN « d'irresponsables » en se demandant « où se trouve leur conscience sociale ». Pour M. Lazure, le défi à la loi constitue « un abus de pouvoir et rend un très mauvais service à la cause du syndicalisme au Québec. ».

Voici la liste des établissements de la région de Montréal qui étaient en grève hier et qui risquent de l'être encore aujourd'hui:

— les hôpitaux Sainte-Justine, Louis-H. Lafontaine, Hôtel-Dieu, Saint-Charles-Borromée, Notre-Dame-de-Lourdes, Bourget, Queen Elizabeth, Maïmonides, Reddy Memorial, Alexandra, Jewish General, Montreal Chest, Montreal Extended Care, Notre-Dame, Sacré-Coeur, Fleury, Rivière-des-Prairies, Sainte-Jeanne-d'Arc, Santa Cabrini, Saint-Luc;

Le Pavillon Louvain, Villa Medica, Clinique médicale de l'est;

— les Centres d'accueil Brossard, Notre-Dame-du-Rosaire, Mainbourg, Pierre-Joseph Triest, Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, Berthelet, Cartier;

— les CLSC Hochelaga-Maisonneuve, Centre-sud, Rosemont, Saint-Hubert, Mille-Îles, Marigot, Normand Bethune, Saint-Henri;

— la Buanderie centrale de Montréal, l'Association montréalaise pour déficients mentaux.

◆ Accusations

cette interdiction, sont passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à $1,000 par jour dans le cas d'un syndicat ou d'un officier syndical et jusqu'à $50 par jour dans le cas d'un syndiqué.

Ces poursuites qui s'adressent pour l'essentiel aux syndicats membres de la Fédération des affaires sociales de la CSN, constituent pour l'instant les seules mesures de nature judiciaire que le gouvernement entend prendre pour conjuguer ce mouvement, somme toute limité, de grève illégale. Il n'est donc pas question, a-t-on précisé hier, de recourir pour le moment aux injonctions ou d'autres moyens du même type pour forcer le retour au travail.

En revanche, le gouvernement a demandé hier aux policiers de la Sûreté du Québec de « faciliter » l'accès au lieu de travail pour les syndiqués qui désirent respecter la loi. On justifie cette intervention policière en invoquant le fait que la grève est illégale et que tout syndiqué a le droit de se rendre à son travail si c'est là son intention.

D'autre part, le conseil des ministres a tenu une séance spéciale de quelques heures au cours de l'aprè-midi d'hier mais il semblerait « qu'aucune décision spectaculaire n'y ait été prise ».

Selon quelques bribes de renseignements péniblement recueillies, il semblerait que le cabinet s'est contenté de faire le point sur l'état du dossier, de déplorer « l'irresponsabilité » des dirigeants syndicaux et d'explorer les moyens pour parvenir à un règlement négocié.

Le premier ministre, M. René Lévesque, qui est rentré à Montréal à l'issue de cette réunion de son cabinet, devait soumettre son analyse du dossier au cours d'une émission spéciale diffusée hier soir sur le réseau TVA.

◆ CDC

communications qui se rattachent naturellement au traitement de textes et de données, un domaine où nous sommes déjà implantés (AES Data de Montréal); il en va de même pour Télesat. Il en existe d'autres auxquelles nous songerions sérieusement, le cas échéant — Eldorado Nucléaire est de celles-là, DeHavilland Aircraft aussi, et je pense également à Air Canada. Pétro-Canada serait aussi du nombre, car nous avons l'intention d'agrandir sensiblement notre exploitation de pétrole et de gaz ».

« Au cours des neuf premiers mois de 1979, a déclaré hier M. Sinclair Stevens, les revenus bruts de la CDC sont passés de $902.5 millions en 1978 à $1,412.7 millions, tandis que les revenus nets augmentaient de 176%, s'établissant à $73.7 millions. Cette croissance intéressera, à coup sûr, les investisseurs canadiens, a souligné le président du Conseil du trésor, et il est donc évident que le moment est venu pour le gouvernement fédéral d'encourager une participation accrue du secteur privé ».

Il y a 18,000 particuliers et sociétés privées au Canada qui détiennent l'ensemble des actions privilégiées et 1.4 million d'actions ordinaires, représentant 34% des droits de vote. Le gouvernement fédéral détient plus de 90%, ou 30.7 millions des actions ordinaires. Les actions ordinaires se transigeaient la semaine dernière à $9 soit près de leur maximum de 1979, tandis que les actions privilégiées de classe B, émises à $100, se transigeaient à $110 et ont déjà atteint un sommet de $138 en 1979.

La nouvelle vente d'actions ordinaires de la CDC se fera sans doute au printemps 1980, selon M. Stevens, donc après qu'on aura officiellement annoncé le rachat, par la CDC, d'un certain nombre d'autres sociétés de la Couronne. Parmi celles qui sont officiellement à vendre, il y a Canadair, DeHavilland, Eldorado Nucléaire, La Société des Transports du Nord Ltée et, bien sûr, Pétro-Canada.

Le cas de Téleglobe reste à part: le gouvernement ne cache pas son intention de vendre cette entreprise mais n'a pas encore reçu le feu vert des nombreux pays étrangers qui ont signé des accords avec la compagnie canadienne pour la transmission des communications téléphoniques outre-mer.

La Corporation de Développement du Canada est une sorte de « success story » dans les milieux financiers: elle peut notamment se vanter d'avoir atteint, après huit ans d'existence, un taux de rendement de 15% pour les actionnaires, ce qui est assez exceptionnel.

Sur un actif total de $3.957 milliards, près de $1.6 milliard est investi dans la pétrochimie en Ontario, et $1.8 milliard dans Texasgulf. La CDC détient une participation de 30.7% dans la compagnie américaine.

Au niveau des emplois, les intérêts de la CDC sont très inégalement répartis. La CDC a 5,598 employés au Canada, soit 54% de son effectif global et de celui de ses filiales. Près de 80% de tous ses emplois canadiens sont concentrés en Ontario, seulement 15.6% au Québec et 3.8% en Alberta. Les autres provinces n'ont pratiquement pas d'employés de la CDC sur leur territoire.

La situation financière de la CDC lui permet d'envisager facilement de nouvelles acquisitions: à la fin du premier semestre de 1979, la compagnie possédait un fonds de roulement de $446 millions. L'entreprise envisage, d'ici à 1983, de réaliser des investissements de $500 millions pour accroître la production de ses entreprises existantes et $200 millions pour acquérir de nouvelles industries.

La Corporation de Développement du Canada est actuellement située au 26e rang de toutes les entreprises industrielles canadiennes. Son président, M. Anthony Hampson, exprimait récemment son intention de la hisser dans le peloton des dix premières.

Les dirigeants de la compagnie semblent tellement assurés de la rentabilité de leur entreprise qu'ils affirment qu'ils pourraient « sans difficulté engager de fortes sommes, d'ici à cinq ans, dans les travaux frontaliers d'exploration et de recherche de Pétro-Canada. » C'est ainsi bien plus que le gouvernement n'en exige des acheteurs éventuels de la compagnie pétrolière puisque M. Stevens a déjà déclaré que le gouvernement fédéral garderait à sa charge ces activités non rentables de Pétro-Canada.

Fait assez curieux, le gouvernement convaincrait à la dernière minute les experts chargés d'étudier la privatisation de Pétro-Canada de porter de 2 à 3% le pourcentage maximum d'actions qu'un seul investisseur pourrait détenir. Or ce pourcentage de 3%, c'est exactement celui qui s'applique aussi à la Corporation de Développement du Canada!

◆ Goncourt

guins ».

C'est moins la déportation que l'obstination des Acadiens à retrouver une unité territoriale qu'Antonine Maillet tente de mettre en valeur. Pélagie LeBlanc se lance en effet dans un voyage de retour qui durera dix ans, sur une charrette qui lui vint de son travail dans les champs de coton « sous la botte d'un planteur brutal qui fouettait avec le même mépris ses esclaves nègres et les pauvres Blancs »...

L'Acadie fête cette année son 375e anniversaire, son histoire remontant au débarquement de de Monts, en 1604, sur la côte est de ce qui est aujourd'hui la Nouvelle Écosse. On calcule que 75% des Acadiens furent déportés dans les colonies anglaises (États-Unis), ou emprisonnés. Un noyau se réfugia dans les bois du Nouveau-Brunswick et du Québec. Des Acadiens qui avaient été rapatriés en France, beaucoup choisirent de regagner la Louisiane.

Au lendemain du traité de Paris (1763) la France abandonnait tous ses territoires nord-américains, sauf Saint-Pierre-et-Miquelon. Ce qui explique que les Anglais n'aient plus considéré comme une menace ces Acadiens qui sont rentrés d'Europe, des États-Unis et du Québec. C'est cette odyssée d'un peuple qu'évoque *Pélagie-la-Charrette*.

L'ambassadeur du Canada à Paris, M. Gérard Pelletier, a adressé un télégramme de félicitations à Antonine Maillet tandis que M. René de Chantal, attaché culturel de l'ambassade, déclarait l'AFP que « l'honneur, qui échoit à Mme Maillet rejaillit sur tous les Acadiens, tous les Canadiens français et l'ensemble des Canadiens ».

Ce couronnement de la culture acadienne survient quelques jours avant la visite en France du premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, à l'invitation de M. René Monory, ministre de l'Économie et des Finances.

Antonine Maillet avait été candidate au Goncourt en 1977, avec les *Cordes de bois*. Seule la double voix du président de l'Académie Goncourt avait permis à Didier Decoin *(John l'enfer)* de l'emporter.

On raconte qu'Antonine Maillet, à qui l'on doit les monologues de *La Sagouine*, refusa à 13 ans d'écrire en anglais, « comme c'était l'usage » dans les écoles acadiennes.

C'est en travaillant à sa thèse sur Rabelais qu'Antonine Maillet se persuade que les récits oraux peuvent rejoindre la littérature française dans ce qu'elle a de plus riche.

Par le Goncourt 1979 se révèle une préoccupation d'ouverture à la francophonie avec, notamment le livre de Simone Schwarz-Bart évoquant sa Guadeloupe natale et celui de la Mauricienne Marie-Thérèse Humbert.

Antonine Maillet a remporté le prix Goncourt au deuxième tour de scrutin, par six voix contre les autres concurrents: Rachid Boudjedra, Inès Cagnati, Simone Schwarz-Bart et Marc Imbert.

Quant au bénéficiaire du prix Renaudot, Jean-Marc Roberts, né de père américain et de mère italienne, il avait déjà obtenu le prix Fénéon, réservé aux jeunes créateurs, à l'âge de 18 ans avec *Samedi, dimanche et fêtes*. Il a, depuis, écrit un livre par an: *Les petits Verlaine; La partie réelle; La comédie légère; le sommeil agité* et *Les enfants de fortune*.

Jean-Marc Roberts a été critique littéraire au *Nouvel Observateur* et au *Matin;* depuis quelques années, il est conseiller littéraire chez son éditeur « Le Seuil ».

Notons que la romancière Gabrielle Roy a déjà reçu le prix Fémina tandis que Marie-Claire Blais recevait le prix Médicis il y a 15 ans environ. Antonine Maillet devient ainsi la troisième femme francophone du Canada à mériter un prix littéraire sur décision de jurys siégeant en France.

◆ Otages

violation flagrante avec les droits humains élémentaires, les préceptes religieux, et les usages internationaux », affirme cette déclaration en soulignant que les États-Unis ont le droit d'exiger le retour immédiat de leurs otages.

Les États-Unis escomptent que dans l'affaire iranienne certaines de leurs initiatives diplomatiques porteront leurs fruits dans les jours à venir, indiquait-on de source officielle à Washington.

« Nos canaux de communication diplomatique demeurent ouverts et actifs », a déclaré le porte-parole du département d'État, M. Hodding Carter, en ajoutant que, dans les prochains jours, « certaines choses deviendront claires ».

Pressé d'en dire plus, M. Carter s'est contenté de noter que, jusqu'ici, un certain nombre de pays avaient fait « d'excellentes déclarations publiques et engagé parallèlement des démarches privées. Je ne vais pas les passer en revue, mais je suis convaincu que d'autres pays entreprendront une action concertée pendant que ces événements se poursuivent », a ajouté M. Carter.

L'ouverture d'un procès à l'encontre des otages américains inquiète et préoccupe le secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim, qui considère cette affaire comme « très grave », a déclaré d'autre part un porte-parole de l'ONU.

Un tel procès constituerait une violation des conventions de Vienne sur la protection des diplomates et les immunités diplomatiques, a notamment déclaré M. Waldheim, qui reste en contact avec les autorités iraniennes par l'intermédiaire du chargé d'affaires iranien aux Nations unies, et avec les autorités américaines.

M. Waldheim se réjouit de la libération prévisible d'une dizaine d'autres otages américains, mais « espère que celle-ci mènera à la libération de tous les otages détenus », a précisé le porte-parole, qui a ajouté enfin que le président du Conseil de sécurité poursuivait ses consultations avec les membres dudit Conseil sur la situation à Téhéran, pour déterminer si celui-ci serait disposé à attirer l'attention des autorités iraniennes sur la gravité d'un procès éventuel des Américains détenus en otages. La présentation, hier soir, des dix otages (quatre femmes et six noirs) qui doivent être prochainement libérés, s'est accompagnée d'une mise en garde à peine voilée des étudiants islamiques.

En effet, après avoir ouvert la séance de présentation « au nom d'Allah le miséricordieux », leur porte-parole a lu le message de l'imam Khomeiny déjà diffusé samedi dernier, dans lequel le « guide de la révolution » demandait la libération et l'expulsion d'Iran des femmes et des Noirs américains, à condition de ne pas avoir été convaincus d'espionnage, mais qui ajoutait également que ceux qui ne seraient pas libérés seraient jugés, sauf si le chah et ses biens étaient remis à l'Iran.

Isolés les uns des autres sans pouvoir communiquer depuis 15 jours, les otages n'ont pu préciser le nombre de leurs collègues détenus par les étudiants islamiques. « Nous étions une cinquantaine », a estimé l'une des jeunes femmes. Le nombre total généralement admis fait état d'une centaine d'otages, dont une soixantaine d'Américains avec, parmi eux, huit à dix Noirs et sept femmes. Aucune indication par contre concernant le nombre des otages non américains (notamment, croit-on, des ressortissants du Bangladesh et des Philippines).

Avec les dix « libérales » et les trois otages relâchés lundi matin, il resterait donc encore aux mains des étudiants islamiques près de 70 otages dont une cinquantaine d'Américains parmi lesquels deux femmes et un ou deux Noirs.

Diplomates ou pas, ceux qui restent sont considérés comme des « espions » et seront, en conséquence, différés devant les tribunaux islamiques pour être « jugés et punis ».

Les retrouvailles des dix otages, devant des dizaines de caméras de télévision et les flashes des photographes ont été émouvantes: les hommes sont arrivés d'abord et ont pris place devant une longue table sous des portraits de l'imam. Les femmes sont arrivées quelques instants plus tard, escortées par des Iraniennes drapées dans leur tchador. En s'apercevant, ils se sont précipités les uns vers les autres, s'embrassant, s'étreignant, essayant de plaisanter.

Après ces premières minutes d'émotion, les étudiants islamiques ont entonné un chant révolutionnaire à la gloire de l'imam Khomeiny, conclu par un vibrant « Allah o Akbar » (Dieu est le plus grand), tandis que les dix otages frissonnaient dans la nuit froide de Téhéran.

Ils ont donné des détails sur la façon dont ils étaient traités, sur les acitivités de l'ambassade.

Ils ont notamment précisé qu'ils passaient la plus grande partie de la journée attachés à leur chaise. Même pour se rendre aux toilettes, ils doivent être accompagnés par leurs gardiens.

Une secrétaire de l'ambassade, Elizabeth Montagne, a souligné que la nuit les otages avaient les pieds liés.

Une autre secrétaire, Joan Wals, a fait état de contacts entre l'ambassade et des personnes impliqués dans une affaire de fausse monnaie. Elle a déclaré qu'un homme avait, à plusieurs reprises, apporté à l'ambassade de fausses coupures en dollars et en marks avant de se voir octroyer un visa. Il n'a pas été clairement établi pourquoi cette fausse monnaie a été remise à l'ambassade.

Elle a affirmé en outre avoir vu des documents classifiés « secrets ». Certains portaient sur les activités de l'ancien premier ministre Chapour Bakhtiar, d'autres sur les troubles dans la province arabophone du Khouzistan.

Par ailleurs, le département du Trésor a révélé hier que les avoirs officiels iraniens aux États-Unis dépassaient les huit milliards de dollars, soit deux milliards de plus que les estimations initiales.

Le secrétaire adjoint au Trésor, M. Robert Carswell, a précisé au cours d'une conférence de presse que ces avoirs comprennent essentiellement: 1,2 milliard de fonds d'État américain, 4 milliards de dollars de dépôts dans des filiales de banques américaines à l'étranger, 1 milliard de dollars de dépôts dans les banques des États-Unis, 600 millions de dollars en or et 400 millions de dollars en avances au Trésor américain pour l'achat d'équipements militaires américains.

M. Carswell a rappelé que le département du Trésor avait débloqué 7 millions de dollars sur les fonds « gelés » pour permettre le fonctionnement de l'ambassade iranienne à Washington et le versement des bourses aux étudiants iraniens.

Il a affirmé que le gouvernement américain n'a, pour l'instant, aucune intention de « geler » les avoirs privés iraniens aux États-Unis et déclaré n'être pas au courant d'une décision, que le gouvernement de Téhéran aurait prise selon certaines rumeurs, de ne plus accepter de dollars en paiement du pétrole iranien.

Double échec de Clark aux partielles

Le NPD remporte l'ex-siège de Diefenbaker et les libéraux conservent celui de Jamieson

PRINCE ALBERT (PC) — Le Nouveau parti démocratique a remporté, hier, une victoire éclatante aux élections partielles, en enlevant aux conservateurs la circonscription de Prince Albert, représentée depuis plus de 25 ans par l'ex-premier ministre John Diefenbaker.

De son côté, le candidat libéral Roger Simmons a facilement défait deux adversaires connus lors de l'élection partielle fédérale du comté terre-neuvien de Burin-St. George. Ce siège est acquis aux libéraux depuis l'entrée de l'île dans la Confédérationd, en 1949.

Âge de 39 ans et ayant démissionné de son siège de député à la législature provinciale, M. Simmons a pris une rapide avance à la fermeture des bureaux et a terminé en force devant le conservateur Walter Carter et le néo-démocrate Dave MacKinnon. Ce dernier a terminé deuxième.

Cette victoire du candidat NPD Stan Hovdebo réduit à sa plus simple expression l'étroite majorité dont dispose aux Communes la coalition conservateurs-crédit social, sur laquelle s'appuie le gouvernement de M. Joe Clark.

Pour les conservateurs, cette journée a constitué leur premier test électoral depuis leur victoire aux élections générales de mai.

Administrateur scolaire, M. Hovdebo, qui est âgé de 54 ans, avait déjà réduit à 4,000 votes la marge par laquelle M. Diefenbaker avait remporté sa victoire en mai dernier. Cette marge, pourtant, avait été de 12,000 voix aux élections générales précédentes. Lundi, M. Hovdebo a battu son adversaire conservateur Kris Eggum par 1,000 voix.

Aux premières heures du dépouillement du scrutin, la lutte prenait une allure triangulaire, le candidat libéral Clyne Harradence talonnant de près le conservateur. Mais dès le début, le NPD se maintenait en tête de course.

Pendant qu'il suivait le déouillement, M. Hovdebo a déclaré aux journalistes qu'il incombe à tous les partis représentés aux Communes de déterminer les points sur lesquels ils peuvent se mettre d'accord, et de gouverner en conséquence.

« Je me considère comme un député du Canada et non seulement de Prince Albert, car je pense que les problèmes qui se posent sont à la dimension du Canada. »

Il estime que le Canada ne contrôle pas sa propre économie et c'est là la principale quesiton.

« Je crois que Clark m'a aidé à remporter les élections en ne s'occupant pas des taux de l'intérêt » a dit M.Hovdebo qui, au cours des deux dernières années, a mené dans la circonscription une campagne intense.

Quant au candidat conservateur, M. Eggum, 40 ans, il accuse les libéraux d'avoir provoqué l'érosion du vote que Diefenbaker avait réussi à conserver dans la circonscription.

M. Eggum s'attend cependant à des élections générales dans un proche avenir. Il déclare donc: « Nous verorns encore une fois un changement. »

Il a ajouté que les électeurs de Prince Albert ont mal compris le gouvernement Clark, aussi bien sur la question des taux d'intérêt que sur celle du sort de Pétro-Canada.

Le chef du Parti libéral de Terre-Neuve et ancien ministre fédéral Don Jamieson, qui représentait Burin-St. George aux Communes depuis 1966 jusqu'à sa démission pour la scène provinciale, le printemps dernier, a affirmé que sa première élection en était une de gratitude envers les électeurs.

« Je suis personnellement très content et reconnaissant pour leur appui soutenu, a-t-il affirmé. Le vote combiné des libéraux et des néo-démocrates montre qu'on a complètement répudié des politiques conservatrices au provincial et au fédéral. »

Cette victoire, a ajouté l'ancien titulaire des Affaires extérieures, montre que le libéralisme n'est pas mort à Terre-Neuve.

« Il y avait trop de libéraux dans les collines, s'est exclamé M. MacKinnon, candidat défait du NPD. On espère toujours gagner mais nous n'y sommes pas parvenus cette fois. »

Il était toutefois heureux d'avoir pu recruter 300 travailleurs électoraux dans cette circonscription qui couvre presque toutes les côtes sud et sud-ouest de l'île, une bonne partie étant inaccessible par la route.

Politicien depuis 1961, M. Carter a affirmé: « Si on fait de la politique assez longtemps, on est dû pour perdre. Je ne suis ni triste ni amer. »

M. Carter avait été ministre des Pêches de Terre-Neuve depuis 1975 avant de démissionner pour tenter sa chance sur la scène fédérale.

La victoire libérale dans l'élection partielle de Burin-St. George, à Terre-Neuve, lundi soir, « a réchauffé le coeur des libéraux partout au pays ». C'est ce qu'écrit le chef de l'Opposition Pierre Elliott Trudeau dans un télégramme à son nouveau député, M. Roger Simmons.

« Avec nos effectifs accrus en Chambre, nous allons vraiment faire danser les tories », lit-on dans le message de M. Trudeau.

Selon le député libéral George Baker, la victoire de son parti à l'élection partielle de Burin-St. George présage l'effondrement du gouvernement minoritaire progressiste-conservateur à Ottawa.

« Les gens, a commenté le député de Gander-Twillingate dans une interview, commencent à réclamer la fin de ce gouvernement. »

M. Baker croit que le mécontentement à Terre-Neuve provient du fait que les progressistes-conservateurs n'ont pas tenu des promesses électorales comme la réduction de l'impôt des particuliers et qu'ils veulent de fortes augmentations des prix du pétrole.

Burin-St. George

Simmons, lib.:	10,416
MacKinnon, NPD:	4,592
Carter, PC:	4,341

Prince Albert

Hovdebo, NPD:	10,968
Eggum, PC:	10,357
Harradence, lib.:	7,321
DeBruyne, ind.:	137

Position des partis aux Communes après les partielles d'hier

P. conservateur:	136
P. libéral:	114
Néo-démocrates:	27
P. créditiste:	5

20 novembre

par la PC et l'AP

1977: prenant la parole à la tribune de la Knesset, le président égyptien Anouar El Sadate déclare que son pays aspire à la paix dans la justice. L'Organisation pour la libération de la Palestine l'accuse de capitulation humiliante;

1970: la majorité de l'Assemblée générale de l'ONU se prononce en faveur de l'admission de la Chine populaire à l'organisation mais la majorité requise des deux tiers des voix n'est pas atteinte. Un typhon fait 100 morts aux Philippines;

1959: la Grande-Bretagne, la Norvège, le Portugal, la Suisse, l'Autriche, le Danemark et la Suède se réunissent pour former l'Association européenne de libre échange;

1947 mariage de la princesse Elizabeth et du lieutenant Philip Mountbatten à l'abbaye de Westminster;

1945: le procès de dirigeants nazis, accusés de crimes de guerre, s'ouvre à Nuremberg devant un tribunal international;

1924: écrasement d'une révolte kurde en Turquie;

1917: proclamation de la République ukrainienne;

1873: les villes rivales de Buda et de Pest fusionnent pour former la capitale hongroise;

1780: l'Angleterre déclare la guerre à la Hollande;

1616: le cardinal de Richelieu devient ministre d'État, chargé des Affaires étrangères et de la Guerre.

Elle est née un 20 novembre: L'actrice américaine Gene Tierney (1920).

L'opposition propose un programme d'aide au logement

par Michel Vastel

OTTAWA — Les libéraux proposent un programme en cinq points d'aide au logement qui aiderait trois fois plus de Canadiens et coûterait deux fois moins cher que le programme conservateur de déduction des frais d'hypothèques et des impôts fonciers.

Le critique libéral en matière de logement, M. Lloyd Axworthy, à l'occasion du débat en deuxième lecture du bill C-20, devait ainsi énumérer les cinq points du programme:

■ un programme d'allocations-logement pour les personnes âgées et les familles monoparentales. Pour $100 millions, suggère M. Axworthy, il serait ainsi possible d'aider 36% des personnes âgées et la moitié des familles monoparentales qui sont dans le besoin;

■ un programme spécial d'aide aux familles dans le besoin pour compenser les hausses des prix du chauffage et de l'électricité. Ce type de programme coûterait de $500 à $700 millions et bénéficierait aux trois cinquièmes des familles canadiennes;

■ une réduction temporaire des taux hypothécaires des propriétaires qui doivent renégocier leur hypothèque. Les libéraux estiment qu'il serait possible de réduire de 14 à 10% les taux hypothécaires pour $220 millions;

■ les libéraux proposent également un programme d'aide aux acheteurs de maisons neuves pour stimuler l'industrie de la construction domiciliaire. Une réduction du taux hypothécaire courant pourrait être obtenue avec des dépenses de $150 à $180 millions l'année prochaine;

■ enfin, le programme libéral d'aide au logement propose des subventions pour la construction de logements locatifs dans des régions métropolitaines où le taux d'occupation est particulièrement bas. Ce serait notamment le cas, selon M. Axworthy, de villes comme St. John (Terre-Neuve), Victoria, Calgary et Vancouver.

L'ensemble du programme libéral coûterait ainsi de $1 à $1.3 milliard, contre $2.3 milliards pour le programme conservateur défendu par le ministre des Finances, M. John Crosbie.

Le bill C-20 propose en effet que les propriétaires de maisons puissent déduire jusque $1,250 de leurs intérêts hypothécaires et une somme forfaitaire de $250 de leurs impôts fonciers. Le programme sera mis en place sur quatre ans et l'an prochain, si la loi est votée avant le 31 décembre 1979, les propriétaires pourront réclamer le quart de ces allocations lors de leur déclaration d'impôts.

Pour bénéficier du programme conservateur, il faut être propriétaire, avoir une hypothèque et payer des impôts. Beaucoup de propriétaires ne remplissent pas toutes ces conditions et, évidemment les locataires en sont totalement exclus.

Comme il fallait s'y attendre, les libéraux sont très critiques pour le programme conservateur et leur porte-parole en matière de logement l'a qualifié de « mauvaise politique de logement doublée d'une mauvaise politique économique ».

En passant, le critique libéral s'en prend à la politique monétaire du gouvernement Clark qui, en quatre mois de pouvoir, a laissé les taux d'intérêt grimper à un point tel que 900,000 Canadiens seraient techniquement exclus du marché de l'habitation: les taux d'intérêt élevés mettent maintenant l'achat d'une maison hors de leur portée. Dans le comté de M. Axworthy, à Winnipeg, les paiements d'intérêt auraient augmenté en moyenne de $150 par mois, ou $1,800 par année, pour un propriétaire moyen, c'est-à-dire bien plus que le programme-Crosbie ne pourra jamais offrir.

M. Axworthy rappelle par ailleurs que la construction domiciliaire avait besoin d'un programme particulièrement ambitieux alors que les mises en chantier ont diminué de 30% en 1979 et qu'elles sont maintenant à leur niveau le plus bas depuis 1967.

Il y a aussi, selon le critique libéral, trop de groupes exclus du programme conservateur. C'est notamment le cas des locataires de plus de 65%, dont les deux tiers consacrent plus du quart de leur revenu au logement. 51% des familles monoparentales locataires tombent également dans cette catégorie.

Un autre groupe exclu du programme conservateur, selon M. Axworthy comprend les propriétaires qui ont entièrement payé leur hypothèque. Ils constituent largement la majorité puisque le député de Winnipeg cite un rapport de Statistique Canada selon lequel, en 1977, seulement 32% des propriétaires canadiens ont encore une hypothèque sur leur maison. Pire encore, selon le critique libéral, parmi les personnes âgées qui possèdent leur propre maison, seulement 6% ont une hypothèque et même beaucoup de ceux-là ne paient pas d'impôt et ne pourront donc rien réclamer au Trésor fédéral.

Enfin le programme conservateur accentuera les disparités régionales puisque le grand gagnant sera la province de l'Ontario qui représente 36% la population canadienne mais 45.4% des propriétaires. Inversement, le Québec avec 27.2% de la population ne recevra que 18.7% des bénéfices du programme de M. Crosbie.

On laisse entendre aux Communes que les néo-démocrates et les libéraux pourraient bien joindre leurs efforts pour modifier substantiellement le programme conservateur. Les libéraux feront notamment valoir que leurs mesures sont temporaires tandis que le programme conservateur, tel que proposé, condamne pratiquement le gouvernement à des paiements élevés, même si la situation matérielle des propriétaires s'améliore avec le temps. Les libéraux prétendent d'ailleurs que, d'ici que le programme soit instauré à 100%, en 1983, la note à payer aura sans doute atteint les $3 milliards.

Le NPD tentera d'éviter le débat sur le Québec

OTTAWA (PC) — À l'occasion du congrès fédéral qui s'ouvre cette semaine à Toronto, les hautes instances du Nouveau Parti démocratique tenteront d'éviter que le parti ne s'engage à négocier une association avec un Québec souverain, si telle était l'issue du référendum, comme le propose une série de résolutions des comtés de l'Ontario.

Nous pourrions intervenir pour présenter une résolution spéciale, qui, sans nier l'esprit de compréhension dont veut faire preuve le NPD à l'endroit du Québec, permettrait d'exprimer notre intention de renouveler le fédéralisme de manière à reconnaître un « statut particulier » au Québec, a notamment déclaré hier le député de New-Westminster-Coquitlam, en Colombie-Britannique, Mme Pauline Jewett.

Il est important d'affirmer que nous ne tournerons pas le dos au Québec s'il entend devenir souverain, mais plus encore de rétiérer notre foi au fédéralisme renouvelé, a-t-elle ajouté, au cours d'une entrevue à la Presse Canadienne.

Le cahier des résolutions du congrès indique que plusieurs associations de comté en Ontario, soit les circonscriptions torontoises de York-Est, Rosedale, Spadina, Don Valley-Ouest et Trinity, ainsi que la circonscription nord-ontarienne de Nickel Belt, réaffirment la reconnaissance du droit du Québec à l'autodétermination et proposent que le NPD déclare sa volonté de négocier la souveraineté-association avec le peuple québécois, si tel est son désir.

Mme Jewett, qui est membre du comité des affaires fédérales-provinciales du parti, affirme qu'elle partage cette opinion, mais s'interroge sur l'opportunité d'engager le parti dans un énoncé de politique qui remettrait en cause le système fédéral.

Nous devrions entamer nos discussions comme si la souveraineté-association était exclue, ajoute Mme Jewett, qui a déjà été député libéral aux Communes, puis présidente à l'Université Simon Fraser, de Vancouver.

Les chauffeurs de Shell pour la grève

Les chauffeurs de camion de la raffinerie Shell de l'est de Montréal, la plus importante au Canada, ont voté dans une proportion de 65% en faveur d'une grève dimanche.

Ce vote était le dernier d'une série à l'intérieur des locaux du Syndicat des travailleurs des raffineries du Canada pour les établissements montréalais.

Les 1,200 chauffeurs et travailleurs de Shell, Texaco et Petrofina ont tous voté en faveur de la grève pour faire accepter leurs demandes d'indexation et d'amélioration de la sécurité au travail.

Ottawa suit de près l'évolution de la situation en Iran

par Claude Turcotte

OTTAWA — D'allure très calme face au climat qui prévaut en Iran, le gouvernement canadien surveille tout de même d'heure en heure l'évolution de la situation tant pour les citoyens du Canada qui se trouvent à Téhéran que pour le pétrole qui se fait attendre pour deux cargos depuis vendredi dernier.

Des dépêches au cours du week-end prêtaient à des étudiants iraniens l'intention de sévir contre l'ambassade du Canada de la même façon qu'on l'a fait contre l'ambassade des États-Unis. Des questions ont évidemment été posées à ce sujet hier aux Communes.

« J'ai naturellement lu les remarques des étudiants iraniens, a répondu Mme Flora MacDonald, secrétaire d'État aux Affaires extérieures; Ces propos ne nous ont pas été répétés en aucune façon soit par notre ambassade à Téhéran, soit par le chargé d'affaires iranien ici à Ottawa, qui pas plus tard que vendredi après-midi assurait le sous-ministre des Affaires extérieures que les Canadiens en Iran ne couraient aucun danger ».

Mme MacDonald a cependant ajouté que le ministère communique presque d'heure en heure avec l'ambassade du Canada à Téhéran, M. K.D. Taylor.

D'autre part, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Ray Hnatyshyn, a mentionné qu'on a refusé vendredi de charger au moins deux pétroliers. En fait, ce sont trois pétroliers qui attendent depuis vendredi.

« Nous ne savons pas les implications complètes, a reconnu le ministre et c'est un sujet d'inquiétude pour nous, mais nous allons certainement surveiller la situation de très près ».

M. Hnatyshyn a pris entre-temps l'initiative d'écrire à toutes les compagnies impliquées dans l'importation de pétrole au Canada pour leur signifier que le gouvernement n'avait pas l'intention d'agir autrement que dans le contexte d'un accord international. Il n'est pas question non plus d'accepter un détournement ailleurs le pétrole qui savait destiné au Canada.

Quant à la soixantaine de Canadiens qui se trouvent présentement en Iran, la plupart à Téhéran, on sait qu'il y en a 10 comme employés de l'ambassade et au moins 42 autres qui travaillent pour des entreprises privées, généralement des compagnies reliées à l'industrie du pétrole.

Dans les circonstances actuelles, le gouvernement canadien présente un visage de grand calme pour ne pas provoquer de réactions nerveuses en Iran sans doute; jusqu'à maintenant toutefois deux attitudes ont pu froisser les Iraniens, soit une motion présentée le six novembre dernier par un député conservateur, M. Bob Corbett, de Nouvelle-Ecosse.

Cette motion qui se lisait comme suit fut adoptée à l'unanimité: « Que le gouvernement du Canada adresse au gouvernement de l'Iran une protestation contre le plus récent acte d'agression criminelle que constituent le siège de l'ambassade des États-Unis et l'enlèvement de ses employés et de leurs familles ».

En second lieu, la très grande compréhension manifestée par le gouvernement à l'égard du président Carter lorsque celui-ci a dû contremander à la dernière minute son voyage à Ottawa à cause de cette crise a pu agacer les Iraniens.

Quoi qu'il en soit, il ne fait pas le moindre doute que le gouvernement veut à tout prix éviter une dégradation de ses rapports avec l'Iran. Ceci n'empêche pas les observateurs de soupçonner qu'au gouvernement et aux Affaires extérieures en particulier on est très nerveux.

John Ciaccia exhorte les ethnies à s'engager dans le débat référendaire

par Rodolphe Morissette

Les ethnies autres que la française et l'anglaise restent parmi les grands oubliés de la société québécoise. L'heure est venue de les voir occuper tout l'espace que leur revient et, notamment dans le débat référendaire qui s'amorce, de leur donner la parole.

Voilà du moins ce que pense le député libéral de Mont-Royal à l'Assemblée nationale, M. John Ciaccia, qui a rendu public hier un document d'une centaine de pages qu'il a préparé sur « Les communautés ethniques au Québec ». Le député s'est mis à l'oeuvre dès après le colloque que tenait en mai dernier le Parti libéral du Québec (PLQ) sur la situation actuelle des communautés dites « ethniques » du Québec.

Le texte de M. Ciaccia servira de base aux propositions que soumettra la commission politique du parti en cette matière de son programme lors du congrès d'orientation de février prochain. La commission des groupes ethniques du PLQ comprend des représentants de 18 ethnies et elle a souscrit à l'unanimité aux énoncés et recommandations du document Ciaccia.

Les ethnies autres que la française et l'anglaise représentent, suivant les statistiques de 1977, environ 12% de la population québécoise et près de 30% de la population du Montréal métropolitain.

Parmi la trentaine de recommandations faites par M. Ciaccia, plusieurs visent à augmenter la représentation

M. John Ciaccia

de ces ethnies dans les institutions publiques et parapubliques, dans la fonction publique, la magistrature et les corps policiers, dans les partis politiques et à l'Assemblée nationale. A Radio-Canada, les ethnies devraient avoir plus de place parmi le personnel professionnel et beaucoup plus d'importance dans l'image que le réseau projette de la société québécoise. M. Ciaccia demande par ailleurs au gouvernement québécois qu'il distribue son information aux médias « ethniques » à l'année longue plutôt qu'en période électorale seulement.

Le document recommande encore que le gouvernement améliore ses rapports avec les ethnies en matière de services sociaux: services et information sur ceux-ci dans la langue d'origine des personnes qui en éprouvent le besoin; foyers pour personnes âgées offrant des conditions de vie adaptées aux diverses communautés ethniques; représentation adéquate de celles-ci aux conseils des organismes chargés d'administrer les services sociaux.

Dans le domaine linguistique, M. Ciaccia ne veut en rien « rouvrir le débat », dit-il. Il suggère cependant au gouvernement d'assouplir certaines mesures contenues dans la Charte du français. Ainsi, il devrait en retirer les dispositions rétroactives concernant l'accès à l'école anglaise et révoquer « toutes les restrictions qui s'appliquent aux enfants de langue maternelle anglaise dont les parents ne sont pas nés au Québec ou n'y ont pas fréquenté l'école élémentaire ».

M. Ciacia écrit que le gouvernement « devrait donner le statut de langue officielle à l'anglais », puisque les communautés anglaise et ethniques l'ont adoptée comme langue d'usage et forment ensemble 20% de la population québécoise. Le député estime que l'anglais est considérée en pratique comme une langue officielle, même depuis la loi 101, de sorte qu'il est hypocrite de lui en refuser le statut. Le reconnaître, par ailleurs, contribuerait selon lui à améliorer les rapports entre les Québécois de toutes origines. L'auteur propose également d'améliorer l'enseignement de la langue seconde (l'anglais).

Dans le domaine économique, M. Ciacia constate que les ethnies se retrouvent souvent au bas des échelles de salaires. Il propose entre autres que des mesures plus sévères assurent le respect de la loi sur le salaire minimum, que des programmes d'enseignement du français soient facilement accessibles aux travailleurs immigrants, que soient rapprochés de ceux-ci les bureaux des organismes gouvernementaux responsables de l'assurance-chômage, de la promotion de la main-d'oeuvre et des accidents du travail.

La constitution du Canada devrait être révisée, selon le député, de manière à contenir une charte des droits individuels ayant préséance sur toute autre loi fédérale et provinciale, de même qu'une charte des droits linguistiques protégeant toutes les minorités du Canada.

Enfin, M. Ciacia souhaite que les communautés ethniques sortent du silence et s'engagent vigoureusement dans le débat référendaire afin de défendre le Canada et de faire partager aux Québécois les expériences politiques que leurs membres ont pu avoir à l'étranger, avant de débarquer au Québec.

Mme MacDonald en visite officielle à Paris en décembre

par Claude Turcotte

OTTAWA — Mme Flora MacDonald, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, effectuera une première visite officielle en France les 11 et 12 décembre.

On ne connaît pas encore le programme précis de cette visite, puisque l'on procède présentement à son élaboration à Paris et à Ottawa.

Cependant tout permet de croire que Mme MacDonald sera reçue avec chaleur, si l'on se fie aux informations glanées ici et là, qui confirment toutes une déclaration faite récemment au DEVOIR par l'ambassadeur du Canada à Paris, M. Gérard Pelletier, à savoir que les relations entre le Canada et la France ont retrouvé leur cours normal; la visite au Canada du premier ministre, M. Raymond Barre, a confirmé cet état de fait, disait M. Pelletier.

Peu de temps après la prise du pouvoir par les conservateurs, Mme MacDonald a fait un bref séjour à Paris pour assister à une réunion de l'OCDE. Lors de son passage à l'ONU plus récemment elle recevait une invitation officielle du ministre des Affaires étrangères de France, M. Jean François-Poncet.

Pour l'instant on peut affirmer que le ministre canadien au cours de ce séjour en France discutera, comme c'est la coutume, de problèmes internationaux et de questions bilatérales. Il ne fait pas de doute qu'elle voudra aussi donner des indications au gouvernement français sur les objectifs du Canada dans la révision de sa politique étrangère.

Parmi les sujets d'intérêt bilatéral, il y a la Namibie, étant donné que le CAnada et la France font partie d'un comité de surveillance avec trois autres pays. Il est probable également que l'on discutera de la situation des réfugiés.

Après cette visite à Paris, Mme MacDonald se rendra à Bruxelles pour une réunion de l'OTAN.

Notre salle d'archives est moins onéreuse que la vôtre.

Que votre loyer soit de $3 ou $5 le pied carré, l'espace utilisé pour garder de vieux documents vous revient très cher. Envoyez-nous votre paperasse: il peut ne vous en coûter que $1 le pied carré.

Dans notre immeuble à l'épreuve du feu, vous ne payez que pour l'espace utilisé. Nous vous fournissons des classeurs économiques, nous vous aidons à classer les dossiers, dressons un inventaire et gardons le tout sur des rayonnages. En cas de besoin, nous retraçons les dossiers très rapidement et 24 heures par jour. Vous pouvez nous envoyer tous vos vieux documents ou seulement vos surplus. Vous économisez en plus de l'espace de bureau, l'achat de classeurs ou de tablettes.

Archivex, c'est simple, logique, économique et souple. Pour tout renseignement, composez 935-2493.

ARCHIVEX
Une nouveauté pour la paperasse.

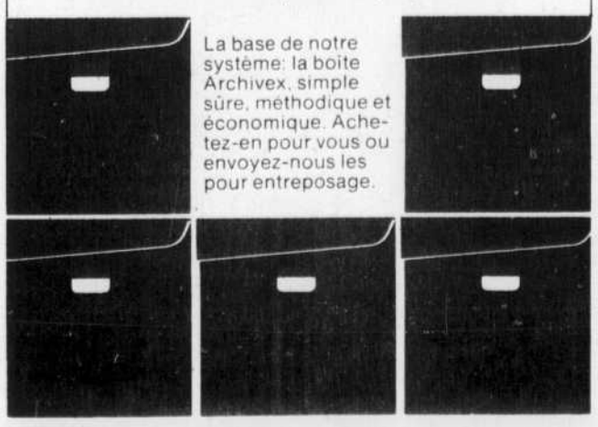

La base de notre système: la boîte Archivex, simple sûre, méthodique et économique. Achetez-en pour vous ou envoyez-nous les pour entreposage.

Comment la proposition gouvernementale touchant l'importance maximale des classes peut signifier, en fait des classes encore plus importantes.

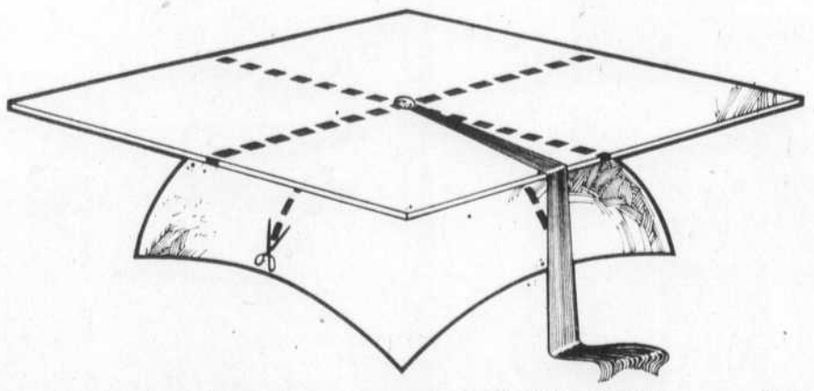

Nos enfants n'ont, qu'une fois, la chance de profiter d'une formation scolaire. Aussi, la qualité de l'enseignement doit-elle être la meilleure possible.

Un enseignement de qualité, cela tient à plusieurs facteurs. Entre autres points importants, il y a celui du temps, en classe, consacré à votre enfant individuellement. Il pose une question? Il reçoit une réponse sur le champ. Il lui vient une idée? Une réflexion? L'instituteur prend le temps de réagir.

Effectivement, l'entente actuelle limite les classes à un certain nombre d'élèves. Et quant à l'avenir, le gouvernement et les commissions scolaires protestantes proposent une limite maximale à l'importance des classes. Très juste. Mais en réalité, leurs propositions haussent le maximum d'élèves par classe aussi bien dans le secteur de la formation spéciale à l'élémentaire qu'au niveau pré-maternelle. De plus, ils ont inclu des modalités qui permettent d'excéder même ces maxima. Parmi celles-là il y a des facteurs tels que l'absence d'installations, l'emplacement géographique des écoles et la non disponibilité de personnel qualifié.

Ce qui aurait pour effet — n'en doutons pas — de réduire l'attention individuelle portée à chaque enfant.

Y inclus le vôtre.

À titre d'enseignants, nous ne pouvons cacher notre inquiétude. Si nous voulons conserver un niveau d'enseignement de qualité, il faut que les classes ne reçoivent qu'un nombre raisonnable d'élèves.

Il y a d'autres points litigieux.

Nous revendiquons le droit de négocier localement les mêmes points que ceux que discutent nos confrères de la Centrale de l'enseignement du Québec (C.E.Q).

L'Association des commissions scolaires protestantes du Québec (A.C.S.P.Q.) nous refuse ce droit.

Et pourtant, nous faisons tous le même travail.

Nous voulons une garantie portant sur un rapport instituteur/élèves qui soit raisonnable, des tâches d'enseignant clairement définies sans oublier une échelle de salaires qui tienne compte des hausses du coût de la vie.

Le gouvernement et les commissions nous trouvent déraisonnables. Mais nous sommes convaincus que nos revendications se traduiront, auprès de vos enfants, par une formation de meilleure qualité.

Nous sommes des enseignants et nous voulons compter sur votre appui.

Réglons ces questions. Rapidement.

a&m **Vos enfants méritent davantage.**
Association des enseignants de Montréal
5585, avenue Monkland, Bureau 135, Montréal, Québec

Une opération de sauvetage massive se prépare à la frontière khmère

BANGKOK (AFP) — Une gigantesque opération de sauvetage destinée à secourir immédiatement un demi-million de Cambodgiens menacés par la guerre, la famine et les maladies, est préparée activement en Thaïlande, avec l'envoi de tonnes de matériel de secours vers la frontière khméro-thailandaise.

Le plan, mis au point par le gouvernement thailandais prévoit d'accueillir en Thaïlande, au cours des prochains jours, tous les Cambodgiens qui le désirent parmi les 560,000 qui ont été approximativement recensés sur la frontière, soit en territoire thailandais soit au Cambodge.

Les organisations internationales espèrent être prêtes demain pour accueillir les premiers réfugiés, mais aucune date n'a encore été officiellement fixée pour le début de l'opération. Selon le commandement thailandais, les premiers groupes n'arriveraient qu'à la fin de la semaine.

Dans une première étape, tous les réfugiés seront conduits au pied des collines de Kao I Dang, à une dizaine de kilomètres à l'intérieur de la Thailande, à 30 kilomètres au nord de la ville frontalière thailandaise de Aranyaprathet, dans un centre de transit. Ils devraient y rester quelques semaines avant d'être à nouveau déplacés vers l'un des six camps temporaires créés en Thaïlande avec l'aide du haut commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés.

L'opération en cours de préparation concernera principalement les poches Khmers Serei, (« khmers libres » anticommunistes), surpeuplées au nord d'Aranyaprathet, où se trouveraient 480,000 personnes.

Le déplacement d'une telle population traumatisée par dix années de guerre et en très mauvaise santé, pose d'énormes problèmes aux organisations internationales qui ne disposent que de quelques jours pour être prêtes, sans savoir précisément quand les premiers réfugiés arriveront et quel sera leur nombre total.

Les expériences des dernières semaines ont en effet montré qu'une partie importante des réfugiés préférait repartir à l'intérieur du Cambodge, après quelques jours de repos en Thaïlande, plutôt que d'être éloignée de la frontière.

Pour pouvoir répondre aux besoins médicaux, le comité international de la Croix-Rouge (CICR) a installé à Kao I Dang un hôpital pour 2,000 personnes qui sera prêt demain. Cet hôpital sera ensuite agrandi pour pouvoir accueillir 5,000 malades.

Les organisations internationales ont obtenu que les malades aient la priorité. Des équipes du CICR iront le long de la frontière pour ramener les malades par camion à Kao I Dang après s'être assurées qu'ils seront en mesure de supporter un trajet de dix kilomètres à travers forêts et rivières.

Pour les autres réfugiés, il est prévu qu'un groupe de deux cents, parte à pied, tous les dix minutes, escorté par des soldats thaïlandais.

D'autre part, un bateau affrêté par l'organisation humanitaire britannique OXFAM est arrivé dimanche dans le port de Phnom Penh avec mille tonnes de secours à son bord, a annoncé l'agence officielle cambodgienne SPK, captée à Bangkok.

Selon l'agence, c'est le premier bâtiment occidental qui a remonté le Mékong depuis que les organisations internationales de secours ont été autorisées à utiliser le fleuve, il y a trois semaines. Il a été suivi hier pour le bâteau français « Île de lumière » arrivé, avec 1,200 tonnes de vivres et de médicaments à bord, a annoncé, à Paris, le comité « Un bateau pour le Vietnam ». Le Dr Bernard Kouchner, représentant du comité, se trouve sur l'« Île de lumière ».

Le bateau a été affrêté par le comité, d'abord pour porter secours aux « réfugiés de la mer » ayant fui le Vietnam, puis pour transporter des vivres et des médicaments au Cambodge.

Le Dr Kouchner est le seul médecin qui ait été autorité à se rendre à Phnom Penh à bord du navire qui a recueilli des centaines de réfugiés indochinois dans les eaux de la mer de Chine du Sud.

L'« Île de lumière » transporte du riz, de l'huile, du lait en poudre et des médicaments, a précisé le comité. Il a quitté Bangkok, il y a une dizaine de jours, pour Vung Tau au Vietnam, et a remonté le Mékong jusqu'à Phnom-Penh guidé par un pilote vietnamien.

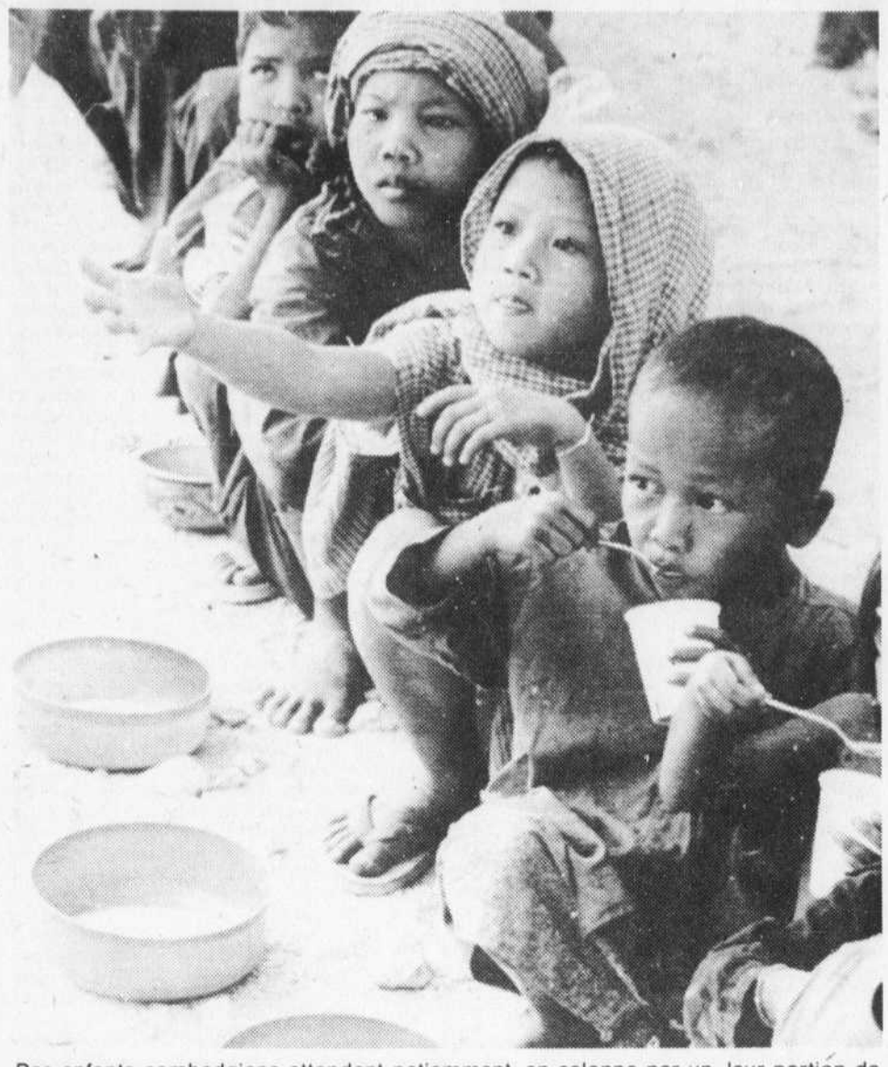

Des enfants cambodgiens attendent patiemment, en colonne par un, leur portion de porridge, au camp de Sa Keo en Thaïlande. Les réfugiés reçoivent également du riz et du poisson. (Photolaser AP)

Des milliers de morts lors de combats au sud de l'Afghanistan

PARACHINAR, Frontière pakistano-afghane (AFP) — Des milliers de « mujaheedins » (combattants musulmans) et de civils sont morts dans de violents combats pour le contrôle de la province orientale du Paktya, ont raconté au correspondant de l'AFP des survivants de cette véritable guerre civile.

La rébellion semble concerner tous les hommes en âge de porter les armes. Elle tourne à la confrontation généralisée avec les troupes gouvernementales. À la mi-octobre, des colonnes blindées appuyées par l'aviation et des hélicoptères d'assaut modernes de fabrication soviétique ont effectué des raids éclairs pour reprendre les positions que la guérilla était parvenue à grignoter au cours de l'été.

Face à la petite ville pakistanaise de Parachinar (province de Khurram) sur la frontière, les « mujaheedins » avaient capturé 17 fortins ou petites garnisons de 80 à 250 hommes que les forces loyales au gouvernement de M. Hafizullah Amin ont réussi à reprendre temporairement avant d'en abandonner à nouveau la majorité à la rébellion.

L'avance des blindés, accompagnée de destructions massives de villages à d'ores et déjà entraîné le plus grand exode de population de l'histoire de l'Afghanistan moderne et la plus grande concentration de réfugiés dans un seul pays d'Asie. 255,000 personnes ont été recensées et le chiffre réel dépasse vraisemblablement les 300,000 réfugiés.

En six mois, six cents rebelles ont été soignés à l'hôpital de Parachinar pour des blessures parfois graves. Plus au sud, à Miram Shah, le directeur de l'hôpital a déjà accueilli plus de cinq cents blessés avec des blessures datant souvent de plusieurs semaines. Huit cas de brûlures au Napalm ont été recensés. Les forces gouvernementales utilisent parfois ce type de bombes contre les insurgés. La grande majorité des blessés cependant ne peut être transportée au Pakistan et la mortalité est certainement forte.

Dans les zones tribales pakistanaises où le gouvernement central n'exerce qu'un contrôle très lâche, les rebelles vont et viennent acheminant leur famille vers les régions chaudes ou retournant au combat par les sentiers de montagne. Ces hommes nous ont montré des dizaines de Kalachnikov, ce fusil d'assaut soviétique pris aux soldats gouvernementaux. La majorité cependant est armée de fusils Einfield démodés mais cependant redoutables dans les mains de ces guerriers par tradition.

« Au début, la rébellion a infligé des pertes importantes à l'armée sans grandes pertes de son côté, raconte un observateur particulièrement averti de la situation afghane. Depuis, les militaires se sont retranchés. Ils sont mieux aguerris et des troupes d'élite, des tanks aéroportés, ont permis aux gouvernementaux de monter des opérations qui ont coûté cher aux mujaheedins ».

Les rebelles craignent en particulier les hélicoptères d'assaut MI-24 blindés, particulièrement bien armés. Il semble que ces hélicoptères (Kaboul en aurait reçu 36 d'Union soviétique depuis avril) aient pesé lourd dans les récents succès gouvernementaux.

Si la guerre semble plus ou moins arrêtée depuis une quinzaine de jours dans le nord du Paktya, il n'en va pas de même dans le sud où les « mujaheedins » encerclent toujours la garnison d'Urgun. Le président Amin a cependant, semble-t-il, réussi à écarter à la veille de l'hiver la menace directe que faisait peser sur Kaboul l'ampleur de la rébellion dans une province proche de la capitale.

Condamnations à mort à Shanghai

PEKIN (AFP) — Deux assassins ont été condamnés à mort et l'un d'eux exécuté ces derniers jours à Shanghai où des soldats de l'armée de libération ont été appelés, dans certains quartiers, en renfort de la police dans la lutte contre la criminalité, a rapporté ce week end le quotidien « Libération » de Shanguai.

Yang Deming, auteur d'un hold-up à main armée le 9 juillet 1978 a été condamné à la peine capitale et exécuté après confirmation du jugement. Hu Shiping, coupable de meurtre et vol sur une ouvrière a été condamné à mort avec privation de ses droits politiques comme il est d'usage en Chine. Il dispose de dix jours pour faire appel.

Ces deux condamnations à mort suivent de peu deux autres prononcées à Hangzhou, près de Shanghai, dont l'une a été exécutée, contre deux frères jumeaux, les frères Xiong, coupables de 106 viols collectifs et obscénités sur des jeunes femmes. Ces différentes sentences et la large publicité qui leur est donnée dans la presse officielle chinoise visent à faire des exemples frappants au moment où une recrudescence marquée de la criminalité est relevée, selon la presse elle-même, dans les grandes villes en Chine.

A Shanghai, les autorités font appel à l'armée depuis le 12 novembre dernier, pour lutter contre les bandes de délinquants, a rapporté « Libération ». Douze pelotons d'une unité non précisée de la garnison de Shanghai patrouillent la nuit dans les rues de la ville afin « d'empêcher les brebis galeuses de se livrer à des activités de sape » de l'ordre social. Il s'agit sans doute d'une mesure visant à intimider ces bandes, estiment les observateurs au vu du faible effectif ainsi mobilisé pour une population de 11 millions d'habitants.

Le recours à des patrouilles nocturnes de l'armée avait été décidé par le comité du parti communiste de la municipalité de Shanghai lors d'une récente réunion de travail.

Pékin arrête un espion russe

PEKIN (AFP) — Un « espion soviétique » a été appréhendé le 3 juillet dernier à Harbin dans le nord-est de la Chine, après avoir tué d'un coup de feu un policier chinois l'ayant interpellé, a révélé hier le Quotidien du Peuple.

L'espion soviétique a été appréhendé alors qu'il marchait sur une voie ferrée près de Chengzi, qui dépend de Harbi, à 400 km environ de la frontière sino-soviétique, indique le Quotidien du Peuple.

Lui trouvant l'air suspect, deux policiers lui demandèrent ses papiers d'identité. L'homme sortit un pistolet et tira sur l'un d'eux, mort des suites de ses blessures, précise le journal. Le second policier parvint à maitriser l'individu qui fut emmené sous escorte. C'est alors qu'il apparut, selon le quotidien, qu'il avait reçu un entrainement dans les services secrets sociétiques.

L'organe du PCC n'a fourni aucune indication sur le sort ultérieur de cet homme.

La révélation est faite sous forme d'un compte-rendu de 17 lignes extrêmement discret, au milieu d'une série de faits divers ayant trait au maintien de l'ordre et à l'arrestation de criminels en Chine du nord et du nord-est, publiée en quatrième page du journal.

La dernière affaire importante d'espionnage entre les deux pays, rendue publique du côté chinois, remontait au début 1974. À cette date, au moins quatre diplomates soviétiques en poste à Pékin avaient été expulsés après que deux d'entre eux eurent été découverts, selon la version chinoise, alors qu'ils étaient en contact avec des « agents secrets » chinois sous un pont de Pékin.

Oublié de tout le monde?

Le monde a autant besoin d'amour que d'intelligence

Noël approche, les petits frères ont besoin de vos dons pour aider les personnes très âgées, démunies et isolées dont ils s'occupent.

Nom.....
Adresse.....App.....
Ville.....Prov.....
Code Postal.....Tél.:.....

Un reçu pour fins d'impôts pour les dons de plus de $5.00.
No. d'enregistrement 0187757-46-08

Je voudrais de la documentation sur les Petits Frères ☐

D-20-11-79

LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES,
4624 RUE GARNIER MONTRÉAL, QUÉBEC, H2J 3S7

L'avantage d'Avis.

Notre système de réservations.

Le système de réservations d'Avis est simple, et c'est sa simplicité qui fait son succès. Il est basé sur une combinaison extrêmement efficace de gens et d'équipement.

Les préposés aux réservations d'Avis sont des professionnels hautement qualifiés. Ils peuvent offrir réponses, suggestions et solutions à tous les problèmes de location de voiture que vous pouvez avoir. Ils vous donneront des renseignements complets sur les taux et tarifs ainsi que sur les contrats de location spéciaux qui pourraient vous épargner de l'argent. Si vous avez une requête spéciale, ils vous diront aussi quel genre de véhicule convient le mieux à vos besoins. Ils verront aussi à ce que votre voiture soit prête lorsque vous arriverez. Pas de délais. Pas d'excuses.

Les préposés aux réservations sont appuyés par nos ordinateurs. Ceux-ci sont reliés entre eux à travers tout le pays et contiennent tous les détails qui nous aideront à mieux vous servir. En appuyant sur quelques boutons, nous pouvons vous réserver une grosse voiture à Québec ou une voiture compacte à Chicoutimi. Vous recevrez aussi rapidement les renseignements exacts que vous avez demandés.

Le seul autre équipement qui entre en jeu, c'est le téléphone. Vous pouvez réserver de partout au Canada en appelant sans frais le

1-800-268-2310
En C.-B.: 112-800-268-2310
ou auprès de votre agent de voyages.

AVIS
On y met du coeur.

Avis loue des voitures et des camions GM.

Avis et On y met du coeur sont des marques déposées de Avis Transport of Canada Ltd.

Affaire Blunt: débat aux Communes demain

LONDRES (AFP) — L'affaire Anthony Blunt fera l'objet d'un débat spécial à la Chambre des communes demain, a-t-on annoncé officiellement hier.

Ce débat, qui aura lieu à l'initiative du gouvernement britannique, sera peut-être suivi d'un vote. Il a été réclamé par de nombreux députés, impatients, depuis jeudi dernier, jour ou le premier ministre a dénoncé Anthony Blunt au Parlement, de savoir comment le conseiller artistique de la reine, ancien espion soviétique passe aux aveux en 1964, a pu bénéficier d'une protection totale pendant 15 ans, à l'insu, semble-t-il, de tous les premiers ministres.

Le gouvernement ne paraît pas d'autre part enclin à lancer une enquête sur cette affaire. Aucune décision dans un sens ou dans l'autre ne sera de toute façon prise avant l'issue du débat de demain.

De son côté, Anthony Blunt répondra cet après-midi à Londres aux questions de cinq organes de presse britanniques, a annoncé son avocat, M. Michael Rubinstein.

Le conseiller artistique de la reine recevra l'un après l'autre au bureau londonien de son avocat les représentant des télévisions BBC et ITV, de la station commerciale Independent Radio, de l'agence Press Association et du Times.

M. Rubinstein s'était rendu dans la journée à Downing Street pour discuter avec un collaborateur du premier ministre de la déclaration que fera son client. La BBC a annoncé qu'Anthony Blunt s'était réfugié depuis le début du scandale, la semaine dernière, chez un ami, dans la capitale britannique.

D'autre part, le directeur du centre néerlandais pour la documentation de la deuxième guerre mondiale, M. Lou de Jong, a réfuté à Amsterdam la responsabilité d'Anthony Blunt dans la mort d'agents secrets néerlandais pendant la deuxième guerre mondiale. Le Sunday Telegraph britannique avait révélé dimanche la responsabilité dans cette affaire de M. Blunt.

M. de Jong a déclaré qu'il s'agissait d'une métonymie. Le chef du département néerlandais de la SOE (Special Operations Executive), le lieutenant-colonel Charles Blizzard, s'était servi du nom code « Captain Blunt » pendant la période de 1941 à 1943 où il était responsable de l'envoi d'agents secrets aux Pays-Bas occupés.

Il n'a jamais été entendu après la guerre sur son éventuelle responsabilité dans l'« England Spiel » (le jeu anglais), une affaire d'espionnage et de contre-espionnage qui a poussé une cinquantaine d'agents secrets droit dans les mains des occupants allemands à leur arrivée aux Pays-Bas.

Le Front patriotique veut une force de paix du Commonwealth importante

LONDRES (d'après AFP et Reuter) — La Grande-Bretagne doit obtenir rapidement un engagement formel du gouvernement sud africain de ne pas intervenir en Rhodésie quel que soit le résultat des prochaines élections, a déclaré, hier, M. Joshua Nkomo, co-dirigeant de la délégation du mouvement de guérilla du Front patriotique (FP) à la conférence de Londres sur la Rhodésie.

M. Nkomo a accusé les responsables sud-africains d'être prêts à intervenir militairement en Rhodésie en cas de victoire de son mouvement lors des élections devant être organisées sous surveillance britannique.

Les autorités de Pretoria ont indiqué la semaine dernière qu'elles pourraient intervenir en Rhodésie si la situation politique et militaire dans ce pays devait menacer les intérêts et la sécurité de l'Afrique du Sud.

Le co-dirigeant du FP a précisé que trois autres pays limitrophes de la Rhodésie, le Mozambique, la Zambie et le Botswana, s'étaient déjà engagés publiquement à s'abstenir de toute intervention.

Le dirigeant nationaliste a fait ces déclarations après la reprise des négociations à Lancaster House sur la question cruciale d'un cessez-le-feu entre les maquisards du FP et les forces du régime de Salisbury, dirigées par l'évêque Arel Muzorewa.

La délégation du FP a présenté une série de contre-propositions pour un accord de cessez-le-feu, dont le principal aspect est une demande en faveur de l'envoi d'une force de paix des pays du Commonwealth composée de plusieurs milliers de soldats et de policiers.

Le FP a souligné que le cessez-le-feu ne serait respecté que si une troisième force était en mesure de séparer les belligérants. En revanche, les propositions britanniques ne prévoient que l'envoi de quelques centaines d'observateurs non-armés des pays du Commonwealth.

La création d'une telle force de paix qui, selon M. Nkomo « devra avoir des yeux et des dents est d'une « importance capitale » pour le succès de la conférence de Londres. Celle-ci vient d'entrer dans sa onzième semaine et les responsables britanniques souhaitent mener les travaux à bien avant la fin de la semaine, alors que les chefs du FP estiment qu'un tel empressement comporte des risques injustifiables pour un accord durable.

Parmi les propositions avancées par le Front, celle de désarmer la totalité de la population civile risque de se heurter à l'opposition farouche de la minorité blanche. Les maquisards réclament aussi le démantèlement des « Selous Scouts, » unité d'élite de l'armée de Salisbury spécialisée dans les coups de main contre les nationalistes.

D'autre part, l'armée gouvernementale rhodésienne a bombardé hier plusieurs ponts situés dans le nord de la Zambie, a annoncé le président Kenneth Kaunda.

Dimanche, la Zambie avait indiqué que les forces rhodésiennes avaient fait sauter un pont stratégique sur la route Lusaka-Livingstone, ainsi que deux autres ouvrages situés à 160 km à l'est de la capitale zambienne.

La nouvelle attaque rhodésienne, a précisé le chef de l'Etat zambien qui recevait les lettres de créance du nouvel ambassadeur du Brésil, a pris pour cible un pont de la région de Mjushi, à 15 km au nord de Lusaka, ainsi que plusieurs autres ouvrages situés dans le nord du pays. On ne dispose pas d'autres indications sur l'ampleur des dégâts.

Ces opérations rhodésiennes semblent refléter la volonté de Salisbury de paralyser le réseau routier de la Zambie, qui abrite des bases de maquisards de la ZAPU de Joshua Nkomo.

Les forces de Salisbury ont déjà obtenu la fermeture du Tazara, le chemin de fer construit avec l'aide chinoise acheminant les exportations zambiennes de cuivre sur le port de Dar-Es-Salaam, ainsi que celle de la route menant au Botswana.

Le raid opéré hier pourrait, craint-on à Lusaka, aboutir à la fermeture de la principale route conduisant à la capitale tanzanienne, un axe devenu vital pour acheminer les importations de maïs indispensable à l'économie zambienne.

L'attaque rhodésienne a fait selon des témoins, quatre morts. Trois Zambiens et un Rhodésien ont été tués au cours de cette opération de commando, ont indiqué ces témoins à un correspondant de l'AFP.

Les témoins ont précisé que les commandos rhodésiens, au nombre d'une trentaine, sont arrivés à bord de six hélicoptères aux couleurs zambiennes à proximité du pont qui enjambe la rivière Chongwe. Selon eux, les assaillants ont également blessé une personne et enlevé une autre.

Avant de prendre pied, les assaillants ont mitraillé des militaires zambiens gardant le pont.

L'un des commandos, qui était à la tête d'une équipe chargée de placer des explosifs sur le pont, a été tué et abandonné par ses compagnons qui ont regagné la Rhodésie après l'opération qui a duré une heure, ont dit les témoins.

Giscard ne convainc pas Thatcher

LONDRES (Reuter) — La première journée du sommet franco-britannique à Londres a donné lieu à des entretiens « francs et cordiaux », a déclaré hier soir M. Pierre Hunt, porte-parole de l'Élysée.

Les questions européennes ont dominé les conversations entre le président Valéry Giscard d'Estaing et Mme Margaret Thatcher. Du côté français, on insiste sur la volonté de venir à bout des divergences entre les deux pays — guerre du mouton, pêche et surtout contribution de la Grande-Bretagne au budget de la Communauté économique européenne.

Du côté britannique, on indique cependant que Mme Thatcher s'est montrée très ferme sur la volonté de Londres d'obtenir au Conseil européen de Dublin — les 29 et 30 novembre — une solution équilibrant les paiements du Royaume-Uni au budget de la CEE et les reversements.

Mais il semble que les deux parties soient restées sur leurs positions. De source française on souligne qu'aucune décision bilatérale ne peut intervenir, c'est aux Neuf qu'il appartient solidairement de trancher.

Après le déjeuner, un tête-à-tête d'une heure et demie a permis à Mme Thatcher et à M. Giscard d'Estaing d'effectuer un tour d'horizon des grands problèmes internationaux: détente Est-Ouest, contrôle des armements et équilibre mondial. Sur ces problèmes, on souligne de source britannique que les deux parties sont d'accord que l'Europe doit négocier à partir d'une position de force.

Sur la contribution nette de la Grande-Bretagne au budget de la CEE — qui se montera l'an prochain à 1,16 milliard de livres sterling, les français maintiennent que Londres envisage le problème en termes trop étroitement comptables. Ils invitent les Britanniques à l'envisager plus largement, et pas seulement en termes de « doit et avoir ». Si une solution peut être trouvée, elle ne pourra être que temporaire et d'une portée limitée, dans le respect des règles et mécanismes communautaires.

Elle devra tenir compte également des importations que le Royaume-Uni continue de recevoir de pays en dehors de la CEE (aussi au mouton néo-zélandais et au beurre australien) ainsi que de la position favorable du Royaume-Uni dans le domaine du pétrole, grâce à celui de la Mer du Nord qui, en 1980, couvrira la totalité de la consommation britannique.

Moscou propose un accord de non-agression nucléaire

MADRID, (AFP) — L'Union soviétique a proposé hier, de passer avec « tous les pays intéressés » un accord formel en application duquel l'URSS s'engagerait à ne pas utiliser l'arme nucléaire contre les pays se refusant à produire de telles armes et contre ceux qui n'en accepteraient pas l'installation sur leur territoire.

Cette proposition a été faite, à Madrid, par le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Andrei Gromyko.

Le chef de la diplomatie soviétique, qui prenait la parole pour prononcer un toast au cours du dîner officiel marquant la fin de la première journée de sa visite officielle à Madrid, a adressé cette proposition à l'Espagne et à « tous les pays intéressés ».

Reprenant les propositions faites récemment en ce sens par le président soviétique Leonid Brejnev, M. Gromyko a offert de « formaliser cette obligation » de non-agression nucléaire.

M. Gromyko, qui prenait la parole lors d'un dîner de gala offert par son homologue espagnol, M. Marcelino Oreja, a vivement critiqué, à cette occasion, le projet de l'OTAN de mettre en position dans des pays-membres de l'Alliance occidentale des missiles nucléaires à portée moyenne braqués sur l'Union soviétique.

« Si on veut pointer des missiles au seuil de notre maison que l'on ne s'attende à ce que nous assistions à cela dans l'indifférence », a déclaré le ministre soviétique.

L'OTAN envisage d'installer près de six cents missiles de croisière et Pershing-2 américains dans cinq pays européens pour équilibrer la puissance de feu des missiles nucléaires soviétiques dirigés sur l'Europe occidentale. Les pays en question sont la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, la RFA, la Belgique et l'Italie.

« Il est plus facile de prévenir à temps un enchaînement de circonstances dangereux que d'en éliminer ensuite les conséquences », a poursuivi le ministre soviétique, pour qui « la parole appartient maintenant aux pays occidentaux ».

Enfin, M. Gromyko a invité l'Espagne à se doter d'« une politique extérieure indépendante ».

Il s'agit là, d'une invitation implicite à l'Espagne de ne pas adhérer à l'Alliance atlantique.

Auparavant, M. Oreja a proclamé, de son côté, la volonté de son pays de « s'intégrer pleinement dans le monde occidental auquel il appartient par sa géographie, son histoire, sa culture et son mode de vie ».

Ceaucescu prône le désarmement

BUCAREST Reuter — Dans son discours d'ouverture du 12e congrès du parti communiste roumain, le président Nicolae Ceaucescu a proposé hier la tenue d'une conférence européenne sur le désarmement et une réduction des dépenses d'armement au niveau mondial atteignant 10 pour cent en 1985.

M. Ceaucescu a également proposé qu'un sommet sur la sécurité européenne ait lieu en 1984.

Au cours d'un discours de cinq heures, fréquemment interrompu par des acclamations: « Ceaucescu, c'est la paix, Ceaucescu, c'est le peuple », le chef de l'État roumain a largement évoqué la course aux armements, en la reliant explicitement à la crise économique mondiale.

L'année dernière, Bucarest avait refusé de voter des crédits supplémentaires pour les dépenses militaires des pays du Pacte de Varsovie, en déclarant que cet argent devrait être consacré à l'amélioration du niveau de vie.

Il a suggéré que la conférence sur la sécurité européenne prévue à Madrid en 1980 se tienne à l'échelon des ministres des Affaires étrangères et qu'une conférence au sommet lui succède dans les quatre années suivantes: il a souligné que l'augmentation des dépenses militaires était l'une des principales causes de la crise économique internationale, qui n'épargne pas la Roumanie.

Celle-ci a été d'autant plus affectée par la crise de l'énergie qu'elle n'importe pas de pétrole d'Union soviétique.

M. Ceaucescu a présenté le plan 1981-1985, prévoyant un ralentissement de la croissance économique.

Un tiers des investissements publics seront consacrés à l'industrie lourde, au détriment de la consommation privée.

Toutefois, il a annoncé le lancement d'un important programme de construction de logements, et la réduction de la semaine de travail à 46 heures en 1980, et à 44 heures en 1985.

Le président a également annoncé la mise en place d'un ambitieux programme énergétique basé sur un recours accru au charbon, sur la construction de centrales nucléaires, l'exploitation des propres gisements pétroliers roumains, dont l'un vient d'être récemment découvert en Mer noire, et l'étude des énergies de remplacement.

Acclamé par près de 3,000 délégués, mais sans indulgence pour stigmatiser les lacunes, les faiblesses et les relâchements, le président roumain a convié le pays à redoubler d'efforts pour faire de la Roumanie, au terme du plan 1981/1985, une nation « à développement moyen », grâce notamment à un essort industriel scientifique et une « seconde révolution agraire ».

Centrale nucléaire fermée

LA HAYE (AFP) — La centrale nucléaire néerlandise de Borssele (60 km au nord-ouest d'Anvers), d'une puissance de 477 mégawatts, a été arrêtée à la suite de la découverte de traces de corrosion dans l'échangeur de chaleur, apprend-on hier auprès de la Société provinciale d'électricité, propriétaire de la centrale.

Selon un fonctionnaire de cette société, la corrosion provoquée vraisemblablement par l'eau de mer qui circule dans le système secondaire de refroidissement, a attaqué sur la moitié de leur épaisseur, une quarantaine de tuyaux (sur un total de 8,000) dans lesquels l'eau sous pression capte la chaleur du réacteur.

La centrale demeurera paralysée jusqu'aux environs du 5 décembre, indique-t-on à Borssele.

EUROP CAR
Vente et location d'automobiles pour l'Europe
861-0200
ou
861-3906

LOTOMATIQUE*?
Oui, pour 207 bonnes raisons.

Les (5) raisons de la raison.
- C'est facile. D'un seul coup vous réglez vos achats de billets pour 6 mois ou pour toute l'année.
- C'est souple. L'abonnement peut être individuel ou collectif et vous permet de participer aux tirages de votre choix.
- C'est pratique. Pas besoin de vérifier les numéros gagnants. Loto-Québec le fait pour vous.
- C'est automatique. Les lots gagnés vous sont expédiés automatiquement, à vous ou aux membres de votre groupe.
- C'est économique. Vous bénéficiez de rabais sur certains plans d'abonnement.

Les (202) raisons du coeur.
202 associations à but non lucratif (accréditées par Loto-Québec) peuvent bénéficier de votre abonnement. Vous n'aurez qu'à choisir l'association qui vous tient à coeur, elle recevra une prime proportionnelle au montant de votre abonnement.

C'est ça "l'abonne-chance" un coup de main à votre chance et un coup de pouce à l'association de votre choix.

Pour recevoir (gratuitement et sans obligation de votre part) un formulaire d'abonnement Lotomatique et une liste des associations accréditées, postez le coupon ci-dessous ou téléphonez-nous.

Postez à: Loto-Québec 2000, rue Berri Montréal, Québec H2L 4N8...

LOTOMATIQUE Oui!
Envoyez-moi au plus tôt — et sans obligation — mon formulaire d'abonnement Lotomatique ainsi que la liste des associations accréditées.

...ou téléphonez à: (514) 873-7759 (à frais virés)

ECRIRE EN MAJUSCULES S.V.P.
Nom
Adresse App
Ville Code postal
LD.

loto-québec

* Lotomatique est un service d'abonnement aux loteries de Loto-Québec.

RODIER MONSIEUR
Première marque de France
1110 ouest, Sherbrooke 842-2327
Place Bonaventure 878-9556
en vente chez Eddy

"Ma fille va vivre en campus. Est-ce que ses effets personnels sont inclus dans notre police d'assurance?"
Pour toute question ou tout problème d'assurance automobile ou habitation, consultez votre courtier ou agent, ou téléphonez au BAC.
Montréal 866-9801
à l'extérieur 1-800 361-8220 (sans frais)

allô le BAC
Bureau d'assurance du Canada
Un service d'information pour les consommateurs

Le terroriste Wagner est arrêté en Suisse

ZURICH (AFP) — Le terrorisme présumé ouest-allemand Rolf Clemens Wagner, arrêté, hier en Suisse, à la suite d'une sanglante attaque contre une banque de Zurich s'est jusqu'à présent refusé à identifier ses trois complices dans le hold-up qui sont en fuite.

Au cours d'une conférence de presse, à Zurich, le procureur général de la ville a, toutefois, indiqué, à ce propos, que la police helvétique n'exclut pas qu'il s'agisse de trois autres terroristes présumés ouest-allemands recherchés dans leur pays, deux femmes et un homme, Brigitte Monhaupt, Sieglinde Hofmann et Peter Boock.

Au cours du hold-up de Zurich, une passante a été tuée, et trois autres personnes, dont deux policiers, blessées. Un des policiers est dans le coma.

Membre de la Fraction Armée rouge, Wagner est, notamment, soupçonné d'avoir participé à l'enlèvement, en 1977, du président de la confédération du patronat de RFA, M. Hans-Martin Schleyer qui devait être assassiné par ses ravisseurs.

En 1978, Wagner avait été arrêté à Zagreb, en Yougoslavie, en même temps que Brigitte Monhaupt, Sieglinde Hofmann et Peter Boock. Le groupe avait été relâché peu après ces arrestations.

Selon la police zurichoise, il semble, sans qu'on puisse encore l'affirmer avec certitude, que Wagner soit responsable de la mort de la passante.

Lorsque Wagner a été arrêté, il avait sur lui 335.000 francs suisses, la fraction la plus importante du butin emporté dans l'attaque de la banque. Il avait également un revolver chargé.

Les trois complices, qui sont en fuite avec le reste du butin, ont, pour leur part, blessé les deux policiers et une fleuriste dont ils ont volé la voiture pour s'échapper.

Selon des sources proches des enquêteurs, Monhaupt, Boock et Hofmann préparent actuellement, en liaison avec leur réseau en Allemagne, une nouvelle série d'opérations de grande envergure dans leur pays.

(À Bonn, les autorités ouest-allemandes ont indiqué qu'elles demanderaient l'extradition de Wagner « en temps voulu ». Elles ont précisé que son cas devrait être auparavant réglé par la justice helvétiques).

Si les terroristes présumés disposent toujours d'un stock suffisant d'armes pour mener à bien les opérations envisagées en 1980, au moment des élections fédérales en RFA, il est vraisemblable, indique-t-on de source proche des enquêteurs, qu'ils manqueront de fonds dans les prochains mois. Dans cette hypothèse, ils cherchent peut-être à trouver de l'argent en Suisse.

Ainsi, ajoute-t-on de même source, il est possible qu'il faille mettre à l'actif du groupe dont fait partie Wagner des récentes attaques de banques en Suisse, dont celle de Lausanne, il y a trois semaines, au cours de laquelle quatre bandits armés se sont emparés de deux millions de francs suisses.

Attentats en Israël pour le deuxième anniversaire de la visite de Sadate

JÉRUSALEM (d'après Reuter et AFP) — À la veille de l'ouverture à Tunis du 10e sommet arabe, une série d'attentats a marqué hier en Israël le deuxième anniversaire de la visite « historique » du président Anouar Sadate à Jérusalem que le chef d'État égyptien est allé célébrer dans le Sinai.

Au Mont Sinai, restitué à l'Égypte à la fin de semaine dernière, deux mois avant la date prévue par les accords de Camp David, le président Sadate, après avoir hissé le drapeau égyptien, a déclaré le site ouvert « aux croyants des trois religions révélées (musulmans, juifs et chrétiens) sans aucune restriction ».

« Je demande aux peuples du monde entier de suivre les enseignements de Dieu, la voie de ses prophètes, de respecter l'appel à la fraternité et de ne pas se livrer à des effusions de sang, à la violence et à la haine », a-t-il ajouté.

Mais le président Sadate semble avoir abandonné, du moins dans l'immédiat, l'idée d'un ensemble oecuménique regroupant une mosquée, une église et une synagogue sur les lieux mêmes où Moïse aurait reçu les dix commandements. Pour le moment, un mémorial, « commémorant cette grande réalisation » (le traité israélo-égyptien), sera érigé, a-t-il déclaré.

Le chef d'État égyptien a également salué les efforts déployés par le président Carter et M. Manahem Begin pour parvenir au traité de paix signé par Israël et l'Égypte en mars dernier.

Le président Carter était représenté à la cérémonie par M. Robert Strauss, ancien chef de la délégation américaine aux négociations sur l'autonomie, qui a récemment abandonné son poste pour se consacrer à la campagne électorale du chef de l'exécutif américain.

M. Begin, qui avait décliné l'invitation, a de son côté adressé un message au président Sadate.

Le 25 novembre prochain, Israël restituera à l'Égypte un autre secteur du Sinai comprenant les installations pétrolières d'Alma. En janvier, l'Égypte aura récupéré les deux-tiers de la péninsule dont le reste devrait lui être rendu dans les deux années suivantes conformément au traité.

En Israël, le deuxième anniversaire de la visite du président Sadate à la Knesset a été marquée par une série d'attentats qui, selon la police, ont fait au total onze blessés.

Les Israéliens ont d'abord annoncé avoir intercepté dimanche soir un commando palestinien qui tentait de s'infiltrer par la côte. Un porte-parole militaire a précisé que deux fedayine avaient été tués et que deux autres avaient été faits prisonniers.

Deux bombes ont également explosé dans des autobus à Jérusalem, faisant du total onze blessés légers, a indiqué la police israélienne.

À Damas, la résistance palestinienne a revendiqué les deux attentats de Jérusalem, qui ont fait, selon elle, une vingtaine de victimes.

Le canot pneumatique à bord duquel se trouvaient quatre fedayine et qui a été coulé par une vedette israélienne, venait de Tyr, au Sud-Liban, a déclaré à la presse le lieutenant Asherov, qui commandait l'unité navale israélienne.

Les quatre hommes, dont deux, âgés respectivement de 25 et 17 ans, ont été capturés, se proposaient de débarquer sur la côte israélienne entre Akko (St-Jean d'Acre) et Nahariya. Ils ont été appréhendés à 20 h. 15 GMT à 6 km au large par une vedette qui a aussitôt ouvert le feu. Atteint par une rafale, le canot pneumatique a été perdu de vue. Ce n'est que plusieurs heures plus tard que l'embarcation palestinienne, à laquelle s'accrochaient les deux fedayine survivants, a été retrouvée par les Israéliens. L'armement des Palestiniens comprenait des roquettes anti-char de type RPG.

Par contre, l'agence palestinienne Wafa fait état de l'attaque d'une implantation israélienne proche de la frontière libanaise, Achziv, où ont été détruits des véhicules militaires et trois bâtiments. La bataille a duré trois heures. Deux fedayine ont été tués, deux autres ont été blessés et le reste du commando a regagné sa base, poursuit Wafa.

L'opération, dont le nom de code était « Naplouse » en raison de l'arrêt d'expulsion qui frappe le maire de cette ville de Cisjordanie a été à l'origine d'un engagement entre plusieurs navires israéliens et des unités palestiniennes qui protégaient les fedayine. Un bateau israélien a été touché, ajoute l'agence.

Par ailleurs, M. Yosef Burg, ministre israélien de l'Intérieur, a reconnu hier à Washington que l'ordre d'expulsion de M. Bassam Chakaa, maire de Naplouse, et la création de nouvelles colonies juives en terrizoire occupé, compromettaient la suite des négociations sur l'autonomie palestinienne.

« Il faudra des semaines, sinon des mois, pour rétablir une meilleure atmosphère », a-t-il dit aux journalistes, avant de préciser cependant que le gouvernement n'avait pas délibérément pris ces mesures pour heurter l'opinion arabe.

M. Burg était de passage à Washington à la fin d'un séjour privé aux États-Unis, et il s'est entretenu avec M. Sol Linovitz que le président Carter vient de choisir pour remplacer M. Strauss comme représentant spécial pour les négociations au Proche-Orient.

L'ordre d'expulsion contre le maire de Naplouse a provoqué la démission collective de tous les maires arabes de Cisjordanie. Le gouvernement américain a discrètement exprimé ses regrets à ce sujet la semaine dernière, mais il s'est apparemment abstenu d'exercer des pressions plus fortes sur Israël malgré l'effet négatif que la mesure risque d'avoir sur la suite des négociations d'application des accords de Camp David.

Enfin, les milices chrétiennes libanaises ont bombardé à l'artillerie lourde, pendant près de deux heures hier après-midi, les positions des forces communes palestino-progressistes au Sud-Liban, ont indiqué les correspondants de presse en poste dans la région.

Selon ces sources, les tirs des milices, qui ont utilisé des canons de 155mm, ont atteint notamment les villages de Aichieh, Mahmoudieh, Kfar Tebnit, et Arnoun, tous situés dans le périmètre de Nabatiyeh, place-forte palestino-progressiste dans le secteur oriental du Sud-Liban.

Les bombardements n'ont pas fait de victimes mais ont causé des dégâts matériels, ont précisé les mêmes sources.

Un sommet arabe à la recherche d'une formule miracle au Liban

TUNIS (AFP) — Arriver à la paix au Proche-Orient sans passer par le processus Sadate: tel est le défi lancé aux leaders du monde arabe qui se réunissent à Tunis, nouveau siège de la Ligue arabe.

Ce dixième sommet coïncide exactement avec le deuxième anniversaire du discours prononcé à la Knesseth, à Jérusalem, par le chef de l'État égyptien qui croyait pouvoir, au nom de ses pairs, offrir à l'État juif un avenir commun avec ses voisins arabes et parvenir à la création d'une entité palestinienne.

Ces assises s'ouvrent dans l'incertitude. Il s'agit notamment, selon l'ordre du jour établi par les ministres des Affaires étrangères de 21 pays arabes — d'élaborer une stratégie commune pour parvenir à un règlement pacifique qui « sauve l'honneur » de tous et permettre aux Palestiniens de décider de leur sort.

Il faut également — et c'est la quadrature du cercle — trouver une formule « miracle » qui évite au Liban d'être le seul pays à supporter le poids d'un conflit qui le dépasse largement, mais dont il est aujourd'hui la principale victime.

Avec les plus grandes difficultés, on est arrivé sur le Sud-Liban à une solution de compromis. Elle ne satisfait aucune des deux parties principalement intéressées, à savoir l'OLP et l'État libanais. Mais on paraît convaincu, au sein de nombreuses délégations, qu'elle sera finalement entérinée par le sommet.

Cette formule consiste à « prendre note » du gel des opérations palestiniennes à partir du Liban-Sud, mais en même temps à reconnaître à la résistance palestinienne le droit de « mener sa lutte à partir de tous les fronts arabes ».

Cela peut paraître contradictoire. Cela peut également vouloir dire qu'à moins de réanimation des fronts syrien et jordanien — jusqu'ici imperméables, — la lutte des Palestiniens, comme celle des Arabes, même les plus « durs », se conçoit davantage sur un terrain diplomatique, politique et économique, que sur le plan militaire.

À cet égard, on pense généralement dans les couloirs de la conférence que les États producteurs y regarderont à deux fois avant de brandir l'arme du pétrole.

Le recours à cette menace est préconisée notamment par la Libye pour faire pression sur l'Occident et surtout les États-Unis afin qu'ils amènent Israël à lâcher du lest.

Contre le régime égyptien, mis au ban de la société arabe à la suite de son traité de paix avec Israël, il ne semble pas que de nouvelles mesures de boycottage soient proposées.

On parlera sans doute de l'Iran, comme le souhaitent les pays du front du refus. Mais il est bien peu probable que des sanctions, telle que le retrait des avoirs pétroliers des banques américaines, soient sérieusement envisagées.

Ce dixième sommet arabe sera ouvert au bord du lac de Tunis, au palais des Congrès, par le doyen des chefs d'États arabes, le président Habib Bourguiba, 76 ans, qui a toujours préconisé le pragmatisme.

Horowitz hausse les prix de 100%

JÉRUSALEM (AFP) — Le « mini-cabinet » économique israélien présidé par le ministre des Finances, M. Israel Horowitz, a approuvé, lundi, après sept heures de discussions un sévère train de hausses de prix, qui dépassent parfois 100 pour cent, destinées à assainir la situation économique du pays.

Les hausses de prix suivantes ont été décidées: pain, farine et dérivés 60 pour cent, lait et produits dérivés, huile et margarine plus de 100 pour cent. Électricité 37 pour cent, tarifs postaux, téléphone 40 pour cent, transports publics 50 pour cent. Le prix du pétrole et dérivés demeure pour le moment inchangé.

Le budget du gouvernement sera gelé et, selon les experts économiques, dans une première phase ce programme d'urgence accélérera encore l'inflation. qui dépassera 150 pour cent pour 1979, mais la situation s'assainira au bout de quelques mois.

Il s'agit, a précisé au cours d'une conférence de presse M. Horowitz, « d'un programme économique d'urgence comprenant la suppression de toutes les subventions, afin que le consommateur paye désormais les prix réels des services et des produits ».

Le gouvernement a également décidé un gel de trois mois pour les crédits à l'agriculture, à l'industrie et aux nouveaux projets de développement.

Par la réduction draconienne des subventions, le gouvernement veut économiser neuf milliards de livres israéliennes (environ 300 millions de dollars).

Le déficit de la balance des paiements israélienne est appelé à atteindre 4,3 milliards de dollars cette année.

AVIS

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

ÉLECTION PARTIELLE DANS LE DISTRICT ÉLECTORAL DE D'ARCY McGEE LE 26 NOVEMBRE 1979

AUX COMMISSIONS SCOLAIRES, AUX EMPLOYEURS ET AUX INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT

Le jour du scrutin est jour de congé dans les écoles sous la direction d'une commission scolaire locale ou régionale dans un district électoral où un scrutin est tenu. (article 195)

Toute institution d'enseignement doit, le jour du scrutin, donner congé aux étudiants qui sont électeurs. (article 270-3)

Tout employeur doit, le jour du scrutin, accorder à chaque électeur à son emploi la période de congé nécessaire pour que celui-ci ait pendant les heures d'ouverture des bureaux de scrutin au moins quatre heures consécutives pour voter, sans tenir compte du temps normalement accordé pour le repas du midi; l'employeur ne doit faire aucune déduction du salaire de cet électeur ni lui imposer aucune peine par suite de son absence durant cette période de congé. (article 270-1)

Pierre-F. Côté, C.R.
Directeur général des élections

LE DEVOIR
en Floride

Disponible le jour même

Durant vos vacances, EN TOUT TEMPS DE L'ANNÉE, vous pouvez acheter facilement votre journal préféré en vous adressant aux endroits suivants:

MIAMI		H.J. Gift Shop	2501, N. Ocean
House of Toys (S. Lipton Inc.)	12854, Biscayne Blvd	Bob Tuzzo	1700, E. Young Circle
MIAMI BEACH		**DANIA**	
Pumpernick's	67 & Collins	Jen Roger	38, S. Federal
Max Smoke Shop	6722, Collins	Dania News & Books	106, S. Federal
Nancy Cleaner	6962, Collins	Trail End	Trailer Park
Seashore Sundries	209, 71st Street	**FORT LAUDERDALE**	
Freddy's News	7436, Collins	Smith's Drug Store	1910, E. Sunrise Blvd. Rt. 1
Southern News	8833, Collins	P.N.S.	N.E., 9th St.
Sheldon's Drug	9501, Harding	Cunningham Drug	Corner Oakland Blvd. A1A
Horizon Motel	Collins		
Castaway's Gift Shop	16375, Collins	**FORT LAUDERDALE BY THE SEA**	
Motel Pharmacy	17200, Collins	Scott's Sundries	8 Commercial Blvd.
Liggett Pharmacy	Collins	City News Stand	4402, Bourgainville Dr.
Hawaian Isle	17601, Collins	**POMPANO BEACH**	
Trade Winds Gift Shop	17616, Collins	Lakeside Pharmacy	1201, S. Ocean Blvd.
Suez Motel	Collins	Oceanside Drug	31, N. A1A Oceanside Shopping
Golden Shore Pharmacy	18190, Collins		
Waikiki Motel	18801, Collins	Coral Pharmacy	2601, E. Atlantic Blvd.
Admiral Fruit Shop	19100, Collins	Kwality Kwik Dry Cleaning	2668, E. Atlantic Blvd.
HALLANDALE		Sunnys	Sample Rd. (shopping Haven)
Attache Motel	2711, S. Ocean		
Diplomat Mall Tobacco Shop	Diplomat Mall	**DEERFIELD BEACH**	
Book Cellar	2500, E. Hallandale	Grill's Food Market	2030, N.E. 2nd ST. A1A
Betty Book Store	117, E. Hallandale	Mollo Pharmacy	223, N.E. 21st Ave. A1A
HOLLYWOOD		**LAKE WORTH**	
Beach Sundries	328, Johnson	Dawn's Daily Report	608, Lake Ave.
Breeding Rexall	Federal Hwy. & Wiley		

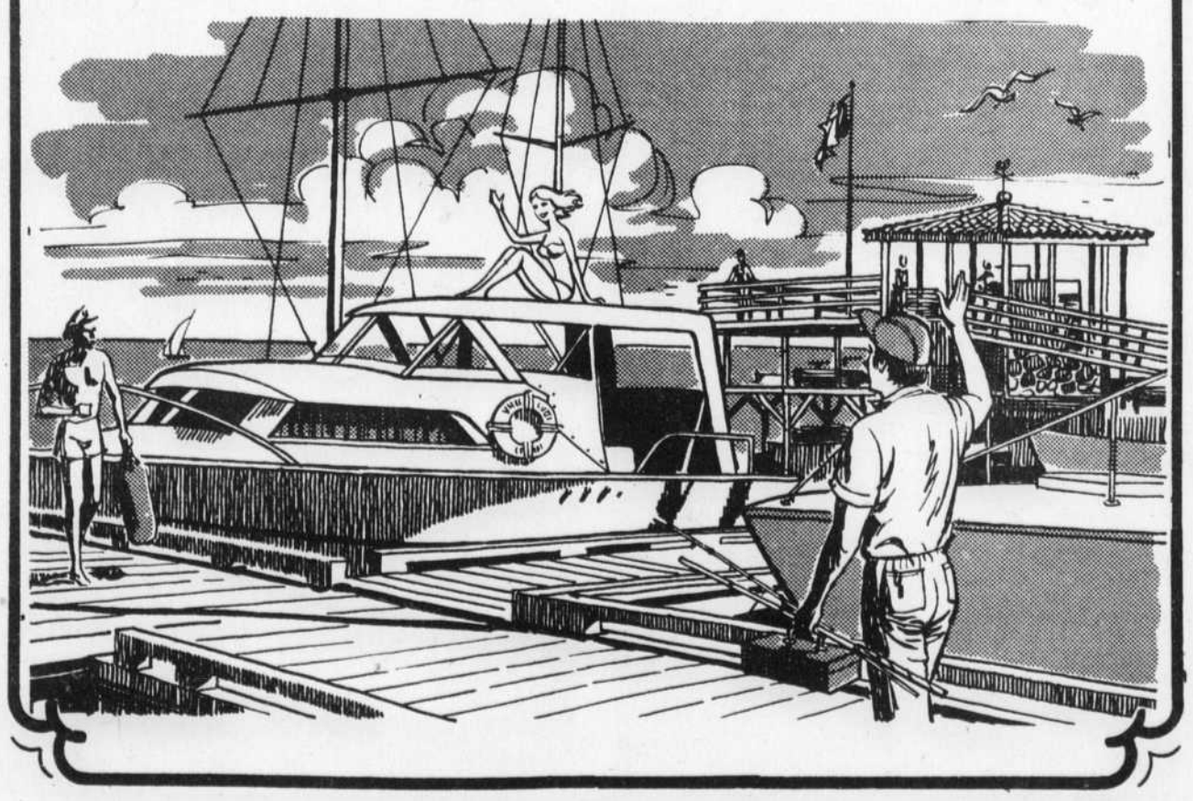

Le Conseil du statut de la femme lance une campagne de contre-publicité: contre le sexisme, pour l'égalité

par Renée Rowan

« Des poupées seulement aux filles, des camions seulement aux garçons... Ce ne sont pas les enfants qui font de la discrimination, c'est nous. »

Depuis hier, tous les Québécois et Québécoises peuvent voir sur leurs écrans de télévision un court message de 30 secondes sur le sexisme dans la famille adressé par le Conseil du statut de la femme (CSF) sous le thème général « Contre le sexisme, pour l'égalité ».

Ce premier d'une série de quatre messages sur autant de sous-thèmes fait partie de la campagne de publicité « anti-sexisme » officiellement lancée à Montréal hier par la présidente du CSF, Mme Claire Bonenfant. L'objectif de cette opération/publicité qui s'étendra jusqu'en juin 1980 est d'enrayer les manifestations sexistes et de proposer des comportements plus équitables à l'égard des femmes.

« Pour la première fois depuis sa création, en 1973, le CSF a enfin les moyens d'entreprendre une vaste campagne de sensibilisation qui s'adresse non seulement aux femmes, mais à toutes la population du Québec, a déclaré Mme Bonenfant, ajoutant que c'est aussi la première fois que le problème du sexisme est abordé ainsi sur la place publique et que le Conseil a recours pour le faire à l'industrie publicitaire. »

Le CSF, pour cette campagne anti-sexisme, dispose en effet de l'importante somme de $500,000, somme qui provient de la taxe de 2% perçues à l'intérieur du programme gouvernemental de contre-publicité.

Ce programme, rappelons-le, a pour but de créer un contre-poids aux valeurs généralement transmises par la publicité commerciale.

« C'est dans la publicité que le sexisme s'étale dans toute sa splendeur », a souligné Mme Bonenfant ajoutant que les femmes s'identifient encore malheureusement pour un très grand nombre à ces images et vont même jusqu'à s'y conformer. Ces réflexes sont profondément ancrés chez les femmes elles-mêmes. Le Conseil ne blâme pas les femmes; ce qu'il vise, c'est de leur ouvrir les yeux. « Il faut apprendre aux femmes à se rendre compte de cette discrimination qui s'étale partout dans les annonces publicitaires. »

D'une durée totale de 20 semaines, cette campagne dont l'élaboration a été confiée à « Feedback », un module de l'agence montréalaise BCP, agence de communications commerciales et sociales, portera sur les quatre sous-thèmes suivants: le sexisme dans la famille, dont les messages seront diffusés sur les ondes des réseaux français de la télévision jusqu'au 16 décembre; le sexisme et la perception de soi, du 4 février au 16 mars; le sexisme dans la publicité, du 7 avril au 4 mai, et le sexisme au travail, du 5 mai au 15 juin.

«C'est dans la publicité que le sexisme s'étale dans toute sa splendeur... Ces réflexes sont profondément ancrés chez les femmes elles-mêmes», disait hier Mme Claire Bonenfant, présidente du Conseil du statut de la femme.

Au cours de la conférence de presse, hier, la vice-présidente de l'agence, Mme Thérèse Sévigny a noté que cette opération sexisme/publicité représentait pour elle et son équipe un très grand défi à relever: « Changer les mentalités n'est pas facile à court terme, a-t-elle dit, ajoutant qu'il y a des limites à ce qu'une campagne peut faire dans le changement d'attitudes traditionnelles. Ce changement n'est possible, a-t-elle précisé, que dans la mesure où chacun d'entre nous le rend possible dans son environnement. »

La clientèle visée par cette campagne sont les sexistes par habitude, susceptibles de changer si on leur fait une bonne démonstration que cela peut se faire et de quelle façon.

Une affiche conçue sous le thème général « Contre le sexisme, pour l'égalité », portant le mot sexisme écrit en blanc sur fond noir et barré d'un X en bleu, servira de support visuel à cette campagne. Tirée à 15,000 exemplaires, elle sera disponible à compter du 10 décembre au CSF qui se chargera, de son côté, de la distribuer largement.

Comme complément, le Conseil a en outre réalisé deux outils d'information et d'éducation destinés à des publics plus restreints. Il s'agit d'un diaporama intitulé « Le sexe à pile », qui traite du sexisme en publicité et reprend à sa façon le contenu d'une brochure signée par Catherine Lord sur « L'image des femmes dans la publicité ».

Ces deux outils visent à mieux faire comprendre ce qu'est le sexisme, à en illustrer les manifestations les plus répandues et, enfin, à mobiliser les individus et particulièrement les femmes pour les amener à protester contre la représentation caricaturée que la publicité donne d'elles-mêmes. Brochure et diaporama sont mis gratuitement à la disposition du public. Il suffit d'en faire la demande auprès du Conseil, 700, boul. Saint-Cyrille est, 16è, Québec, G1R 5A9.

D'ici quelques semaines, le CSF publiera comme complément à l'image des femmes dans la publicité, une brochure de vulgarisation intitulée *La publicité sexiste, c'est quoi*. Tirée à 50,000 exemplaires, cette publication sera destinée au grand public et en particulier aux femmes ainsi qu'aux publicitaires. Mme Sévigny a ajouté, qu'en outre, des activités sont prévues pour rejoindre les publicitaires.

Et pour chapeauter toute cette vaste opération, le CSF a mis sur pied un comité pour la publicité non sexiste. En opération depuis hier, ce comité dont Catherine Lord assume la permanence, loge au 1255 Place Philippe, à Montréal. Il reçoit les plaintes du public et les analyses. Si le message dénoncé est jugé sexiste, des pressions sont entreprises auprès des publicitaires et de leurs clients pour modifier ou retirer leur message.

La présidente du Conseil a profité de l'occasion pour rendre hommage aux groupes de femmes qui ont travaillé sur ce dossier. Quatre d'entre eux siégeront sur le comité: Chantale Leduc représente le YWCA; Lise Chevrier-Doucet la FFQ; Solange Gervais l'AFEAS. Une représentante du RAIF viendra bientôt s'ajouter aux membres du comité.

Notons enfin que l'Office de protection du consommateur, la Commission des droits de la personne et l'industrie publicitaire ont accepté, pour leur part, de déléguer des personnes-ressources pour alimenter ce groupe de travail.

Mme Bonenfant a également annoncé que pour stimuler la création publicitaire non sexiste, le comité étudie la possibilité d'instaurer un prix citron et un prix orange.

Les nouveaux jouets électroniques qu'apportera le Père Noël cette année: pour garçons seulement?

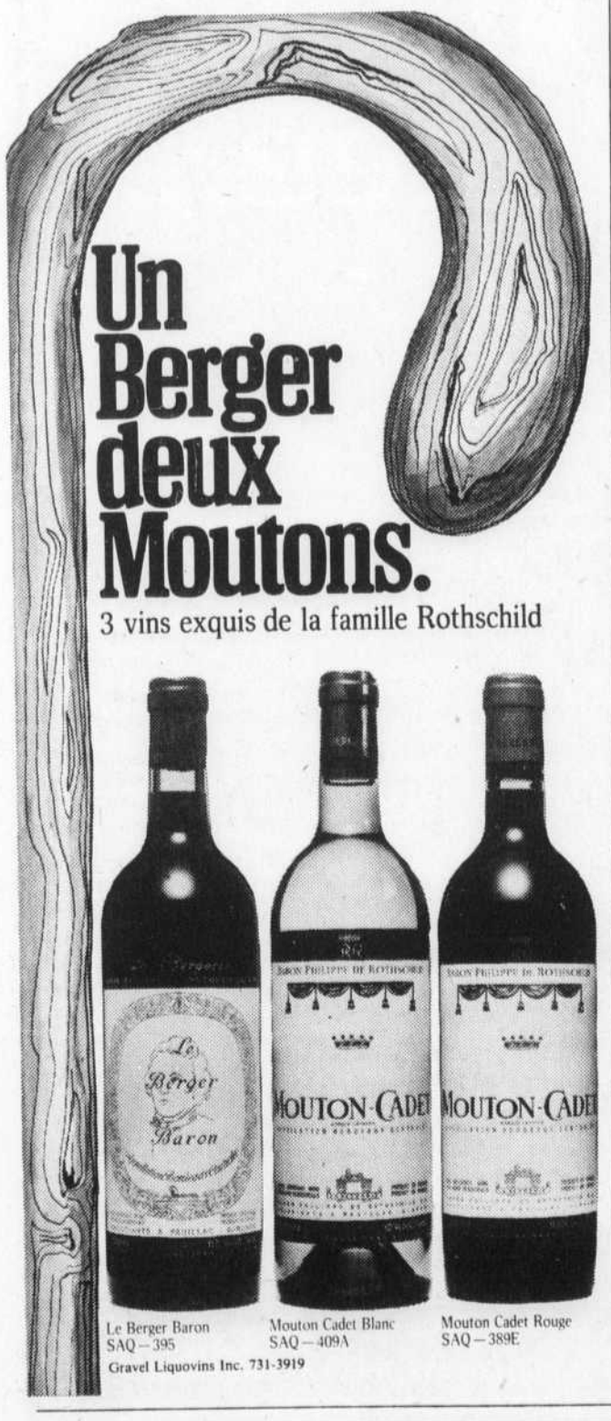

Les jeunes Québécois s'intéressent à la GRC

OTTAWA (PC) — De nombreux Québécois veulent devenir membres de la Gendarmerie royale du Canada depuis que deux commissions d'enquête ont été créées afin d'enquêter sur les activités illégales de la police fédérale.

« Pour la première fois, un grand nombre de jeunes se sont rendu compte de ce que nous sommes... et ils ont aimé ce qu'ils ont vu », a affirmé le commissaire de la GRC, M. Robert Simmonds, à l'issue de la réunion du comité des affaires juridiques des Communes.

Plus tôt, M. Simmonds avait indiqué que les jeunes du Québec sont de plus en plus intéressés à devenir membres de la GRC depuis que les commissions Keable, au Québec, et McDonald, au niveau fédéral, ont commencé leur travail.

Il a soutenu qu'avant cela, le rôle et le travail de la GRC n'étaient pas très bien connus en Ontario et au Québec, parce que ces deux provinces ont leur propre sûreté provinciale.

M. Simmonds a affirmé que les aspirants doivent souvent attendre trois ans avant d'être acceptés au sein de la GRC qui recrute de plus en plus ses membres dans les universités.

Par ailleurs il a soutenu que quelque 13% des 20,000 membres de la GRC au pays sont bilingues et que la direction cherche toujours à augmenter cette proportion.

Plus on marche mieux ça marche.
Participaction
Marchez. Dès aujourd'hui.

IL GIARDINO
présente sa cuisine maison
BUFFET régional d'Italie
Chaud et froid $3.95
Pour les dames, une surprise les attend
de 11h 30 à 14h 30 du lundi au vendredi
DÉJEUNERS D'AFFAIRES
À partir de $2.95
LE JARDIN
Réservez dès maintenant pour les fêtes ! ! !
475 ouest, rue Sherbrooke pour réservations: 842-0420

Claire, il y a peu de temps, voyait son avenir tout en rose.

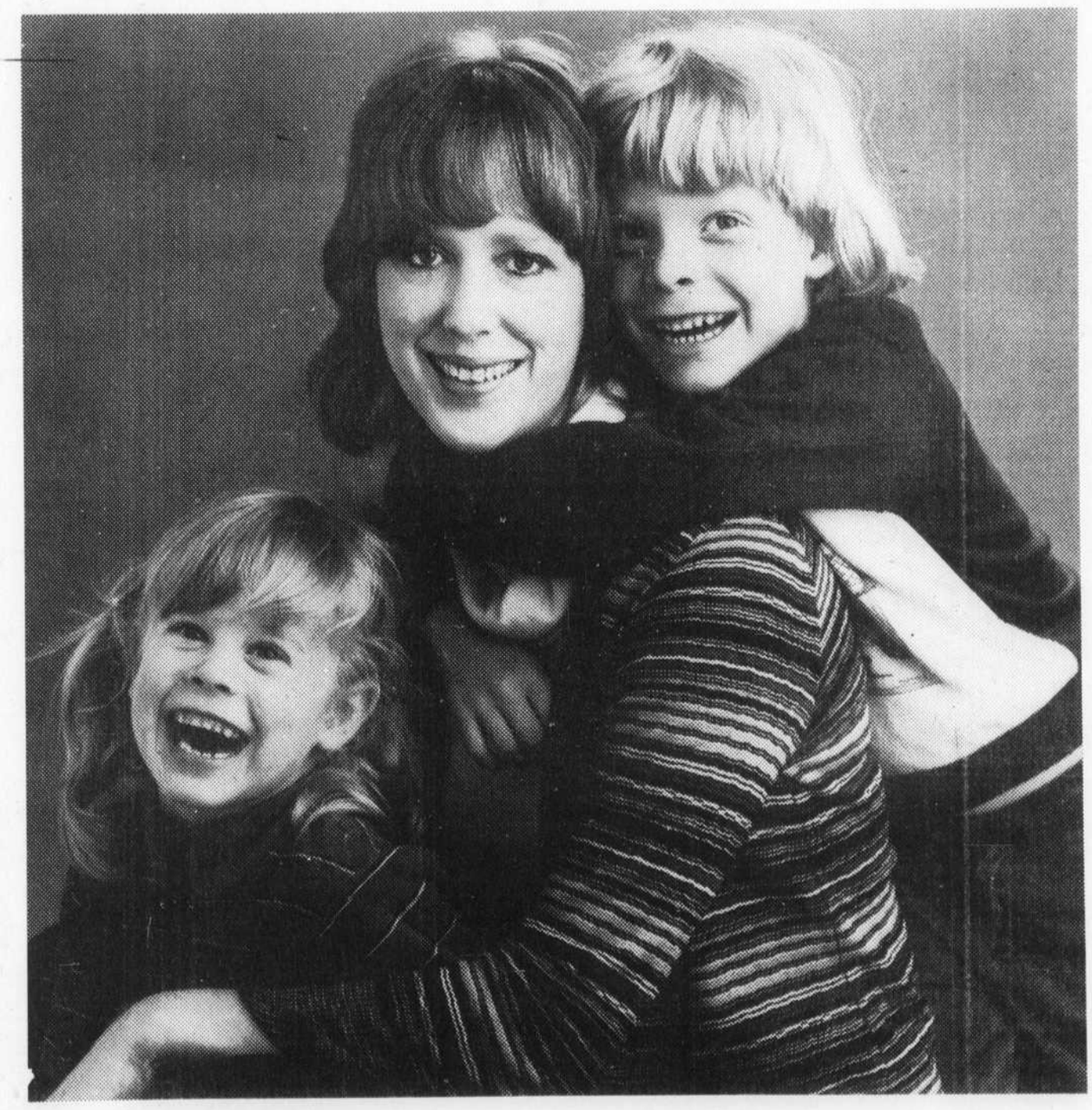

Sage comme une image, disaient ses amis. Et Claire se rangeait de tout gré à cette opinion.

Loin d'elle l'idée d'une carrière.

La "libération", ce n'était pas son genre.

Pour tout bonheur, elle voulait épouser l'homme qu'elle aimait et élever une petite famille.

Claire aux prises avec un problème d'alcool? Qui l'aurait cru?

C'est le succès de son époux qui déclencha tout. Son travail l'accaparant de plus en plus, il n'avait que très peu de temps pour Claire.

Maintenant, ce sont les enfants. Tout à coup, ce sont de jeunes adultes, pressés de quitter la maison.

Claire se sent désoeuvrée, inutile.

Seule à la maison, elle commence à boire pour passer le temps, espérant peut-être y trouver une consolation.

Mais elle se trompe. Ni bière, ni vin, ni spiritueux ne sauraient soulager l'ennui ou un chagrin quelconque. C'est à un professionnel expérimenté que Claire doit confier son problème si elle veut le dominer.

Le plaisir légitime que procure un bon verre n'est pas en cause quand tout tourne rond. C'est lorsque les choses vont mal que la modération doit prendre une importance encore plus vitale.

Seagram

Comparable au parc du Mont-Royal

Une base de plein air pour Longueuil

À partir d'une petite base de plein air qu'elle administre depuis 1973, la ville de Longueuil a mis au point un plan d'aménagement ambitieux d'un vaste parc situé à peu près au centre de son territoire.

Le parc de la base de plein air a une superficie d'environ 10 millions de pieds carrés compris entre les boulevards Lafontaine (à construire), Jean-Paul-Vincent, Curé-Poirier et la rue Adoncour. L'administration municipale le compare déjà au parc du Mont-Royal ou au Central Park de New York!

« Comme la Base est un milieu naturel, mais aussi un carrefour de vie communautaire, nous avons continuellement eu comme préoccupation d'aménager ou plutôt d'affecter à un usage public cet espace. Le développement de la base de plein air de Longueuil doit se faire dans le sens d'un parc urbain, c'est-à-dire qu'elle doit donner accès à des équipements et à des activités, ceci

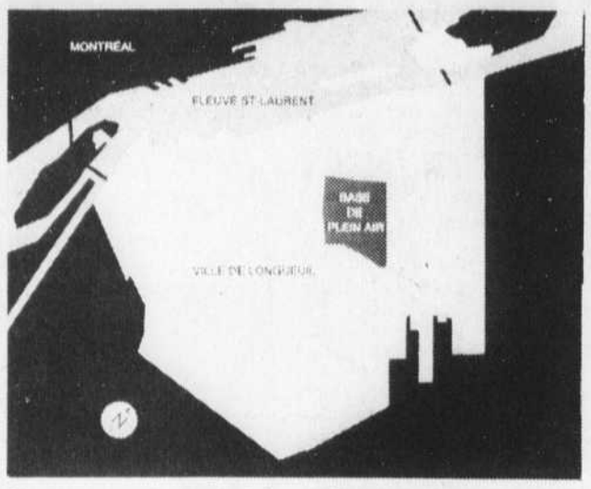

dans un respect constant de l'environnement, fondé sur une préoccupation de sensibilisation de la population à des dimensions écologiques », liton dans le concept d'aménagement mis au point par la firme Sodem.

Le parc doit favoriser les familles et ses équipements, d'accès libre, requerront un minimum d'encadrement.

Le plan d'aménagement a été divisé en quatre étapes étalées sur dix ans. Dans une première étape, les travaux porteront sur la création d'un petit lac et sur le reboisement. La seconde étape consiste en l'aménagement de pistes cyclables, de sentiers de randonnée pédestre et des équipements de sports près du colisée Jean-Béliveau. La troisième étape est consacrée à l'aménagement d'une ferme comprenant écuries, étable, maison, jardins de fleurs et une cabane à sucre. Enfin, la dernière étape consistera à aménager des sites de pique-nique, des haltes et le centre de la nature.

Tous ces éléments seront reliés entre eux par un réseau de pistes et de sentiers inaccessibles aux véhicules automobiles. Le parc pourrait être relié éventuellement par une piste cyclable à un autre parc municipal, le parc Marie-Victorin, situé en bordure du fleuve Saint-Laurent.

La base de plein air de Longueuil, selon l'administration municipale, devrait avoir un rayonnement régional et s'inscrire en complément d'un réseau de parcs existants dans la périphérie.

L'administration municipale compte investir plus de $3 millions en dollars 1979 dans ce projet et demandera une aide financière au gouvernement québécois.

Non seulement le rayonnement régional de la base de plein air justifie-t-il cette requête, selon la ville de Longueuil, mais l'insuffisance d'espaces verts dans la région métropolitaine devrait inciter le gouvernement québécois à multiplier les efforts.

La ville de Longueuil a bien noté que le ministère des Affaires municipales a octroyé à la CUM une somme de $10.5 millions, l'été dernier, pour la création de quatre parcs régionaux. L'administration longueuilloise souhaiterait que le gouvernement québécois contribue dans les mêmes proportions à son projet, soit environ un tiers des investissements prévus.

Voici le trou que portait, après le fameux déraillement survenu le 10 novembre à Mississauga, en banlieu de Toronto, le wagon chargé de chlore et qui a entraîné l'évacuation des 220,000 résidents de la municipalité. Tous ont maintenant réintégré leurs logis. On a retiré du wagon, dimanche soir, les quantités restantes de ce gaz mortel et hier, c'était le wagon même qu'on s'apprêtait à remorquer. (Photolaser CP)

Pour la perquisition chez Mme Gosselin

La GRC a suivi des directives apolitiques

OTTAWA (PC) — Les directives qu'ont subi des agents de la Gendarmerie royale du Canada pour aller fouiller l'appartement d'une journaliste, à la recherche de documents du ministère de la Défense, n'avaient pas reçu l'approbation du cabinet des ministres.

Le premier ministre, Joe Clark, a affirmé hier qu'il semblait s'agir là de directives rédigées par des fonctionnaires et qui n'ont jamais été approuvées par le cabinet Trudeau.

Vendredi, lors de sa conférence de presse hebdomadaire, M. Clark avait annoncé son intention de modifier les règlements adoptés par le gouvernement précédent et qui avaient mené à la perquisition chez la journaliste Jo Ann Gosselin, à Ottawa.

M. Clark a apporté ces précisions après que le député néo-démocrate, Terry Sargeant, de Selkirk-Interlake, lui ait demandé s'il comptait rendre publiques ces directives.

Le premier ministre a dit espérer pouvoir répondre « d'un jour à l'autre » car on n'est pas encore certain de l'origine et de la portée de ces directives.

De son côté, le solliciteur général, Allan Laurence, a affirmé que ces directives étaient dues à des fonctionnaires du ministère de la Défense.

« À un moment donné, quelqu'un a réalisé qu'il pourrait y avoir des problèmes (de fuites) et a rédigé ces directives, a dit M. Laurence. Mais elles n'ont jamais été comprises et approuvées au niveau du cabinet. »

Le 8 novembre dernier, deux agents de la GRC sont allés chez Mme Gosselin, à la recherche des documents du ministère de la Défense lui ayant servi à écrire des articles sur les négociations entre le gouvernement fédéral et deux constructeurs aéronautiques américains, en vue de l'achat de chasseurs pour une valeur de $2,5 milliards.

À son refus de remettre ces documents ou de nommer ses sources, quatre autres agents qui attendaient dehors ont été appelés pour participer à la fouille de l'appartement. Une chemise de papiers personnels a alors été saisie.

Selon le ministre de la Défense, Allan McKinnon, le fonctionnaire qui a autorisé cette fouille ne savait pas que les directives n'avaient pas reçu le feu vert du cabinet.

La semaine dernière, M. Clark avait annoncé que la GRC avait reçu d'un haut fonctionnaire du ministère de la Défense, en vertu des directives adoptées l'an dernier, l'ordre d'enquêter sur la fuite.

À ce moment, M. Clark avait déclaré: « J'ai l'intention d'examiner ces directives et de les réviser. » La GRC devrait pouvoir enquêter sur les fuites des ministères vers des journalistes « seulement dans des circonstances extraordinaires », avait-il ajouté.

Par contre, jeudi devant le comité de la Justice des Communes, M. Lawrence avait affirmé que personne, pas même les journalistes, les députés, les ministres ou les policiers, n'était à l'abri d'une enquête dans le cas d'actes criminels allégués.

La GRC a porté des accusations contre Mme Gosselin, qui a refusé de dire si les agents ont trouvé chez elle ce qu'ils cherchaient.

Dans ses articles, Mme Gosselin affirmait qu'une étude recommandait au ministère de la Défense de rejeter l'avion proposé par General Dynamics, l'un des deux concurrents en lice. L'autre est McDonnell Douglas.

Dans un communiqué subséquent, le ministère affirmait que les documents impliqués étaient encore à l'étape de l'ébauche et que certains passages des articles étaient « subjectifs et inacceptables ».

De nombreux citoyens de Mississauga avaient déjà commencé à faire la queue, hier, devant les bureaux du Canadien Pacifique de la municipalité. Forcés de quitter leurs logis à la suite du déraillement du train de CP Rail, les citoyens viennent présenter à la compagnie les frais qu'ils ont dû encourir. (Photolaser CP)

Le MéOUI tient un colloque sur le livre blanc

Le Mouvement étudiant pour le OUI (MéOUI) organise pour les 23 et 24 novembre un colloque sur le livre blanc qui se déroulera à l'Université de Montréal et qui sera inauguré par le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, tandis que le conférencier invité à la dernière séance sera M. Camille Laurin, ministre d'État au développement culturel.

Le congrès du MéOUI prévoit d'autre part une table ronde qui regroupera M. Pierre Bourgault, le député libéral de Saint-Laurent, M. Claude Forget, le député péquiste de Rosemont, M. Gilbert Paquette, et le député libéral fédéral de Laval-des-Rapides, Mme Jeanne Sauvé.

Quatre ateliers ont été inscrits au programme, qui porteront sur l'histoire du Québec, le fédéralisme renouvelé, la souveraineté-association et l'importance du OUI pour l'avenir.

Le MéOUI, né au mois d'octobre, entend susciter l'intérêt des étudiants, des travailleurs et des chômeurs sur la question nationale. « Dans le but d'éviter les écueils du sectarisme, écrit le MéOUI dans un de ses communiqués, le MéOUI accueille en son sein des individus incarnant une pluralité idéologique. Malgré leurs divergences, ils s'accordent sur un point: le OUI au référendum ».

La cellule de base du MéOUI à Montréal est le comité local pour le OUI que l'on retrouve dans chacune des 14 institutions postsecondaires qui forment le conseil régional, organe de concertation entre les membres. Un comité de coordination régional, composé de cinq personnes, voit au fonctionnement quotidien du MéOUI-Montréal.

Le Mouvement étudiant pour le OUI cherche à assurer son autofinancement par la vente de 10,000 macarons au coût d'un dollar chacun.

Précédemment, des bénévoles passaient le chapeau aux assemblées du MéOUI, ce qui a permis de défrayer les coûts d'impression du premier numéro d'un journal ayant pour nom *Le OUI-Dire*, tiré à 10,000 exemplaires.

Dès sa deuxième parution, *Le Oui-Dire* était tiré à 75,000 exemplaires et sa distribution a été assurée par un réseau de main à main.

Le MéOUI a déjà organisé dans diverses institutions d'enseignement de Montréal des débats et conférences et plusieurs autres conférences sont prévues pour les semaines à venir.

Le Mouvement étudiant pour le OUI pense d'autre part à la tenue d'un camp de formation politique qui « verra à consolider la notion de souveraineté-association et mettre en relief les contradictions du système fédéral actuel ».

Ce camp pourrait prendre la forme d'une séance de travail d'un week-end dans une base de plein air ou encore d'une série de conférences qui pourraient tout aussi bien se dérouler à Montréal.

Déversement d'huiles usées

BP nettoie les rives du Saint-Laurent

La compagnie pétrolière BP s'affaire au nettoyage des rives du Saint-Laurent qui ont été touchées, en fin de semaine, par une fuite de quelque 20,000 à 30,000 gallons d'huiles usées survenue au quai de la British Petroleum à Montréal.

Un porte-parole d'Environnement Canada, M. Claude Picard, a affirmé hier que près des trois-quarts de ces huiles avaient déjà été récupérés, dont 15,000 gallons seulement dans le port de Montréal.

Le reste se trouve en partie dans le port de plaisance de Verchères et sur le lac Saint-Pierre où une nappe a été aperçue du haut des airs par une patrouille de surveillance d'Environnement Canada.

Le reste de ces huiles usées, d'expliquer M. Picard, s'est en partie évaporé, en partie émulsifié et en partie en voie de se biodégrader. La situation aurait été tout autre s'il s'était agit de mazout lourd.

La situation est d'autant moins grave que les oiseaux migrateurs, qui auraient été mis en danger par cette fuite, ont déjà quitté la réserve nationale de la faune des îles de Contrecoeur.

La fuite s'est produite samedi au quai de la compagnie BP au moment où ces huiles lourdes, qui sont utilisées comme ballast par les pétroliers, se sont échappées d'une soupape défectueuse au moment où on les pompait de la cale d'un pétrolier vers le séparateur de boucin qui a comme fonction de séparer ces huiles de l'eau qui s'y trouve mêlée.

L'incident s'étant produit sur la propriété de la compagnie BP, c'est cette dernière qui assumera tous les frais de nettoyage.

Une décision bien éclairée...

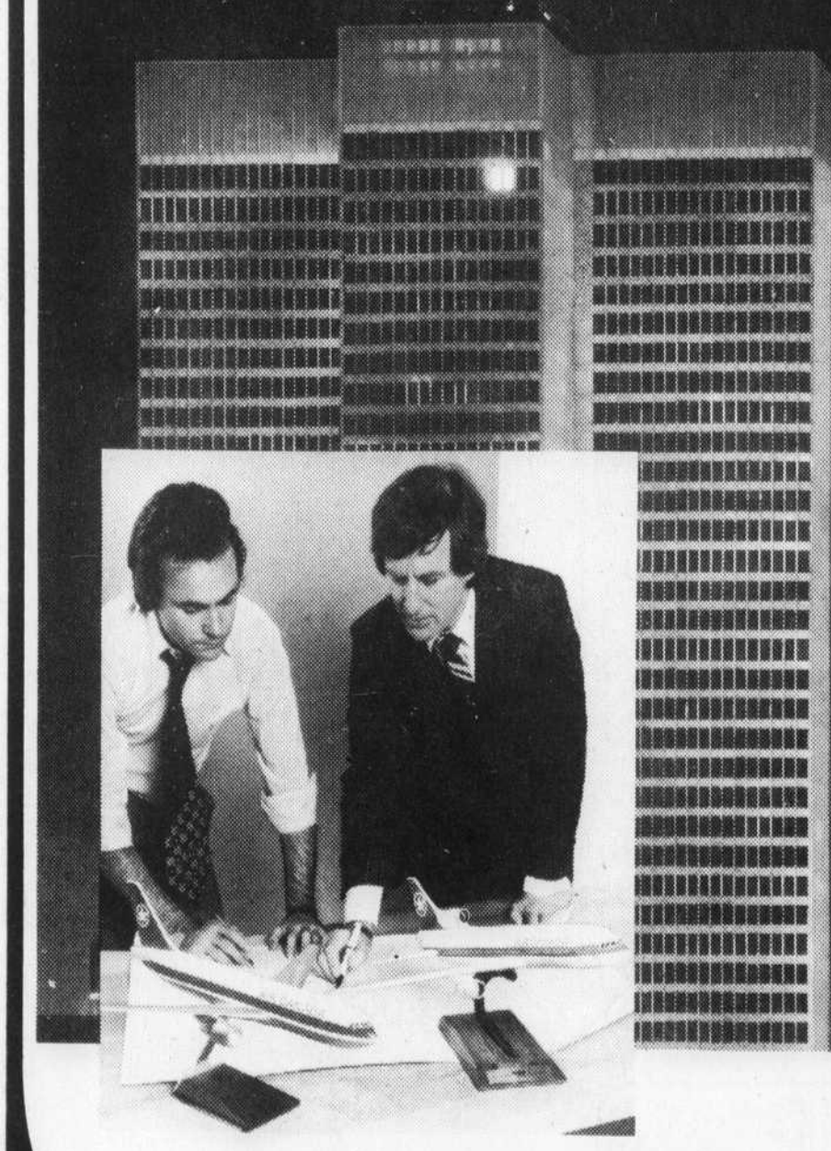

Bien choisir pour bien vous servir

Tout comme nous, vous savez que lorsqu'on a le rôle de bien servir une clientèle ou une communauté, chaque décision doit refléter cette préoccupation. Ainsi, quand est venu le temps de renouveler sa flotte aérienne, Air Canada a voulu que le choix des appareils soit fait en fonction de mettre à votre disposition un plus grand nombre de vols sans escale, dans des avions spacieux, de desservir encore mieux ses routes transatlantiques et nord-américaines, et en fonction de se financer principalement à même ses revenus.

Le choix: 12 Boeing 767 et 6 Lockheed 1011-500

Une décision éclairée. Ces nouveaux Lockheed jouissent d'une autonomie en carburant supérieure aux premiers modèles 1011; ils seront surtout affectés au service outre-mer. Quant aux Boeing 767, ils feront leur entrée en 1982, principalement sur les routes nord-américaines. Ce nouvel appareil répondra aux nouvelles normes d'économie de carburant des années 80.

Une décision à la mesure d'un chef de file

Nos spécialistes, reconnus dans le monde entier pour leur compétence, ont pu relever le plus grand défi de l'histoire canadienne de l'aéronautique. Nous sommes déjà le chef de file, mais en prenant une telle décision mariant à la fois vos intérêts et les exigences techniques et financières d'Air Canada, nous montrons encore davantage notre intérêt à le demeurer.

Plus que jamais, on y va ensemble.

... dans votre intérêt et le nôtre.

AIR CANADA

La classe suisse pour l'Allemagne et l'Autriche.

10 vols quotidiens depuis Zurich.

Prenez Swissair pour Zurich. De là, vous n'aurez plus qu'une courte étape car Zurich est en fait très près de plusieurs destinations importantes en Allemagne et en Autriche. Swissair offre un service de gros porteurs DC 10-30 entre Toronto/Montréal et Zurich, avec tout le confort de classe suisse – un siège de moins par rangée, en classe économique, que tout autre gros porteur. Swissair transporte aussi du cargo, classe suisse. Pour toute information, consultez votre agent de voyage ou de fret. Ou téléphonez à Swissair.

Des vols de classe suisse partout dans le monde.

swissair

LE DEVOIR

CAHIER 71

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

Montréal, mardi 20 novembre 1979

Les Expos

Dans les estrades et sur le terrain, un succès commercial

par Guy Robillard

QUELQUES semaines à peine après la fin de la saison 1979, l'équipe de baseball des Expos de Montréal a déjà vendu plus de 700 nouveaux billets de saison, signe évident qu'une formation gagnante constituera toujours le meilleur apport publicitaire.

Mais l'argent qui s'accumule en retour de billets ne constituent qu'une des innombrables sources de revenus d'une équipe de baseball et c'est à cette époque-ci de l'année que Roger Landry, vice-président au marketing et aux affaires publiques chez les Expos, doit faire le gros de son ouvrage.

« Les gens ne réalisent pas, dit-il, combien sont nombreux les sources de rentabilité d'une organisation comme les Expos. Il y a la vente des billets aux guichets, bien sûr, mais aussi les abonnements saisonniers les billets de groupe à prix réduit, le service ExposTel (réservation sur simple appel téléphonique), les panneaux publicitaires au stade, la revue « Baseball », le calendrier, avec l'apport financier du commanditaire, les films que nous louons, la publicité électronique au tableau d'affichage, les droits de radio et de télévision, Expos Club (des groupes de 75 amateurs reçus de façon spéciale), les licences pour les produits que nous commercialisons, les commandites de promotions etc. »

La sollicitation est faite principalement pendant la saison morte sous la direction de M. Landry, qui a pratiquement créé de toutes pièces un département qui était presque inexistant chez les Expos du parc Jarry.

« À l'époque, l'Expomanie persistait au début, mais on ne pouvait accueillir plus de 30,000 spectateurs. C'est en déménageant au parc Olympique et alors que les Expos ne cessaient de connaître des déboires et de perdre des partisans que le seul attrait de la nouveauté ne retenait plus. C'est alors que nous avons réalisé, assez tardivement, qu'il fallait faire quelque chose ».

Roger Landry a été engagé au milieu de la saison 1977, la première au stade Olympique, en provenance de l'ITT Rayonier de Port-Cartier, où il était premier vice-président. Cet ancien directeur-adjoint à l'exposition mondiale de 1967 n'avait jamais vraiment oeuvré dans le domaine sportif mais il s'y connaissait en communication, marketing et relations publiques, ayant même eu son propre bureau spécialisé, avec le bureau de Beauregard, Nantel, Landry et Associés.

« Ce n'était pas difficile en 1977 de prévoir la désaffection du public si les choses ne changeaient pas. Les Expos ne gagnaient pas souvent et tous étaient d'accord pour dire qu'il n'y avait pas d'ambiance dans le grand stade et que l'on regrettait l'intimité du parc Jarry.

« De mon côté, je savais que je ne pouvais rien faire sur le terrain. C'est d'ailleurs la seule faiblesse du sport en marketing: Tu ne peux pas contrôler la qualité de ton produit. J'ai donc concentré mes efforts sur le stade, un stade magnifique, mais sans vie. Même sa forme, les couleurs, vertes au fond, portaient à l'agrandir. »

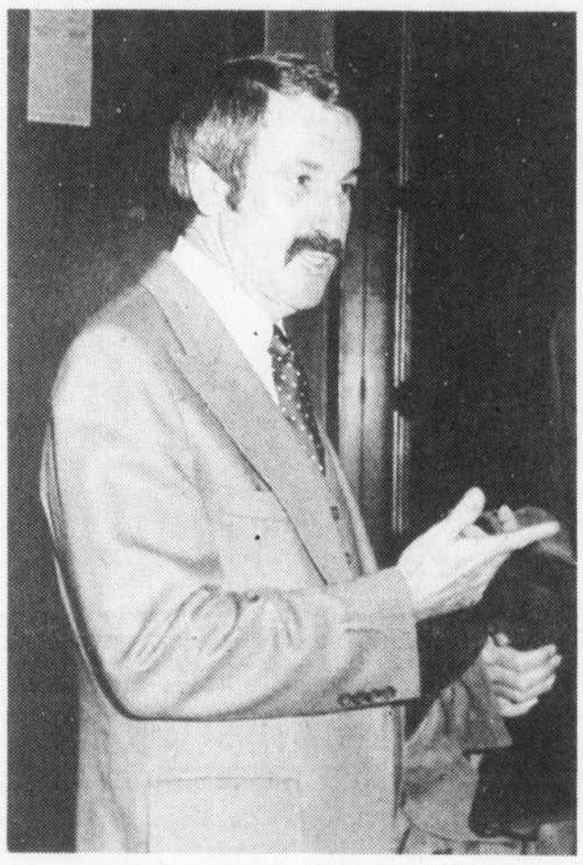

Roger Landry, vice-président au marketing et aux affaires publiques des Expos, le père spirituel de Youppi.

M. Landry a d'abord commandé à la firme Ricomasse (BCP) une étude détaillée sur le profil de l'utilisateur du stade Olympique. Il voulait d'abord savoir avec exactitude quel était son client-type. Or il a été découvert qu'il s'agissait d'un homme de 18 à 45 ans, amateur de baseball, désireux de voir « son » équipe triompher (ce qui n'est pas nécessairement évident)... et qui s'ennuyait du parc Jarry. Scolarité moyenne, revenus moyens, francophone à 89%, de loin le pourcentage le plus élevé du sport professionnel à Montréal.

« En fait, le vrai Québécois moyen », résume M. Landry.

Comme il s'ennuyait dans le stade, c'est à lui que s'adressait le slogan tant critiqué « L'fun est dans l'stade ». D'autant plus que, la chose est connue, l'amateur de baseball se rend au stade pour se détendre par une belle journée d'été, la partie plutôt lente se prêtant admirablement bien à cette exigence.

Mais « l'fun dans l'stade » et Youppi ne sont apparus qu'en 1979. Pour 1978, M. Landry avait décidé d'axer ses efforts sur ce qu'il appelle « le billet comme tel »; c'est-à-dire s'assurer d'abord que des billets soient vendus et que des amateurs viennent au stade. « J'avais déjà mes idées de promotion derrière la tête, mais il fallait d'abord que j'établisse ma crédibilité », explique-t-il.

Son enquête lui avait confirmé que les amateurs n'aimaient pas se déplacer pour obtenir leurs billets. Il multiplia donc les points de vente TRS qu'il publicisa davantage et fit de tous les terminus Voyageur un nouveau réseau de vente. Il créa le mini-billet de saison, et dorénavant les billets pouvaient être obtenus simplement par courier. Pour attirer la clientèle féminine, il fit du lundi la soirée du bingo. Résultat: la moyenne d'assistance passe de 13,000 à 22,000 spectateurs. Et à la fin de la saison, les Expos avaient attiré 1,427,007 spectateurs, seulement 6,750 de moins que la saison précédente mais plus du double, deux ans auparavant, au parc Jarry. À cette époque, l'attrait du stade ne comptait pratiquement plus et les Expos s'enlisaient dans la médiocrité. Ce fut un succès, Landry avait fait ses preuves.

Au début de la saison 1979, il se sent plus à l'aise, conscient qu'il est de mieux connaître son dossier. Ses idées se transformèrent vite en succès: ExposTel, mais surtout son fameux slogan, Youppi et le Club bavarois.

Ce dernier a accueilli 2,000 personnes par soir et d'après M. Landry, constituait un point de rencontre. Personnellement, je me rappellerai toujours une discussion avec une journaliste de la revue « Sports Illustrated », qui n'en revenait pas de voir les gens fêter et s'amuser plus d'une heure après une défaite particulièrement amère des Expos face aux Pirates de Pittsburgh, en pleine course au championnat, en septembre.

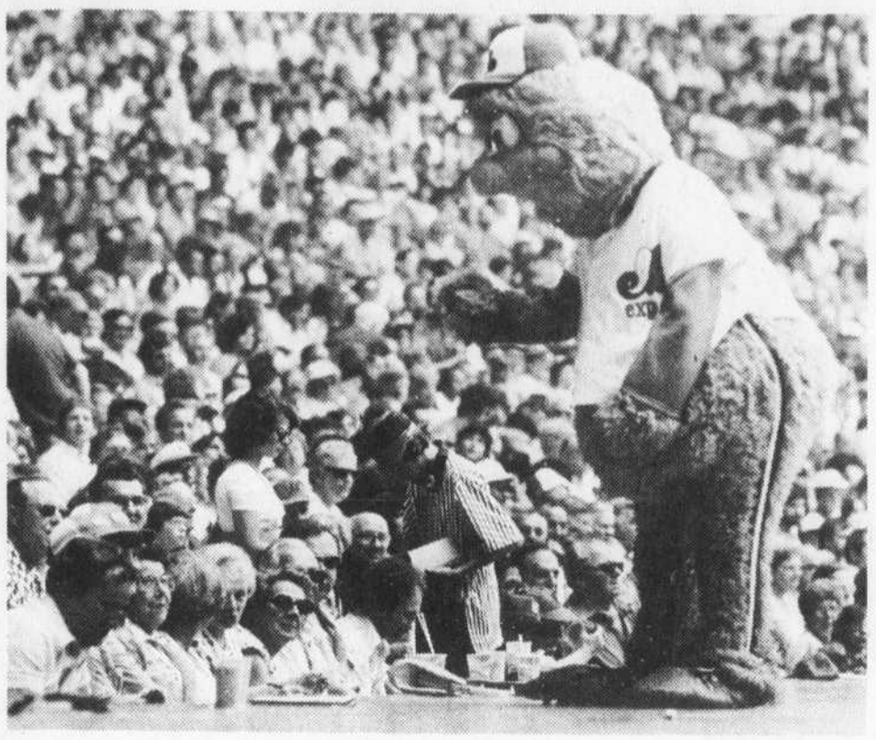

«L'fun était dans le stade» en 1979 en compagnie de Youppi.

Les Expos n'ont pas gagné le championnat mais leurs succès sur le terrain ont grandement facilité la tâche à M. Landry dans sa tentative fructueuse d'attirer deux millions de spectateurs au stade. « et ce chiffre, souligne-t-il avec fierté, dans une ville d'un peu plus de deux millions d'habitants, représente un pourcentage fort impressionnant. En proportion du marché et du bassin de population, Montréal est avec Cincinnati la ville du baseball majeur qui a attiré le plus de spectateurs en 1979 ». Pourtant, les Expos ont fait très peu de profits l'année dernière.

Combien exactement? Le chiffre demeure secret, mais M. Landry consent à nous dire que le seuil de rentabilité se situe à 1,800,000 spectateurs, soit 300,000 de moins que le nombre de partisans qui ont franchi les guichets du stade Olympique.

Chiffre intéressant: au parc Jarry, les anglophones constituaient 26% des spectateur alors qu'ils ne représentent plus que 11% de l'assistance, au stade Olympique, ce qui fait dire à M. Landry que le problème en est un d'ordre strictement géographique.

« Il faut plus de temps pour venir au stade Olympique du West Island que de Joliette. L'homme d'affaires du centre-ville est moins porté a passer par le stade avant de rentrer chez lui et de plus, je calcule que les réparations interminables sur le boulevard Métropolitain, un axe important

Voir page 14: Expo

Youppi, la meilleure acquisition des Expos depuis le Grand Orange

QUAND il a opté pour le slogan « L'fun est dans l'stade », Roger Landry se doutait bien qu'il choquerait une partie de l'opinion publique et qu'il mettait presque sa tête sur le billot.

Lui y croyait fermement, à ce slogan, qui traduisait exactement l'ambiance qu'il voulait créer et qui s'adressait à sa clientèle-cible constituée de « Québécois moyens ». « J'avais l'intuition que ça marcherait, raconte-t-il aujourd'hui. Face à mes patrons, je n'ai eu aucune difficulté à faire accepter un tel slogan parce qu'ils ne comprenaient pas ce qu'il voulait dire... J'ai su que j'avais gagné mon point quand un type comme Yves Létourneau ou encore Radio-Canada ou même LE DEVOIR, qui m'avaient tous critiqué, ont commencé à l'utiliser eux-mêmes. Mais ce slogan ne reviendra pas en 1980 et je vous promets d'en trouver un nouveau qui n'aura pas besoin d'un astérisque... »

Plus que ce slogan discuté, Youppi a constitué LE succès de promotion des Expos et leur plus importante acquisition depuis Rusty Staub!

« Nous avions déjà eu une mascotte en 1978, rappelle M. Landry. Mais Souki a probablement été la plus mauvaise trouvaille de ma carrière. Il se voulait une mascotte de style futuriste, mais il faisait peur aux enfants. Il n'était pas beau et nous n'avons pas insisté pour le montrer.

« Ce que nous cherchions pour 1980, c'était une espèce de « Roger Bon Temps » qui corresponde à notre image de Québécois bon vivant, avec

Voir page 17: Youppi

CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI

CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI 5 ANS

12 1/2 %

- Intérêts payables annuellement pour dépôts de 5 ans.
- Intérêts semestriels 12¼%.
- Intérêts trimestriels ou composés annuellement sur dépôts de 5 ans: 12%.

- Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec et membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.
- Dépôt minimum $500
- Taux sujets à changements sans preavis

Pour renseignements, écrivez ou téléphonez à: (514) 281-1818

FIDUCIE NORD-AMÉRIQUE

Une compagnie du groupe Prenor • 85 ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal H2X 3P4

En communiquant de vive voix, on sait à quoi s'en tenir! Mais l'utilisation du télex ou d'un système de transmission de données peut être plus appropriée. L'important, c'est de savoir choisir. A Téléglobe Canada, notre rôle est précisément de vous y aider. Appelez-nous à frais virés au (514) 281-5006.
Téléglobe Canada met le monde à votre portée.

Teleglobe Canada

ACHETEZ UN APPAREIL DE TRAITEMENT DE MOTS CHEZ COMPUCENTRE®
ET VOUS AUREZ, EN PLUS, UN ORDINATEUR POUR AFFAIRES

Vous pouvez maintenant automatiser votre bureau en adoptant un appareil de traitement de mots multilingue des plus puissants et d'utilisation très facile. À la fine pointe de la technologie, le COMPUCORP 655/665 est un ordinateur de table modulaire qui peut répondre aux besoins de toutes petites entreprises. Les lettres, les rapports et les envois postaux deviennent une simple routine pour ce magicien de la vitesse à 600 mots la minute.

L'ORDINATEUR 655/665 DE COMPUCENTRE® UN APPAREIL DE SOLUTIONS EN AFFAIRES

LES TRAITS PARTICULIERS DU TRAITEMENT DE MOTS

AUCUN CODE À MÉMORISER 20 clés spéciales commandent 60 fonctions et rendent le COMPUCORP le plus facile d'usage et de compréhension.

FLEXIBILITÉ — En plus d'être un ordinateur complet, l'appareil de traitement de mots COMPUCORP égale ou dépasse les capacités de ses compétiteurs.

MODULAIRE — Possibilité d'un écran d'une pleine page et d'espace disponible jusqu'à 10,000 textes, plus capacités spéciales pour utilisations scientifiques, techniques ou d'affaires.

AUCUN SUPPLÉMENT — INCLUANT LES ÉLÉMENTS PÉRIPHÉRIQUES DU TRAITEMENT DE MOTS

$12,995.

OU EN LOCATION POUR SEULEMENT $70. PAR SEMAINE

VENEZ NOUS RENCONTRER À L'EXPOSITION DU TRAITEMENT DE MOTS LES 27, 28, 29 NOV.

COMPUCENTRE® CENTRES DE SOLUTIONS EN AFFAIRES

À MONTRÉAL
PLACE BONAVENTURE
en face de la salle d'exposition
(514) 866-6292

À TORONTO
TORONTO EATON CENTER
niveau du métro
(416) 598-1628

AUTRES APPLICATIONS BON MARCHÉ DISPONIBLES POUR LE FAMEUX COMPUCORP 655/665:

— Comptabilité de la clientèle — Location d'autos
— Entrées de commandes — Facturation
— Comptes recevables — Contrôle d'inventaire
— Comptes payables — Coûts de production
— Registre général — Entrées des achats

ON PEUT AUSSI UTILISER LE 655/665 POUR COMMUNIQUER AVEC D'AUTRES ORDINATEURS

COMPUCENTRE® LES SYSTÈMES DE SOLUTIONS EN AFFAIRES

• d'usage facile • garantie à vie • usage établi, testé et reconnu; révision comptable adéquate fournie.

NOUS OFFRONS EN PLUS UN NOUVEAU PLAN DE PROTECTION POUR LES LOCATEURS DE SERVICES

Avec ce service optionnel, COMPUCENTRE® offre un appareil de courtoisie pendant toute la durée de la préparation de votre appareil pour tous genres de problèmes.

COMPUCENTRE, une compagnie québécoise, est le chef de file des détaillants en informatique avancée de consommation au Canada.

Rex Humbard Inc, «multinationale» de l'Evangile

Quand l'apostolat passe par les médias électroniques

par Michel Nadeau

NEW YORK — Le soleil de l'automne éclairait toutes les rues de Manhattan, dimanche dernier. La douceur du temps n'a cependant pas empêché plus de 20,000 personnes de s'entasser dans les gradins du Madison Square Garden pour voir « l'évangéliste » Rex Humbard effectuer sa grande rentrée de la saison dans la grande métropole américaine.

Avec des émissions de radio et de télévision diffusées sur les cinq continents, l'organisation de M. Humbard représente une nouvelle génération de multinationales, contrôlées à partir des États-Unis. Les revenus en provenance de plusieurs pays (USA, Amérique latine, Canada, Japon, Australie, Europe...) atteignent plusieurs millions par année.

Les projecteurs sont braqués sur une petite scène pivotante. Tout autour, le parterre est plein à craquer de gens qui, pour la première et probablement la dernière fois, sont aux premiers rangs dans le spectacle qui mettra en vedette également, le chanteur Johnny Cash.

M. Humbard fait son entrée et lance le thème: « You Are Loved ». En pleine forme, l'homme de soixante ans, raconte ses débuts à l'âge de 13 ans dans un petit poste de radio de l'Ohio, à Akron précisément où est situé le siège social de son organisation internationale.

Reprenant la parole de Saint Marc, il répète le mot d'ordre: « Aller enseigner... » Il affirme ainsi sa conviction que l'apostolat passe aujourd'hui par les média électroniques. Les pasteurs de la télévision du dimanche matin ont compris que l'absence d'intérêt des églises pour la télévision laissait un vaste champ inoccupé dans le secteur de la pastorale.

Pas moins de six caméras recueillent les images du spectacle. Assez curieusement, c'est une firme de Montréal, Champlain Productions qui assure la réalisation technique de ce super-spectacle. Champlain Productions est une filiale de CFCF Inc., contrôlée par M. Jean Pouliot.

Tout au long de l'émission, M. Humbard projettera l'image d'une famille unie et forte. En effet, il est entouré de ses enfants et petits-enfants qui chantent à tour de rôle. Les 14 membres de la famille Humbard sont tous vêtus de façon très sobre.

L'épouse de M. Humbard, Maude Aimée interprète quelques chansons suivie de sa fille, Liz. Puis viennent les petits enfants. Tous tiennent un micro mais, à vrai dire, ce que le public entend, c'est le microsillon qui sera offert en vente à la sortie. On réduit ainsi les frais musicaux!

La première demi-heure se déroule sans accroc. On passe ensuite aux choses sérieuses. L'air contrit, M. Humbard pose un genou sur la scène en implorant le pardon. Il demande au public de lever la main en signe de repentir et de foi. L'assemblée réagit bien.

Il faut maintenant aborder la question financière: « Si deux milliards d'hommes peuvent nous entendre, l'autre moitié du monde n'a pas encore été atteinte. Ces âmes doivent recevoir la bonne nouvelle par satellite. D'ici trois ans, nous avons besoin de $10 millions pour rejoindre cette moitié de la terre avant le retour de Jésus qui est pour très bientôt... »

« Que ceux qui ont la foi dans l'assistance et peuvent donner $100 par année se lèvent » lance M. Humbard en ajoutant en baissant la voix que « $25 par trois mois est également possible ».

Des centaines de « partners » se mettent debout. (Les fidèles de M. Humbard sont en fait des « associés ».)

M. Humbard se recueille. Il demande à l'assistance de baisser la tête pour remercier le Seigneur et ceux qui sont debouts...

Tout le monde s'incline devant une telle générosité.

« Ça va », enchaîne M. Humbard en relevant la tête.

Phase deux. Il demande au public de détacher une petite enveloppe pré-adressée jointe à une brochure de quatre pages en couleurs distribués à l'entrée. Tout le monde retire l'enveloppe en même temps dans un grand « flip ». Le grand maître saute sur l'occasion et le bruit pour souligner l'impact d'un mouvement de masse. L'auditoire la trouve bien bonne.

Ceux qui donneront $100 — ou encore $25 par trimestre — se verront remettre « le livre le plus intéressant jamais publié ». Il s'agit en fait de la « bible personnelle » rédigée par M. Humbart lui-même et intitulée « Prophecy Bible ». En prime, ils verront leur nom graver en lettres d'or dans le coin droit inférieur.

L'auditoire est invité à remplir l'enveloppe en y joignant le montant maximum.

La plupart des participants se trouvent dans la classe moyenne ou défavorisée. On trouve beaucoup de noirs mais aussi, des blancs et quelques jeunes. Les billets sortent des porte-monnaie.

M. Humbard ajoute une petite touche locale. « Pourquoi ne pas mettre vos pièces de monnaie pour le « ministère télévisé » dans la région de New York? Aussitôt, apparaissent des corbeilles en plastique blanc qui commencent à circuler dans la foule. Chacun vide complètement ses poches.

L'évangéliste de l'Ohio mentionne cependant qu'une partie de cet argent ira au Cambodge. « Vos 25 cents nourriront beaucoup de gens en Asie » lance-t-il sur un ton rassurant. Personne ne peut résister. La générosité coule.

La cueillette des enveloppes et la circulation des corbeilles prennent plusieurs minutes. Le public commence à décrocher Mais le grand maître reprend le micro. « Ne quittez pas, Johnny Cash s'en vient. » On avait tout prévu.

En attendant, il présente son « manager in our executive office here in New York ». Tout le monde applaudira les autres « managers », tous des jeunes cadres sérieux qui n'ont rien de commun avec l'allure transcendantale des organisateurs de certaines sectes.

En guise d'introduction à Johnny Cash, M. Humbard rappelle que ce dernier, « A strong believer », insiste-t-il, vient d'enregistrer un microsillon qui, comme ceux de la famille, seront en vente à la porte.

Johnny Cash entre en scène. La foule trépigne de joie.

Après quelques chansons, c'est la grande finale avec tous les membres de la famille Humbard qui, rentrant de l'Australie, se prépare à une tournée au Brésil. Par la suite, il faudra songer à une autre série d'émission préenregistrées dans les installations de la famille en Ohio. Cette immense machine grandit sans cesse avec les dons des « Partners in Jesus ». On aura quelques boîtes aux lettres locales — dont une à Montréal — mais le centre des décisions demeure à Akron.

Il est 3 heures 15. Le spectacle est fini. La foule repart.

Avec plusieurs dollars en moins, le spectateur repart avec la conviction qu'il est aimé...

Toute la famille de M. Humbard participe au «ministère télévisé» qui est présenté à la télévision et à la radio dans plusieurs dizaines de pays sur les cinq continents. Derrière cet apostolat, une formidable organisation financière recueille les millions de dollars versés par les «associés de Rex dans Jésus».

fiscalité / Plus que 40 jours pour l'épargne-logement

par Yves Séguin

■ *Cette chronique sur l'impôt qui paraît tous les mardis est une collaboration spéciale de l'Association québécoise de planification successorale. L'auteur de cet article est avocat et fiscaliste chez Normandin, Séguin & Associés.*

CETTE année, le 31 décembre est la date limite pour verser une contribution déductible à un régime enregistré d'épargne-logement (RÉEL).

Le fonctionnement du régime: Le traitement fiscal réservé au REEL, est en apparence assez simple: un contribuable peut déduire de son revenu de l'année les contributions versées à un régime enregistré d'épargne-logement jusqu'à concurrence de $1,000 par année et de $10,000 pour la vie du régime qui ne peut excéder 20 ans.

Les intérêts que produit le REEL ne sont pas imposables pendant l'existence du REEL.

Les conditions: Le requérant doit être une personne physique âgée de 18 ans ou plus (aucune limite d'âge), résidant au Canada lors de la création du REEL, n'avoir jamais auparavant souscrit à un REEL et ne détenir aucun droit de propriété, ni son conjoint, dans une propriété immobilière à titre de résidence. Cela signifie que ni vous ni votre conjoint ne doit être propriétaire d'un immeuble où habite une personne à un moment quelconque de l'année jusqu'à la date de la constitution du REEL, même si vous ou votre conjoint n'habitez pas l'immeuble en question.

Il est intéressant de noter que le contribuable qui quitte le Canada peut continuer de verser des contributions déductibles à son REEL. Il n'est même pas nécessaire que la résidence projetée soit au Canada.

La résidence: Le REEL a été introduit afin d'encourager l'achat de résidences. Les contributions ne sont donc déductibles que si elles servent éventuellement à l'achat d'un logement de type propriétaire-occupant, ce qui signifie la résidence principale.

La résidence principale est le lieu où une personne a son principal établissement, c'est-à-dire le lieu où elle est habituellement présente.

La résidence peut être une maison, un condominium, un chalet, une maison mobile, une roulotte, un bateau, etc.

Il n'est pas exigé que la propriété soit acquise lors de la constitution du REEL; il suffit que les fonds accumulés dans le REEL servent à l'achat de la résidence.

L'achat de la résidence: Les contributions au REEL ainsi que les intérêts qui s'y accumulent peuvent être retirés en tout temps, sans conséquences fiscales en autant qu'une propriété à titre de résidence principale soit acquise dans l'année ou dans les 60 jours de la fin d'année.

Autrement dit, lors du retrait des fonds, la résidence doit être acquise avant le 1er mars de l'année qui suit.

Il est également permis de déduire une contribution versée au REEL dans l'année de l'achat de la résidence. Si, par exemple, la résidence est achetée le 20 décembre, une contribution peut être versée le 30 décembre et le REEL annulé le même jour.

Il pourrait être intéressant dans l'exemple précédent, de retarder l'achat à l'année suivante. En effet, une contribution pourrait être versée le 20 décembre, une autre le 5 janvier et le REEL annulé le 6 janvier pour acheter la résidence le 7 janvier.

Le régime du conjoint: Chacun des époux peut déduire les contributions à son propre REEL. Cependant, vous ne pouvez souscrire qu'à un REEL, ce qui exclut la possibilité de contribuer au REEL de votre conjoint.

Remarquez que votre conjoint ne doit en aucun temps détenir des droits dans un immeuble à logement.

Transfert des fonds: Vous ne pouvez bénéficier que d'un seul REEL au cours de votre vie. Si le REEL est annulé, vous ne pourrez souscrire à un nouveau REEL.

Les fonds d'un REEL ne peuvent pas être transférés à un régime enregistré d'épargne-retraite. Le seul transfert autorisé est entre deux REEL.

Annulation du régime: Si les fonds sont retirés du régime et qu'ils ne servent pas à l'achat d'une résidence admissible, le montant entier doit être ajouté au revenu de l'année du retrait, sauf s'il y a achat d'une rente à versements invariables.

Contributions excédentaires: Vous ne pouvez contribuer plus de $1,000 par année et plus de $10,000 durant l'existence du REEL. La contribution excédentaire ne peut être déduite du revenu et doit être retirée dans les 120 jours de la fin de l'année (avant le 1er avril de l'année suivante) car sinon, le régime est annulé.

Délais de trois ans: Si vous retirez les fonds d'un REEL et que vous n'achetez pas une résidence admissible, tous les fonds retirés doivent être inclus dans votre revenu et vous ne pouvez plus bénéficier d'un REEL.

Cependant, si vous achetez une résidence dans les trois ans du retrait, vous avez encore droit à l'exemption d'impôt sur ces fonds. Comme les fonds ont été imposés lors de leur retrait, il faudrait alors amender la déclaration de revenus de cette année.

En cas de décès: Lors du décès, tous les fonds accumulés dans le REEL sont inclus dans le revenu de l'année du décès. Si toutefois il est stipulé que le conjoint est bénéficiaire des fonds, ceux-ci seront inclus dans le revenu du conjoint.

Le conjoint peut éviter l'imposition en achetant une résidence admissible au plus tard le 1er mars qui suit l'année durant laquelle il a reçu les fonds.

Le conjoint peut également acheter une rente versements invariables.

Quelques considérations: Si le contrat du REEL le permet, les obligations d'épargne du Canada peuvent servir à titre de contributions.

Les biens accumulés dans un REEL peuvent être donnés en garantie mais leur valeur marchande devra être incluse dans le revenu de l'année. Une déduction pour le montant ainsi imposé sera accordée à la fin de la garantie.

La durée du REEL ne peut excéder 20 ans et tout retrait de fonds annuels le REEL.

En terminant, mentionnons que la vente de la résidence ne provoque généralement aucune imposition étant donné que le gain en capital provenant de la disposition d'une résidence principale est exempt d'impôt.

◆ Expos

Suite de la page 13

pour les spectateurs venant de l'ouest, nous ont enlevé 10% de nos spectateurs du West Island. Par contre, j'ai l'habitude de me tenir à la station du métro et de dialoguer avec les amateurs avant les matches et j'ai senti que la continuation du métro jusqu'à proximité de Lasalle a contribué à nous amener plus d'anglophones de ce secteur ».

Mais l'an prochain, le prix des billets sera plus dispendieux une décision qui en a surpris plusieurs étant donné que les Expos viennent de réaliser des profits pour la première fois au stade Olympique. Il fallait le prévoir, M. Landry a des arguments tout prêt pour répondre: « Les billets les plus chers, à $7, sont passés à $8.25 mais ceux à $1 sont demeurés à $1. A l'inverse de la majorité, nous avons augmenté dans une plus large proportion les billets les plus chers et malgré tout, ce sont ceux qui se vendent le mieux. Le Québécois est comme ça, il prend toujours ce qu'il y a de plus cher... Et malgré tout, le prix d'un billet de baseball demeure ce qu'il y a de moins cher dans le genre, si on le compare au théâtre, aux concerts ou aux autres sports. Et il ne faut pas oublier que nous payons nos joueurs en argent américain, à 18% de plus, et que nous avons une jeune équipe fructueuse au sein de laquelle les salaires sont appelés à monter ».

Le directeur du marketing des Expos fera connaître plus tard son programme de promotion pour 1980. Youppi sera évidemment de retour, mais le slogan sera nouveau... et sans astérisque. Déjà, M. Landry prévient que la prochaine campagne de publicité des Expos sera axé sur les services. Il y aura de moins en moins de soirées spéciales, bonnes pour attirer les partisans d'une équipe perdante mais devenues moins nécessaire, avec une équipe gagnante. De plus, M. Landry a cru comprendre que les partisans préfèrent être sollicités à une participation active: bingos, concours « Devinez l'assistance », etc.

Encore une fois en 1980 et même s'il peut maintenant prévoir que les Expos connaîtront une autre bonne saison (« En 1979, j'avais prévu deux programmes distincts, un pour une perdante et un autre pour une saison gagnante... »), M. Landry veillera à ce que le « fun » demeure dans le stade, car il estime « qu'une équipe gagnante sans atmosphère est aussi mauvaise (au point de vue assistance) qu'une équipe perdante avec atmosphère ».

Quant aux ventes de publicité, la situation est très claire: il n'y a déjà plus d'espace disponible sur le tableau électronique, tout est déjà vendu!

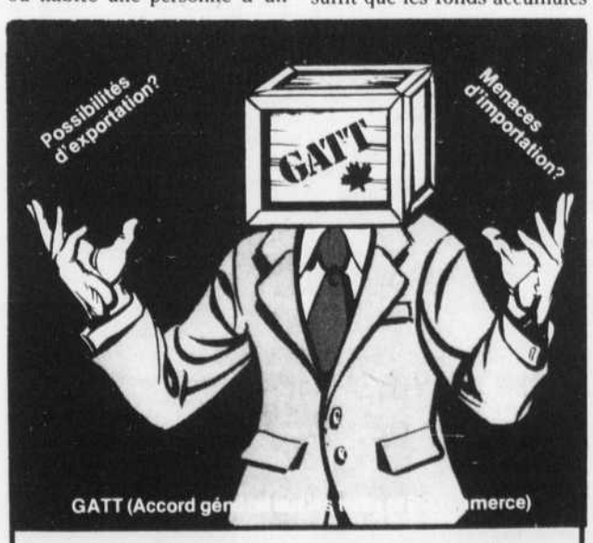

GATT (Accord gén... ...merce)

Les accords du GATT auront une incidence sur l'évolution du commerce international d'ici à la fin du siècle.

Y trouverez-vous de nouvelles possibilités d'exportation? Est-ce que de nouvelles importations vont menacer votre marché?

Des hauts fonctionnaires fédéraux et des représentants de l'industrie vont vous expliquer les accords et répondre à vos questions.

Séminaire d'une journée $50.00
Le jeudi 22 novembre 1979
Salon Vieux Montréal
1080, côte du beaver Hall, 3e étage
Montréal
S'inscrire à l'AMC — (514) 866-7774

Colloque offert par:
L'Association des manufacturiers canadiens en collaboration avec le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme du Québec et la Chambre de commerce de la province de Québec

13 1/4% terme de 1 an, intérêt payé chaque année.

Nos certificats de débentures et de placements garantis sont disponibles pour des termes fixes de 1 à 5 ans pour des montants $1,000 et plus.

le Permanent
La Compagnie de Fiducie, Canada Permanent
La Compagnie d'hypothèques Canada Permanent

Taux de 2 à 5 ans disponibles sur demande. Taux sujet à changement.

Membres de la Société d'Assurance-Dépôts du Canada

600 ouest, boul. Dorchester Montréal	1326, avenue Greene Westmount	183, boul. Hymus K-Mart Plaza Pointe-Claire	5222, chemin de la Reine-Marie Snowdon	3131, ch. Côte-Vertu Centre d'achats Place Vertu Ville St-Laurent
861-8855	931-7554	697-3883	489-9381	337-2772

Un mode d'épargne supérieur

Les certificats de dépôt garanti du Trust Général

- Sécurité du capital et des intérêts
- Taux d'intérêt garanti
- Taux d'intérêt élevé
- Souplesse dans le paiement des intérêts
- Aucun coût

12 1/2% Intérêts versés annuellement. Période de 3 ans. Dépôt minimum $500.

Autres certificats à autres taux pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec. Membre de la société d'assurance-dépôts du Canada

Demandez le poste 2000

Sept-Îles: 968-1830	Rivière-du-Loup: 862-7286	Montréal: 866-9641
Chicoutimi: 549-6490	Québec: 688-0630	Outremont: 739-3265
Alma: 668-3391	Lévis: 833-4450	Hull: 771-3227
Rimouski: 724-4106	Trois-Rivières: 379-7230	Ottawa: 238-4900

Les Trois Arches

Une somptueuse demeure où la gastronomie française fait le délice des gourmets.

Le charme de son décor, sa cuisine digne de la plus haute gastronomie française, sa cave aux nombreux grands crus, son service de grande classe... tout fait du restaurant Les Trois Arches le lieu de prédilection des gourmets.

Naturellement, Les Trois Arches accepte la carte American Express, la Carte qui a de la classe.
Les Trois Arches, 11131 rue Meighen (boul. Gouin ouest), Pierrefonds.
Réservations: 683-8200

La carte American Express. Ne partez pas sans elle.

AMERICAN EXPRESS

American Express Company est la propriétaire des marques de commerce qui sont utilisées par American Express Canada Inc. à titre d'usager inscrit

Les simulateurs de vol

Des professeurs indispensables à la bonne formation des pilotes

par Guy Deshaies

Photo: Jacques Grenier

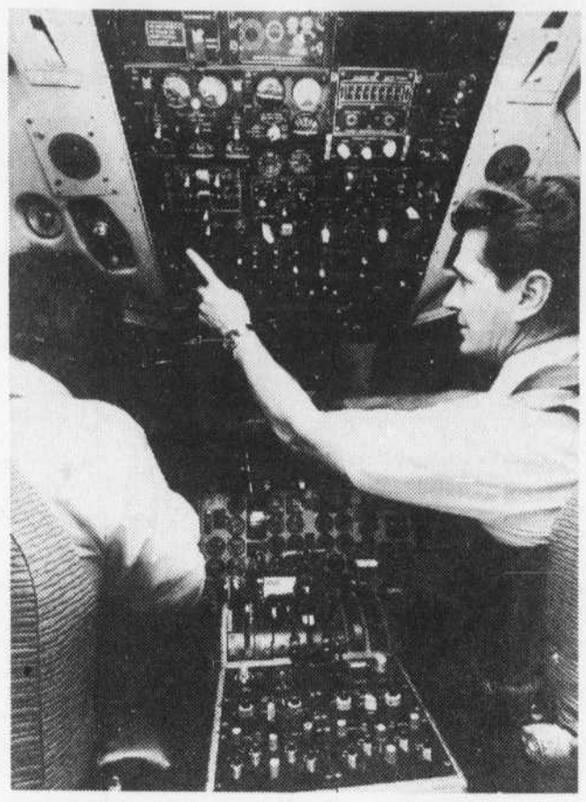

La mise en marche des réacteurs comme sur l'appareil (ci-contre) et le simulateur monté sur ses six jambes hydrauliques.

SI, juste avant le décollage d'un réacté commercial, on annonçait aux passagers que le pilote en est à sa première expérience sur ce type d'appareil, il y aurait probablement un léger début de panique à bord. Pourtant cette situation se produit fréquemment notamment aux États-Unis.

À la compagnie aérienne australienne Quantas, qui n'exploite que des Boeing 747, les candidats pilotes passent directement des bancs de l'école aux commandes du 747 ce qui n'empêche pas cette compagnie de présenter l'une des meilleurs fiches de sécurité au monde.

Si un ou plusieurs moteurs coupent au décollage, s'il y a défaillance des circuits hydrauliques ou électriques, s'il y a le feu à bord, votre pilote saura exactement comment faire face à cette situation même si cela ne lui est jamais arrivé auparavant dans un avion, même à l'entrainement.

Il y a plus. Le 12 juin 1972 le vol 96 d'American Airlines décolle à 19 h 20 de l'aéroport Metropolitan de Detroit. Quelques minutes plus tard, à 9,000 pieds d'altitude, juste à la verticale de Windsor en Ontario, le vice que portaient tous les DC-10 de McDonell-Douglas à ce moment se déclare pour la première fois. La porte de soute cède sous la pressurisation, la décompression se produit dans la soute, le plancher de cabine s'écroule arrachant les conduites hydrauliques et sectionnant les câbles qui permettent de manoeuvrer le gouvernail et les gouvernes de profondeur. Le co-pilote, Peter Whitney, 34 ans, débranche le pilote automatique et tente vainement de redresser l'appareil dont les manettes de gaz sont revenues d'elles-mêmes à zéro et dont seules les commandes de gauchissement répondent encore quelque peu et qui maintenant pique vers le sol.

C'est à ce moment que le commandant Bryce McCormick, 54 ans, chef pilote des DC-10 d'American Airlines, crie à son adjoint de tout lâcher et de lui laisser les commandes. Mais le commandant, sans toucher aux commandes, juste en se servant des manettes des gaz, arrive à redresser l'appareil. À ce moment aussi le commandant, le co-pilote et le mécanicien navigant Clayton Burke, sont persuadés qu'ils ont été percutés par un autre avion à l'arrière. Dans ce cas les procédures prévoient une descente d'urgence. Mais Bryce McCormick n'en fait rien. Il descend lentement pour revenir à Détroit. En diminuant la poussée du moteur de queue et augmentant celle des réacteurs d'aile l'avion monte et vice-versa. De même pour tourner à babord il suffit d'augmenter la poussée à tribord et vice-versa.

Désormais, dans les minutes qui vont suivre, 56 passagers et 11 membres d'équipage vont avoir leur vie littéralement dans la main droite de ce pilote qui jongle uniquement avec les manettes des gaz. L'avion se pose très vite, sans volets, à plus de 300 km à l'heure sur la piste de Détroit et tous sont sains et saufs.

Tout cela grâce aux simulateurs de vol. Bruce McCormick, se méfiant du fait que le DC-10 n'a pas de système mécanique d'appoint en cas de panne hydraulique, avait passé plusieurs heures dans le simulateur de DC-10 du Centre d'entraînement d'American Airlines à Forth Worth au Texas pour mettre au point sa technique de pilotage sans toucher les contrôles. Ce 12 juin 72, n'eût été l'existence des simulateurs qui avaient permis au pilote de faire des expériences qu'un entraînement en vol réel n'aurait pas autorisées, cet avion tout neuf et ses occupants auraient certainement été perdus. On sait que 2 ans plus tard, le 2 mars 1974, après le décollage d'Orly, à Paris, la même situation devait se présenter à l'équipage du DC-10 de Turkish Airlines, vol 981, transportant 346 personnes. On sait aussi qu'à la dernière minute, alors que l'avion plongeait sur les boisés d'Ermenonville, le commandant Mejat Berkoz et le co-pilote Oral Ulusman, ont vainement tenté de jouer avec les manettes des gaz. Mais les dernières paroles du commandant enregistrées dans la boîte noire sont révélatrices du problème: « Hydraulique! Hydraulique! ». Et la réponse du mécanicien navigant Huseyin Ozer: « Coupés! Oh, la, la! Coupés! » Puis c'est le bruit de l'impact et si l'on peut dire de la mort instantanée de 346 personnes.

Quelques heures de simulateur auraient peut-être pu éviter ce qui allait être en 1974 la pire tragédie aérienne de l'histoire.

En 1966 un pilote à l'entraînement sur un DC-8 d'Air Canada pratiquait, en compagnie de deux instructeurs, un atterrissage sur deux des quatre moteurs à Ottawa. Cette manoeuvre coûta la vie aux trois occupants et l'avion fut perdu.

Ce genre d'entraînement n'existe plus non seulement pour des raisons économiques mais aussi de sécurité. Il fallait voir jeudi soir dernier le commandant Dave Walker, chef instructeur sur DC-8 à Air Canada, s'amuser à décoller sur deux moteurs de la piste 06 gauche à Dorval, atterrir avec un plafond de pas plus de 100 pieds et me mettre carrément aux commandes du DC-8 quelques minutes plus tard pour l'atterrissage sur la piste 31 à l'aéroport John F. Kennedy.

Seul le simulateur peut permettre ce genre d'exploits y compris celui qui a consisté à passer sous le pont George Washington, à 60 pieds au-dessus de l'Hudson, à pas plus de 300 milles à l'heure.

Rien ne sert de dire que mon atterrissage à New York aurait irrémédiablement été inscrit au bilan des tragédies aériennes et que l'autre à Dorval, même si j'ai réussi à toucher la piste, se serait terminé vraisemblablement dans les hangars du Centre d'entretien d'Air Canada situé entre les pistes 24 gauche et 24 droite ce qui du reste a fait dire au commandant Walker: « Attention, c'est là que nous nous trouvons! » La salle d'entraînement des pilotes sur simulateur se trouve effectivement à la base d'entretien que l'on voit très bien grâce aux écrans placés sur le pare-brise du simulateur et qui reconstituent par ordinateurs l'environnement nocturne de l'aéroport. C'est à s'y méprendre. On oublie presque qu'on se trouve dans un simulateur. Le bruit du groupe auxiliaire (APU) est là. L'allumage des moteurs est simulé comme le roulement sur la piste avec les petites secousses, le freinage. Autour ce sont les lumières des pistes, l'aérogare derrière, les hangars à droite et, finalement le décollage sur la piste 06 gauche. Le poids au décollage est choisi et livré à l'ordinateur, la piste se déroule de plus en plus vite devant nous, l'impression d'accélération, seulement visuelle, est parfaite. Puis c'est le décollage; les étoiles derrière le parebrise' un virage lent sur la droite, la croix du Mont-Royal toute illuminée, l'altimètre qui grimpe, le train d'atterrissage qui rentre, les volets rétractés et l'impression de callage, de même que quelques petites secousses. On voit à droite le barrage de Beauharnois. On tourne au-dessus du lac Saint-Louis et on redescend sur Dorval.

À New York, qu'on reproduit simplement en changeant de cassette, c'est encore plus complet. À l'approche de la piste 13 on voit les flèches lumineuses qui dirigent les avions, on distingue la piste de courses Aqueduc, Long Island, le pont George Washington, des millions de lumières et la piste avec ses balises lumineuses rouges et ses feux blancs. On peut simuler des incendies, des difficultés de toutes sortes. Les commandes répondent avec la même fidélité que sur l'appareil en vol dans les mêmes conditions que le simulateur peut reproduire. Ainsi la grande inertie au roulis du DC-8 par rapport au DC-9 qui a ses moteurs sur le fuselage est exactement reproduite sur le simulateur. C'est dans ce dernier que le pilote de DC-9 qui passe sur DC-8 se rendra compte des caractéristiques de l'appareil nouveau pour lui. Chez certains transporteurs deux heures de simulateurs suffisent pour autoriser un pilote à changer de type d'avion. Chez Air Canada le passage d'un avion à un autre est beaucoup plus compliqué et exigeant. Il y aura d'abord un entraînement théorique au sol de deux semaines sur les caractéristiques et l'instrumentation du nouvel appareil. Il y aura ensuite un stage sur des moniteurs de vols. Puis le candidat devra passer avec succès six sessions de quatre heures sur le simulateur avec le pilote-instructeur. Il fera ensuite six vols réguliers d'Air Canada avec passagers en compagnie de son pilote-instructeur qui agira au titre de commandant. C'est au cours de l'un de ces vols qu'un inspecteur du ministère canadien des Transports lui décernera son brevet sur ce type d'appareil après approbation du pilote-instructeur. Finalement le candidat devra être accepté par le chef pilote de ce type d'appareil. Il y a des candidats qui échouent. Parfois certains sont refusés par le chef pilote parce qu'ils présentent des faiblesses qui n'ont pas été retenues comme sérieuses par les inspecteurs du ministère ou les instructeurs-pilotes.

C'est le retour aux simulateurs. Quand on sait qu'Air Canada a embauché 220 pilotes en 1978 et qu'à la fin de cette année elle en aura engagé 280 on voit l'utilisation des neuf simulateurs dont les cinq de Montréal et les quatre de Toronto. Les simulateurs de vol fonctionnent en moyenne 20 heures par jour ouvrable soit plus de 4,000 heures par année.

Si ces heures d'entrainement étaient passées sur de véritables appareils il faudrait d'abord consacrer notamment trois DC-9 seulement pour l'entrainement. Le DC-9 consomme en moyenne 900 gallons à l'heure, le Boeing 727, 1,400 gallons, le DC-8 2,100 gallons, le Lochkeed L-1011 2,200 gallons et le Boeing 747 3,200 gallons à l'heure. On ne retient pas ici que l'entrainement porte surtout sur les atterrissages et décollages donc une consommation accrue.

De septembre 78 à septembre 79 Air Canada aura économiser grâce à l'entrainement sur les simulateurs près de 70 millions de gallons d'essence soit un coût de carburant se chiffrant par $48 millions.

Mais Air Canada, en plus d'exploiter un important centre d'entrainement pour ses propres pilotes, forment des pilotes d'autres compagnies comme par exemple Air Jamaica, Bahamas Airlines, CP Air, Trans International, Aéro Peru, Nordair, Wardair et Air Portugal. Aux tarifs de $155 l'heure pour le DC-9 à $285 l'heure pour le 747 Air Canada a rapporté des revenus nets, compte tenu de la capitalisation, de $900,000 l'an dernier grâce à l'exploitation de ses simulateurs pour lesquels travaillent en permanence quinze techniciens en informatique pour les ordinateurs, six administrateurs et une vingtaine de pilotes instructeurs qui ont tous le grade de commandant.

Les simulateurs servent aussi à l'entrainement des mécaniciens chargés de vérifier les instruments de bord avant de signer les autorisations de voler. Ces derniers doivent faire des stages obligatoires dans les postes de pilotages des simulateurs où l'on peut reproduire tous les genres de problèmes qu'ils sont susceptibles de rencontrer. Mais il va sans dire que les simulateurs servent surtout au pilotage d'autant plus que chez Air Canada, contrairement à plusieurs transporteurs aériens, les trois hommes du poste de pilotage doivent être des pilotes bevretés. Il n'y a pas, à proprement parler, de mécaniciens navigants.

Air Canada a des simulateurs depuis les années 40 mais il s'agissait de boites rudimentaires tout juste bonnes à reproduire l'assiette de l'avion. Aujourd'hui un simulateur coûte facilement $10 millions mais cela ne représente que 20% du coût de l'appareil. Au surplus, la fidélité de la simulation, grâce notamment, à l'environnement visuel sur ordinateur et écrans, ne rend ni nécessaire ni même souhaitable l'entrainement sur l'appareil. Chez Air Canada chaque pilote, dut-il avoir dix ans de vol à son crédit sur le même appareil, doit faire au moins deux sessions de quatre heures sur le simulateur chaque année pour obtenir le renouvellement de son brevet sur ce type d'appareil.

Selon le commandant Jacques Saint-Cyr, pilote-instructeur sur DC-9, les mauvaises habitudes se prennent vite et ce recyclage est nécessaire.

A vrai dire les simulateurs modernes n'ont pratiquement aucun désavantage sinon d'être beaucoup plus chers que leurs prédécesseurs. Ces derniers en revanche, moins sophistiqués, peuvent créer des fausses impressions au pilote et le faire réagir de façon incompatible avec la réalité. C'est le cas notamment du vieux simulateur de DC-8 de série 40 qui ne sert plus à l'entrainement des pilotes d'Air Canada parce que la compagnie n'exploite plus ces DC-8 de première génération.

Mais comme elle les a vendus ou loués aux Cubains et aux Péruviens ces derniers ont dû s'entrainer sur le simulateur. « Il suffit alors, explique le commandant Walker, de bien affranchir les pilotes sur les faiblesses du simulateur. »

Pour le reste on peut dire qu'il n'y aurait pas aujourd'hui d'atterrissages sans visibilité ou en visibilité réduite si les simulateurs n'avaient pas permis d'expérimenter les systèmes de guidage. Auxiliaires précieux de l'aviation les simulateurs de vol sont des professeurs indispensables de pilotage.

Les Trois Tilleuls
Restaurant Francais
Ouvert tous les jours a midi
Ferme lundi
SUR SEMAINE
TABLE D'HOTE LE MIDI
SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU
(Transcanadienne sortie 112)
RESERVATIONS: 584-2231

LA COMPAGNIE DE FIDUCIE GUARDIAN
50 ans
Le 19 novembre 1929-1979
À nos clients

Il y a cinquante ans, le 19 novembre 1929, la Compagnie de Fiducie Guardian devenait une institution financière fonctionnelle. Malgré une période de crise majeure, une guerre dévastatrice, des périodes de changements technologiques sans précédent et plusieurs cycles économiques, la Compagnie de Fiducie Guardian a continué à grandir, prospérer, et célèbre maintenant son 50e anniversaire.

En commémoration de 50 années de progrès continu, la Compagnie de Fiducie Guardian désire remercier un groupe d'individus très spécial — NOS CLIENTS. Ce fut un plaisir de vous servir à notre département de successions, pour fins d'administration d'investissements, en tant qu'acquéreurs de nos certificats de placements garantis, déposants à nos comptes d'épargne, emprunteurs au service d'hypothèques, clients de notre département de services immobiliers, acheteurs et vendeurs de devises étrangères, d'or ou d'argent.

Nous avons eu le privilège de vous servir de plusieurs façons: personnellement à nos bureaux de Montréal et Toronto, par téléphone, télex et courrier à travers l'Amérique du Nord... à travers le monde entier. Nous croyons vous avoir bien servis.

La Compagnie de Fiducie Guardian a beaucoup changé au cours de ces 50 années, mais fondamentalement elle est restée la même. Nous sommes une entreprise modeste, sans prétention, indépendante, par conséquent nous pouvons et nous nous faisons un devoir de vous offrir le genre de service personnel que vous méritez.

À chacun de vous, de la plus grande corporation ou banque, jusqu'au plus jeune de nos déposants, vous êtes notre ressource la plus précieuse — NOS CLIENTS — et nous vous disons Merci!

Les Directeurs La Gérance Le Personnel

COMPAGNIE DE FIDUCIE GUARDIAN
618, rue St-Jacques
Montréal
87, rue Yonge
Toronto

LE SABAYON
LE CHOIX DE ZORBA
JUSQU'À 3 A.M.
MANGEZ, BUVEZ, DANSEZ À LA GRECQUE
Célébrez le diner grec: agneau tourne-broche
Cuisine grecque et continentale. Mets délicieux: Assiette Athénienne, Mousaka, Filet Mignon, Scampi, Steak au Poivre Flambé, Shish Kebab. Vous savourerez le café Sabayon flambé.
Réservez dès maintenant pour Noël et le Jour de l'an
Diners d'hommes d'affaires
288-0373 ou 288-3872
Ouvert 11 a.m. à 3 a.m.
666 ouest, rue Sherbrooke
(coin Université)

Nous signons notre présence!
Nous constituons, par notre volume de primes, un des plus importants groupes d'Assurances I.A.R.D. (incendie, accident, risques divers) au Québec.
Nos courtiers, choisis pour leur compétence, offrent partout au Québec la même qualité de service en matière d'assurance incendie, garantie, automobile et responsabilité.
Nous sommes membres du Mouvement des Caisses populaires Desjardins. Notre action s'inscrit comme une force du milieu des assureurs québécois.
C'est avec fierté que nous signons notre présence.
LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE DES CAISSES POPULAIRES
LA SÉCURITÉ
Compagnie d'Assurances Générales du Canada

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Pétroles en vedette

Le raffermissement des valeurs pétrolières a soutenu la Bourse de Toronto dont l'indice composé clôture hier en hausse de 2.74 à 1,628.47. Les observateurs attribuent ce raffermissement à la position plus modérée qu'aurait prise le gouvernement fédéral à l'égard des bénéfices des compagnies pétrolières.

Parmi les quatre compartiments les plus importants, les hydrocarbures gagnent 40.46 à 3,488.62, les mines 10.47 à 1,437.03 et les produits industriels 3.24 à 1,131.93. Mais le secteur des finances recule de 0.95 à 1,071.44.

Au total, on compte 201 titres en hausse, 228 en baisse et 201 stables. Le volume des échanges comprenait 3.62 millions d'actions d'une valeur globale de $63.30 millions et 4,638 contrats d'option ont été négociés.

Parmi les valeurs industrielles, Husky gagne 2 3-4 à $75 3-4, Gulf deux à $101 1-2, Dome Pete 1 5-8 à $49 1-2, Fidelity Trust $1.25 à $4.50 et Extendicare 1 1-8 à $10 3-4.

Canadian Pacific cède 1 1-4 à $33 1-2, B.C. Forest un à $19, Canadian Foremost un à $5 1-2, Cassidy's 60 cents à $3.80 et Amcan 50 cents à $4.

Dans le secteur minier, United Siscoe prend 1-2 à $11 5-8, Little Long Lac 3-8 à $5 3-8 et Adanac 35 cents à $4.65. Placer abandonne 1 1-4 à $38 3-4 et Kerr Addison un à $12.

Parmi les pétrolières, Page prend 1 3-8 à $22 1-2, Amalgamated Bonanza 1 1-8 à $35 3-8 et North Canadian 7-8 à $20 1-2. Numac perd 3-4 à $43 3-4 et Basic Resources 5-8 à $11 3-4.

Les transactions sur Canadian Merrill Ltd et Francana Oil Ltd ont repris. Le premier titre termine inchangé a) $24 et Francana gagne 1-8 à $12 3-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	3300	300	290	290	−10
Aby Gin w	400	$5½	5⅜	5⅜	− ⅛
Abti Prce	5155	$17½	17⅛	17⅛	− ½
Abitbi 10	176	$51½	51½	51½	
Action Trd	1400	42	42	42	+ 2
AdanacM	14500	485	450	465	+35
Afton Min	420	$21	21	21	
AgnicoE	1700	$7	6¾	7	+ ⅛
Akaitcho	1200	130	125	130	
Albany	5600	104	98	100	− 2
Alt Energy	3810	$35½	34¾	35⅛	+ ⅜
AltaGasA	25210	$23¾	23⅜	23⅜	+ ¼
Alta G C p	z15	$65	65	65	
Alta G F	480	$26	25¾	25¾	− ¼
AltaG9.76	10848	$26½	26	26	− ½
AltaG7.60	83000	$22¾	22¼	22¼	− ¾
Alta G 6¾	3550	$33	32¾	32¾	+ ¼
Alcan	13650	$44¾	43¾	43¾	− 1
AlgomaSt	270	$27¾	27¾	27¾	− ¼
Almin 4½p	z50	$40	40	40	
Alum 3rd p	400	$24¾	24¾	24¾	
AmBonza	61979	$35⅞	34⅜	35⅛	+1⅛
AmLarder	4000	33½	33	33½	+ ½
Amcan	1000	400	400	400	−50
Am Eagle	6100	325	315	325	+15
AmLeduc	1000	43	43	43	+ 1
AndresWA	600	$10⅜	10½	10⅜	+ ⅛
Ang CT 265	100	28	28	28	− ½
Ang CT 290	100	$34¼	34¼	34¼	
AngUDev	1200	410	400	410	
Aquitaine	13328	$40¼	38⅜	39½	+ ¾
Args 260 p	z75	$28⅛	28⅞	28⅞	
ArgusCpr	1700	$6½	6⅜	6⅜	
Asamera	15300	$20¼	19½	19⅜	+ ½
Asbestos	550	$38	38	38	
AtcoA	3350	$16⅜	16½	16⅜	− ⅛
AtlCCop	z31	69	69	69	
AtoHard A	100	$12¼	12¼	12¼	− ¼
BC Sugar A	352	$35¼	35¼	35¼	+ ¼
BP Can	10779	$38¾	37¾	37¾	− ¼
Banister C	400	$12⅜	12⅜	12⅜	− ⅜
Bank BC	260	$29	29	29	
Bank Mtl	15640	$22⅝	22¼	22¼	− ⅛
Bank N S	9940	$22⅜	21⅞	22	+ ⅛
Bankeno	7250	415	400	410	
Barex	7500	18	17	17	− 3
Bary Expl	7500	170	170	170	
Basic Res	8766	$12	11⅝	11¾	− ⅝
Baton B	350	$12	12	12	− ¼
Bell Canad	32915	$20¼	20	20⅛	− ⅛
Bell D pr	200	$60	60	60	− ⅝
Bell 1.80	55300	$21	20⅞	20⅞	− ¼
Bell 1.96	1395	$24¾	24⅝	24¾	
BighartOG	4400	$6½	6¼	6¼	− ¼
Bl Hawk	6200	27	24	25	
Bonza O	20815	$8¼	8	8⅛	
BonanzaW	1200	315	305	310	− 5
Bow Valy	13580	$40¼	39⅛	39⅛	− ⅞
Bow-m pr	200	$42⅛	42⅛	42⅛	
Bralor Res	2295	$19½	19	19½	+ 1
Bramalea	100	$17	17	17	
Brascan A	5609	$21¼	21⅛	21⅛	− ⅛
Brenda M	3950	$24¼	23½	23½	− ⅜
Brinco	4752	$7¼	7	7⅛	+ ⅛
Brinco p	800	$5	5	5	+15
BCFP	4040	$20¼	19	19	− 1
BCRIC	34590	$7	6¾	6⅞	
BC Phone	3960	$15⅞	15⅝	15¾	− ¼
BCPh 5¾p	z10	$62½	62½	62½	
BCPh 6.80	100	$19	19	19	− ¼
BCP 7.04 p	500	$20⅞	20⅞	20⅞	− ⅜
BCP 10.16 p	473	$27¼	27¼	27¼	− ⅛

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Brooke pr	z50	$19⅜	19⅜	19⅜	
Brunswk	9075	$9¼	9	9¼	
Budd Can	22330	$8½	8⅜	8⅜	− ⅛
CC Yachts	900	310	300	300	−20
CAE	920	$11¼	11¼	11¼	+ ⅛
CME Res	9095	222	220	220	− 2
Cad Frv A	1090	$9⅛	9	9	
Cal Pow A	5697	$41¼	40⅞	41	
Cal P 4p	201	$48½	48½	48½	−4⅞
Cal P 4½p	z25	$54½	54½	54½	
Cal P 7p	z25	$85	85	85	
Cal P 9.80	20	$106	104	104	− 2
Cal P 2.36	100	$27	27	27	+ ¼
Calvert	26100	101	95	97	− 4
CamMine	24541	30½	29	30	+ 1
Camflo	2100	$14¼	14⅛	14⅛	
CChibA	21900	$11	10½	10½	+ ¼
Camp RL	1150	$24⅞	24⅜	24⅜	− ¼
CanCem	200	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅛
CCeCp	347	$15	15	15	+ ⅛
CDC	940	$8⅞	8⅜	8⅜	− ⅜
CDC pr B	231	$113	111	112½	+ 2
CNor West	23200	$16⅛	15¼	16	+ ⅜
CanPerm	1230	$17⅞	17¾	17¾	− ¼
CPerm 6¾	200	$23	23	23	
CS Pete	31950	$10	9½	9½	− ¼
Can Trust	6800	$22	21⅜	22	+ ⅛
CTr w	200	$6½	6½	6½	
CTung	100	$21	21	21	
CdnCel	1225	$8	7⅝	8	+ ⅜
CCurtis	1100	71	71	71	− 2
CFormost	500	$6⅛	5½	5½	− 1
CFound pr	100	$9½	9½	9½	+ 1
CG Invest	356	$22	22	22	
CHidrogas	100	$15½	15½	15½	+ ¼
CHomestd	4850	$23⅛	22½	23	+ ¼
CIBkCom	68570	$24⅛	23¾	23⅞	− ⅛
CIL	500	$23⅛	23⅛	23⅛	+ ⅛
CLencour	500	28½	28½	28½	
CManoir	1400	$5½	5½	5½	
CMarconi	310	$15¼	15	15¼	− ¼
CMerrill	980	$24	24	24	
CNat R	3300	$7¾	7⅝	7⅝	− ⅛
COcdental	20345	$14⅛	13⅞	14	+ ¼
COcdntl p	100	$27½	27½	27½	+ ½
CP Inve	14570	$33⅞	33½	33½	
CP Ltd	59628	$34½	33¼	33½	−1¼
CPL A p	500	$9⅜	9⅜	9⅜	
CReserve	3200	$21¾	21½	21½	+ ½
CdnSupO	2030	$206	206	206	
CdnTire	200	$24¼	24¼	24¼	− ⅜
CdnTireA	207	$24½	24½	24½	− ¼
CUilities	1125	$17⅞	17⅞	17⅞	− ⅛
CU 10¼	500	$26¾	26¾	26¾	
CUtil 9.24	200	$26	25⅜	25⅜	
CUtil 7.30	1000	$22½	22½	22½	
CWN G 4 pr	265	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅛
CWN 5½ p	125	$13½	13½	13½	
Canbra	100	420	420	420	+ 5
Canray	17130	263	260	263	+ 3
CanronA	700	$12½	12½	12½	− ¼
Cara	1325	$14½	14¼	14½	− ⅛
CarlOK	6753	$5¾	5½	5¾	+ ¼
CarlAp	z15	$23¾	23¾	23¾	
CarmaA	1000	$12⅜	12	12	− ⅜
Carolin M	1100	$13⅛	12¾	12¾	− ⅜
Car	300	350	350	350	
Cassiar	500	$12½	12½	12½	
Cassidy L	2000	385	380	380	−60
Cassidyr	7050	2	2	2	
Celanese	2500	$5	490	490	−10
Celan 175 p	200	$17¾	17¾	17¾	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Cent Pat	1000	235	230	235	+ 5
Chnclr	455	$5⅛	5	5⅛	+ ⅛
Charter Ol	500	265	265	265	+ 3
Cherokee	10550	$12	11⅜	11⅞	+ ¼
ChibKay	1000	18	18	18	− 1
ChibM	2000	75	75	75	+ 5
Chieftan D	6100	$32½	32	32⅛	+ ⅛
Chrysler	1050	$7⅞	7¾	7⅞	+ ⅛
CHUM	250	$9½	9½	9½	− 1
CHUM B	600	$9½	9⅜	9⅜	− ⅛
Cockfield	1600	$5	5	5	− ½
Coin Lake	2500	24	23	23	− 1
Cmplx	2100	465	460	460	−15
Cominco	10275	$46⅜	45¾	45⅞	+ ⅜
ComincoA	z25	$25⅝	25⅝	25⅝	
ComCapTr	z25	$12⅛	12⅛	12⅛	
ComrclOG	4700	299	290	295	
Compr Ap	200	$14½	14½	14½	
Computel	100	450	450	450	−62
Coniagas	500	115	110	110	−15
ConBath A	1551	$12⅞	12¾	12¾	
Con Fardy	334	310	310	310	
CDurham	4000	172	170	171	− 3
CDrmr	102400	12	11	11½	
C Marben	200	281	281	281	− 8
C Morisn	8100	280	275	280	+15
Cons Pipe	800	$6¼	6¼	6¼	
C Rambler	1000	350	345	345	−20
Con Distrb	6410	$10⅛	10	10	
ConsGas	14269	$24⅞	24	24⅞	+ ⅞
Conventrs	1700	$9¾	9⅝	9¾	+ ⅛
Conwest	500	$6	6	6	− ¼
Cop Fields	3600	$8¼	7⅞	8¼	+ ¼
Corby vt	120	$29½	29½	29½	− ¼
CorpFood	500	$23¾	23¾	23¾	+ ¾
CrFood A	270	$27⅜	27⅜	27⅜	
CosekaR	33350	$11¼	10⅞	11⅛	+ ⅛
Courvan	1800	95	93	93	− 2
Craigmt	1860	$5⅞	5¾	5¾	− ⅛
CrainRL	700	$10⅝	10½	10½	− ⅛
Crwn Life	229	$60½	60½	60½	+ ½
Crush Intl	245	$11⅞	11⅞	11⅞	
CuvierM	6500	55	53	53	− 2
Cyprus	1900	$14⅜	14½	14½	− ⅛
Czar Res	13320	$15¾	15⅜	15⅜	− ⅛
Czar Resp	2400	$39	38⅜	39	+ ¾
DRG Ltd A	200	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ¼
Dalmy A	200	$7½	7½	7½	
Dalmy C	700	$7¼	7	7¼	+ ¼
Daon Dev	9100	$12⅝	12¼	12⅝	+ ½
DaonA	400	$6⅜	6⅜	6⅜	− ⅛
Daon 8¾ p	1200	$8½	8¼	8½	− ⅛
DEldona	22900	135	130	131	+ 1
Delhi Pac	2000	63	63	63	
Denison	4025	$31⅜	31⅜	31⅜	− ⅛
Dicknsn	1100	$7⅞	7¾	7⅞	
Digtech	4200	485	480	480	− 5
Discovry	2000	120	120	120	− 5
Domanl	1350	$6⅜	6¼	6¼	
DomeMine	470	$44¼	44	44	− ¼
Dome Pete	84394	$50	47¾	49½	+ 1⅝
DPete A p	1813	$21⅞	21¾	21¾	+ ⅛
DPete B p	100	$21¾	21¾	21¾	+ ⅛
DBridge	z34	$35	34⅞	35	
DExplor	11800	47	43	47	+ 2
DofascoA	11284	$32⅜	32	32	− ¼
Dofasco p	z20	$54¾	54¾	54¾	
Dom Store	4805	$18⅝	18¼	18¼	− ¼
D Textie	3350	$13¼	13⅛	13¼	
Domtar	600	$23¾	23⅝	23¾	
Domtar pr	100	$11⅞	11⅞	11⅞	− ⅛
Dunde Pal	1100	60	60	60	− 1
Dunraie	2000	75	75	75	− 5
DuPont A	z10	$22⅛	22⅛	22⅛	
Dustbane	500	$8¼	8¼	8¼	+ ⅛
Dylex Ltd	z40	$12⅝	12⅝	12⅝	
Dylex L A	z40	$9⅛	9⅛	9⅛	
Dynamar	25850	274	260	261	− 5
E-L Fin	110	$10½	10½	10½	
East Sul A	6145	230	225	230	− 2
EgoRes	2600	212	201	208	− 6
ElectroK	500	61	61	61	
Elhm A	2900	410	400	410	+ 5
Emco	100	$10½	10½	10½	+ ½
Exquisite	200	375	375	375	
Extndcar	11800	$11½	10	10½	+ ½
Extd A	4900	$10¾	10	10¾	+1⅛
FalconC	10500	$8⅛	7⅞	8	+ ⅛
FibrgNikA	8705	$66½	64¾	65	− ¾
FedIndA	200	$6⅜	6⅜	6⅜	
Fidelity Tr	2200	450	335	450	+125
FCalgary	15000	273	270	270	− 2
FCty Tr A	200	$10½	10¼	10¼	− ¼
FCty Tr B	800	$7⅜	7½	7½	− ⅛
FMar	3800	150	145	145	− 5
Foodex p	2520	$7⅛	7	7	
Ford Cnda	1315	$63¼	63	63¼	− ¾
Francana	1485	$12⅜	12¼	12¼	
Fraser	z2	$14¾	14¾	14¾	
Fruehauf	100	$10½	10½	10½	− ½
G&HSteel	800	160	155	155	− 5
G M Res	866	$5⅝	5½	5½	− ⅛
GSWCIB	500	$7½	7½	7½	+ ¼
Galveston	6500	300	290	290	−10
GazMetr	600	$6¼	6¼	6¼	+ ¼
GMC	177	$62½	62½	62½	− 1
Genstar L	6610	$22⅞	22½	22⅞	+ ⅜
Giant Yk	z20	$11⅜	11⅜	11⅜	
Gibraltar	10350	$9	8⅞	8⅞	
GlbeRityp	210	$23	22¾	23	+ ¼
Goldale A	1000	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
GoldundM	5800	278	270	272	− 3
Goodyearp	z32	$33	33	33	
Granduc	1600	235	228	230	− 3
GLForest	1025	$42	42	42	
GtWestS	1200	310	310	310	+10
Greyhnd	255	$23¾	23¾	23¾	− ⅛
GuarTrp	100	$18½	18½	18½	− ½
GuardCap	300	$7½	7½	7½	+ ⅛
GulfCan	61966	$103¼	100	101½	+ 2
Gulfstrem	7025	400	395	395	−10
HCl Hldg	1500	$15½	15	15	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
HCl Hld w	200	$12	12	12	− ¼
Hardee	2606	75	75	75	
Hard Crp A	600	240	235	235	+ 3
Harlequin	3405	$18⅞	18⅜	18⅞	+ ⅛
H Wood	500	156	156	156	− 4
Hatleigh A	706	$5⅞	5⅞	5⅞	
Hatleigh B	z6	$5⅝	5⅜	5⅜	
Hawker	4650	$16⅜	16½	16⅛	− ⅛
Hayes D	1989	$9	9	9	
Hedway A	200	455	455	455	−20
Highfield	2900	285	285	285	− 5
Holinger A	456	$44¼	44¼	44¼	
Home A	371	$93⅛	93⅛	93⅛	− ¼
H Bay Mng	5935	$21½	21¼	21¼	− ¼
H Bay Co	1530	$23¼	23	23¼	+ ¼
HBC pr	1339	$20⅞	20¾	20⅞	− ½
HB Oil Gas	220	$88	88	88	− ¼
Huntr Dug	z22	$11¼	11¼	11¼	
Husky Oil	6022	$75¾	73½	75¾	+2¾
Hydra Ex	1020	50	50	50	+ 2
IAC	40830	$10⅝	10¼	10¼	− ¼
IAC 4½ p	110	$84	84	84	− ⅜
ITL Ind	3000	310	310	310	− 5
IU Intl	23350	$15⅜	15⅛	15⅛	− ¼
Imasco	475	$43	42½	42½	− ½
Imasco Ap	400	335	335	335	+ 5
Imp Oil A	80554	$45⅜	43⅝	44⅜	+ 1
Imp Oil B	730	$44¼	43¾	44¼	+ ½
Inco	40234	$22⅛	21¼	21⅞	+ ½
Indal	300	$11¾	11¾	11¾	
Inland Gas	850	$13	13	13	− ¼
Inlnd G 10p	300	$26½	26¼	26¼	− ⅛
Inter-City	1960	$18⅞	18⅞	18⅞	− ⅛
Intrmetco	300	$13⅛	13⅛	13⅛	+ ⅛
IBM	337	$72	72	72	− 1
Int Mogul	1162	$6	5¾	6	
Intpr Pipe	4829	$16⅞	16¾	16⅞	
Ipsco	z150	$18⅜	17⅜	18	
Island Tel	111	$15¼	15¼	15¼	− ¼
Ivaco	2700	$14	13¾	14	+ ⅜
Ivaco 8.85	700	$48	48	48	− ¼
Jannock	1650	$10½	10½	10½	+ ¼
Jannock w	1900	$5¼	5	5	− ¼
Jorex Ltd	2700	40	38½	38½	
Joutel	2350	119	115	115	− 1
Kaiser Re	7670	$29⅜	28⅜	29⅜	+ ⅜
Kam Kotia	3150	475	465	475	+ 5
Kaps Tran	13268	118	113	116	
Keeprite	100	$13⅞	13⅞	13⅞	− ⅜
Kelly D A	600	$7⅜	7½	7½	− ½
Kelsey H	4400	22	21⅞	22	
Kerr Add	19533	$13	11¾	12	− 1
K Anacon	1533	53	53	53	− 2
La Luz	445	$7⅜	7½	7½	− ⅛
Labatt A	12422	$22⅜	22⅛	22⅛	− ½
LabMin	100	$43½	43½	43½	+ 1
Lacana	11575	$6⅜	6⅜	6½	+ ⅛
Lacana w	300	400	390	400	+10
Laidlaw A	1200	$6½	6⅜	6½	
Laidlaw B	7500	$5⅞	5¾	5⅞	
Ldl 9¾	200	$10½	10½	10½	
Laidlaw F	383	$7¼	7¼	7¼	− ⅛
L Ont Cem	550	55	5	5	− ¼
L Shore	250	400	400	400	+ 5
Lasitr Km	7750	200	200	200	
Laurasia	4800	62	59	59	− 1
Lava Cap	2000	350	345	350	+15
Leighinst	500	$8	8	8	
Leons Frn	400	$16¾	16¾	16¾	+ ¾
Levy Apr	z37	$7	7	7	
LLLac	6660	$5⅜	5	5⅜	+ ⅛
Lob Co A	400	390	375	390	+15
Lob Co B	250	380	375	375	− 5
Lob Copr	z30	$25⅞	25⅞	25⅞	
Lob Ltd Ap	400	$16¼	16⅛	16¼	
Lob Ltd Bp	138	$17	17	17	− ⅛
Lochiel	8000	420	405	415	+10
Lytton M	500	36	36	36	− 4
MDS Helth	340	$9⅞	9½	9⅞	+ ⅜
MTS Inter	40000	71	71	71	− 7
Mclan H A	700	$20	19¾	20	
MB Ltd	27481	$22⅛	21⅛	21⅜	− ⅝
Madeline	907	165	165	165	
Magna B	800	$13¼	13¼	13¼	− ¼
Magnason	200	230	230	230	
Magnetcs	500	145	140	140	− 5
Maistc Wil	900	390	380	390	
Malartic	1000	97	97	97	−13
Man Bar	3300	69	66	66	− 3
Maplex M	200	$9¾	9¾	9¾	+1¼
Maritime	699	$22⅜	22	22⅜	+ ⅛
Mar T940	567	$11	11	11	
Markel F	100	$6¼	6¼	6¼	
Mass Fer	8377	$10¼	10⅛	10⅛	
Mas F A	550	$19⅜	19⅛	19¼	+ ¼
Mas F B	525	$19¼	19⅛	19⅜	− ⅛
Matchan	6000	24½	24	24	− 1
McAdam	7149	30	30	30	− 2
McGraw H	100	$8½	8½	8½	− ⅜
Mc Intyre	210	$54¾	53	54¾	+ ¾
McLaghin	1000	$9	9	9	+ ¼
McLghl 9 p	z10	$18⅛	18⅛	18⅛	
McLghl 10 p	186	$13⅛	13⅛	13⅛	− ⅛
McLghl w	z86	$5⅝	5⅜	5⅝	
Mentor	1000	340	330	340	+25
Mercantil	10983	$14½	13⅞	14	− ⅜
Merland E	16905	$19⅛	18⅝	18⅞	
Midcon	500	245	245	245	
Mikes Subs	1800	180	170	180	
Minrl Res	5300	300	290	290	
Mitel Corp	14715	$14½	14⅛	14¼	− ¼
Moffat A	5000	$12¾	12¾	12¾	+ ¼
Molson A	1115	$24⅜	24⅛	24⅛	+ ⅛
Molson B	1785	$21¾	21½	21½	
Monenco A	700	$10½	10½	10½	− ½
Mtl Trust	100	$16½	16½	16½	
Moore	5806	$33⅜	33¼	33¼	
Mtn States	1700	$10½	10¼	10¼	− ⅛
Muncp! SL	3600	$5⅞	5¾	5⅞	+ ⅜
Murphy	2315	$29	28	29	+ ⅞
N B Cook	2000	$8	8	8	
NBU Mine	2700	299	290	299	+ 9

Les Ciments du St-Laurent

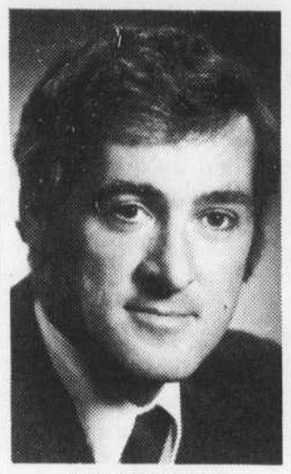

Arthur Rhéaume

M. Serge Jacques, vice-président, personnel et relations industrielles, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Arthur Rhéaume au poste de directeur de la formation pour le groupe Les Ciments du St-Laurent.

Monsieur Rhéaume est membre de la Corporation professionnelle des administrateurs agréés du Québec. Il a acquis une vaste expérience auprès de compagnies nationales et internationales dans le domaine de la consultation en gestion des ressources humaines.

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Nat Bk Can	1333	$12	11⅞	11⅞	− ⅛
Nat Pete	400	125	125	125	− 1
Nat Sea A	z26	$14	14	14	
Nemco	5900	280	275	277	− 3
Neomar	500	265	265	265	
N B Tel	1169	$21	20¾	20¾	− ¼
N Provid D	4000	50	50	50	
N Que Ragl	1700	245	245	245	
N Senator	9000	20	20	20	
N York Oil	5200	230	225	225	−15
Nfld LP A	2703	$18	18	18	+ ¼
Nfld Tel	1100	$10¾	10¾	10¾	
Nfld Tel A	z50	$16¾	16¾	16¾	
Nfld Te 885	200	$19¾	19¾	19¾	+ ¼
Newnor	5000	16½	16	16½	
Nick Rim	500	23	23	23	
Noma A	300	$10¼	10¼	10¼	+ ¼
Nor Acme	2500	30	30	30	
Noran	104765	$19	18⅜	19	+ ⅜
Norbaska	z100	36	36	36	
Norcen	38352	$27¾	27½	27½	
Norcen B	100	$22	22	22	
Norcn 288	875	$51¼	50¾	50¾	− ¼
Norlex	16000	13	12½	12½	−1½
Normick P	400	$6⅝	6½	6½	− ⅛
NC Oils	8865	$20½	19½	20½	+ ⅞
NC Opr	z20	$39	39	39	
Nor Tel	872	$48¾	48½	48½	+ ¼
N Tecm Bw	23725	$27	26½	27	+ ½
Northgat	9750	$8⅛	7¾	8	
Northld	47500	39½	35	39	+ 3
NWUtilp	z35	$45¼	45¼	45¼	
N S Savngs	112	$9¼	9¼	9¼	− ⅛
Nowsco W	z21	$37⅞	37⅞	37⅞	
Nu-West A	15979	$12⅛	12	12	
Nu-West Bp	750	$17¾	17¾	17¾	− ⅛
Numac	1100	$44¼	43¾	43¾	− ¾
Oakwood P	9200	$14⅜	14½	14½	+ ⅛
Obrien	6700	225	221	223	+ 3
Oceanus I	200	130	130	130	
Ocelot A	1100	$29	28¼	28½	+ ¼
Ocelot B	13900	$29½	28⅛	28¾	+ ½
Onaping	1700	270	265	265	−10
Oshawa A	2225	$7¾	7¾	7¾	
Osisko	1500	30	30	30	
Oxford A	600	$15⅛	14½	14½	− 1
PCL Indust	z50	470	470	470	
Pac Coper	13000	225	220	225	+ 5
Pac Nth G	100	$6⅝	6⅝	6⅝	+ ¼
Page Pet	56922	$23	21½	22½	+1⅜
Page Pet 7	11100	$12¾	12¼	12¾	+ ⅜
Pagurian A	2000	315	310	315	+ 5
Paloma P	1000	$6⅜	6½	6⅜	− ¼

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Pamour A	300	$7½	7⅜	7⅜	− ⅛
Pancanal	1000	299	299	299	+ 4
Parlake	34400	420	400

Tout en puisant $266 millions dans les filiales

Les cadres supérieurs mettent la main sur 24% de Noranda

par Michel Nadeau

Dans le but de parer à une éventuelle prise de contrôle de la part du groupe Brascan, les cadres supérieurs de la compagnie Noranda ont dévoilé les plans hier d'une vaste opération financière qui leur permettra de mettre la main sur 23,6% des actions de Noranda tout en gonflant les coffres de la compagnie d'un montant de $266 millions puisés dans cinq filiales.

La transaction se fera par l'émission de 14 millions d'actions, au prix de $19, à cinq filiales du groupe: Brenda Mines, Brunswick Mining and Smelting, Fraser Inc., Kerr Addison et Placer Development. Ces cinq entreprises se partageront le contrôle de Zenor Holdings Ltd. qui devient ainsi le principal actionnaire de Noranda, devant le groupe Brascan, contrôlé par les frères Peter et Edward Bronfman, qui ont acquis récemment 16,3% des actions de Noranda.

Les $266 millions proviennent de filiales du groupe principalement dans le domaine minier en Ontario, au Nouveau-Brunswick et en Colombie-Britannique. Le montant ainsi recueilli sera investi dans l'exploration pétrolière dans l'Ouest.

Cette manoeuvre vise au fond à consolider l'emprise de M. Alfred Powis, président du conseil et président de Noranda. Ce dernier se voit pas d'un bon oeil l'arrivée du groupe Brascan parmi les actionnaires de Noranda.

La vente d'actions du trésor de la compagnie est un bon moyen pour les dirigeants d'une entreprise de conserver les commandes des opérations et éloigner les acquéreurs de gros blocs. Plusieurs groupes fonctionnent selon ce principe du tandem qui se contrôle mutuellement: Dome, Sullivan...

Une prise de contrôle devient alors très difficile. Cependant, les milieux financiers se montrent souvent méfiants devant les entreprises contrôlées exclusivement par les cadres supérieurs. Le refus de partager le pouvoir avec un actionnaire important peut cacher certaines failles dans l'organisation administrative.

Vendredi dernier, le groupe Brascan, maintenant propriétaire de 16,3% des actions de Noranda, avait fait part à la direction de la compagnie de son désir d'avoir deux représentants au conseil d'administration. Il s'agissait en fait d'ouvrir la porte à des membres de l'organisation Edper Equities, l'entreprise des frères Bronfman.

On sait qu'auparavant le groupe Argus avait tenté d'accroître son rôle dans Noranda mais les hommes de M. Conrad Black ont vite compris qu'il ne serait pas facile de partager le pouvoir avec M. Powis. Il faudrait mener une bataille difficile dans une tentative « non amicale » de prise de contrôle. Aussi, le groupe Argus à décidé de vendre à Brascan son bloc de 9% dans Noranda. Des achats en bourse ont fait passer cette proportion à plus de 16%. Il est normal que les gens de Brascan réclament une représentation au conseil pour protéger leur investissement de $100 millions.

Le conseil de Noranda a abordé cette possibilité vendredi mais aucune décision n'a été prise. On reverra l'affaire en février seulement... Chose certaine, a dit M. Powis, personne ne démissionnera du conseil pour faire une place aux porte-parole de Brascan.

Cette dernière remarque montre que les deux représentants de Brascan ne sont pas attendus les bras ouverts...

Près de la moitié des douze administrateurs de Noranda sont des employés à temps plein de la compagnie. Les autres sont membres du conseil depuis plusieurs années comme M. Louis Hébert (1968), un ancien président de la BCN et M. André Monest (1966), un avocat de Québec, membre de plusieurs conseils d'administration.

Le duo des délégués des frères Bronfman pourrait troubler cette harmonie tranquille.

Par ailleurs, l'opération rapportera $266 millions à Noranda qui cherche à améliorer ses liquidités en vue d'accroître ses placements dans le domaine pétrolier. Déjà la fusion entre Orchan Mines et Mattagami, deux filiales québécoises, a permis à Noranda de mettre la main sur un précieux fonds de roulement.

Cet argent doit servir à l'expansion des activités du groupe dans le domaine pétrolier.

Au fil des ans, Noranda veut se dégager du domaine du cuivre qui ne compte plus que pour 17% de ses revenus. Le secteur minier représentait en 1978 environ 36% des revenus bruts par rapport à 30% pour le secteur forestier et 34% pour le domaine manufacturier. Noranda est propriétaire de plusieurs entreprises manufacturières, spécialisées dans la transformation des métaux.

Également, Noranda souhaite diversifier ses sources de revenues sur une base géographique. Le Québec est présentement le principal centre de profits de la compagnie avec 31% des bénéfices de 1978. L'Ontario ne compte que pour 10%; c'est à cet endroit qu'est situé le siège social de Noranda.

L'Ouest verra ainsi sa part augmenter à plus du tiers par rapport à 29% présentement. Noranda possède des intérêts secondaires dans le pétrole par l'intermédiaire de Canadian Export Gas and Oil et Canadian Hunter.

Le prix de $19 est supérieur au prix de la Bourse ($18.50) mais inférieur à celui de $21.50 payé par Brascan lors de la transaction avec Argus.

Le contrôle du groupe Noranda

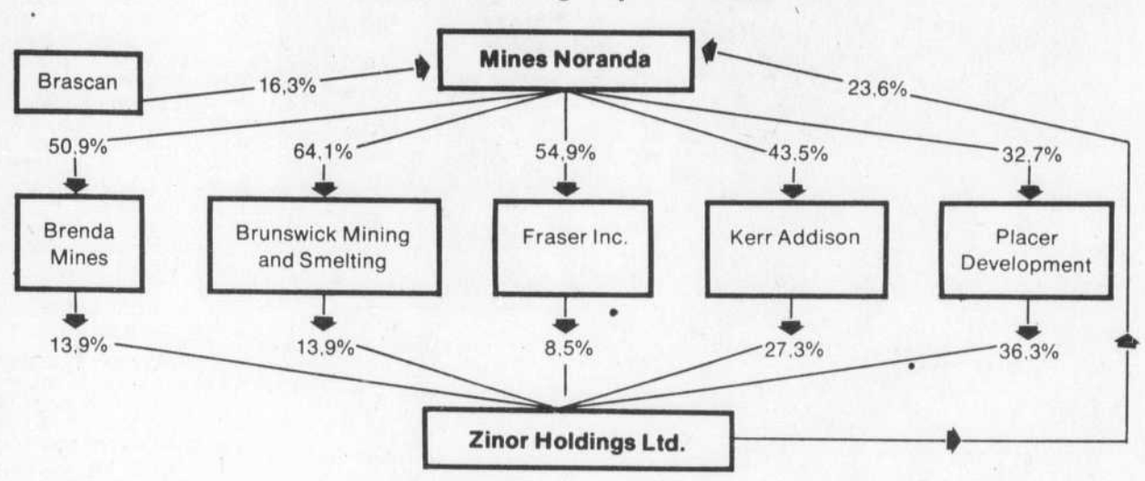

Note: en vendant des actions de Noranda à ses cinq principales filiales, les cadres supérieurs de la compagnie conservent ainsi le contrôle du groupe tout en récupérant de précieuses liquidités.

Campbell Chibougamau Mines se donne un nouveau conseil

Un groupe d'actionnaires dissidents vient de prendre le contrôle du conseil d'administration de Campbell Chibougamau Mines, qui exploite des mines de cuivre près de Chibougamau et possède divers intérêts dans les secteurs de l'or, du fer, de l'amiante et de l'uranium.

Mécontents des décisions financières de l'ancienne équipe dirigée par M. Jack Blinkoff, de New York, président du conseil, et M. Charles McAlpine de Toronto, président de la compagnie, une nouvelle équipe menée par les actionnaires Ned Goodman et Myron Gottlieb de Toronto s'est emparée des rennes à la suite des élections à l'assemblée des actionnaires tenue le 31 octobre à Québec.

Les résultats officiels du vote ont été annoncés hier dans les bureaux du Montreal Trust: 1,037,136 votes pour l'équipe sortante contre 1,905,525 pour la nouvelle.

M. J. H. Rutherford, vice-président et secrétaire de la compagnie, a indiqué que le nouveau conseil d'administration se réunirait aujourd'hui mais il ne savait pas quand le nouveau président serait choisi.

MM. Goodman et Gottlieb étaient membres du conseil jusqu'en août dernier, date à laquelle ils avaient démissionné pour protester contre le refus du conseil d'augmenter de 17% à 51% sa participation dans la société Peyto Oils de Calgary.

Le siège social légal de la firme est situé à Chibougamau mais son administration est établie à Toronto.

Rebaptisé «Les Atriums» par un jeune promoteur montréalais

Le magasin Dupuis sera transformé en immeuble à bureaux

par Paul Morisset

Propriétaire depuis quelques mois de l'édifice Dupuis Frères, le jeune promoteur montréalais Jean de Brabant a entrepris de le métamorphoser en immeuble à bureaux de première catégorie, où s'allieront jardins tropicaux et cours intérieures à la romaine. Rebaptisé « Les Atriums », l'ancien magasin à rayons sera complètement transformé à l'intérieur comme à l'extérieur, au coût de $9 millions, d'ici au 1er mai 1980.

En annonçant la nouvelle hier au cours d'une conférence de presse, Me de Brabant a précisé que la Compagnie financière européenne, dont il détient 90% des actions, avait acquis l'immeuble de la faillite Dupuis Frères pour $2.2 millions en mai dernier.

En fait, la Compagnie financière européenne est propriétaire de l'immeuble à 50%. Le reste appartiendrait à un groupe de « petits investisseurs amis », dont un certain nombre d'Européens.

L'extérieur de l'édifice sera entièrement refait tandis qu'à l'intérieur, deux énormes puits de lumière de 110 pieds de hauteur et de 50 pieds de largeur traverseront les sept étages, laissant filtrer la lumière jusqu'au rez-de-chaussée, rues Sainte-Catherine et de Maisonneuve, dans l'est de la métropole.

Ces espaces ouverts sont censés évoquer l'antique « atrium » (rime avec pomme), « sorte de portique couvert, de cour intérieure, qui formait la pièce principale de la maison romaine ».

Les Atriums sera également le premier édifice à bureaux du Canada où l'été durera 365 jours par année, a affirmé Me de Brabant. Les deux aires ouvertes seront en effet ceinturées de baies vitrées et agrémentées de jardins tropicaux à chaque étage avec des cascades d'eau tombant d'un niveau à l'autre pour se déverser dans les deux bassins d'un grand parc aménagé au rez-de-chaussée.

Me Jean de Brabant, président de la Compagnie financière européenne, qui est propriétaire à 50% de l'immeuble Dupuis Frères.

Les conditions du marché des bureaux de première catégorie à Montréal sont « absolument excellentes » en ce moment, a souligné Me de Brabant. On prévoit que les besoins en 1980 seront de l'ordre d'un million de pieds carrés, a-t-il dit, et les disponibilités d'environ 300,000 pieds carrés. La raison principale de cette rareté relative: la construction de nouveaux immeubles à bureaux fonctionne nettement au ralenti dans la métropole.

Selon Me Brabant, l'édifice Les Atriums offrira en location une superficie brute de 180,000 pieds carrés d'espaces à bureaux répartie sur six étages. Au rez-de-chaussée, quelque 32,000 pieds carrés seront offerts à des commerces de détail, des restaurants et des établissements bancaires.

La prospection de locataires n'a pas encore commencé pour cet immeuble qui appartenait à la société Dupuis Frères jusqu'à sa faillite il y a deux ans. Il faut d'abord prouver aux clients éventuels que ce magasin à rayons sera entièrement transformé, a-t-on expliqué.

Âgé de 41 ans, Me de Brabant est président de la Compagnie financière européenne (CFE) et de la Société financière privée, entreprise immobilière moins importante que la CFE et dont il détient 80% des actions.

Le 31 octobre dernier, par l'intermédiaire de Geodev Inc., filiale à 100% de la CFE, Me Brabant a également acheté pour $650,000 l'entrepôt Cassidy's-La Caserne, qui fait partie du complexe domiciliaire du Cours Le Royer, dans le Vieux-Montréal. Me de Brabant a précisé hier qu'il comptait transformer l'entrepôt en appartements de prestige qui constitueront la « phase 3 » du Cours Le Royer et seront vendus en copropriété.

La CFE a été créée il y a quatre ans avec une participation européenne que Me de Brabant a rachetée par la suite. Établie rue Saint-Jacques, à Montréal, cette société de promotion immobilière est propriétaire à 100% de deux édifices de la même rue: le siège social de la Banque d'Épargne (au 262-266 Saint-Jacques) ainsi que l'immeuble « Insurance Exchange » (au 276).

Outre Les Atriums, la Compagnie financière européenne est propriétaire à 50% de l'immeuble Cunard (465 rue Saint-Jean) et de l'immeuble Beardmore (417 rue Saint-Pierre).

Quant à la société financière privée, fondée il y a cinq ans, elle est active dans le secteur immobilier aussi bien à Montréal que dans le sud des États-Unis, notamment au Texas. À Montréal, indique un communiqué, elle détient 25% de deux immeubles en copropriété avec la KUC Real Estate Investment Company, une filiale de la Banque Alahli du Koweit. Les immeubles en question sont le magasin Marks & Son (1196) rue Peel) et l'édifice commercial situé au 1476-1484 rue Sherbrooke ouest.

◆ Youppi

Suite de la page 13

son petit pot de bière même... J'avais aussi remarqué que contrairement au hockey et au football, il n'est pas toujours évident de savoir quand il faut crier pour encourager son équipe au baseball. Il nous fallait un meneur de jeu, un gars de plaisir, mais qui connaissait également le baseball.

« J'aime bien l'émission « The Muppet Show » à la télévision et j'apprécie la sensibilité des marionnettes qui savent être heureuses ou tristes, qui sont humaines en un mot. C'est donc un peu tout ça que j'ai présenté à une firme new-yorkaise de créativité. Nous nous sommes assis, nous avons beaucoup discuté, et cela a donné Youppi, de toutes les mascottes, la seule qui peut être triste ».

Pourquoi ce nom? L'idée est venu à cause du fameux slogan: « L'fun est dans l'stade... youppi! » Et pourquoi aller à New York? « Il ne faut pas être chauvin et après m'être fait avoir une fois (avec Souki), reconnaît M. Landry, j'ai voulu aller où il se fait ce qu'il y a de mieux ».

Devant le succès incroyable de Youppi, la mascotte la plus populaire du baseball, admirée par les Américains eux-mêmes et à laquelle on a consacré un court métrage, les Expos ont été confrontés avec un bien drôle de problème.

« Celui qui faisait Youppi au début en est venu à penser que c'était lui, la vedette. C'est pour éviter ce phénomène de transfert que nous avons engagé trois individus différents qui se partagent le travail ».

Youppi, il fallait s'y attendre, sera bientôt commercialisé et avec un succès qui ne fait aucun doute dans l'esprit des dirigeants des Expos, qui se pourlèchent déjà les babines devant les centaines de milliers de dollars qui vont provenir des T-shirts Youppi, des parapluies Youppi etc.

C'est justement à ce genre de travail que s'applique Roger Landry pendant la saison morte. « De même, dit-il, pourquoi n'y aurait-il pas des arachides de marque « Expos » vendus au stade? » Le baseball, sport de masse par excellence, est aussi celui des gadgets de promotion, dont raffolent les Nord-Américains.

CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE AU CANADA

Déjeuner-causerie
Le Mercredi
21 Novembre 1979
à midi

au Salon ovale de l'Hôtel Ritz Carlton de Montréal

Conférencier invité d'honneur:
Claude BEBEAR
Président Directeur Général de la Cie d'Assurances Les Mutuelles Unies
dont l'exposé aura pour thème:

"LES INVESTISSEMENTS FRANÇAIS À L'ÉTRANGER"

Réservations: **866-2797**

CAR PROFESSIONS
RRIÈRES ET

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Société Radio-Canada / Canadian Broadcasting Corporation

MÉDECIN À PLEIN TEMPS EN SANTÉ AU TRAVAIL

Ce poste est accessible aux candidats qualifiés des deux sexes.

Ce poste constitue l'occasion d'oeuvrer en médecine occupationnelle dans un milieu intéressant et varié.

Fonctions:
En collaboration avec le Directeur médical, participe à l'élaboration et à l'application des programmes de santé occupationnelle.

Exigences:
— Être membre en règle avec la Corporation Professionnelle des Médecins du Québec;
— La préférence sera accordée aux candidats ayant des connaissances en médecine industrielle, et un intérêt pour la médecine préventive;
— Au moins cinq années d'expérience comme médecin.

Traitement:
Contrat d'un an renouvelable.
— Rémunération à horaires fixes de $32,000. à $36,000.
— Horaire régulier: de 9h à 17h, du lundi au vendredi.
— Avantages sociaux intéressants.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:
Marjolaine Chartier
Bureau d'emploi
1400 est, Boul. Dorchester
Montréal, Qué. H2L 2M2
Tél.: 285-2166

LA BANQUE D'ÉPARGNE

AVIS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de La Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, aura lieu au CHÂTEAU CHAMPLAIN, Place du Canada, Montréal, le vendredi 14 décembre 1979, à 11h30, aux fins de recevoir les états financiers et le rapport annuel, de procéder à l'élection des administrateurs, de procéder à la nomination des vérificateurs et de fixer leur rémunération, de considérer et s'il est jugé à propos, d'adopter un règlement augmentant le capital social autorisé de la Banque et un règlement modifiant la date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires, et aux fins d'expédier toutes autres affaires qui pourraient être dûment soumises à l'assemblée.

Par ordre du Conseil d'administration
ROGER LAVOIE
Président et Chef des opérations
Montréal, le 1er novembre 1979.

Nouveau!
Téléphone d'automobile
composition directe • ligne privée

CENTRE DE TELEPHONE MOBILE LTÉE
vente • location / achat • service
aussi: radio-téléphone VHF
274-9366

Ralliez-vous à notre fameuse équipe de vente de mobilier de bureau...

Depuis plusieurs années notre équipe de vente occupe la première place au sein des groupes de marketing à Montréal. L'équipe est la même depuis longtemps... et pour cause! Elle travaille pour la plus importante et la plus ancienne des compagnies de conception et de fabrication de meubles de bureau au Canada!

C'est pourquoi nous avons rarement un poste disponible.

- Si vous êtes bilingue, possédez une voiture...
- Si vous êtes ambitieux(euse)...
- Si vous avez l'esprit d'analyse et d'initiative avec ou sans expérience dans la vente...

... ne ratez pas cette occasion.

Le poste est permanent et offre d'excellentes perspectives d'avenir.

S.V.P. veuillez téléphoner à
Mlle Wanda Darbyson à 342-5151 poste 319

GE CIE CANADIENNE D'ÉQUIPEMENTS DE BUREAU LTÉE
5990 Côte-de-Liesse
Montréal H4T 1V7

ASPIRANTS PILOTES DEMANDÉS

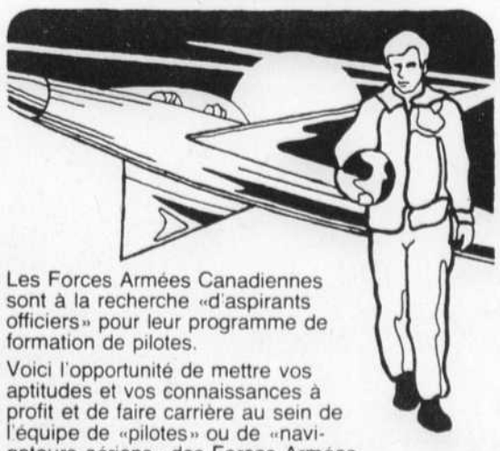

Les Forces Armées Canadiennes sont à la recherche «d'aspirants officiers» pour leur programme de formation de pilotes.

Voici l'opportunité de mettre vos aptitudes et vos connaissances à profit et de faire carrière au sein de l'équipe de «pilotes» ou de «navigateurs aériens» des Forces Armées Canadiennes.

Un diplôme de secondaire vous rend éligible.

Informez-vous sur tous les aspects de cette proposition en communiquant avec le centre de Recrutement le plus rapproché.

Consultez les pages jaunes sous la rubrique recrutement.

Pour servir de guide aux aveugles, le perroquet pourrait un jour remplacer le chien. Gary Price, de Sunland, Californie, a formé Sylvestre, cet ara rouge au plumage brillant, à guider ses pas. Quand Sylvestre, monté sur une poussette, aperçoit un obstacle, il tire sur l'une ou l'autre poignée de corde. Il actionne ainsi un mécanisme produisant diverses sonorités suivant qu'il est impératif de s'arrêter, de tourner à droite ou à gauche. Le perroquet a l'avantage d'une longévité de vie comparable à celle de l'homme; il distingue les couleurs et requiert moins de soins qu'un chien.
(Photolaser AP)

En Turquie, le pape recherchera l'unité entre les catholiques et les orthodoxes

ISTANBUL (AP) — La visite que le pape Jean-Paul II va effectuer la semaine prochaine en Turquie devrait accélerer la recherche de l'unité entre l'Église catholique et les orthodoxes, notamment les Grecs.

À Istanbul, un représentant orthodoxe a estimé que la personnalité du pape est un nouvel espoir qui pourrait permettre d'aplanir les difficultés — concernant notamment l'autorité du successeur de la chrétienté.

Au Vatican, le référend John Long, du secrétariat pour l'unité des chrétiens, a dit que cette visite était un signe du dialogue pour l'unité avec les autres Églises. D'après lui, depuis le grand schisme de 1054, les catholiques et les orthodoxes grecs ne se sont jamais préoccupés de discussions théologiques systématiques, ne basant leurs espoirs d'union que sur des gestes symboliques, comme lorsque Paul VI embrassa le patriarche Athénagoras, et sur de périodiques échanges d'opinion qui n'avaient cependant pas donné de résultats tangibles. "Maintenant, il va y avoir de sérieux entretiens sur l'unité", a-t-il dit.

Les divergences entre Rome et l'Église orientale ont surgi au Ve siècle avec le défi à l'autorité pontificale et la condamnation, en représailles, du patriarche de Constantinople par le pape Léon IX.

Il ya une grande différence entre catholiques et orthodoxes quant à la pratique religieuse. Par exemple, dans l'Église orientale, la liturgie est généralement chantée et n'est pas célébrée quotidiennement.

En dehors des spectaculaires rencontres entre Paul VI et Athénagoras 1er, les deux Églises ont déjà fait des pas l'une vers l'autre, notamment en annulant les excommunications. Le métropolite Meliton, le puissant chef du Saint Synode qui comporte 12 membres, a annoncé il y a quelques mois la création de commissions théologiques avec le Vatican pour s'attaquer aux sujets qui séparent les deux Églises. Demetrios 1er, le successeur d'Athénagoras, a décidé de poursuivre les efforts vers la réconciliation de son prédécesseur.

Le patriarcat siège dans une Église du XVIIIè siècle le long de la Corne d'Or. Il dirige une communauté de quelque 200 millions de croyants à travers le monde. À la différence du Saint-Siège en Italie, il se montre discret du fait qu'il se trouve dans un pays dont 98 pour cent des habitants sont musulmans. La position de l'Église orthodoxe grecque parait d'ailleurs affaiblie par sa présence dans une Turquie musulmane depuis 1453. À l'exception du patriarche, les ministre du culte ne sont plus autorisés à porter la soutane en public.

Jean-Paul II arrivera à Ankara le 28 novembre. Son itinéraire précis n'a pas été révélé mais on pense qu'il se rendra à la maison de la Vierge à Ephèse. Il a d'autre part annoncé dimanche à la foule massée sur la Place Saint-Pierre de Rome qu'il participera à Istanbul aux célébrations de la fête de Saint-André, le saint patron du patriarcat grec orthodoxe.

Acides gras: Ottawa fait enquête sur certaines marques de margarine

OTTAWA (PC) — Le ministère fédéral de la Santé a entrepris une enquête sur les éventuels effets néfastes d'acides gras contenus dans certaines marques de margarine.

Le directeur du service de protection de la santé, le Dr Alex Morrison, a déclaré hier qu'un comité de cinq experts médicaux indépendants avait été formé il y a plus d'un mois à cause des inquiétudes que soulèvent les acides gras transdiènes.

Ces acides sont produits lors de la fabrication de margarine dure ou hydrogénée, à partir de liquides d'huile végétale. Selon certains experts, ces acides tendent à se comporter comme les gras saturés.

La controverse est également complexe, touchant ou opposant des médecins et chercheurs ainsi que les producteurs laitiers et de margarine, et porte sur la nature du lien entre les gras saturés et les maladies du coeur.

Les gras saturés ou solides se trouvent dans le beurre, la viande, le fromage, le lait entier, le chocolat et certains gras végétaux hydrogénés.

De nombreux diététistes, dont ceux du ministère fédéral de la Santé, estiment que l'on devrait consommer moins de gras animal, surtout les cardiaques, mais ne pas y renoncer totalement.

Les diététistes fédéraux expliquent l'importance des gras végétaux, qu'on appelle poly-insaturés, contenus dans le safran, le maïs, le soja et le tournesol car ils sont essentiels à la coagulation du sang.

Selon le Dr Morrison, des études récentes d'un médecin de l'Université de l'Illinois ont montré que les acides gras transdiènes provoquaient des lésions dans les artères des porcs. Ces bêtes sont choisies parce que leurs artères ressemblent beaucoup à celles des humains.

L'an dernier, la Commission canadienne du lait avait commandé une étude pour connaître la teneur en acides gras de 95 marques de margarine.

Publiée au mois d'août, l'étude a montré que la moitié des marques contenaient beaucoup d'acides gras mais le Dr Morrison a affirmé que le ministère n'y pouvait pas grand-chose avant la tenue d'une enquête.

Une autre controverse est survenue le mois dernier quand le ministre de l'Agriculture, M. John Wise, responsable de la commission n'a pu dévoiler devant les Communes les noms des marques impliquées.

Selon deux sources gouvernementales, le lobby de la margarine est très puissant et le fait de dévoiler des noms entraînerait des poursuites en dommages et intérêts.

Acutellement, le ministère de la Consommation et des Corporations n'impose pas l'étiquetage de la composition pour la margarine.

Inco aurait trouvé une façon de diminuer les pluies acides

SUDBURY, Ontario (PC) — La société Inco Metals pourra considérablement réduire les émissions d'anhydride sulfureux à son usine de Copper Cliff, si un procédé découvert aux laboratoires de Toronto peut se concrétiser.

M. Charles O'Neill, vice-président d'Inco, a annoncé hier que la fonderie serait rebâtie au coût de $50 millions, si les tests étaient toujours favorables.

La pollution de la compagnie, a expliqué M. O'Neill, provient de la nature même du minerai raffiné. Le cuivre et le nickel, par exemple, contiennent une forte concentration de soufre.

À l'heure actuelle, on sépare le soufre par une chaleur intense, qui dégage dans l'air de l'anhydride sulfureux.

C'est l'anhydride sulfureux qui, au contact de l'humidité, produit les pluies acides.

Des 2.6 millions de tonnes d'anhydride sulfureux projetées dans l'air chaque année par les industries ontariennes, 1.4 million de tonnes proviennent de l'Inco.

Le ministère ontarien de l'Environnement permet à Inco d'émettre quotidiennement 3,600 tonnes d'anhydride sulfureux. Depuis la fin de la grève des 11,000 métallurgistes, cependant, les émissions quotidiennes ont baissé à 2,300 tonnes.

Le nouveau procédé consiste en produits chimiques capables de réduire la quantité de soufre dans le nickel. Comme le nickel compte pour la moitié des émissions d'anhydride sulfureux, on réduirait les émissions d'environ 25%.

M. O'Neill a dit ignorer si le nouveau procédé pourrait affecter le niveau de l'emploi à la fonderie de Copper Cliff, qui compte actuellement de 1,300 à 1,500 ouvriers.

Il y avait six ans, a rappelé M. O'Neill, qu'Inco cherchait un moyen de diminuer considérablement ses émissions d'anhydride sulfureux.

La publicité de certains professionnels n'est pas goûtée

QUÉBEC (PC) — C'est pour avoir fait de la publicité illégale qu'un grand nombre de professionnels sont blâmés par le comité de discipline de leur ordre, révèle le dernier recueil de décisions disciplinaires publié par l'Office des professions du Québec.

La plupart des plaintes concernant la publicité illégale sont portées contre des dentu-rologistes et des pharmaciens.

La majorité des denturologistes coupables ont été condamnés à $200 d'amendes et aux frais, révèle le recueil.

Des plaintes ont été portées contre des pharmaciens pour avoir illégalement annoncé des médicaments dans des journaux. D'autres pharmaciens ont été reconnus coupables d'avoir laissé leur établissement accessible au public sans le contrôle et la surveillance constante d'un pharmacien diplômé.

Des médecins ont été accusés de ne pas avoir effectué sur leurs patients les examens adéquats et appropriés pour poser un diagnostic.

Enfin, un ingénieur travaillant pour une municipalité a été reconnu coupable d'avoir accepté des pots-de-vin de personnes traitant avec cette municipalité.

Il a été condamné à une amende de $1,500 en plus d'être suspendu de l'Ordre pour une durée d'un mois.

L'article 12 du Code des professionnels oblige l'Office des professions à publier annuellement un recueil des décisions rendues, en omettant cependant de mentionner le nom des parties impliquées.

Nouvelles accusations contre les Autobus Trans-Urbains

La compagnie Autobus Trans-Urbains, qui assure le transport scolaire de quelque 8,000 élèves du West Island, a comparu hier, devant le juge André Chaloux, de la Cour des sessions, pour répondre à des accusations de négligence criminelle dans la mise en service d'un de ses véhicules.

Le transporteur routier a plaidé non coupable à cette accusation et l'enquête préliminaire a été fixée pro forma au 4 décembre.

Notre gâteau aux fruits, c'est une tradition...

c'est frais, c'est vrai!

POM

Disponible chez votre épicier.

Gardons ça entre nous!

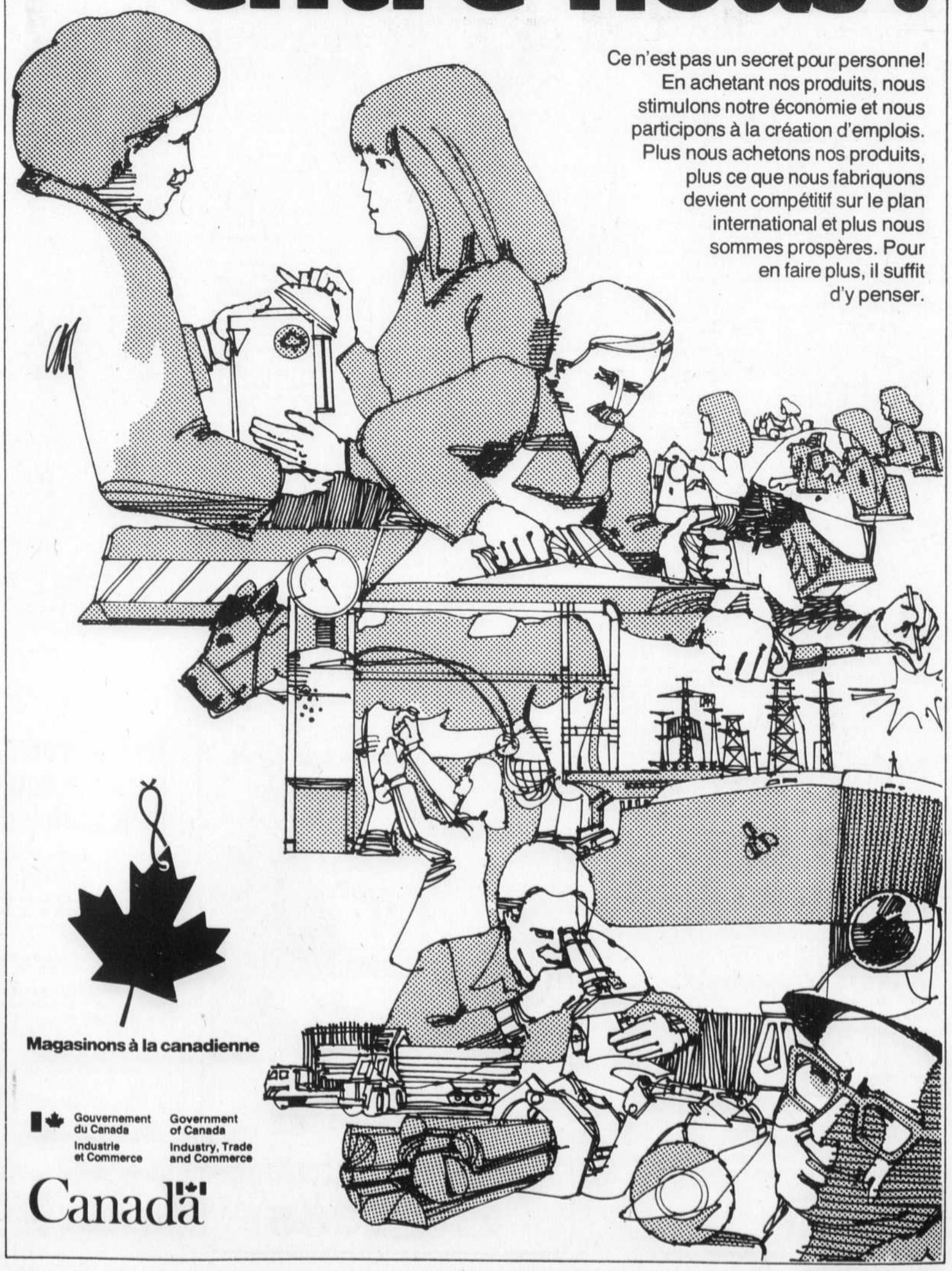

Ce n'est pas un secret pour personne! En achetant nos produits, nous stimulons notre économie et nous participons à la création d'emplois. Plus nous achetons nos produits, plus ce que nous fabriquons devient compétitif sur le plan international et plus nous sommes prospères. Pour en faire plus, il suffit d'y penser.

Magasinons à la canadienne

Gouvernement du Canada / Government of Canada
Industrie et Commerce / Industry, Trade and Commerce

Canada

On s'apprêtait hier à recueillir les débris de l'appareil Lockheed Electra L-188 qui s'est écrasé dimanche dans une région peu habitée à l'ouest de Salt Lake City. L'avion, qui transportait 15 livres de matières explosives ainsi qu'une charge de thorium, un élément radioactif, a explosé en plein vol et les trois membres de l'équipage ont été tués sur le coup. (Photolaser AP)

Bethune, symbole de l'internationalisme

Le secret de la légende du Dr Norman Bethune, comme héros canadien de plus d'un milliard de Chinois depuis quatre décennies, réside dans le fait qu'il est devenu le symbole de l'esprit internationaliste et de celui « du service aux voisins » que le président Mao Tsé Tung a lui-même voulu donner comme signification du travail acharné et du dévouement inlassable pendant 23 mois seulement de ce médecin canadien que le destin devait faire mourir parmi ses compagnons d'armes chinois le 12 novembre 1939.

Cela est tellement vrai qu'un autre médecin occidental, qui travaille en Chine populaire depuis 46 ans, le Dr Georges Hatem, mieux connu de son nom chinois Ma Hai-Teh, présent à Montréal, est toujours considéré par les Chinois comme un Canadien bien qu'étant Américain, car un Occidental qui, par simple dévouement, accepte de partager le sort du peuple chinois ne peut être qu'un Canadien.

C'est cette image accompagnée de plusieurs témoignages d'évocations, parfois passionnées, qui ont permis de commémorer en fin de semaine à l'Université McGill le 40e anniversaire de la mort du Dr Norman Bethune au cours d'une conférence organisée par la Fondation Bethune.

« Héros commun à nos deux pays, le Dr Norman Bethune est le symbole de l'amitié qui unit le Canada et la Chine ainsi que de leurs relations cordiales » a déclaré samedi soir l'ambassadeur de la République de la Chine populaire, M. Wang Tung, qui représente son pays au Canada. Il parlait à un banquet qui réunissait les quelque 250 participants de la conférence à l'Hôpital du Sacré-Coeur, où le Dr Bethune a inauguré le premier service de chirurgie thoracique dans un hôpital francophone.

Un message du ministre canadien de la Santé et du Bien-Être, M. David Crombie, a été présenté par le sous-ministre adjoint, M. G. Préfontaine, qui a exprimé le voeu que Béthune continue à susciter le dépassement de soi pas seulement chez les professionnels de la santé, ni seulement au Canada, en Espagne et en Chine, mais à travers le monde entier, afin de revaloriser l'altruisme.

Pour sa part, la Fondation Béthune a présenté à l'hôpital du Sacré-Coeur une photographie du médecin en tenue de campagne près de son unité mobile de transfusion sanguine lors de la guerre civile espagnole. C'est à l'hôpital Sacré-Coeur que le Dr Béthune a fait une de ses premières expériences de banque de sang.

C'est le Dr Maurice McGregor, cardiologue de l'hôpital Royal Victoria, et autrefois professeur dans le cadre du programme d'échanges Béthune à Pékin, qui a expliqué comment il a découvert lors de son séjour en Chine le secret de la légende du médecin canadien. C'est que celui-ci malgré les réserves que l'on peut avoir pour certains de ces comportements, était fait de l'étoffe des héros; il en avait les extravagances, le charisme et aussi la faculté de dépassement qui l'a amené à poser des gestes héroïques.

Conférencier au banquet, le Dr McGregor note que c'est en Chine, dans le Yenan que « ce grand acteur a trouvé son plus grand rôle ». Il a trouvé une audience qui avait un besoin profond de s'entendre dire que le peuple chinois n'était pas seul au moment où il se sentait isolé dans sa lutte contre les Japonais.

le Studio de son

Un magasin différent!
Maison de deux étages convertie en 6 salles d'écoute...

Un concept unique. Salles d'écoute individuelles où vous pouvez vérifier réellement la qualité sonore de nos appareils comme si vous étiez dans votre salon!

6932 rue Sherbrooke O. 487-4270 488-2426

Pourquoi nous recommandons le «Rega Planar II»

rega

Venez nous voir et découvrez ce qui fait des tables tournantes Rega Planar II des appareils dont la qualité est rarement égalée au monde.

«La première fois que j'ai entendu le «Rega» je fus agréablement surpris. Ensuite, ce fut le «Linn Sondeck» qui m'a semblé le plus à la hauteur de la qualité qu'on se doit d'exiger, mais le «Planar» les suit de près à un prix trois fois plus bas!»

— Peter J. Comeau

Rédacteur pour le magazine anglais «HI-fi' Answers»

$350

Vous pouvez aussi être propriétaire d'une table tournante «Rega»

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
1514, avenue McGregor
Montréal H3G 1X5 934-0272

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER
625, Ave du Président Kennedy
Montréal - 845-7126

BERNARD Z. COHEN
B.A., B.C.L., L.L.L.
AVOCAT
1015, Côte du Beaver Hall
Suite 424
Montréal, P.Q. Canada
TÉL.: (514) 861-4687

الوكالة العربية للاعلان
La clé d'un marché incomparable
Traduction du français et de l'anglais vers l'arabe et vice-versa. Composition de texte en arabe et en farsi.
Agence Arabe de publicité
10935, Jeanne-Mance
Montréal, P.Q. H3L 3C7
(514) 331-5550

Machine à écrire électronique de TRAITEMENT DE MOTS
(word processing)
Recommandée pour exécutifs, avocats, notaires, etc...
DÉMONSTRATION SUR DEMANDE
CANADA DACTYLOGRAPHE INC
7035 av. du Parc, Mtl
270-1141

Centre de Gemmologie du Québec
Évaluation de diamants et bijoux, pour Assurance et autres.
Diplôme G.I.A.
2848 Boul. Rosemont, (coin 5e ave.)
Tél.: 727-2718

WILLIAM G. MORRIS
AVOCAT
Suite 200
892 ouest, Sherbrooke
Montréal H3A 1G3 Tél.: (514) 282-0025

SERVICE COMPTABLE G.E.P. Inc.
Comptable gestionnaire
- Comptabilité générale
- Gestion d'entreprises
- Rapports d'impôts particulier - commerce
- Analyse de projet commercial
- Recrutement de personnel administratif

59, Latendresse, Ville Le Gardeur
585-3061

Fuite de chlore à Thunder Bay

THUNDER BAY, Ontario (PC) — Une fuite de chlore dans le bâtiment des pompes de l'usine de la société Great Lakes Paper Products, hier, a occasionné l'évacuation d'une centaine d'ouvriers et l'hospitalisation de sept d'entre eux.

M. Frantz Tollefsen, représentant de la compagnie, a signalé qu'il avait fallu fermer une partie de l'usine durant environ deux heures, afin de purifier l'air.

M. Tollefsen a reconnu que ce n'était pas la première fois qu'un tel incident se produisait, mais il a ajouté que c'était la première fois que des ouvriers devaient être transportés à l'hôpital.

La semaine dernière, une fuite de chlore d'un wagon-citerne déraillé a provoqué l'évacuation des 223,000 citoyens de Mississauga, en Ontario.

La semaine dernière également, 20 personnes ont été hospitalisées à Oakland, en Californie, à la suite d'une fuite de chlore d'un camion-citerne de l'usine Clorox.

DÉCÈS

OUELLET, Soeur Émélie. — A la Maison Provinciale des Soeurs du Sacré-Coeur de Jésus de St-Hubert, le 18 novembre 1979 à l'âge de 87 ans et 6 mois est décédée Soeur Émélie Ouellet (Marie-Eustelle) de la Congrégation des Soeurs du Sacré-Coeur de Jésus. Elle laisse dans le deuil outre sa nièce religieuse Soeur Alice Ouellet (Marie Salomé) de la même congrégation de nombreux neveux et nièces, cousins et cousines, petits-neveux et petites-nièces. La dépouille mortelle est exposée au Couvent des Soeurs du Sacré-Coeur 5300 Chemin Chalby, St-Hubert. La liturgie des défunts sera chantée en la Chapelle de la Communauté le mercredi 21 novembre à 11:00 heures A.M., l'inhumation se fera au cimetière paroissial Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

je t'aime, je le prouve.
Centraide

INVESTIR avec la CUM

«Pour s'implanter au Canada aujourd'hui, Montréal, c'est le pivot. Et si vous visez le marché international, c'est une nécessité absolue que d'être ici: nous sommes à l'épicentre des grandes voies de communication. Certains ont cru devoir partir. Non seulement nous abandonnent-ils alors un marché important mais encore ils nous livrent une main-d'oeuvre d'une rare qualité: le Québécois motivé est d'un rendement supérieur à la moyenne; c'est un Latin: s'il aime son travail, sa productivité est formidable! Ce qui ne gâche rien, et vos visiteurs vous le diront, Montréal, c'est le plus beau centre culturel au Canada: le charme de cette ville et de ses banlieues ajoute au plaisir de parler affaires!»

Laurent A. Nadeau, Président
Comterm Ltée, Pointe-Claire

«Notre entreprise est très intégrée pour ce qui est de la production: nous avons besoin d'une main-d'oeuvre hautement qualifiée dans des secteurs aussi diversifiés que le plaquage par électrolyse, la transformation du métal, du bois, du verre, la décoration du verre, etc. Chaque secteur exige une expertise très approfondie: c'est seulement dans une métropole comme Montréal qu'on peut trouver une main-d'oeuvre aussi abondante, diversifiée et qualifiée. Être à Montréal, c'est à cet égard un avantage direct. Et l'on peut bénéficier ici de conditions très avantageuses en ce qui a trait à la location d'espace industriel. L'OEE nous a facilité la tâche à ce chapitre: on a répondu à nos demandes de renseignements avec une célérité exemplaire.»

Marc-André Létourneau, Président
Multi Lite Inc., Montréal

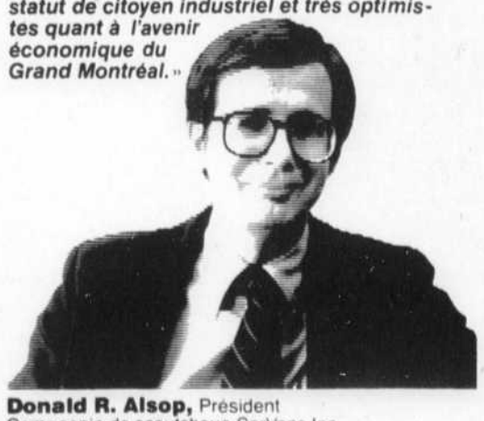

«Les gens de l'Office d'expansion économique se sont surpassés: ils nous ont informés de la possibilité d'obtenir des subventions et mis en contact avec les différents paliers de gouvernement; ils nous ont fourni des renseignements précieux sur les ressources du milieu, sur la situation économique; les bureaux de l'Office nous ont pratiquement servi de pied-à-terre pendant cette période! Nous sommes très reconnaissants à l'OEE d'avoir déployé autant d'efforts. Nous sommes très fiers de notre nouveau statut de citoyen industriel et très optimistes quant à l'avenir économique du Grand Montréal.»

Donald R. Alsop, Président
Compagnie de caoutchouc SerVaas Inc.,
Ville d'Anjou

«Nous sommes ici au coeur même d'un imposant ensemble industriel: grâce à la proximité de tant d'entreprises d'envergure, nous puisons à même un excellent réservoir de main-d'oeuvre spécialisée. C'est là l'atout!»

Réal Boucher, Directeur général
Division des moteurs
Brown Boveri (Canada) Ltée, Lachine

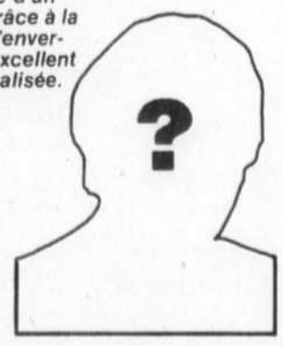

Et vous?

Si vous songez à investir, surtout dans le secteur de la fabrication ou de la transformation, ne faites rien avant d'avoir consulté les spécialistes de l'Office d'expansion économique. Ils vous démontreront qu'il est avantageux pour votre entreprise de s'installer sur le territoire de la CUM. Nos services sont gratuits et disponibles en tout temps.

Appelez-nous à 872-6996
ou écrivez-nous à:
Tour de la Bourse, C.P. 55
Porte 4130, Montréal H4Z 1A8

Office d'Expansion Économique

Un lien essentiel

Communauté urbaine de Montréal

Boston sans escale? Seulement avec Delta!

Nous avons six vols sans escale vers Boston, de 7h30 à 20h30. En seulement 56 minutes, vous êtes à destination. Donc, aucune perte de temps. Pour vos réservations, communiquez avec Delta au 337-5520, ou avec votre agent de voyage. Delta est toujours là.

Détenteur d'un permis du Québec.
Horaires sujets à changement sans préavis.

SPORTS

Après une semaine bien remplie

La future Miss Coupe Grey n'aura pas volé son titre

par Richard Milo

Miss Coupe Grey s'est réveillée en même temps que le soleil. Elle a déjeuné à 6h, hier matin, au Regence Hyatt, elle s'est fait belle pour l'importante séance de photographies officielles à 10h, toujours au Regence Hyatt, elle a dîné au Quaterback Club de l'Hôtel Windsor, à midi, et elle a passé une intéressante soirée à la piste Blue Bonnets en fin de journée.

Ce matin, Miss Coupe Grey s'est encore réveillé en même temps que le soleil. Elle déjeune à 6h, toujours au Regence Hyatt, elle se fait belle pour visiter trois hopitaux, en matinée, Ste-Justine, le Montreal Children's et le Shriner, les mains pleines de jouets, elle signera le Livre d'or à l'Hôtel de ville et elle fera le botté officiel, à la Place Desjardins, ce midi. Elle ira ensuite dîner au Chalet de la montagne et elle jouera au bingo au Hyatt Regency, à 20h.

Demain mercredi, elle déjeunera, vous l'aurez deviné, à 6h. « Jeudi, elle assistera à la remise des trophées Schenley en la Salle Maisonneuve de la Place des Arts, et vendredi, à son couronnement au Reine Elizabeth. Samedi, Miss Coupe Grey sera du défilé, rues Sherbrooke et Ste-Catherine, et elle sera du match, dimanche à 14h au Stade olympique.

Les Alouettes sont représentées par Sine Tollefsrud, 22 ans, 5'7'', 120 lbs, les yeux bleus. Les Eskimos, les méchants Eskimos d'Edmonton, par Marni Fullerton, 21 ans, 5'7'', 118 lbs et les yeux bleus. Les Alouettes accusent donc deux lbs de plus.

A souligner que Miss Argonauts s'appelle Louise Boudreau, 20 ans, 5'5'', 112 lbs, les yeux bruns. Les Argonauts, à défaut d'avoir une bonne équipe, ont une excellente représentante...

Au total, elles sont neuf et 10 personnes veillent sur elles sous la direction de Sue McPherson, la coordonnatrice. Le jury appelé à choisir Miss Coupe Grey sera composé de sept personnes, parmi lesquelles le commentateur Pierre Dufault et le chanteur Roger Doucet qui nous ont longtemps caché de tels talents.

Miss Coupe Grey recevra une miriade de cadeaux, entre autres une voiture de marque Triumph TR7, un manteau de fourrure en raton laveur, un voyage pour deux à Hawaii, une motoneige, un four à micro-ondes, un sac à main et j'en passe. La finaliste recevra une belle machine à coudre électronique de Singer, un voyage pour deux au Mexique, une machine à écrire, un radio, un ordinateur astrologique... La candidate la plus affable recevra une bicyclette, un voyage au Canada, des vêtements, des jumelles, un radio-réveil...

En plus de Miss Argonauts, Louise Boudreau, Miss Alouettes et Miss Eskimos, il y a aussi sur les rangs Miss Lions, Heather Esdale, 22 ans, 5'3'', 105 lbs, les yeux verts, Miss Stampeders, Debra Chase, 18 ans, 4'10'', 102 lbs, les yeux bruns, Miss Roughriders de Regina, Marlene Flaman, 20 ans, 5'8'', 140 lbs, les yeux bruns, Miss Blue Bombers, Kim Burtnyk, 18 ans, 5'5'', 122 lbs, les yeux bleus et les cheveux blonds, Miss Tiger-Cats, Lori Hewton, 21 ans, 5'6'', 125 lbs, les yeux verts, et Miss Rough Riders d'Ottawa, Suzanne Morrison, 21 ans, 5'5'', 110 lbs, les yeux bleus.

Miss Argonauts, Miss Alouettes, Miss Eskimos, David Green les a rencontrées, hier midi, au dîner du Quarterback Club quelques heures seulement après avoir appris qu'il avait été choisi à l'unanimité sur l'équipe d'étoiles de la section est de la Ligue canadienne.

Green fait partie d'un contingent de 11 Alouettes à avoir été sélectionnés par les chroniqueurs de football. Dan Yochum, Ray Watrin, Bob Gaddis, Doug Smith et Don Sweet sont les autres Alouettes à faire partie du club d'étoiles à l'offensive. A la défensive, Junior Ah You, Glen Weir, Dickie Harris et Tony Proodfoot ont également été choisis. Carl Crennell, qui n'est plus un Alouette, est aussi du nombre...

Green, 5'10'' et 194 lbs, a établi une nouvelle marque de la section est en totalisant des gains au sol de 1,678 verges en saison régulière. Il a compté 11 touchés. Terry Metcalf, des Argonauts, et Leif Petterson, des Tiger-Cats complètent le champ-arrière que dirige Tom Clements, des Tiger-Cats.

Il s'agit d'un autre honneur pour Green qui devrait être élu, jeudi, le joueur par excellence au football canadien lors de la soirée de remise des trophées Schenley à la Place des Arts.

Les neuf finalistes du concours de Miss Coupe Grey, dont l'heureuse gagnante sera connue vendredi. (Photo Jacques Grenier)

Nolan Ryan obtient $4 millions des Astros

HOUSTON (d'après AP) — La nouvelle a été confirmée. Nolan Ryan, autrefois des Angels de la Californie, a signé hier un contrat de quatre ans de $4 millions avec les Astros de Houston. Ryan gagnera donc $1 million par année, $83,000 par mois, environ $3,000 par manche lancée en 1979.

Ryan, 32 ans, a déjà réussi quatre parties sans coup sûr en carrière, un record qu'il partage avec Sandy Koufax. Il est devenu hier l'agent libre le mieux payé du baseball majeur, obtenant encore davantage que Pete Rose — $3.4 millions — des Phillies.

L'acquisition de Ryan permettra donc aux Astros d'aligner les deux meneurs du baseball majeur au chapître des retraits au bâton en 1979, Ryan, 233 retraits dans l'Américaine, se joindra à J.R. Richard, 313 retraits, au sein d'une équipe qui compte déjà sur les excellents Joe Niekro et Joaquim Andujar.

« L'acquisition de Ryan améliora nos chances de remporter le championnat de la section ouest, a dit Ryan, un texan qui avait manifesté l'intention le mois dernier de poursuivre sa carrière dans son pays natal. »

Les Astros sont de toute évidence prêts à tout pour gagner le championnat. J.R. Richard a signé cette année un contrat de quatre ans d'une valeur de $3.2 millions, et Jose Cruz un contrat de cinq ans d'une valeur de $1.8 million. On se rappellera que Cesar Cedeno a accepté, lui, un contrat de 10 ans évalué à $3.5 millions en 1978.

Ce soir au Colisée

Les Bruins, un test pour les Nordiques

QUÉBEC (PC) — Une réflexion de l'instructeur Jacques Demers, après la victoire des Nordiques de Québec sur les Maple Leafs de Toronto, dimanche au Colisée, en dit long sur l'état d'esprit qui anime les amateurs de hockey de la Vieille-Capitale.

« Si quelqu'un m'avait dit le 10 octobre que les Nordiques devanceraient les Islanders de New-York après cinq semaines, je ne l'aurais jamais cru et je l'aurais même traité de fou ».

Or, en ce 20 novembre, l'équipe cendrillon occupe le 11e rang au classement général avec 16 points, un de plus que les Islanders de New York.

Les hommes de Demers viennent de remporter trois de leurs quatre derniers matches, et ce, grâce à un travail d'équipe vraiment extraordinaire, à un jeu défensif presque sans faille et, faut-il le rappeler, au brio du gardien Michel Dion.

À propos de son petit gardien de but de Granby, Jacques Demers n'a que des éloges à lui adresser. « Il est tout un gardien de but », disait-il après la partie de dimanche. Sans l'avouer ouvertement, Demers songe sérieusement à faire de Dion son portier numéro un.

Pour la première fois, l'instructeur des Nordiques a brisé son système d'alternance dimanche en faisant jouer Dion une deuxième fois de suite après que Goran Hogosta eût alloué sept buts aux North Stars du Minnesota, mercredi dernier.

Dans ses trois derniers matches, Dion n'a permis que cinq buts à l'adversaire, repoussant 79 des 84 lancers dirigés contre lui.

Il est fort probable qu'il retournera devant la cage des Nordiques ce soir face aux dangereux Bruins de Boston, l'équipe de l'heure avec les Flyers de Philadelphie.

Il ne faut pas tuer le veau gras en ce moment-ci de la saison, mais, au rythme où évoluent les Québécois, ils atteindront sans trop de mal les séries éliminatoires de fin de saison, le premier objectif de Demers, et rien ne permet même d'écarter la moyenne de .500.

Mais il faudrait bien que la malchance délaisse un peu la troupe de Demers. À peine Marc Tardif est-il rétabli de blessures à un genou et Alain Côté effectue-t-il un retour au jeu que John Smrke, un rouage important dans la stratégie défensive de l'équipe, est victime d'un grave malaise à la clavicule qui l'obligera à demeurer inactif pour les six prochaines semaines. Smrke faisait figure d'homme à tout faire pour Demers. Sans avoir le compas dans l'oeil, Smrke a le don d'embouteiller l'adversaire.

Ce soir, les hommes de Jacques Demers subiront une autre épreuve de taille en affrontant les Bruins sur la glace du Colisée. Il s'agira d'une première rencontre entre ces deux équipes de la division Adams et les Bruins arrivent dans la Vieille-Capitale avec un impressionnant dossier de 8 victoires et 2 matches nuls dans leurs 10 dernières parties.

Les Nordiques ont déjà tenu tête au Canadien de Montréal, remportant une victoire en deux, et aux Flyers de Philadelphie devant lesquels ils se sont inclinés de justesse 4-3 le 7 novembre à Québec.

Si les porte-couleurs québécois arrivent à prendre la mesure des Bostonais, ils auront prouvé beaucoup de choses.

Marc Tardif devrait être de retour au jeu et former un trio avec Réal Cloutier et Robbie Ftorek, cette formation que rêve d'aligner sur une base régulière l'instructeur Demers... si la guigne peut laisser le grand ailier gauche qui a déjà accumulé 11 points en cinq parties et un tiers.

Les Nordiques ont d'autre part nommé Duane Rupp pour remplacer Michel Parizeau à titre d'instructeur de leur filiale à Syracuse, dans la Ligue américaine. Parizeau, dont l'équipe a conservé une fiche de trois victoires, 11 défaites et trois matches nuls, occupera un poste de dépisteur pour les Nordiques. Quant à Rupp, il a déjà été l'instructeur des Américains de Rochester, également de la Ligue américaine.

Le Grand Prix de Suède serait sérieusement menacé

STOCKHOLM (AFP) — Le Grand Prix de Suède automobile de formule un ne sera vraisemblablement pas disputé pour la deuxième année consécutive.

Faute de commanditaires, les responsables du circuit de Mantorp, au sud de la capitale et où se déroulent habituellement des championnats de moto et de formule 3, ont abandonné, hier, tout espoir d'organiser le grand prix 1980 sur leur parcours. Cette éventualité avait été étudiée en raison des difficultés à mettre sur pied le grand prix sur le circuit d'Anderstorp.

Cette course, la seule de formule un en Suède, se déroulait traditionnellement sur ce dernier parcours. Mais cette année les exigences de l'Association des constructeurs de formule un (FOCA) avaient contraint les responsables d'Anderstorp à annuler le grand prix 79. La FOCA demandait en effet que lui soit versée une somme de 2,2 millions de couronnes trois jours avant la course contrairement aux années précédentes.

Les mêmes problèmes se sont posés cet été, pour la course 1980, lorsqu'un contrat entre la FOCA et les organisateurs d'Anderstorp aurait dû être signé. Ces derniers n'ont toujours pas trouvé de commanditaires susceptibles de leur allouer les 2,6 millions de cs nécessaires pour parvenir à un accord avec la FOCA.

La direction de l'association du sport automobile en Suède décidera le 30 novembre si le grand prix de formule un 1980 aura lieu ou non, mais les chances semblent à nouveau minimes.

Bobby Smith des North Stars manquera au moins cinq semaines

BLOOMINGTON (AP) — Les North Stars du Minnesota ont confirmé que le joueur de centre Bobby Smith, meilleur pointeur de l'équipe, s'était fracturé une cheville contre les Sabres de Buffalo, dimanche. Le jeune joueur âgé de 21 ans sera absent durant au moins cinq semaines.

L'ailier droit Stan Smyl des Canucks de Vancouver sera pour sa part tenu à l'écart du jeu pendant une semaine, souffrant d'une blessure au talon gauche. Smyl a été blessé lorsque solidement mis en échec par le défenseur Larry Robinson du Canadien, dimanche à Vancouver.

Bobby Smith

■

Les joueurs étoiles Pat Dupre et Tim Gullikson ont confirmé leur participation à la Coupe du Défi de tennis, qui se déroulera à l'aréna Maurice Richard du 4 au 9 décembre. Bjorn Borg, Jimmy Connors, Vitas Gerulaitis, Ilie Nastase et Peter Fleming participeront également à ce tournoi doté de $320,000 de prix.

■

NORWALK, Connecticut — Bjorn Borg et Chris Evert-Lloyd ont été nommés les joueurs de tennis par excellence des années 70, à la suite d'un scrutin organisé par le magazine Tennis. Borg, qui est âgé de 23 ans, a remporté le tournoi de Wimbledon au cours des quatre dernières années. Chris Evert-Lloyd a pour sa part remporté l'omnium des États-Unis à quatre reprises avant d'être battue l'an dernier par Tracy Austin. Jimmy Connors a terminé deuxième au scrutin chez les hommes et Billie Jean King, deuxième chez les femmes.

■

GASPÉ — Le maire de Gaspé, M. Robert Pidgeon, a confirmé que sa municipalité serait le point d'arrivée de la course transatlantique de voiliers, qui sera disputé en 1984, pour commémorer le débarquement de Jacques Cartier à Gaspé, il y a 450 ans. M. Pidgeon a précisé que les voiliers européens, après leur départ de Saint-Malo, toucheront le Portugal et les Bermudes, où se joindront à eux les grands voiliers américains pour la dernière étape jusqu'à Gaspé. Après leur regroupement, la parade des voiliers remontera le fleuve Saint-Laurent jusqu'à Québec.

■

BUENOS AIRES — L'Américain Tom Weiskoff a remporté l'Omnium de golf d'Argentine, disputé en banlieue de Buenos Aires. Terminant avec un total de 289, Weiskopf a battu l'Argentin Alberto Rivadeniera par trois coups.

■

WASHINGTON — Le commissaire du football américain, Pete Rozelle, a démenti qu'il en était venu à une entente pour que Edward Bennett Williams renonce à la présidence des Redskins de Washington. Williams a acheté récemment l'équipe de baseball des Orioles de Baltimore et une loi de la Ligue nationale de football interdit aux propriétaires d'équipes d'avoir des intérêts dans d'autres sports professionnels.

■

BETHLEHEM, Pennsylvanie (AFP) — Le Kenyan Henry Rono a rejoint les américains Steve Prefontaine et Gerry Lindgren au palmarès du championnat de cross country de la NCAA en remportant hier à Bethlehem, en Pennsylvanie, lors de la 41e édition de cette course, son troisième succès en quatre ans. Henry Rono a parcouru les 10 km en 28:19.4, devançant le vainqueur de l'année dernière, Alberto Salazar de plus de 8 secondes (28:27.6).

■

Les Voisins de Laval, de la Ligue junior majeure du Québec, ont conclu un échange cédant les droits de Mario Chartrand et Richard Harbec aux Olympiques de Hull. En retour, les Olympiques cèdent les droits de Marcel Tourigny, Jean-Pierre Viens et Richard Morneau aux Voisins.

■

WATKINS GLEN, État de New York — Le Grand Prix de formule Un de l'est des États-Unis pourrait ne pas avoir lieu à Watkins Glen l'année prochaine. En effet, les responsables de la Fédération internationale de l'automobile ont indiqué que ce circuit ne rencontrait pas les normes et que cette compétition pourrait avoir plutôt lieu à Las Vegas. Les pilotes, les propriétaires et les représentants de la presse européenne avaient sévèrement critiqué l'organisation et les installations lors du dernier Grand Prix.

■

SAINT-MORITZ (AFP) — Un comité s'est constitué dans les Grisons pour s'opposer à l'éventuelle organisation dans ce canton des Jeux olympiques d'hiver 1988, annonce le journal genevois « La Suisse ». Sept stations des Grisons, Saint-Moritz, Davos, Arosa, Coire, Flims, Laax et Lenzerheide, sont en effet officieusement candidates pour ces jeux d'hiver.

La gymnastique est sans limite

BERLIN (AFP) — « Il n'existe pas de limite dans la recherche des figures les plus difficiles », ont affirmé la gymnaste soviétique Nelli Kim, triple championne olympique, et sa collègue est-allemande Steffi Kraemer, lauréate de la coupe du monde 1979 aux barres assymétriques, dans une interview commune publiée hier par l'agence officielle est-allemande ADN.

« La gymnastique m'a fait comprendre combien les possibilités humaines sont illimitées », a notamment déclaré Nelli Kim à deux semaines des championnats du monde de Forth Worth (E.U.) De son côté, Steffi Kraemer a considéré que la recherche de nouvelles figures caractérisera les années à venir.

Les deux championnes, qui n'ont fait aucune allusion à leur concurrente roumaine, Nadia Comaneci' ont été d'accord pour juger que la gymnaste idéale devrait allier « l'équilibre d'une Ludmilla Touritcheva, le sens de l'expression et la perfection technique d'une Erika Zuchold ou d'une Karin Janz, ainsi que le rayonnement de Natalia Kutchinskaia ».

HOCKEY

Ligue Nationale

Dimanche
Rangers NY 5, St-Louis 3
Atlanta 4, Washington 2
Vancouver 5, Montréal 2
Boston 5, Hartford 4
Pittsburgh 3, Winnipeg 2
Minnesota 3, Chicago 3
Buffalo 9, Edmonton 7
Québec 4, Toronto 2

Ce soir
Islanders Ny à St-Louis
Washington au Colorado
Los Angeles à Vancouver
Boston à Québec

Mercredi
Winnipeg à Rangers NY
Islanders NY au Minnesota
Philadelphie à Los Angeles
Detroit à Atlanta
Washington à Chicago
Buffalo à Hartford
St-Louis à Pittsburgh
Edmonton à Toronto

Les meneurs

	b	p	pts
Dionne, LA	17	24	41
Lafleur, Mtl	17	14	31
Simmer, LA	17	13	30
Taylor, LA	11	19	30
Trottier, Isl.	11	17	28
Goring, LA	7	19	26

Ligue Majeure du Québec

Dimanche
Verdun 6, Shawinigan 5
Sherbrooke 5, Montréal 4
Laval 5, Hull 5
Cornwall 5, Québec 0
Chicoutimi 7, T.-Rivières 7

Hier
Verdun à Laval

Ce soir
Hull à T.-Rivières

Mercredi
Montréal à Hull
Québec à Laval
Chicoutimi à Shawinigan

LIGUE NATIONALE

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
1—PHILADELPHIE	16	13	1	2	73	51	28
2—BOSTON	17	12	2	3	64	41	27
3—BUFFALO	19	11	5	3	71	53	25
4—MONTRÉAL	19	11	5	3	71	55	25
5—VANCOUVER	19	9	5	5	70	57	23
6—MINNESOTA	17	9	4	4	79	60	22
7—ATLANTA	19	9	7	3	71	59	21
8—LOS ANGELES	19	8	7	4	79	80	20
9—RANGERS NY	19	9	9	1	78	79	19
10—TORONTO	18	8	9	1	67	62	17
11—PITTSBURGH	16	6	6	4	54	58	16
12—QUÉBEC	17	7	8	2	53	56	16
13—CHICAGO	18	5	7	6	46	53	16
14—ISLANDERS NY	16	6	7	3	61	57	15
15—HARTFORD	17	5	7	5	53	52	15
16—DETROIT	16	6	8	2	49	50	14
17—ST-LOUIS	19	5	10	4	51	71	14
18—WINNIPEG	18	5	10	3	40	66	13
19—WASHINGTON	19	4	13	2	56	80	10
20—EDMONTON	19	3	12	4	64	90	10
21—COLORADO	17	3	12	2	45	65	8

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Lebel

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
MONTRÉAL	25	13	12	0	122	128	26
VERDUN	23	11	9	3	142	122	25
HULL	23	9	9	5	113	113	23
CORNWALL	25	11	13	1	125	131	23
LAVAL	25	3	20	2	97	180	8
Section Dilio							
SHERBROOKE	25	16	7	2	148	109	34
CHICOUTIMI	24	16	7	1	158	118	33
TROIS-RIVIÈRES	24	11	9	4	141	119	26
SHAWINIGAN	25	11	11	3	109	117	25
QUÉBEC	23	9	13	1	114	132	19

FOOTBALL

Ligue Canadienne

Dimanche
(Coupe Grey)
Edmonton à Montréal, 14 h

Ligue Nationale

Dimanche
Buffalo 19, Green Bay 12
Chicago 23, Jets NY 13
Philadelphie 16, St-Louis 13
N.-Angleterre 50, Baltimore 21
Washington 34, Dallas 20
Cleveland 30, Miami 24
Minnesota 14, Detroit 7
Tampa Bay 31, Giants NY 3
Houston 42, Cincinnati 21
Denver 38, San Francisco 28
Kansas City 24, Oakland 21
Seattle 38, N.-Orléans 24
San Diego 35, Pittsburgh 7

Hier
Atlanta à Los Angeles

Jeudi
Chicago à Detroit
Houston à Dallas

LIGUE NATIONALE
Conférence Américaine

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	moy.
N.-ANGLETERRE	12	8	4	0	321	221	.667
MIAMI	12	7	5	0	222	172	.583
BUFFALO	12	6	6	0	223	209	.500
NYJETS	12	5	7	0	246	286	.417
BALTIMORE	12	4	8	0	192	176	.333
Section Centrale							
PITTSBURGH	12	9	3	0	301	195	.750
HOUSTON	12	9	3	0	285	250	.750
CLEVELAND	12	8	4	0	289	277	.667
CINCINNATI	12	2	10	0	256	316	.167
Section Ouest							
SAN DIEGO	12	9	3	0	305	204	.750
DENVER	12	9	3	0	230	187	.750
SEATTLE	12	6	6	0	270	81	.500
OAKLAND	12	6	6	0	266	249	.500
KANSAS CITY	12	5	7	0	184	203	.417

Conférence Nationale

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	moy.
DALLAS	12	8	4	0	260	225	.667
WASHINGTON	12	8	4	0	242	211	.667
PHILADELPHIE	12	8	4	0	231	221	.667
NYGIANTS	12	5	7	0	189	229	.417
ST-LOUIS	12	3	9	0	231	252	.250
Section Centrale							
TAMPA BAY	12	9	3	0	241	177	.750
CHICAGO	12	7	5	0	182	258	417
MINNESOTA	12	5	7	0	182	258	.417
GREEN BAY	12	4	8	0	183	229	.333
DETROIT	12	1	11	0	169	275	.083
Section Ouest							
NOUVELLE ORLÉANS	12	6	6	0	269	263	.500
LOS ANGELES	11	5	6	0	202	212	.455
ATLANTA	11	4	7	0	208	250	.384
SAN FRANCISCO	12	1	11	0	234	339	.083

Il avait tellement l'esprit de contradiction, qu'il se promenait toujours de large en long.

Le jeu facile où il suffit de marquer 6 numéros sur 36

6/36

L'avenir du Musée du Québec

Le mémoire présenté hier aux médias par le Comité de défense des musées d'art au Québec défend avec acharnement le maintien à Québec d'un musée d'art digne d'une « capitale nationale ». Il s'agit d'un texte de 172 pages intitulé *Le Musée du Québec: un avenir comme musée d'art — Éléments pour un concept muséologique* qui fut remis le 1er novembre dernier au ministère des Affaires culturelles en réponse au projet ministériel piloté par Denis Vaugeois en vue de remplacer l'actuel Musée du Québec par un musée de « l'homme d'ici ». Ce mémoire a été rédigé en fonction des audiences publiques sur ce projet qui débuteront jeudi et vendredi à Montréal à l'UQAM et se poursuivront mercredi et jeudi de la semaine prochaine à l'édifice G à Québec.

Le Comité pour la défense des musées d'art a été formé le 9 août dernier à l'Université Laval et regroupe une trentaine d'étudiants, professeurs et personnes s'intéressant à l'art et à l'histoire de l'art. Ses deux plus ardents défenseurs sont MM. Luc Noppen et Roland Sanfaçon, professeurs au département d'histoire à Laval.

Le mémoire du comité insiste sur le fait que le Musée du Québec est un musée d'art possédant une riche collection d'oeuvres du Québec, notamment, qui devrait être mise en valeur et non démembrée. Le texte fait valoir l'importance de renouveler l'institution existante de façon à rendre le musée plus intéressant, plus accessible au public et mieux outillé pour répondre aux attentes d'un vaste public.

Le mémoire recommande la formation d'un Conseil des musées du Québec comme il en existe dans la plupart des pays à qui les musées rendraient compte de leurs activités et non plus directement au gouvernement du Québec comme c'est le cas maintenant. « Celui-ci garderait sous sa juridiction la seule politique générale des musées, soit la décision d'investir plus ou moins dans les musées et dans les divers types de musées. Un musée comme le Musée du Québec aurait ainsi plus d'autonomie vis-à-vis le gouvernement mais il devra participer au travail et à l'action de l'ensemble des musées du Québec. »

Le mémoire recommande en outre que l'animation soit mise au premier rang des activités du Musée du Québec, et qu'elle soit diversifiée tant dans son contenu que dans ses moyens. On propose d'installer une bibliothèque de prêt, de livres sur l'art, un programme de conférences, de publications et de rencontres, et d'intégrer le citoyen à la vie du musée comme membre ou dans le cadre de comités d'expositions et d'acquisitions.

Le document recommande au musée d'entreprendre des recherches intensives sur l'art au Québec de manière à présenter des expositions permanentes et temporaires qui soient pertinentes et significatives. On propose également que le personnel de ce musée à vocation artistique soit dûment préparé, compétent et apte à servir le musée et les citoyens, suivant les standards muséologiques reconnus.

Le mémoire n'exclut pas qu'il puisse exister un musée de l'homme à côté d'un musée d'art mais reconnaît qu'il s'agit d'un tout autre débat et que l'un ne peut remplacer l'autre déjà constitué et en voie d'agrandissement.

Les absents ont toujours tort

par Gilles Potvin

Pour un ensemble de musique de chambre au Québec, sept ans d'activités ininterrompues avec le même personnel constitue une sorte de record de longévité que le Quintette à vent du Québec peut, à juste titre, revendiquer. Depuis sa fondation en 1972, l'ensemble a joué un peu partout au Canada — il effectuait récemment une tournée en Colombie-Britannique — et s'est également produit en Europe et jusqu'en Afrique du Nord.

Si la réputation de l'ensemble est solidement établie auprès des connaisseurs, il lui reste à faire la conquête du grand public comme on l'a malheureusement constaté dimanche soir, salle Pollack, où peu de gens s'étaient rendus pour entendre un programme d'excellente qualité, exécuté avec la musicalité et le fini auxquels nous ont habitués Jean-C. Morin, flûte, Bernard Jean, hautbois et cor anglais, Jean Laurendeau, clarinette, Jean-Louis Gagnon, cor français, et René Bernard, basson.

La réelle substance du programme venait après les deux premiers morceaux, une *courte Passacaille* d'un certain A. Barthe, dont on cherche en vain le nom dans les dictionnaires et encyclopédies, et le *Divertimento no 8*, en fa majeur, K. 213, de Mozart, transcription d'une oeuvre pour paires de hautbois, cors et bassons. Ces oeuvres, brillamment jouées, ont servi surtout d'entrée en matière. Beaucoup plus important est le *Quintette* ou *Kvintet*, op. 43, du Danois Carl Nielsen, mort en 1931 et dont l'oeuvre considérable est encore peu connu. Son quintette est à trois volets, très développés, consistant en un allegro classique, suivi d'un menuet d'un climat étrange mais non moins séduisant et d'un finale monumental, formé de 11 variations sur une choral, précédées d'un praeludium dans lequel le cor anglais se substitue au hautbois. On dit que Nielsen a cherché dans son oeuvre à dépeindre musicalement le caractère de chacun des membres du quintette qui a créé l'oeuvre en 1922. On en déduit que la flûte et le hautbois étaient aimables et conciliants, la clarinette colérique, le cor autoritaire et le basson quelque peu enclin à la blague. Nielsen a réussi le tour de force de fondre ces cinq approches en un tout d'une remarquable consistance et à faire une oeuvre dont l'audition offre un intérêt constamment maintenu.

C'était ensuite le *Quintette*, op. 13 du Québécois Jacques Hétu, une oeuvre brillante par son écriture polyphonique, dont les thèmes exubérants passent d'un instrument à l'autre ou se fondent en des développements concis et pleins de saveur. Le compositeur estime que son oeuvre a reçu plus de 200 exécutions, un peu partout dans le monde, depuis sa création en 1967. Le concert s'est achevé avec l'éblouissant *Sextuor* de Poulenc dans lequel le pianiste Louis-Philippe Pelletier s'est joint au quintette pour donner une exécution enlevante et d'un grand raffinement sonore.

Dans un décor champêtre on aperçoit les membres du Quintette à vent du Québec: Jean-C. Morin, flûtiste; Jean Laurendeau, clarinettiste; René Bernard, basson; Jean-Louis Gagnon, corniste; et Bernard Jean, hautboïste.

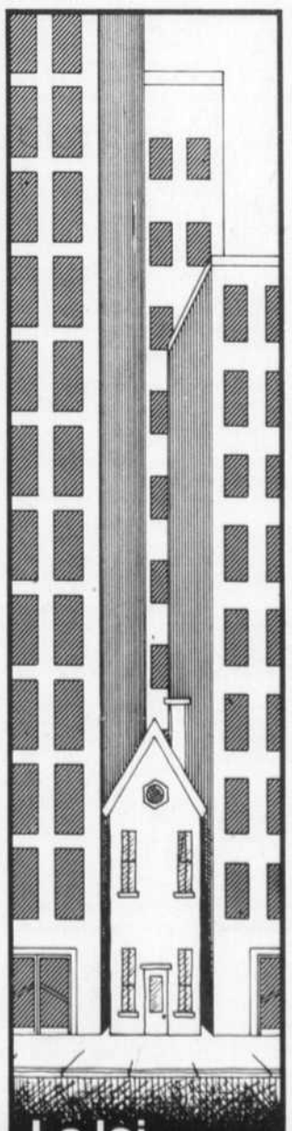

Les lauréats de l'OSM

Le Concours OSM 1979 a fait connaître hier les noms des huit lauréats entendus lors des finales tenues samedi dernier au théâtre Maisonneuve. Âgés de 10 à 30 ans les lauréats des catégories chant et piano, se partagent une somme de $7,500 en bourses, et les premiers prix se feront entendre avec l'OSM au cours du Concert Esso du 24 février prochain qui sera dirigé par Charles Dutoit.

Les lauréats sont dans la catégorie piano (18 a 25 ans): Angela Cheng, 20 ans, premier prix; Mario Duchemin 24 ans et Claude Labelle 19 ans, deuxièmes prix ex aequo; le troisième prix n'a pas été décerné cette année; dans la catégorie piano (17 ans et moins), Lisa Natagani, 14 ans, premier prix et Minna Shin, 10 ans, deuxième prix. Dans la catégorie chant, trois jeunes filles ont raflé les trois prix: Marie-Danielle Parent, 25 ans, soprano; Shari Leigh Saunders, 21 ans, soprano et Marie Laferrière, 30 ans, mezzo-soprano.

Angela Cheng est née à Hong Kong et commença à étudier à l'âge de quatre ans avec sa tante. À son arrivée au Canada en 1971 elle a étudié avec Vera Shean au Alberta College et est présentement inscrite au baccalauréat en Musique à l'Université d'Alberta avec Ernesto Lejano. Ces dernières années, elle a étudié avec Gyorgy Sebok à l'Université d'Indiana, Marek Jablonski à l'Université du Manitoba et Robin Wood à l'Université de Victoria.

La jeune lauréate Lisa Natagani, 14 ans étudie le piano avec Lee Kum-Sing de l'Académie de musique de Vancouver. Elle participe activement aux concours provinciaux et nationaux de piano depuis cinq ans et s'est mérité plusieurs bourses d'études.

La soprano Marie-Danielle Parent a fait ses études à l'école de musique Vincent d'Indy ainsi qu'à la faculté de musique de l'Université de Montréal où elle a obtenu une maîtrise en interprétation-chant. Déjà engagée dans une carrière professionnelle, Mlle Parent a remporté en 1978, le premier prix de la section chant du Festival national de musique à Toronto.

Le Concours OSM est une activité éducative organisée par le Comité féminin de l'OSM. Le jury était composé cette année de Juliette Bise (Suisse), Carmen Mehta (Montréal) pour le chant et d'Henri Brassard et Anne-Marie Globenski, pianistes et professeurs canadiens et Armas Maiste, pianiste de l'OSM.

Retraite de Eugene Ormandy

PHILADELPHIE (AFP) — Le 80ème anniversaire du maestro Eugene Ormandy, chef de l'orchestre de Philadelphie depuis 1936, a été célébré dimanche dans cette ville, alors qu'il prend sa retraite.

Trois cent cinquante invités assistaient à un banquet en l'honneur du grand maître, qui a reçu à cette occasion des télégrammes du monde entier. Le violoniste Isaac Stern a joué, au cours du banquet, la mélodie bien connue, « Happy Birthday ».

LA BOÎTE À ÉCHOS

Le prix Jean Béraud-Molson a été décerné hier à Jacques Lamarche pour son livre *La saison des feuilles mortes*. L'écrivain y poursuit sa fresque historique de la famille Lanthier, déjà présente dans *La saison des aurores boréales* et dans *La saison des arc-en-ciel*. C'est la onzième fois qu'est décerné ce prix. L'oeuvre primée est éditée aux éditions Pierre Tisseyre. Simultanément, on a annoncé hier un premier prix, pour maquettes de livres, à Hélène Gagnon; un deuxième prix à Daniel Hogue et un troisième prix aux trois maquettistes suivants: Martine Allard, Murielle Lewis et Claude di Nardo.

■

Le Studio de musique ancienne de Montréal présente dimanche le 25 novembre à 20 h 30 à l'église St. Matthias *L'Offrande musicale* de Jean-Sébastien Bach jouée pour la première fois à Montréal sur instruments anciens originaux. Le programme sera complété par les *Variations canoniques pour orgue sur un choral de Noël* écrites la même année, soit en 1747. Côte Saint-Antoine et Metcalfe à Westmount. Entrée, $6 et $3.

■

La chaine de télévision française TF1 a remporté jeudi soir à Lausanne le prix annuel Kammans de la communauté des télévisions francophones pour sa réalisation originale « Les aventures d'Yvon Dikkebush », de Maurice Failevic et Ronny Coutteure. D'un montant de 30,000 francs français, le prix Kammans, du nom d'un ancien directeur de la TV belge, a pour but la promotion de la francophonie et il récompense depuis 1974 une oeuvre dramatique spécialement écrite pour la télévision. Les organes de télévision en lice cette année avec chacune une oeuvre étaient la SSR (TV suisse romande), la Société Radio-Canada (Canada), la RTBF (Belgique francophone), la France étant représentée cette année par TF1. La réalisation française primée a pour thème le drame de la fermeture des usines, et l'action se situe dans le nord de la France.

■

L'ambassadeur du Canada en France, M. Gérard Pelletier, a présidé vendredi à Poitiers à l'inauguration de la « Quinzaine canadienne ». Jusqu'au 28 novembre, des expositions de peintures et de tapisseries, accompagnées de conférences et de projections de films, seront ouvertes au public. Dans son allocution, l'ambassadeur a parlé du « Canada, pays européen ». Naturellement, a-t-il dit, les Canadiens, conscients et fidèles à leurs origines, sont très désireux d'avoir des liens économiques très intimes avec l'Europe.

The Police

Trois jeunes dans le vent

par Nathalie Petrowski

Petit groupuscule anonyme qui vit le jour en 1977 en Angleterre, The Police est aujourd'hui le groupe numéro un de leur pays. Leur succès marque l'avènement d'un phénomène important qui dans ses balbutiements annonce la relève de la garde et la regénération du rock occidental. Les croulants de trente ans passés peuvent aller se coucher, la nouvelle vague de jeunes et énergiques musiciens ne fait que commencer à déferler. Avec un minimum d'effectifs, une formation réduite qui ne comprend que basse, batterie et guitare, The Police, incarnent la vitalité volatile d'une génération spontanée qui a quelque chose à dire et surtout de la bonne musique à nous faire écouter.

De passage cette fin de semaine au théâtre Saint-Denis, The Police, trois jeunes garçons dans le vent, apportaient la preuve rafraichissante que la musique populaire contemporaine n'est pas encore au bout de son rouleau ni à court d'idée et qu'elle est appelée à nous faire voir d'autres horizons que ceux du recyclé et du réchauffé. Poussant les rythmes ronds du reggae jusou'au rock et à l'électronique. The Police donnent dans l'incandescence du futur sans pour autant être coupés ou inconscients de leur passé. D'allure modeste, plus sympathiques que spectaculaires, The Police n'ont pas encore été gâtés par l'insanité du succès instantané et maintiennent un rapport symbiotique avec leur public. Ils arrivent sans tambours ni trompettes, en slopettes de travail et nous font immédiatement part de leur ferme intention de jouer. Leur musique est impulsive, instinctive et ne prend jamais de détours ratoureux pour arriver à destination. Depuis leur légendaire *Can't stand losing you*, un classique de l'amour adolescent bafoué, en passant par *Rocanne* jusqu'à l'énigmatique *Message in a bottle*, The Police courtise une urgence désespérée mais aussi une tendre vulnérabilité. Si leur musique s'inscrit dans la classe de 77 et pratique à l'occasion les écarts du new wave, elle est rarement rébarbative ou violente. Même dans le matraquage des décibels, The Police ne perdent jamais le sens du rythme et de la mélodie ainsi que le souci de celui qui à l'autre bout, écoute. Ils mettent de la fougue et de l'enthousiasme dans chaque chanson et témoignent tout le temps de leur plaisir d'être sur scène et de jouer. Contrairement à beaucoup de musiciens de leur génération, ceux qui viennent tout juste d'apprendre à tenir correctement leur guitare, The Police font preuve en tant que groupe, de maîtrise technique et de grande cohésion musicale. L'exécution des pièces est rigoureusement comprimée et ne se permet pas une minute d'hésitation ou de relâchement comme si malgré leur jeune âge, les musiciens étaient de vieux routiers.

Dix ans après la rupture des Beatles, à la veille des 36 ans de Mick Jagger et des records mondiaux de Paul McCartney, The Police auront au cours des prochains mois un impact d'autant plus important que c'est avec eux et tous ceux de leur génération, que la musique de masse va faire son entrée triomphale dans les années 80. La route risque d'être parsemée d'embûches car ils auront tout à réinventer et peu de lumières pour les guider; ils auront au moins l'avantage d'avoir vu d'autres passer par là et pourront peut-être, avec un peu de chance, éviter les erreurs du passé.

MOURIR A TUE-TETE 14 ANS
L'HISTOIRE D'UN VIOL
Sem.: 7.30 - 9.30
Sam. - Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - - 9.30
le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

Concerts & artistes canadiens présente
Itzhak Perlman
LE BRILLANT VIOLONISTE ISRAÉLITE
Au piano: SAMUEL SANDERS
Sonate en si bémol majeur, K.454 — MOZART
Sonate pour violon et piano — RAVEL
Sonate no 9 en la majeur, Opus 47 — BEETHOVEN
Morceaux choisis — KREISLER
LUNDI, 3 DÉCEMBRE 20h30
Billets: $15, $12, $9, $7. En vente à la Place des Arts. Commandes postales à Concerts & Artistes Canadiens Inc.
CHARGEX 935-0678 MASTER CHARGE
SALLE WILFRID-PELLETIER

UN FILM A VOIR ET A REVOIR"
ANDRE CHARRON, Montréal Matin
18 ANS Adultes
L'Express de Minuit
(MIDNIGHT EXPRESS)
PLUS
ADOLESCENTE EN FUITE
COMMODORE
5780 O BOUL GOUIN 334-8560
2 GRANDS SUCCÈS!

ce soir et demain à l'OSM
Henryk Szeryng
20, 21 novembre
SIBELIUS
Concerts Gala
Ce concert est commandité par John Labatt Limitée, Les Minoteries Ogilvie Limitée et La Brasserie Labatt Limitée.
Hubert Soudant, chef d'orchestre
Henryk Szeryng, violoniste
Tapiola
Concerto pour violon
Symphonie no 5
$5.25 à $12.50
Tous les concerts de l'OSM sont présentés les mardi et mercredi à 20 h 30, Salle Wilfrid-Pelletier.
Renseignements Place des Arts: 842-2141
Si disponibles à 19:00 hres 100 billets de dernière heure à $2.50
Procurez-vous "Variations", le magazine programme de l'OSM par abonnement ou aux concerts.
Orchestre symphonique de Montréal
Charles Dutoit directeur artistique

La loi de la ville
«Un film grinçant, presque féroce, et parfois drôle» (La Presse)
Un documentaire de Michel Bouchard produit par l'Office national du film du Canada
Au même programme, deux films d'animation
Cogne Dur, et L'âge de chaise
le 21 novembre à 21h30
au cinéma
OUTREMONT
(1248 ouest, rue Bernard)
Office national du film du Canada
National Film Board of Canada

CLAIR DE FEMME
YVES MONTAND
ROMY SCHNEIDER
POUR TOUS
CREMAZIE
ST-DENIS · CREMAZIE 388-4210
Sem.: 7.20 - 9.20
Sam. - Dim.: 1.20 - 3.20
5.20 - 7.20 - 9.20

écrit et mis en scène par ARIANE MNOUCHKINE
Moliere
VERSION INTÉGRALE DE 4 HEURES
produit par CLAUDE LELOUCH
POUR TOUS
Lun. à ven.: En matinée
Adultes... $3.00
TOUS LES JOURS 1.15 & 7.15 P.M.
Le PARISIEN 5
486 STE CATHERINE O 866 3856

C'EST ÇA L'AMOUR!
Il y a des choses dans la vie que seul le coeur peut donner...
sans conditions...
sans limites...
POUR TOUS
2e FILM
Au RIVOLI, LAVAL, VERSAILLES
PARISIEN: 12.05, 1.55, 3.45, 5.35, 7.25, 9.20; RIVOLI: 12.25, 4.05, 7.40; LAVAL & VERSAILLES: 6.00, 7.40.
Le PARISIEN 3 — 486 STE CATHERINE O 866 3856
LAVAL 2 — CENTRE LAVAL 688 7776
RIVOLI 1 — ST DENIS ET BELANGER 277 3125
VERSAILLES 2 — PLACE VERSAILLES 353 7880 Radisson

ELYSÉE 1 — 35 MILTON / 842-6053
LE DERNIER CHEF-D'ŒUVRE DE VITTORIO DE SICA
7:30 -- 9.30
14 ANS
★★★★ La sensibilité de De Sica face aux émotions féminines est remarquable.
un film de Vittorio De Sica
Brèves Vacances
avec Florinda Bolkan
ELYSÉE 2 — 35 MILTON / 842-6053
7:30 - 9:30
POUR TOUS
La Chanson de ROLAND
un film de FRANK CASSENTI
un film de Federico Fellini
"CE FILM FIGURE DÉJÀ PARMI LES CHEFS-D'OEUVRE DE FELLINI."
LE DÉCLIN DE L'OCCIDENT EN DO MAJEUR
PROVA D'ORCHESTRA
RÉPÉTITION D'ORCHESTRE
PLUS
14 ANS
L'Innocent
GIANCARLO GIANNINI
INNOCENT 7:15 RÉPÉTITION 9:30
Cinéma 7 art 722 0302 3180 rue BELANGER

LES CINÉMAS FRANCE FILM
« ...Sur cette histoire, ou le desir sexuel se mêle aux épouvantes d'une descente aux enfers, passe un souffle tragique qui a des accents shakespeariens... »
Jean de Baroncelli - LE MONDE
« ...L'éclatante confirmation d'un grand auteur : NAGISA OSHIMA... »
Rene Guyonnet - L'EXPRESS
« ...Un art qui exprime l'ardeur et la folie des passions... »
Michel Marmin - LE FIGARO
18 ANS Admis
Après "L'EMPIRE DES SENS" le nouveau film de NAGISA OSHIMA
L'EMPIRE DE LA PASSION
2e sem.
PRIX DE LA MISE EN SCENE AU FESTIVAL DE CANNES 78
desjardins 2 BASILAIRE 1 788 3161
1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00

COUP DE TÊTE
C'est PATRICK DEWAERE à son meilleur.
UN VOYOU DEVIENT VEDETTE SPORTIVE
POUR TOUS
desjardins 4 BASILAIRE 1 788 3161

LES FILMS DU CREPUSCULE présentent
EN GRANDE PREMIÈRE à MONTRÉAL
UN FILM QUÉBECOIS. A VOIR ABSOLUMENT!
POUR TOUS
GAGNANT D'UN DUCAT D'OR FESTIVAL INTERNATIONAL MANHEIM 1979.
HIVER BLEU
UN FILM D'ANDRE BLANCHARD
st-denis 3
1590 RUE ST-DENIS 845-3222

TÉLÉVISION

2 CBFT

8.55 Ouverture et horaire
9.00 En mouvement
9.15 Les 100 tours de Centour
9.30 Animagerie
9.45 Virginie
10.00 Passe-partout
10.30 Magazine-Express:
"La psychologie" avec M. Bertrand Roy, psychologue U. de Québec. "La femme et ses droits". Inv.: Me Marielle Barbeau.
11.00 Au fil de la semaine:
Inv.: Rose Ouellette, comédienne.
11.30 Les enfants du 47A
12.00 Papa cher papa
12.30 Les coqueluches:
Inv.: Anne Joyal, Paul-André Thibert et Nicole Martin.
13.30 Le télejournal
13.35 Femme d'aujourd'hui
"La forêt". Reportage sur la forêt de Saraguay, une des quatre forêts de Montréal, patrimoine culturel grâce à l'initiative d'un groupe de citoyens.
14.30 Cinéma:
"Les tontons farceurs". (Américains 1965). Comédie réalisée et interprétée par Jerry Lewis, avec Donna Butterworth et Sébastian Cabot.
16.00 Bobino
16.30 Tour de terre
17.00 Les Pierreafeu
17.30 Tes filles et mes garçons
18.00 Ce soir
19.00 Le monde merveilleux de Disney
20.00 Race de monde
Téléroman de Victor-Lévy Beaulieu
20.30 Jamais deux sans toi
Téléroman de Guy Fournier
21.00 Télémag
22.00 L'enfance à vivre:
"Être adolescent". Entrevues faites dans la rue, les discothèques et en studio, avec des adolescents qui nous parlent de leurs intérêts et de leurs préoccupations.
23.30 Le télejournal
23.10 Nouvelles du sport
23.20 Rencontres
Inv.: Christian Duquoc, théologien français. Il nous parle de la crise actuelle du sacerdoce dans les Églises chrétiennes.
23.50 Cinéma:
"Sueurs froides dans la nuit" (Britannique 1972). Drame réalisé par Jimmy Sangster, avec Judy Geeson, Joan Collins et Ralph Bates.
1.35 Le téléjournal

10 CFTM

6.55 Horaire
7.00 Les p'tits bonshommes
7.30 Fanfan Dédé
8.00 Gronico et Cie
8.30 Le 10 vous informe
8.35 Les matins de Réal
10.00 Votre amie Suzanne:
"Vos plantes". "La nutrition". "Médecin de famille".
11.15 Entre deux nuages
11.30 Les p'tits bonshommes
12.15 Le 10 vous informe
12.30 Ciné-quiz:
"Faustina" (Italien é968) Drame réalisé par L. Magni, avec Vonetta McGee, Enzo Geroniso et Renzo Montagnano.
14.30 Janette veut savoir:
"Si les soucoupes volantes existent".
15.30 Les services a la communauté
16.00 Les Satellipopettes
16.30 Ma sorcière bien-aimée
17.00 Les mystères de l'Ouest
18.00 Le 10 vous informe
18.30 Les Tannants
19.30 Le clan Beaulieu
Textes de Marcel Marin.
20.00 La conquête de l'Ouest
21.00 Hawaii 5-0
22.00 Shirley:
Inv.: Pierre Lalonde.
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Sports-O-Dix
23.05 La couleur du temps
23.15 Bonsoir le monde
24.00 Film-O-Dix:
"Justice sauvage" (Américain 1973) Drame policier réalisé par Phil Karlson, avec Joe Don Baker, Elizabeth Hartman, Noah Berry et Gene Evans.
1.30 Dernière édition

99 TVFQ (Câble)

9.30 Pour les jeunes:
"Les quat'z amis". "Sur deux roues". "Des livres pour nous".
10.15 Feuilleton:
"Une suédoise à Paris"
10.30 Société d'aujourd'hui:
"Le concubinage".
11.30 Midi première (variété)
12.00 Question de temps
(Documentaire) "La Chine"
13.00 Variétés
Sacha Distel. Inv.: Pierre Pechin, Sheila, Ringo, Claude Vega et Alice Sapritch.
14.00 Au-dela de l'horizon
"F. Drake".
15.00 Télé-série:
"Maigret: un crime en Hollande".
16.15 Actualités régionales:
"Paris".
17.00 Pour les jeunes:
"Les quat'z amis". "Sur deux roues". "Des livres pour nous".
17.45 Feuilleton:
"Une suédoise à Paris".
18.00 Société d'aujourd'hui:
"Les français à l'étranger".
19.00 Midi première (variété)
19.30 Question de temps
(Documentaire)
20.30 À bout portant
"Line Renaud".
21.30 Au-delà de l'horizon
22.30 Télé-série
23.45 Actualités régionales:
"Paris".

17 RADIO-QUÉBEC

10.00 Le marché aux images
Films documentaires
11.30 Parlez-moi
Émission du ministère de l'Éducation pour l'enseignement du français aux anglophones.
13.25 The Sunrunners
Émission du ministère de l'Éducation destinée aux francophones qui désirent apprendre l'anglais.
14.00 Passe-partout
Une émission éducative pour les petits de trois à six ans.
14.30 Le marché aux images
Films documentaires.
15.30 Les lundis de Pierre Nadeau
Une émission qui aborde divers sujets de l'actualité politique, tant sur la scène québécoise, canadienne qu'internationale.
16.30 Nova
"Les taches solaires. Un certain nombre de taches solaires retient l'attention des scientifiques.
17.30 La publicité au Québec:
Description et analyse des principaux types de recherches utilisées par les praticiens de la publicité.
18.00 Kébékio au pays de convoitise
18.30 On aura tout vu
Une série qui traite de la recherche et des découvertes scientifiques.
19.00 La période de questions
20.00 Moi
Une série de sketches qui évoquent les différentes phases du développement de l'enfant de 0 à 6 ans.
20.30 L'écran géant
"Docteur Folamour" (Anglo-Américain 1963) Film réalisé par Stanley Kubrick, avec Peter Sellers, George C. Scott et Steling Hayden.
22.30 Les débats à l'assemblée nationale

6 CBMT

9.00 A Thought for Today
9.05 CBC 6 Good Morning
9.15 The Friendly Giant
9.30 Quebec School Telecast
10.00 Canadian Schools
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
11.58 Weather Report
12.00 Coronation Street
12.30 Country Joy
13.00 Today from Quebec
14.00 The Edge of Night
14.30 Take 30
15.00 The Bob McLean Show
16.00 Beyond Reason
16.30 All in the Family
17.00 The Beachcombers
17.30 The Mary Tyler Moore Show
18.00 The City at Six
19.00 Happy Days
19.30 Consummerscope:
"Christmas Toys"
20.00 Happy Days
20.30 The Raes
21.00 Three's Company
21.30 The Fifth Estate
22.30 Man Alive
23.00 The National
23.27 City Tonight
23.45 The Good Life
24.15 Fawlty Towers
24.45 Station Slosing

12 CFCF

5.59 Sign On
6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercises
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 What's Cooking
10.00 Ed Allen
10.30 The Mad Dash
11.00 The Community
11.30 Definition
12.00 The Flintstones
12.30 Gilligan's Island
13.00 McGowan and Co
13.30 The Alan Hamel Show
14.30 Another World
16.00 The Pink Panther
16.30 Family Feud
17.00 The Price is Right
18.00 Pulse
19.00 The Donna Fargo Show
19.30 Stars on Ice
20.00 Angie
20.30 The Love Boat
21.30 Taxi
22.00 Hart to Hart
23.00 CTV National News
23.24 Pulse
24.00 The Twelve Midnight Show:
"Sabata" (Western 1970) avec Lee Van Cleef et William Berger.
2.00 Sign-Off

CINÉMA

ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "And justice for all" 16 h 45, 19 h 00, 21 h 10.
AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount, (937-2747) — "French post cards" 19 h 05, 21 h 05.
BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Bad Penny" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Joy of letting go" 13 h 15, 16 h 05, 18 h 45, 21 h 40.
BERRI, 1280 St-Denis (288-2115) — "L'étranger, le huitième passager" 13 h 30, 17 h 25, 21 h 30. "Butch Cassidy et le Kid, premier exploit" 15 h 25, 19 h 30.
BIJOU, 5030 Papineau (526-9131) — "Ninotchka retire son pantalon" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Tout à son service" 13 h 30, 16 h 20, 19 h 10, 22 h 00.
BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "Running" 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
BONAVENTURE II, "When a stranger calls" 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 Boul. Taschereau (465-5906) — "Je te ferai aimer la vie" 19 h 25. "Vas-y maman" 21 h 10.
BROSSARD II, "Fantasme" 18 h 20, 21 h 35. "Keoma" 19 h 50.
BROSSARD III, "Butch Cassidy et le Kid, premier exploit" 19 h 25. "L'étranger, le huitieme passager" 21 h 25.
CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Je te ferai aimer la vie" 18 h 10, 21 h 35. "Vas-y maman" 19 h 50.
CHAMPLAIN II, "Agatha" 18 h 15, 21 h 40. "La grande mesure" 19 h 50.
CHATEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "Couples du bois de Boulogne" 12 h 50, 16 h 10, 19 h 35. "Faut trouver le joint" 14 h 30, 17 h 55, 21 h 20.
CHATEAU II, "Phase IV" 12 h 40, 16 h 05, 19 h 30. "Prophetie" 14 h 15, 17 h 40, 21 h 05.
CINEMA MASCOUCHE I, 3131 boul. de Mascouche, Place G.P.A., Mascouche (474-4141) "Butch Cassidy et le Kid, premier exploit" 19 h 20. "L'étranger, huitième passager" 21 h 30.
CINEMA MASCOUCHE II, "Le dernier secret du Poseidon" 19 h 10. "Ne tirez pas sur le dentiste" 21 h 20.
CINEMA DE MONTREAL, 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — "Fantasme" 12 h 00, 15 h 25, 18 h 50, 22 h 20. "Keoma" 13 h 35, 17 h 00, 20 h 25.
CINEMA 7e ART, 3180 Bélanger (722-0302) — "L'innocent" 19 h 15. "Répétition d'orchestre" 21 h 30.
CINEMATHEQUE QUEBECOISE, 1700 St-Denis (844-8734) — Relâche.
CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) "10" 19 h 00, 21 h 10.
COMMODORE, 5780 Ouest Boul. Gouin (334-8560) "Adolescente en fuite" 19 h 30. "L'express de minuit" 21 h 15.
COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "Alien" 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10.
COMPLEXE DESJARDINS II, "L'empire de la passion" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
COMPLEXE DESJARDINS III, "Voyage erotique de deux suedoises" 12 h 05, 14 h 20, 16 h 35, 18 h 50, 21 h 05. "A pleine bouche" 13 h 15, 15 h 30, 17 h 45, 20 h 00, 22 h 15.
COMPLEXE DESJARDINS IV, "Coup de tête" 12 h 10, 14 h 00, 15 h 50, 17 h 40, 19 h 30, 21 h 20.
CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE, 1455 Boul. de Maisonneuve (879-4349) — "Nana" (de Jean Renoir, 1926) 20 h 30.
CÔTE-DES-NEIGES I, 6809 Côte-des-Neiges (735-5528) — "When a stranger calls" 19 h 15, 21 h 15.
CÔTE-DES-NEIGES II, "Running" 19 h 10, 21 h 10.
CREMAZIE, 8610 St-Denis, (388-4210) — "Clair de femme" 19 h 20, 21 h 20.
DAUPHIN I, 2396 Beaubien (721-6060) — "Mourir à tue-tête" 19 h 30, 21 h 30.
DAUPHIN II, "Les soeurs Brontë" 19 h 20, 21 h 30.
DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) "Fish that saved Pittsburgh" 18 h 55, 21 h 10.
DORVAL II, "10" 18 h 50, 21 h 15.
DORVAL III, "Sleeping beauty" 18 h 30, 20 h 20.
DÉCARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "And justice for all" 18 h 55, 21 h 00.
DÉCARIE SQUARE II, "The seduction of Joe Tynan" 19 h 15, 21 h 15.
ELYSEE I, 35 Milton (842-6053) — "Brèves vacances" 19 h 30, 21 h 30.
ELYSEE II, "La chanson de Roland" 19 h 30, 21 h 30.
GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (691-6129) — "New generation" 18 h 00, "Couple en fuite" 19 h 45.
GREENFIELD II, "Faut trouver le joint" 18 h 20, "Justicier dans la ville" 19 h 55.
GREENFIELD III, "Le champion" 19 h 00, 21 h 10.
GUY, 1435 Guy (931-2912) — "The other side of Julie" 12 h 00, 14 h 15, 16 h 30, 18 h 45, 21 h 00. "Heat wave" 13 h 15, 15 h 30, 17 h 45, 20 h 00, 22 h 15.
JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Butch Cassidy et le Kid, premier exploit" 19 h 20, "L'étranger, le huitième passager" 21 h 20.
KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Fish that saved Pittsburgh" 19 h 10, 21 h 10.
LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "10" 18 h 50, 21 h 00.
LA CITÉ II, "Sleeping beauty" 19 h 05, 21 h 00.
LA CITÉ III, "Malizia" 19 h 10, 21 h 10.
LA SCALA, 6430 Papineau (721-5107) — "Les yeux de Laura Mars" 19 h 30. "L'express de minuit" 21 h 20.
LAVAL I, 1600 Le Corbusier' Chomedey (688-7776) — "Le champion" 19 h 00, 21 h 10.
LAVAL II, "C'est ça l'amour" 18 h 00. "Une poignée de salopards" 19 h 45.
LAVAL III, "Brigade mondaine" 18 h 25. "Elles font tout" 20 h 10.
LAVAL IV, "Faut trouver le joint" 18 h 10. "Guerriers de la nuit" 19 h 45.
LAVAL V, "New generation" 18 h 05. "Couple en fuite" 19 h 50.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 ouest, boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "Butch Cassidy et le Kid, premier exploit" 19 h 10. "L'étranger, le huitième passager" 21 h 10.
LAVAL-ODÉON II, "Je te ferai aimer la vie" 19 h 25, 21 h 20.
L'IMPRÉVU, 446 Place Jacques-Cartier (878-9397) —'En haut: "Violette Nozière" (de Claude Chabrol) 18 h 30. En bas: "Janis" avec Janis Joplin, dès 20 h 30 (entree libre).
LOEW'S I, 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "Fiddler on the roof" 12 h 45, 15 h 30, 18 h 15, 21 h 00.
LOEW'S II, "Fish that saved Pittsburgh" 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.
LOEW'S III, "Life of Brian" 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.
LOEW'S IV, "Time after time" 12 h 40, 14 h 45, 16 h 50, 18 h 55, 21 h 00.
LOEW'S V, "Meteor" 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "Keoma" 19 h 30. "Fantasme" 18 h 00, 21 h 15.
MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — "Clockword orange" 18 h 30, 21 h 00.
MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "Brillantine" 19 h 00. "La fièvre du samedi soir" 21 h 00.
MONTENACH II, "Voyage au bout de l'enfer" 19 h 15.
OUIMETOSCOPE I, 1204 Ste-Catherine (525-8600) — "Profession: reporter" (de Michelangelo Antonioni, Italie 1975) 19 h 15, 21 h 30.
OUIMETOSCOPE II, "Le souffle au coeur" (de Louis Malle, France 1971) — 19 h 00, 21 h 15.
OUTREMONT, 1248 ouest, Bernard (277-4145) — "Dites-lui que je l'aime" 19 h 00. "Allonsanfan" 21 h 30.
PALACE, 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Tender flesh" 13 h 00, 16 h 20, 19 h 45. "Emmanuelle in America" 14 h 40, 18 h 00, 21 h 30.
PAPINEAU I, 4519 Papineau (527-8635) — "Acte d'amour au Danemark" 12 h 05, 16 h 10, 20 h 15. "Jouir" 13 h 25, 17 h 30, 21 h 35. "Les rabatteuses" 14 h 45, 18 h 50.
PAPINEAU II, "La bonzesse" 12 h 00, 16 h 05, 20 h 15. "Perversité suédoises" 13 h 35, 17 h 45, 21 h 55. "Corps à corps" 14 h 55, 19 h 05.
PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "Je te ferai aimer la vie" 18 h 30, 22 h 00. "Le triangle des Bermudes" 20 h 10.
PARADIS II, "La balade démente" 18 h 30, 21 h 40. "Profession, garde du corps" 20 h 00.
PARADIS III' "Ne tirez pas sur le dentiste" 18 h 15, 21 h 45. "Le dernier secret du Poseidon" 19 h 50.
PARALLÈLE, 3682 St-Laurent (843-4725) — "India song" (de Marguerite Duras, France 1975) 19 h 30, 21 h 45.
PARISIEN I, 480 Ste-Catherine (866-3856) — "Couple en fuite" 12 h 30, 16 h 05, 19 h 45. "New generation" 14 h 20, 18 h 00, 21 h 35.
PARISIEN II, "La cage aux folles" 13 h 10, 14 h 55, 16 h 40, 18 h 25, 20 h 10, 21 h 50.
PARISIEN III, "C'est ça l'amour" 12 h 05, 13 h 55, 15 h 45, 17 h 35, 19 h 25, 21 h 20.
PARISIEN IV, "Le champion" 12 h 15, 14 h 25, 16 h 40, 18 h 55, 21 h 10.
PARISIEN V, "Moliere" 13 h 15, 19 h 15.
PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "Yanks" 18 h 30, 21 h 00.
PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "Luna" 12 h 30, 15 h 10, 17 h 55, 20 h 35.
PLACE VILLE-MARIE II, "Donna Flor and her two husbands" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
PUSSYCAT, 4015 st-Laurent (845-5215) — "The other side of Julie" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Nifty lady" 13 h 30, 16 h 20, 19 h 10, 22 h 00.
RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "Une poignée de salopards" 12 h 25, 16 h 05, 19 h 40. "C'est ça l'amour" 14 h 15, 17 h 50, 21 h 30.
RIVOLI II, "Le champion" 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 15.
SAINT-DENIS I, 1594 St Denis (849-4211) — "L'héritage des Vargas" 12 h 15, 15 h 55, 19 h 35. "Flic ou voyou" 13 h 55, 17 h 35, 21 h 15.
SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) — "La balade démente" 12 h 10, 15 h 20, 18 h 30, 21 h 40. "L'homme qui défia l'organisation" 13 h 45, 16 h 55, 20 h 05.
SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis — "L'hiver bleu" 12 h 20, 13 h 55, 15 h 30, 17 h 05, 18 h 40, 20 h 15, 21 h 50.
SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Fiddler on the roof" 18 h 15, 21 h 00.
VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Sleeping Beauty" 19 h 05, 21 h 00.
VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Butch Cassidy et le Kid, premier exploit" 19 h 15. "L'étranger, le huitième passager" 21 h 30.
VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Le champion" 19 h 00, 21 h 15.
VERSAILLES II, "C'est ça l'amour" 18 h 00. "Une poignée de salopards" 19 h 40.
VERSAILLES III, "New generation" 18 h 10. "Couple en fuite" 20 h 00.
VIAU, 226 des Laurentides, Pont-Viau (669-3866) — "La balade démente" 19 h 30. "Ces flics étranges venus d'ailleurs" 21 h 15.
VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "Le gendarme et les extra-terrestres" 18 h 25, 21 h 50. "Le triangle des Bermudes" 20 h 00.
WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "Wife mistress" 13 h 30, 15 h 10, 17 h 05, 19 h 00, 21 h 00.
YORK, 1487 Ste-Catherine (937-8978) — "Apocalypse now" 13 h 00, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 30.

Travaux au pont-tunnel

La voie de droite de l'autoroute transcanadienne, donnant accès du côté sud au pont-tunnel Hippolyte-Lafontaine, sera fermée jusqu'au lundi 3 décembre, en raison de travaux effectués par Hydro-Québec. Toutefois, cette voie ne sera fermée qu'en dehors des heures de pointe, soit de 9 h à 15 h 30 et de 19 h à 6 h le lendemain matin.

Ces travaux ont pour but de rendre permanente l'alimentation en électricité des installations situées sur l'île Charron, soit par des conduits contenant des conducteurs électriques qui seront attachés sur le côté du garde-fou, en bordure du pont donnant accès au pont-tunnel.

Avis légaux

"Pas responsable pour dettes contractées par personne sauf moi".

M. Stephen Light

AVIS

Avis est donné que RALPH JOSEPH GRUBISICH, résidant et domicilié au 1433 rue St-Laurent, appartement 19 à Montréal, district de Montréal, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil afin d'obtenir un décret changeant son nom en celui de ARTHUR BRISTO.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO.: 500 12-091.434-799
DAME LUCILLE WHITTIER,
Requérante
-vs-
MANUEL LARANJA
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé, David Desmond Choy, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance des mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 20 novembre 1979
JOYCE YEDID, Avocat
84 Ouest, rue Notre-Dame
Suite 601
MONTRÉAL, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-055238-799
GERCIUS FELIX, demeurant et domicilié au 8441 Pie IX à Montréal, Province de Québec
demandeur
-vs-
M. POTVIN, faisant affaires sous le nom de GARAGE FLORIAN autrefois, ayant sa place d'affaires au 2071, rue Florian, à Montréal,
défendeur
Avis à: M. Potvin, présentement d'adresse inconnue

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur, M. POTVIN, faisant affaires sous le nom GARAGE FLORIAN, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours de cette publication. Une copie du bref a été laissée au Greffe de la Cour à son intention. PRENEZ DE PLUS AVIS, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la demanderesse procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement.
Veuillez agir en conséquence.
Montréal, le 14 novembre 1979
RONALD CHASSE
PROTONOTAIRE-ADJOINT
ME MICHEL COULANGES
Avocat
1555, Jean Talon Est
Montréal, Qué.
Tél.: 725-4148
Procureur de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-091546-790
DAME IRÈNE BIGRAS,
Requérante
-vs-
JEAN-PAUL ROUSSEAU,
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé, M. Jean-Paul Rousseau, est par les présentes requis de contestation dans un délai de 60 jours de la publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal' ce 14 novembre 1979.
Ronald Chassé, P.A.
THIBAULT, GENDRON, MOREAU
& SOUMEILLANT
400 est, rue Jarry,
Montréal, P.Q.
381-2504

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

AVIS

PRENEZ AVIS que la compagnie V. OTTONI & SONS LTD. demandera au Ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission D'abandonner sa charte.
MONTRÉAL, le 13 novembre 1979
KIRSCHENBLATT YELIN
Procureurs de la compagnie

AVIS

AVIS est donné que la compagnie F.P.R. GLASS CO. demandera au ministre des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives la permission d'abandonner sa charte.
MONTRÉAL, le 13 novembre, 1979.
LIVERMAN & LIVERMAN
Procureurs de la compagnie.

AVIS DE LA DEMANDE
D'ABANDON DE CHARTE

Prenez avis que la compagnie BEUTEL, GOODMAN & COMPANY INC. — BEUTEL, GOODMAN & COMPAGNIE INC. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières la permission d'abandonner sa charte.
MONTRÉAL, Québec,
ce12e jour de novembre 1979.
SEYMOUR SCHULICH
Secrétaire

ACIER ST-LAURENT LTÉE

PRENEZ AVIS que ACIER ST-LAURENT LTÉE, une compagnie incorporée en vertu de la Loi des compagnies, ayant son siège social à Ville St-Pierre, demandera au Ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte selon les dispositions de la Loi des compagnies.
DATÉ ce 7ième jour de novembre 1979.
COURTOIS, CLARKSON, PARSONS
& TÉTRAULT
Les Procureurs de la compagnie.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-013681-791. ENTREPRISES CRYSTAL CLAIR, demanderesse — vs — SAMUEL WITKOWSKI, défenderesse. Le 28 novembre 1979, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1009 rue Van Horne en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 3 chaufferettes électrique, 1 fournaise au gaz, 1 broyeur à ordures, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, le 8 novembre 1979. ALBERT PELLETIER, HUISSIER 679-3080.

ALPINE SUPPLIES INC.

PRENEZ AVIS que ALPINE SUPPLIES INC., compagnie légalement constituée en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social à Montréal, Province de Québec, demandera au Ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte, selon les dispositions de la Loi des compagnies.
Daté ce 8ième jour de novembre 1979.
Les procureurs de la compagnie,
COURTOIS, CLARKSON, PARSONS
& TÉTRAULT

Prenez avis que M. Marcel Trépanier s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation de transférer son permis Q-500973, Région 01, pour le transport des matières en vrac à M. Benoit LeBlanc, 61 rue Caron, Amqui, Cté Matapédia, P.Q.
Tout intéressé à la dite requête peut porter opposition dans les cinq (5) jours de la troisième publication dans ce journal à la Commission des Transports du Québec, 585 boulevard Charest-est, Québec.
première publication: 19 novembre 1979
deuxième publication: 20 novembre 1979
troisième publication: 21 novembre 1979

AVIS

AVIS EST DONNÉ par les présentes que CAROLE ÉTHIER, téléphoniste à Bell Canada, domiciliée au 6508, rue De Lanaudière à Montréal, Québec H2G 3A9 en la cité et district de Montréal, s'adresse au Lieutenant-Gouverneur en Conseil de la Province de Québec, afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de CAROLE CORRIVEAU.
MONTRÉAL, le 13 novembre 1979
ME BENOIT GENDRON
Procureur de la requérante,
400 est, rue Jarry
MONTRÉAL (Québec)
H2P 1V3

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-091467-799
RAYMONDE SUREAU,
Requérante
-vs-
ROMÉO LEDUC,
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé est, par les présentes, requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours suivant la date de cette publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à son intention au greffe de la Cour.
Montréal, le 13 novembre 1979.
RONALD CHASSÉ, P.A.
Me Clermont Bélanger, avocat
HARGREAVES, BÉLANGER, LEDUC
PHILIBERT & LESTAGE
6850 est, rue Sherbrooke
Montréal, Québec
N/D: 03-17307/CB

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-017080-795
OSCAR RECHTSHAFFEN
Demandeur
-vs-
LA COMPAGNIE D'AMÉNAGEMENT
AOUT INC.
Défenderesse
-et-
GRANT ELLIS ET STEVEN HOLIC
Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR

PRENEZ AVIS qu'une copie de l'avis de 60 jours enregistré à la Division d'enregistrement de Laprairie le 2 octobre 1979 sous le numéro d'enregistrement 170159 a été laissé au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à votre intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de remédier en totalité au défaut mentionné à l'avis de 60 jours, le Demandeur créancier a l'intention d'intenter une action afin de devenir le seul et unique propriétaire des immeubles décrits à cet avis en vertu d'une clause de dation en paiement.
MONTRÉAL, le 13 novembre 1979.
Me MIREILLE PINARD
GOTTLIEB, AGARD & KAYLOR
Procureurs du demandeur

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-091489-793
MARIE THÉRÈSE LOISEAU, Étudiante, demeurant et domiciliée au 4460, rue Bellechasse app. 31 à Montréal, Province de Québec
Requérante
-vs-
JOSEPH CHARLES ÉMILE PIERRE PERREAULT, autrefois du No. 8540 Jean-Nicolet app. 3 à St-Léonard, Province de Québec
Intimé
AVIS À: JOSEPH CHARLES ÉMILE PIERRE PERREAULT, présentement d'adresse inconnue

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé JOSEPH CHARLES ÉMILE PIERRE PERREAULT est par les présentes requis de comparaître, dans un délai de soixante jours de cette publication. Une copie de la requête en divorce amendée, affidavit de la requérante, déclaration de l'avocat, avis relatif à la contestation, certificat du registraire, ont été laissés au Greffe de la Cour à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais sus-dits, la requérante procédera à obtenir contre vous un jugement.
Veuillez agir en conséquence.
Montréal, le 14 novembre 1979
RONALD CHASSÉ
PROTONOTAIRE-ADJOINT
ME MICHEL COULANGES
Avocat
1555, Jean Talon Est
Montréal, Qué.
Tél.: 725-4148
Procureur de la requérante

AVIS D'ABANDON DE CHARTE

Prenez avis que PINACLE REALTIES INC., corporation légalement constituée, en vertu de la Loi des compagnies du Québec, 1ère partie, ayant son siège social à Joliette, district judiciaire de Joliette, s'adressera au Ministère des consommateurs, coopératives et institutions financières de la province de Québec, dans le but de demander l'abandon de sa charte, en vertu des dispositions de la Loi des compagnies.
MONTRÉAL, le 13 novembre 1979
LAPOINTE, ROSENSTEIN
1117 ouest, Ste-Catherine, #923
Montréal, Québec H3B 1H9
Procureurs de la requérante

AVIS

AVIS est donné par les présentes que NICOL TREMBLAY, professeur, domicilié et résidant au 8770c, rue Lajeunesse, cité et district de Montréal, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil de la Province de Québec afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de NICOLAS TREMBLAY.
Montréal, ce 13 novembre 1979
ME CHRISTINE BISSONNETTE
400 est, rue Jarry,
Montréal, P.Q.
H2P 1V3
381-2504
Procureur du requérant

AVIS

AVIS EST DONNÉ par les présentes que LORRAINE ÉTHIER, téléphoniste à Bell Canada, domiciliée au 6508 DeLanaudière à Montréal, P.Q. H2G 3A9 en la cité et district de Montréal, s'adresse au Lieutenannt-Gouverneur en Conseil de la Province de Québec, afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de LORRAINE CORRIVEAU.
MONTRÉAL, le 13 novembre, 1979.
ME BENOIT GENDRON,
Procureur de la requérante,
400 est, rue Jarry,
MONTRÉAL, P.Q.
H2P 1V3

PUBLICATION

PRENEZ AVIS que le requérant, Lucien Petit, s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de transférer les clauses de son permis numéro 15008-V à la compagnie Transport L. Petit Inc. située au 2058 Place Arthur Buies, à Montréal, le tout conformément à l'article 2.59.1 du règlement 2 (1976). Les parties en présence demandent de plus à la Commission des Transports du Québec de bien vouloir rendre la décision exécutoire immédiatement, le tout conformément à l'article 2.58.1 du règlement 2 (1976). Toute personne intéressée peut s'opposer à la présente dans les cinq jours suivant la dernière publication, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.
Guy Parenteau, procureur
1ère publication: lundi, le 19 novembre 1979
2e publication: mardi, le 20 novembre 1979
3e publication: mercredi, le 21 novembre 1979

Prenez avis que la requérante cédante Transport Boulay Murdochville Inc., Murdochville, Cté Gaspé, P.Q. s'adressera à la commission des transports du Québec afin d'être autorisée a transférer au requérant cessionnaire Guy Fournier, 705 Lamontagne, Murdochville, Cté Gaspé, P.Q. son permis portant le numéro Q-504274 D-001 qu'il détient de la commission des transports du Québec pour effectuer du camionnage en vrac pour la région 01.
Vos requérants demandent de plus que le transfert soit en vigueur dès que la décision sera rendue en conformité de l'article 2.58.1 du règlement 2.
Toute personne désirant porter opposition à la présente demande doit le faire dans les 5 jours de la troisième publication de cet avis à la commission des transports du Québec, 585 boul. Charest est, Québec.
1ère publication: 19 novembre 1979
2ème publ

Les cartes de l'UNICEF ...parce que chaque enfant a droit à une enfance heureuse

1979
Année
Internationale
de
l'Enfant

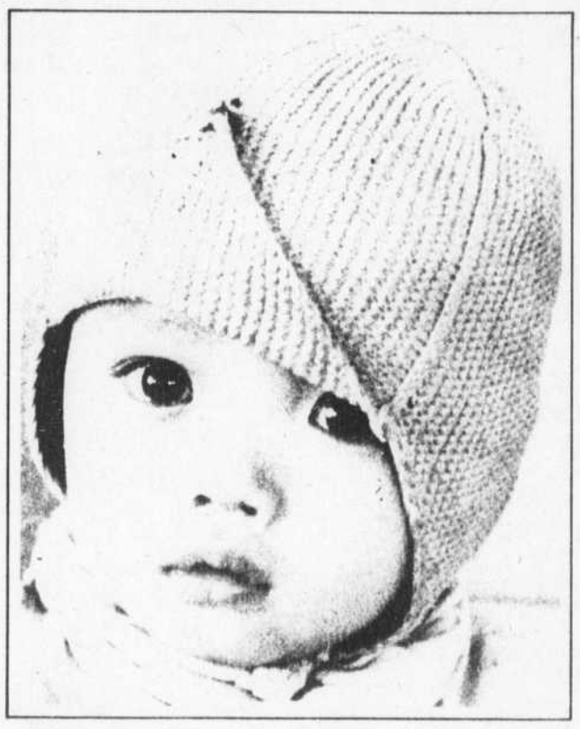

Unicef Canada

ca

ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC

Corporation professionnelle d'exercice exclusif régie par le Code des professions

680, rue Sherbrooke ouest, Montréal, Québec H3A 2S3
Téléphone : (514) 288-3256

ARTHUR ANDERSEN & CIE
Comptables Agréés,
800 Boul. Dorchester ouest,
Montréal, H3B 1X9
Bureaux à Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver.
Société affiliée - Gagné, Vaillancourt & Associés

AUDET, GOSSELIN, LAPOINTE, MOREAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Romain Audet, L.S.C.C.A.
Michel H. Gosselin, M.S.C.C.A.
Robert Moreau, M.S.C.C.A.
Carol Lapointe, C.A.
50 ouest, Boul. Crémazie,
Suite 700
Montréal H2P 2T4
382-3080

BERNIER & BISSON
Comptables Agréés
Georges Bernier, C.A.
Marcel Bisson, C.A.
60, St-Jacques, Suite 601
Montréal — 845-0209

BOUCHARD VIAU DUHAMEL & CIE
Comptables Agréés
Guy Bouchard, c.a.
Paul Viau, c.a.
Paul Duhamel, c.a.
59 rue St-Jacques, Mtl.
284-1117

CHARETTE, FORTIER, HAWEY & CIE TOUCHE ROSS & CIE
1 Place Ville-Marie
Montréal - H3B 2A2
861-8531
Montréal Québec Hull
Partie intégrante de Touche Ross & Co. avec bureaux à Sydney, Halifax, St. John, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Mississauga, Cornwall, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, New Westminster, Vancouver, Victoria, Kelowna, Langley, St. John's, Bermuda, Nassau, Bahama Islands, Grand Cayman.

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables Agréés
Associés-résidents
Montréal - Québec
A. Benedetti, C.A. — C.C. Bismuth, C.A.
C.W. Bissegger, C.A. — T.R. Burpee, C.A.
M. Camirand, C.A. — H.M. Caron, C.A.
L.J. Carrière, C.A. — M.G. Chamberland, C.A.
J.P. Delisle, C.A. — M.M. Domanski, C.A.
G. Fréchette, C.A. — S.R. Gagné, C.A.
R. Germain, C.A. — G. Gingras, C.A.
J.P. Graveline, C.A. — A. Lanthier, C.A.
R.E. Lavoie, C.A. — G. Limoges, C.A.
R.J. Messier, C.A. — J.D. Morrison, C.A.
R.K. Palmer, C.A. — J.J. Peacock, C.A.
R. Pearl, C.A. — W.J. Smith, C.A.
G.S. Wells, C.A.
Bureaux à
St-Jean (T.-N.), Halifax, Saint-Jean (N.-B.), Québec, Montréal, Ottawa, Scarborough, Toronto, Mississauga, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria.

CLOUTIER, LACHANCE FONTAINE, ALLARD CROTEAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
MONTRÉAL - LAVAL
1320, Boul. Graham
Ville Mont-Royal
341-3660

COGAN, LANDORI & DUBÉ
Comptables Agréés
MONTRÉAL-OTTAWA
C. Blatt, C.A.
J. Dolnik, C.A.
S. M. Hopmeyer, C.A.
R. Landori-Hoffmann, C.A.
A. Soroka, C.A.
I. Tobenstein, C.A.
J. F. Witkowski, C.A.
3901, rue Jean-Talon ouest
suite 214
(514) 731 7851

DELOITTE, HASKINS & SELLS
Comptables Agréés
1, Place Ville-Marie 861-8512
Montréal, Québec H3B 2W3
Bureaux au Canada et cabinets associés à travers le monde.

DUNWOODY & COMPAGNIE
Comptables Agréés
1440, rue Ste-Catherine ouest
Suite 810 — 861-9081
Montréal, Québec H3G 1R8
Bureaux dans les principales villes du Canada et cabinets associés à travers le monde.

ERNST & WHINNEY
Comptables Agréés
Sept-Iles, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Abbotsford, LLangley, Vancouver, Victoria, Halifax et dans les principales villes du monde.
1200, avenue McGill College
Suite 1100
Montréal, Québec, H3B 4G7
871-8901

GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Roger Gauvin, C.A.
Bernard Dumais, C.A.
Roger Forget, C.A.
Claude Boyer, C.A.
Gilles Villeneuve, C.A.
Jean-Réal Charette, C.A.
Michel Duquette, C.A.
561 est, boul. Crémazie
Montréal H2M 1L8 — 384-1430

GRIGNON, DE PALMA, POIRIER & ASSOCIÉS
Société Nationale
CAMPBELL SHARP
Comptables Agréés
3730 est, boul. Crémazie
Montréal, Québec, H2A 1B4
376-5010
715 Carré Victoria
Montréal, Québec, H2Y 2J1
845-7211

HAREL, DROUIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
276 ouest, St-Jacques suite 600
Montréal H2Y 1N3
845-9253
Bureaux: Montréal
Repentigny
Iles de la Madeleine

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables Agréés
666 ouest, rue Sherbrooke
Suite 1400 288-0988

LALIBERTÉ, LANCTÔT, MORIN & ASSOCIÉS
affilié à
COOPERS & LYBRAND
630, boul. Dorchester ouest
Montréal H3B 1W5
(514) 871-9792

LAVALLÉE, BÉDARD & CIE
Comptables Agréés
Pierre Bédard, c.a.
Michel Champoux, c.a.
19 ouest, Le Royer — Suite 300
Montréal H2Y 1W4
844-1153

MAHEU, NOISEUX & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
2, Complexe Desjardins,
Bureau 2600, C.P. 153
Montréal H5B 1E6
Tél.: 281-1555
Société nationale
Collins Barrow
avec bureaux à Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Toronto et Halifax
Affiliation internationale
"FOX, JOSOLYNE, FIDES"

MacGILLIVRAY & BRUNEAU
Comptables Agréés - Chartered Accountants
1155 Dorchester ouest
Montréal, P.Q. H3B 3T9
(514) 871-8630
National
MacGILLIVRAY & CO.
Bureaux dans les principales villes au Canada et partout dans le monde

MALLETTE, BENOIT, BOULANGER, RONDEAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
1 Complexe Desjardins
Montréal
Téléphone 281-1850
Bureaux: Québec, St-Jérôme, Montmagny, Ste-Agathe-des-Monts
Firme nationale: Ward, Mallette & Co.
Affiliation internationale
Binder, Seidman & Co.

MESSIER, BOURGEOIS & CIE NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables Agréés
Guy Messier, L.S.C.C.A.
Jacques Bourgeois, L.S.C.C.A.
Robert Houde, B.A.C.A.
Guy Ouimet, C.A.
Jacques Desmarais, L.S.C.C.A.
André Montgrain, L.S.C.C.A.
Yvon Marsolais, C.A.
Gilles Blondin, C.A.
Réal Mainville, C.A.
50, Place Crémazie suite 921
Montréal H2P 2T6 — 384-1020

NORMANDIN, SÉGUIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
225, rue Notre-Dame ouest
Montréal, Québec H2Y 1T4
Téléphone (514) 844-4442
Bureaux à
Montréal, Ottawa, Hawkesbury, Hull, Gatineau, Grand Mère, Shawinigan, Ville Saint-Georges, Lac Etchemin, Baie-Comeau
Siège social
1010 Sherbrooke ouest,
Suite 2010
Montréal, Québec - H3A 2R7
(514) 288-0766

PETRIE, RAYMOND & CIE. Proulx, D'Orsonnens & Cie
Comptables Agréés
1320 Boul. Graham
Suite 100
Mont-Royal, H3P 3C8
Tél.: 735-4647

PRICE WATERHOUSE & CIE
Comptables Agréés
1200 McGill College
Montréal, Qué. H3B 2G4 — 879-9050
Montréal, Québec, Halifax, Ottawa, Toronto, Mississauga, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria

RAYMOND, CHABOT MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Montréal, Québec, Ottawa
Therford Mines, Hull, Buckingham
17ème étage, Tour de la Bourse
Montréal, Québec, H4Z 1G9
(514) 878-2691

RICHTER, USHER & VINEBERG
Comptables agréés
Montréal - Toronto
Associés - Résidents à Montréal
Cecil Vineberg, C.A. — Howard Gilmour, C.A.
Marvin Corber, C.A. — Barry Clamen, C.A.
Arnold M. Shostak, C.A. — David A. Vineberg, C.A.
Gerald S. Goldberg, C.A. — Allan Wiener, C.A.
Irwin H. Kramer, C.A. — John J. Swidler, C.A.
J. Yves Tougas, C.A. — Richard S. Vineberg, C.A.
Sidney M. Kaushansky, C.A. — Philip Manel, C.A.
Donald Prinsky, C.A. — Patrick K.H. So, C.A.
1 Westmount Square
Montréal, Québec H3Z 2Z9
931-2511

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables Agréés
7000, Avenue du Parc,
Suite 301
Montréal H3N 1X1 — 274-2797

SAMSON, BÉLAIR & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Montréal, Québec, Rimouski, Sherbrooke, Trois-Rivières, Ottawa, Sept-Iles, Saint-Hyacinthe, Coaticook, Matane
Suite 3100, Tour de la Bourse
Montréal, Qué. H4Z 1H8
(514) 861-5741

Poissant, Richard et Associés
affilié à
THORNE, RIDDELL & CIE
Comptables Agréés
630 ouest, Boul. Dorchester
Suite 2500
Montréal, Québec H3B 1W2
Téléphone (514) 866-7351
A l'échelle internationale
McLintock Main Lafrentz

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joval, C.A.
Louis Baril, C.A.
Farid A. Chali, C.A.
4926, ave Verdun, Verdun
H4G 1N3
55A, Blainville Est,
Ste-Thérèse J7E 1L4
769-3871 — 435-4691

ZITTRER, SIBLIN, STEIN, LEVINE & CIE
Comptables Agréés
MONTRÉAL - TORONTO
Jack E. Zittrer, C.A. — Herbert E. Siblin, C.A.
Samuel S. Stein, C.A. — Boris G. Levine, C.A.
Marvin B. Goldsmith, C.A. — David A. Stein, C.A.
Arnold J. Echenberg, C.A. — Steven A. Yaphe, C.A.
Moton S. Spector, C.A. — Marvin H. Tyfler, C.A.
Barry A. Tissenbaum, C.A. — Gérald A. Stan, C.A.
Jeffrey L. Payne, C.A. — Norman Dalichman, C.A.
Brahm D. Levine, C.A. — Morris L. Fogelbaum, C.A.
Lawrence M. Chandler, C.A. — Alan M. Liverman, C.A.
Jack Altman, C.A. — Robert H. Zittrer, C.A.
4115 Sherbrooke ouest
Westmount, Qué. 933-1112

SUR SCÈNE

ATELIER CONTINU, 1200 est, Laurier — "Treize tableaux" Mar. mer. jeu. sam.: 21 h 00. Inf.: 272-2655.

CAFÉ DE LA PLACE, Place des Arts — "Les Emigrés" de Slawomir Mrozek avec Jean Gascon et Guy L'Ecuyer. Mise en scène: Jean Salvy. Lun. à ven.: 20 h 30. Sam.: 17 h 30, 21 h 30.

LE FUNAMBULE, 3817 Saint-Denis (844-6271) — Hélène Arvisais, clowns, 20 h 30, 22 h 00.

L'IMPRÉVU, Hôtel Iroquois, 446 Pl. Jacques-Cartier (878-9397) — Paul Baker, Ven. sam.: 22 h 30, 1 h 00. Sem. dim.: 22 h 00, 24 h 00. Entrée libre.

LE SOLEIL LEVANT, 286 ouest, Ste-Catherine (861-0657) — Dizzy Gillespie, trompettiste. Tous les soirs 20 h 00.

PIANO NOBILE, Place des Arts — Carte blanche: Yves Sauvageau par Murielle Dutil, midi.

PLANÉTARIUM DOW, 1000 ouest, St-Jacques (866-4848) — "Algol: l'oeil du diable": Mar. jeu.: 12 h 15, 21 h 30. Mer.: 14 h 15, 21 h 30. Ven.: 14 h 15. Sam.: 14 h 15, 16 h 30. Dim.: 13 h 00 (en français). Mar. jeu.: 14 h 15, 20 h 15. Mer.: 12 h 15, 20 h 15. Ven.: 12 h 15. Sam.: 13 h 00, 15 h 30. Dim.: 14 h 15. (en anglais).

SALLE POLLACK, 555 ouest, Sherbrooke (392-8224) — Les concerts sont à 20 h 30. Ensemble de musique contemporaine, dir.: Eugène Plawutsky. Oeuvres de Somers, Crumb, Beckwith, Hindemith, Poulenc.

SALLE WILFRID-PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — L'OSM: Hubert Soudant, chef invité, Henryk Szeryng, violoniste, 20 h 30. Programme: Sibelius.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI, 1297 Papineau (523-1211) — "Petit bateau deviendra grand" et "Un cercueuil à la dérive", fables de Marc Drouin, interprétées par Chantal Beaupré, Marc Drouin, Marcel Leboeuf, Raymond Legault et Emmanuelle Rolland. Mise en scène: Lorraine Beaudry. Tous les soirs 20 h 30. Dim.: 15 h 00. Relâche lun.

THÉÂTRE DENISE PELLETIER, 4353 est, Ste-Catherine (253-8974) — Salle Denise Pelletier — "Du vent dans les branches de Sassafras" de René de Obaldia, avec Gilles Pelletier, Gisèle Schmidt, Claude Préfontaine. Mise en scène: Yvan Canuel, 14 h 00.

THÉÂTRE DENISE PELLETIER, Salle Fred Barry — Le Théâtre de l'Organisation Ô présente "Blanche", texte et mise en scène de Sylvie Prégent, avec Denis Brassard, Jacques Couture, Johanne Fontaine et France Labrie.

THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DES FEMMES, 320 est, Notre-Dame (879-1306) — "Célébrations", collage de textes de femmes avec Louise Laplante, Léo Munger et Pol Pelletier. Du mer. au dim.: 21 h 00. Relâche lun. mar.

THÉÂTRE MAISONNEUVE, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Yvon Deschamps, sam. à ven.: 20 h 30. Relâche lundi.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-0563) — "L'Hippocanthrope" de France Vézina avec Marc Béland, Danielle Proulx, Patricia Nolin et Lionel Villeneuve. Sem.: 20 h 00. Sam.: 17 h 00, 21 h 00. Dim.: 19 h 00. Relâche lun.

THÉÂTRE PORT-ROYAL, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — "Le Jugement dernier" de Jean Daigle avec Jacques Godin, Guy Nadon, Amulette Garneau. Mise en scène: Louis-Georges Carrier. Sem.: 20 h 30. Sam.: 17 h 00, 21 h 00. Relâche dim. lun.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS, Aux 4 Saoûls Bar — "La duchesse de Langeais" de Michel Tremblay avec Claude Gai. Ven. sam.: 23 h 00. Lun. mar.: 21 h 00. Dim.: 15 h 30. Rés.: 845-7277.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT, 4664 St-Denis (844-1793) — "Monsieur Amilcar" d'Yves Jamiaque avec François Cartier, Yvette Brind'amour, Gaétan Labrèche, Lenie Scoffie, François Trottier et Diane Lavallée. Mise en scène: Danièle J. Suissa. Mar. à sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00.

THÉÂTRE DES VOYAGEMENTS, 5145 Saint-Laurent (274-7985) — "Broue" avec Marc Messier et Marcel Gauthier. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00, 22 h 00. Relâche dim. lun.

THÉÂTRE DE L'ATELIER, R.R. 4, Sherbrooke — "Les faux brillants" de Jean-Claude Germain. Rés.: 563-1778. Mar. à sam.: 20 h 30.

GRAND THÉÂTRE, 269 est, boul. St-Cyrille (643-4975) Salle Octave-Crémazie — "The shadow box" de Michel Cristofer à 20 h 30. Relâche dim. lun. Au salon: "Surprise, surprise" de Michel Tremblay, 12 h 10.

CENTRE NATIONAL DES ARTS, Ottawa 1-(613)996-5051. "Balconville" de David Fennario, lun. à ven.: 20 h 00, sam.: 14 h 00, 20 h 00.

CENTRE NATIONAL DES ARTS, Studio — "Les Femmes savantes" de Molière 20 h 00. Relâche dim.

ANNONCES CLASSÉES EN CADRÉES

286-1201

- Chaque parution coûte $8.80 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.
- Minimum: 2 parutions

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.

Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronnée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement.

S.V.P. téléphoner à 286-1201

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

286-1201

- Chaque parution coûte $4.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte $0.15 chacun

HEURES DE TOMBÉE: 10:30 heures.
Le jour qui précède la publication du lendemain. Pour l'édition du lundi: il faut nous aviser avant 3:30 heures le vendredi précédent.
Pour les annulations et les corrections, les mêmes heures s'appliquent.
JNO

AIDES DOMESTIQUES

REQUIS, gouvernante âgée de 35 à 45 ans. Appartement meublé offert, bon salaire et références requises. 253-2545. 30-11-79

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel 387-2841 J.N.O.

VENTE PRIVÉE IMMÉDIATE. Vivoir complet. Table, extension de salle à manger. 4 chaises et crédence. Lampes, stéréo Sanyo, et tapis, etc... 6201 Sherbrooke Ouest, appartement 305. 482-7687 de 10 a.m. à 6 p.m. 21-11-79

ANTIQUITÉS

ACHETONS antiquités de toutes sortes (argent comptant) - bibelots - bronze - tableaux - petits meubles - gravures - par Louis Icart - bijoux - cuivres - lampes - tapis - etc. Claude Morrier 668-3879. J.N.O.

ANTIQUITÉS. Vente - décapage. 523-4365. 23-11-79

APPARTEMENTS À LOUER

CÔTE-DES-NEIGES (secteur), grands 3½, 4½, (pièces fermées), équipés, redécorés. Occupation immédiate, $215., $230. 739-2913. 1-12-79

Côte-des-Neiges et Chemin Côte Ste-Catherine, 3955 St-Kevin, nouveaux 2½, 3½, équipés, électricité payée, garage, ascenseur. 731-6083 et 738-5850. 20-11-79

Côte des Neiges, 3½ chauffé, propre, 2 balcons. Près de l'Université de Montréal. Libre: 1er décembre 731-1503. 22-11-79

Près du métro Guy, grand 5½ ensoleillé, très propre, loin du bruit, près de tout. Libre 1er décembre. $250.00 chauffé. Après 6 heures: 937-2737. 22-11-79

AUTOS À VENDRE

LANCIA BETA, COUPE SPORT, 1975, achetée en mars 1976, 5 vitesses, AM-FM, 4 pneus montés pour l'hiver, 4 Mags + Michelin, très propre, bonne condition. Prix à discuter. A Québec (418) 667-2388, après 5 heures. 22-11-79

AVIS

Avis aux médecins immigrants

Le **C.A.P.I.** demande aux médecins immigrants éligibles à l'internat rotatoire, de communiquer avec lui, **avant le 21 nov. entre 9h. et 17h. à 279-1945.**

21-11-79

Grande reconnaissance à Jean XXIII pour deux faveurs obtenues. Signé: Mme F.X. Lambert. 17-11-79

CHALETS À LOUER

ESTRIMONT-ORFORD

Maisons neuves, 2 ou 3 chambres à coucher, meublées au complet avec foyer, tapis mur à mur. Vue magnifique, près des pentes de ski alpin et ski de fond. **Autoroute des Cantons de l'Est - Sortie 118 vers Cherry River. Location ou achat - Estrimont (819) 843-1616.**

21-11-79

DÉMÉNAGEMENTS

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

Conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. 327-6026. 17-12-79

DIVERS

A BAS PRIX, entreposage: Autos, bateaux, camions, meubles, motos, roulottes. 937-9491. J.N.O.

ÉBÉNISTERIE

Jean-Pierre Rivest, EBENISTE ET POLISSEUR, restauration de meubles antiques et d'époque. Décapage, refinition de tous genres. Travail soigné et personnalisé. 656-5918. 19-12-79

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

LAVAL, RÉNOVATION DE BAINS. Prix spécial pour repeindre votre bain. Estimation gratuite. 627-5534. 1-12-79

Fonds de chaise, cannage et rempaillage, rénovation et réparation. Demander: Isabelle Jansolin. Tél.: 527-7483. 21-11-79

Fonds de chaise, cannage et rempaillage, rénovation et réparation. Demander: Isabelle Jansolin. Tél.: 527-7483. 21-11-79

ESPACES DE BUREAUX À LOUER

ESPACES de bureau à louer, 1,700 p.c. Edifice situé rue St-Jacques. Aménagement selon désirs du locataire. 871-1398. 24-11-79.

ÉQUIPEMENTS DE BUREAUX

A bas prix, bureaux, chaises, classeurs, armoires, coffre-fort neuf et usagé, à prix d'escompte. 4532 St-Denis, 845-8463 Richard. J.N.O.

LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT, ave Stuart, sous location, bas de duplex, 8 pièces incluant sous-sol fini, 2 salles de bains, salle de lavage, garage, $560. Libre 15 décembre. 271-9029. 23-11-79

RACHEL, face au parc Lafontaine, grand logement rénové, 7½ pièces, 3ième étage, chauffé, cuisinière, eau chaude. $450.00/mois. 524-0718 ou 522-0859. 26-11-79

12247 RANGER, coin Gouin. CARTIERVILLE. Chauffé, meublé ou non, très propre. 1½, 2½, 3½, 4½. Loyers variables. $125. à $175. Jour seulement. 663-8860. J.N.O.

PAPINEAU, 5429, 220, 4 appartements, bas, cour. $140.00. Libre immédiatement, propre, hangar, non-chauffé. Gens responsables. 524-2174. 21-11-79

3½ à louer avec électricité 220. Fournaise électrique fournie. Au 2170 Laurier Est. $110.00/mois. 523-9217. 24-11-79

MAISONS À PARTAGER

A PARTAGER, maison de style victorien très spatieuse, avec foyer, atelier, possibilité de chambre noire, près du centre-ville, dans quartier tranquille et près d'un parc. Disponible immédiatement ou 1er décembre, prix à discuter. Téléphonez: 935-7223 ou 365-1484. 21-11-79

OCCASIONS D'AFFAIRES

Professionnels ou cadres, vous êtes à la recherche de nouveaux défis? Vous voulez débuter une carrière en marketing à votre compte. Entreprise Liberté Soleil (514) 376-1568. 21-11-79

OFFRES D'EMPLOIS

RÉMUNÉRATEUR

A temps partiel, se faisant en partie chez-soi.
Exigences:
Marié(e), 25 ans et plus, mature.
Informations sur rendez-vous, de 9h à 4h. M. Grenier 382-2998.

21-11-79

SECRÉTAIRE MÉDICALE AVEC EXPÉRIENCE 523-5000. 9 à 17 heures. 24-11-79

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

ABAISSEMENT 13% 1ère, 2ème hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, 729-4332. J.N.O.

A-1 absolument confidentiel $1,200 à $600,000., 1ère 13%, 2ième. Mlle Léona Laberge, courtier, 486-1106 jour ou soir. J.N.O.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

CALIXA LAVALLÉE: Maison de pierres restaurée, foyer, 40 arpents en culture, 20 boisés, bâtiments. Camille Vézina 464-3401. Le Permanent, courtier. 21-11-79

Boucherville, duplex semi-détaché, tout briques, pas d'agent. Sous-sol fini avec foyer. Moderne. Très propre. Grand balcon. Clôturé. Stationnement privé/locataires. 655-3230. 3-12-79.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

KIRKLAND, cottage 4 chambres à coucher, 2½ salles de bain, salle de séjour avec foyer, garage, air climatisé central. Impeccable. Pas d'agent. $69,500. 678-7180. 26-11-79

LAVAL. Idéal pour professionnel. Vendeur assumerait l'hypothèque sur luxueux split level, 4 chambres au même niveau, terrain 12,600 pi. ca. M.L.S. Lise Tétreault, 667-3333, 663-4046. DesRosiers Courtier. 21-11-79

REPENTIGNY, grand bungalow 6 pièces, salle à manger, foyer, salle de séjour. Hypothèque 10½%. Comptant $7,000.00. MLS. Lise D. Ferland, 585-5441, 581-3790. DesRosiers courtier. 21-11-79

ST-BRUNO: Bungalow secteur montagne. 3 chambres. Grande cuisine. Porte patio donnant sur terrain paysagé. Arbres fruitiers. Salle familiale avec foyer. Faut voir! M.L.S. Marie Bigras, 653-7841, 653-9595. Trust National, courtier. 21-11-79

ST-BASILE: La campagne à proximité de la Ville. Joli bungalow avec terrain 16,000 pi. ca. Hypothèque bonne à garder. Faut voir! M.L.S. Marie Bigras, 653-7841, 653-9595. Trust National, courtier. 21-11-79

ST-CHARLES: Belle grande maison ayant conservé tout son style d'époque. Beau grand terrain. Vingt minutes de Montréal. Huguette St-Germain 584-3456, 467-1120. Montréal Trust, courtier. 21-11-79

VIEUX LONGUEUIL. Cottage S/D, propriété historique, 13 pièces, 7 chambres, 3 étages finis ainsi que sous-sol. Piscine 24 pieds. À VOIR! Andrée D. David 651-5710, 671-9050. Immeubles Beaudry, courtiers. 21-11-79

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

ATTENTION PROFESSIONNEL. Bâtisse en béton armé, classe 31, 1977, subvention du Gouvernement, non remboursable, tout loué, 110 logements meublés, bord de l'eau. Lise Berry, 661-9030, 621-1256. Montréal Trust, courtier. 21-11-79

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

1979 est la dernière année pour acquérir une catégorie 32-10%. Appelez-moi, j'ai ce qu'il vous faut. André Bernier 337-4641. Fiducie du Québec, courtier. 21-11-79

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

ST-OURS: Financement 11¼%, extraordinaire propriété de campagne, 45 m. Montréal, Yvan Boulanger 584-3456, 467-1120. Montréal Trust, courtier. 21-11-79

SOCIÉTÉ-LOISIRS

Le Club
CONFIDENTIELLEMENT
nous mettrons au point pour vous une entrevue avec le genre de personne que vous désirez rencontrer. Bienvenue aux adultes libres de tous âges.
Pour renseignements ou rendez-vous communiquer à:
849-4496 — 849-2627
J.N.O.

SERVICES DIVERS

Je peux dactylographier des travaux, concernant vos cours ou autres. Pour info. Suzanne 282-8335 (jour), 341-3868 (soir). 21-11-79

TERRAINS À VENDRE

MONT ORFORD, vue panoramique, près ski, ruisseau, 1 à 3 acres, 9 à 12 sous le pi. ca. Conditions faciles. 1-514-297-3163. 1-12-79

EASTMAN, vue panoramique, Mont Orford, près ski, 2 arpents, $5,000./5 arpents, $9,500. Conditions faciles: 1-514-297-3163. 1-12-79

VOYAGES

MEXIQUE, spécial avion, voiture, $389. Floride, avion noliprix $189. Descendez en Floride gratuitement, conduisant voiture. New-York chaque fin de semaine $42. retour. Europe aller simple ou retour. Consultez-nous Euro-Américain 878-1085. 17-12-79

RJ Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

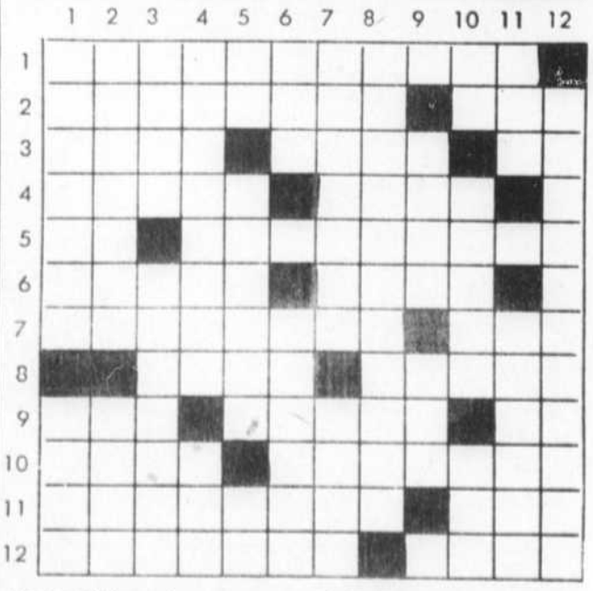

Horizontalement

1—Relative à l'eczéma.
2—Exprimer d'une manière nette. — Signal bref pour prévenir un auditeur de noter une information à un moment précis.
3—S'élever avec indignation contre quelque chose (crier...). — Palmier. — Drame lyrique japonais.
4—Petite somme. — Peu de chose.
5—D'un verbe gai. — d'Irlande.
6—Changer l'air. — En outre, de plus.
7—Nom donné quelque fois à la tiare du pape. — Sans inégalités.
8—Crainte. — Mère de Jésus.
9—Composition musicale pour deux voix ou deux instruments. — Produire des rides. — Erbium.
10—Filet sous les oves d'un chapiteau. — Franc.
11—Mettent au courant des secrets d'un art, d'une science. — Figure héraldique en forme de T.
12—Dans le cours même de la séance (fém.) — Charge, fardeau.

Verticalement

1—Dignité d'éphore. — Est tenu de payer.
2—Espèce de héron mangeur de crabes. — Vase d'ornement.
3—Signe numérique indiquant l'absence de valeur. — Peinture émail très brillante.
4—Élève (fém.) — Septième lettre grecque.
5—A demi. — Méprise. — Préfixe privatif.
6—Roi de Juda. — Âne.
7—Sol. — Prend un certain repas.
8—Critique violente.
9—Laisse, abandonne. — Arme de jet portative.
10—Saint. — Province du Sud de la Belgique. — Septième lettre grecque.
11—Agent politique de Louis XV. — Dirai qu'une chose n'est pas vraie.
12—Couvert de poussière.

Solution d'hier

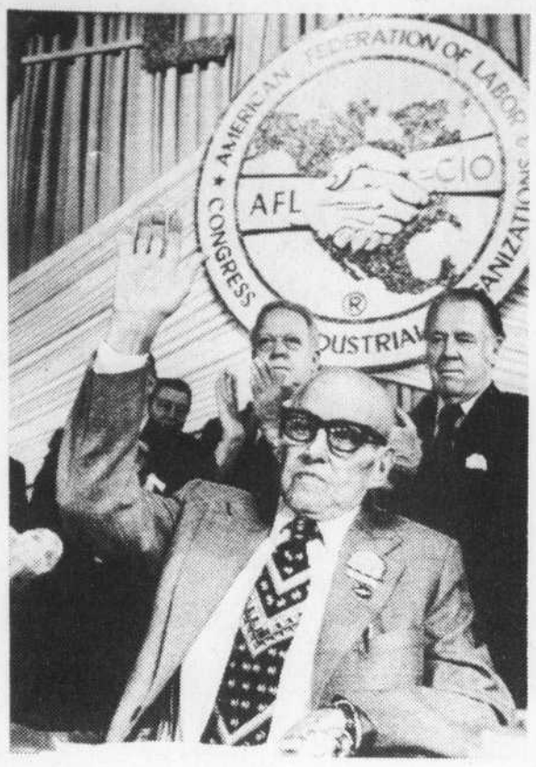

George Meany fait ses adieux à l'AFL-CIO

George Meany, la voix du syndicalisme pour toute une génération de travailleurs américains, a fait ses adieux à l'AFL-CIO, la confédération syndicale qu'il a dirigée pendant 25 ans.

Les larmes aux yeux, la voix brisée par l'émotion, Meany, 85 ans, a déclaré que « le mouvement syndical ne peut plus se contenter de défendre le statu quo ou de revivre des gloires passées ». « Il faut, a-t-il dit, regarder vers l'avenir, développer de nouvelles initiatives et adapter la politique aux conditions changeantes et aux nouvelles technologies ».

Cloué à son fauteuil roulant, le visage pâle, il a remercié les 1,000 délégués à la convention de l'AFL-CIO, qui doit élire un nouveau président, « pour le grand honneur qu'ils lui ont fait » en le gardant longtemps à la tête « de cette organisation de travailleurs qui a bâti cette nation ».

Pendant un quart de siècle, son gros cigare toujours calé entre les dents, Meany a été le porte-parole du « Big Labor » face au « Big Business ».

Né de parents irlandais à Harlem, le 16 août 1894, deuxième d'une famille de huit enfants, il devient plombier comme son père, dans le Bronx (l'un des quartiers de New York). Il commence dès 1915 sa carrière syndicale qui le mènera à la présidence de l'« American Federation of Labor » (AFL). En décembre 1955, il est élu président de l'AFL-CIO née de la fusion de l'AFL et du CIO (Congress of Industrial Organizations).

Le prestige et la longévité de Meany ont perpétué la tradition d'un syndicalisme de corporations, issue du libéralisme industriel des années 1930.

Pour Meany, la grève n'est plus le meilleur instrument des conquêtes de la classe ouvrière. « Les grévistes de 1930 n'avaient rien à perdre, aujourd'hui nous faisons partie de l'establishment ». D'où sa politique de donnant-donnant avec le patronat et l'administration.

Son successeur sera de toute évidente M. Lane Kirkland, 57 ans, secrétaire-trésorier de l'AFL-CIO depuis 10 ans, un technicien du syndicalisme plutôt qu'un prolétaire, dont les idées sont très semblables à celles de Meany.

Découverte aux USA: le procédé par lequel l'oeil capte les couleurs

WASHINGTON (AFP) — Des chercheurs américains pensent avoir découvert le procédé par lequel l'oeil humain capte les couleurs et transmet cette information au cerveau.

Le *Journal of the American Chemical Society* publie les résultat d'une recherche réalisée par les Dr Koji Nakanishi de l'Université de Columbia (New York), Barry Horig de l'Université de l'Illinois et Rosalee Crouch de l'Université de Caroline du Sud.

Selon cette étude, l'oeil abrite trois protéines visuelles et une molécule absorbant la lumière, appelée « rétinale », dont l'interaction produit des signaux qui sont ensuite interprétés par le cerveau comme des couleurs.

On savait que la lumière absorbée par les cônes et les bâtonnets de la rétine, couche sensible à la lumière située au fond de l'oeil, était transmise au cerveau par des influx nerveux.

Cependant les modalités de cette transmission restaient inconnues. Jusqu'à présent, on ne connaissait pas le mécanisme exact de la transduction des trois couleurs fondamentales, à partir des photons (grains de lumière) reçus par l'oeil, et les récepteurs du cerveau.

L'étude montre que l'oeil dispose de quatre protéines visuelles, trois pour la vision des couleurs et une pour la vision en noir et blanc.

Le Dr Koji Nakanishi explique par ailleurs qu'une molécule absorbant la lumière et provenant de la vitamine « A », la « rétinale », se lie dans la rétine aux protéines visuelles, et, poursuit-il, quand la lumière heurte ces unités protéines-rétinale, le lien se rompt et produit l'influx nerveux qui transmet au cerveau le message visuel coloré.

La formation et la rupture de ce lien, indique enfin l'étude, doivent se faire sans discontinuité, tout arrêt provoquant la cécité.

Recherche sur le cancer: le Québec à l'avant-garde

QUÉBEC (PC) — « Les chercheurs du Québec sont à l'avant-garde de la recherche sur le cancer au Canada, principalement en oncologie, en immologie et en endocrinologie du cancer. »

C'est ce qu'a affirmé le Dr Robert A. Macbeth, vice-président exécutif de l'Institut national du cancer et de la Société canadienne du cancer. Le Dr Macbeth était conférencier à l'Assemblée annuelle de la division du Québec de la Société canadienne du cancer qui s'est déroulée au Château Frontenac. Il a fait un tour d'horizon exhaustif de la recherche sur le cancer, tant fondamentale que clinique, qui se fait au Québec.

Sur le plan de la recherche fondamentale, aussi bien à Sherbrooke qu'à Québec et Montréal, il se fait beaucoup de travaux de recherche sur les virus comme facteurs étiologiques possibles du cancer. Il a également signalé que « les frontières de l'oncologie virale sont progressivement et énergiquement repoussées au Québec ».

L'immunologie et l'endocrinologie du cancer sont également deux domaines où le Québec est à l'avant-garde, a affirmé le Dr Macbeth.

Pour ce qui est de la recherche clinique, 17 hôpitaux de la ville de Québec, de Montréal, de Sherbrooke, du Haut-Richelieu et de Chicoutimi ont fourni 250 des quelque 2,000 maladies qui ont pris part au programme d'essais cliniques entrepris en 1972 par le département d'épidémiologie de l'Institut national du cancer.

Le vice-président de l'Institut devait signaler que l'organisme qu'il dirige a consacré $2,25 millions au cours de l'exercice 1979-80 pour la recherche sur le cancer dans la seule province de Québec. Ces sommes représentent 18% du budget total de l'Institut.

Ces fonds proviennent principalement de la souscription annuelle de la Société canadienne du cancer. C'est ainsi que la Division du Québec, dont les recettes de toutes provenances ont atteint en 1979 la somme de $2,448,176, a versé à l'Institut national du cancer une somme de $1,186,873, représentant sa cotisation. C'était la première fois que cette cotisation dépassait le cap du million.

Pierre Duhamel, vice-président, Merrill Lynch, Royal Securities Limitée.

"Merrill Lynch est un véritable supermarché des valeurs mobilières qui met Wall Street à la disposition immédiate de l'investisseur québécois-gros ou petit."

"Dans le domaine financier comme dans les autres, continue Pierre Duhamel, vice-président chez Merrill Lynch, les Québécois sont de plus en plus sophistiqués, de plus en plus désireux de participer à ce qui se passe dans le monde, hors des frontières. Merrill Lynch leur offre un extraordinaire outil d'information sur les marchés financiers canadiens, américains et internationaux."

Le rôle de Merrill Lynch

"Une entreprise de courtage telle que Merrill Lynch sert deux sortes de clientèles: la clientèle dite *institutionnelle* qui se compose d'entreprises qui veulent investir de vastes sommes d'argent; et la clientèle *de détail* qui est faite d'individus qui peuvent être propriétaires de petites entreprises, professionnels ou épargnants – qui veulent placer leurs liquidités ou leurs économies.

"Le rôle de Merrill Lynch est d'aider ces deux clientèles à faire travailler leur argent le plus fort possible.

"Si j'ai parlé de supermarché, c'est que Merrill Lynch met à la portée de qui en a besoin un choix peut-être inégalé de "produits": actions, obligations, débentures, matières premières, options, toutes les valeurs cotées en bourse, etc."

Jean-Claude Paradis, directeur des ventes.

Pour le Québec, des professionnels québécois

"A Montréal, à Québec et dans toute la province, Merrill Lynch est prête à servir le public dans nos termes, à notre manière, dans notre mentalité...en Québécois! Et c'est très important! Nos gens sont tous des professionnels. Demandez à Jean-Claude Paradis, notre directeur des ventes."

"Chez Merrill Lynch, déclare Jean-Claude Paradis, c'est la formation continue: on n'a jamais fini d'apprendre. Tout nouveau représentant, quelle que soit son expérience, doit retourner à l'école: il va faire un stage chez Merrill Lynch à New York. Et là, il apprend à *utiliser au maximum* toutes les ressources, toute l'expérience que la compagnie peut mettre à sa disposition, ici même, à New York et dans le monde!

Jean Turmel, représentant (marché monétaire).

"Une fois rentré, le nouveau représentant trouve chez ses supérieurs toute l'aide et tout l'appui dont il a besoin. La période de formation proprement dite dure jusqu'à six mois."

La recherche: un supermarché de renseignements précieux continuellement mis à jour

"Pour garnir notre supermarché, Merrill Lynch mobilise de formidables services de recherche...en fait, la recherche signée Merrill Lynch est considérée internationalement comme une des toutes premières du monde.

"Toute la recherche sur les compagnies que Merrill Lynch doit suivre est mise sur ordinateur. Elle est directement accessible aux représentants. En quelques secondes, ceux-ci peuvent obtenir un rapport détaillé, tout récent, sur la compagnie en question, et la recommandation d'un analyste: s'il est temps d'acheter, de garder ou de vendre.

"Ce n'est pas tout, précise Jean Durivage, représentant "institutions"; nous avons aussi le "criard", qui chaque jour transmet dans tous nos bureaux les changements d'évaluation concernant certaines des 1200 institutions que nous suivons. On est toujours au courant."

L'individu qui veut investir a accès aux mêmes services que la grosse entreprise...

Jean-Paul Lapointe, représentant (vente au détail), nous parle de ses clients. "Ils viennent me consulter pour leurs placements comme ils consultent leur comptable sur le plan fiscal ou leur médecin sur le plan santé. Ils viennent voir un professionnel.

"Tout d'abord il s'agit de former ou de réviser leur portefeuille: est-ce qu'ils visent une croissance à long terme, un revenu fixe, des placements hors-taxe? Est-ce qu'ils désirent miser sur les matières premières ou faire travailler leur argent à court et à moyen terme? Nous savons comment les aider à composer un portefeuille où tous ces éléments seront savamment équilibrés.

"Et pour les servir, j'ai accès aux mêmes informations, aux mêmes spécialistes que les représentants institutionnels.

"Si bien que mes clients individuels ont les mêmes éléments pour former leur jugement que les grosses corporations.

"Et c'est pour cela que j'ai des clients fidèles: ils savent qu'ils peuvent compter sur toutes les ressources, tout le savoir-faire de Merrill Lynch pour les aider à faire travailler leur argent."

Rendre l'information utilisable par les institutions

Jean Durivage explique: "Merrill Lynch, c'est comme la bibliothèque municipale: presque tout y est, encore faut-il savoir où

Jean-Paul Lapointe, représentant (vente au détail).

chercher. Mon travail, ma responsabilité, c'est de trouver les renseignements particuliers qui seront *utiles* à chacun de mes clients institutionnels. Mon client a donc une base solide pour former son jugement et prendre sa décision."

Argent à court terme

"Un autre domaine où nous sommes bien placés, c'est celui de l'argent à court terme, dit Jean Turmel, représentant (marché monétaire). Il est parfois avantageux de placer son argent à 30, 60 ou 90 jours sur le marché monétaire. Merrill Lynch, par ses contacts nationaux et internationaux, est dans une situation privilégiée quand il s'agit de trouver preneur pour ce genre de fonds.

"Notre longue expérience dans ce domaine nous permet de servir – et de satisfaire – aussi bien les petites et les moyennes entreprises que les plus grosses firmes internationales."

Jean Durivage, représentant (institutions).

Merrill Lynch peut faire travailler votre argent

"Si vous voulez avoir affaire à de vrais professionnels qui connaissent le marché et comprennent leurs clients, conclut Pierre Duhamel, si vous voulez vous sentir appuyé par les ressources et l'expertise d'une des entreprises de courtage les plus renommées du monde, faites appel à Merrill Lynch. Nous sommes prêts à vous aider à gérer votre argent et à le faire travailler vraiment fort. En fait de supermarché financier, il n'y en a pas deux comme Merrill Lynch."

Il n'y en a pas deux comme Merrill Lynch

Merrill Lynch Royal Securities Limitée